« Sans Visa » : Montaigne en « librairie »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14741 – 6 F —

SAMEDI 20 JUIN 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Afrique du Sud : la violence, toujours...

LE délicat processus engagé depuis deux ans en Afrique du Sud vient de subir un nouveau coup dur. Alors que les négociations entre le pouvoir blanc et le Congrès national africain (ANC) de M. Nelson Mandela piétinent, les violences risquent de se multiplier après le massacre, dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juin, de trente-neuf personnes, dans une cité noire au sud de Johannesburg, par des membres de l'Inkhata, le parti conservateur à dominante zouloue.

La date de cette tuerie – la plus sanglante survenue depuis 1990 sur le fond de la lutte pour le pouvoir à laquelle se livrent l'ANC et le mouvement du chef Mangosuthu Buthelezi – ne semble guère fortuite. La veille, le mouvement de M. Mandela et ses alliés avaient lancé une campagne d'« actions de masse », destinée à accélérer la mise en place d'un gouvernement intérimaire et l'élection d'une assemblée constituante.

CETTE campagne, qui doit culminer en août avec une grève nationale, marque un tournant dans la stratégie de l'ANC : la rue est invitée à s'engager à nouveau dans la bataille, les manifestations de masse étant censées contraindre le gouvernement à la démission. On est loin des espoirs nés au lendemain du référendum du 17 mars, consultation qui avait fourni au président Frederik De Klerk la caution de la communauté blanche dans sa recherche d'une solution négociée.

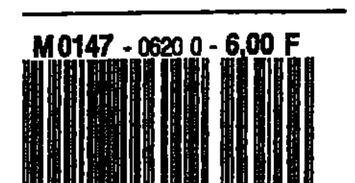
La radicalisation de l'ANC n'est pas le fruit du hasard. Elle fait suite à l'échec des négociations feutrées – et un peu trop abstraites – sur l'avenir constitutionnel du pays, qui ont lieu au sein de la Convention pour une Afrique du Sud démocratique (CODESA). Il y a un mois, la deuxième session plénière de cette instance s'était achevée sur un constat peu encourageant. Blancs et Noirs s'étaient montrés incapables de fixer les modalités leur permettant de partager le pouvoir.

OR l'instauration d'un gouvernement intérimaire multiracial est un préalable à la cessation des « violences politiques », comme disent pudiquement les Sud-Africains. Depuis les affrontements d'août 1990 qui avaient endeuillé les cités noires de la région de Johannesburg, plus de sept mille personnes ont été tuées dans ces violences. Très souvent, les forces de sécurité ont été montrées du doigt, mais les diverses commissions d'enquête nommées pour définir les responsabilités n'ont jamais conclu à l'implication de la police et de l'armée, en dépit de témoignages parfois précis.

Cette fois encore, les récits des survivants sont accablants pour les forces de l'ordre. Selon certains témoins, les assaillants zoulous étaient accompagnés de policiers, lesquels auraient même assuré le transport des agresseurs. Les radicaux de l'ANC ne manqueront certainement pas de tirer partie de cette collusion. Déjà, le secrétaire général du mouvement, M. Cyril Ramaphosa, a accusé M. De Klerk et son gouvernement de « complicité ». Un pavé de plus dans la mare du président.

Lire page 9 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER

M 0147 - 0620 0 - 6,00 F



Le recul du gouvernement à l'Assemblée nationale et la ratification du traité de Maastricht

La révision de la Constitution pourra être soumise au Congrès

L'Assemblée nationale a adopté en deuxième lecture, dans la nuit du jeudi 18 juin au vendredi 19 juin, par 388 voix contre 43 et 2 abstentions, le projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification des accords de Maastricht, dans la version issue des travaux du Sénat. Le RPR n'a pas pris part au vote. Le président de la République, qui avait demandé la suppression d'une disposition donnant aux sénateurs un droit de veto sur les conditions d'application du droit de vote et d'éligibilité des ressortissants européens aux élections municipales, a renoncé à sa requête après avoir constaté la détermination de l'UDF. Celle-ci apparaît comme la principale bénéficiaire du débat, alors que M. Mitterrand n'a pu corriger son faux pas de la veille qu'au prix d'un sérieux recul. Le vote conforme des deux Assemblées va permettre au Parlement, réuni la semaine prochaine en congrès à Versailles, d'adopter définitivement la réforme de la Constitution.

Un pas de clerc de M. Mitterrand

par Thierry Bréhier

L'affrontement au sein même du camp européen n'a pas eu lieu. M. François Mitterrand, après avoir laissé entendre qu'il y était prêt, a, au dernier moment, renoncé lorsqu'il a mesuré que son adversaire, l'UDF et elle seule, ne faiblirait pas. Le président de la République n'a donc pas voulu prendre le risque d'une défaite, qui aurait été la sienne mais aussi celle de l'Europe.

Pour permettre le succès de cette grande œuvre, à laquelle il veut attacher son nom, il a préféré, jeudi 18 juin au soir, reculer sur un élément du fonctionnement des institutions jugé mercredi matin essentiel.

Lire la suite page 10



Large succès du « oui » au référendum irlandais

Des résultats encore provisoires permettent d'établir que le « oui » l'emporte assez largement au référendum organisé jeudi 18 juin en Irlande sur l'approbation des accords de Maastricht. Plus de 50 % des électeurs se sont rendus aux urnes, ce qui constitue un résultat honorable, en dépit d'une campagne médiocre de la part du parti majoritaire, le Fianna Fail. Cette victoire des « oui » résulte d'un consensus sans précédent dans le pays : les quatre principales formations politiques s'étaient en effet prononcées, au cours de la campagne pour l'approbation du traité.

DUBLIN

de notre correspondant

Plus de 50 % des Irlandais se sont rendus aux urnes jeudi 18 juin, soit beaucoup moins que les 75 % qui se sont exprimés en 1972 au moment de l'adhésion du pays à la CEE, mais 10 % de plus que ceux qui ont voté au moment de la consultation sur l'Acte unique. Il fallait attendre jusqu'à la fin de l'après-midi de jeudi pour pouvoir dire avec précision de quelle façon les Irlandais ont voté mais déjà, à la suite du rapport des observateurs dans les quarante et une circonscriptions du pays, il apparaissait que les « oui » l'avaient emporté aisément à travers le pays, particulièrement dans les régions rurales où des associations anti-avortement avaient pourtant mené une campagne intensive contre le « oui ». Dans la majorité des circonscriptions, on compte deux fois plus de « oui » que de « non », et dans certaines, il y a même une majorité de 75 % pour le « oui », contre 25 % pour le « non ». Même dans les circonscriptions de la capitale où le taux de chômage atteint parfois 70 %, les « oui » l'ont emporté partout et cela en dépit d'énormes problèmes socio-économiques.

Dans l'ensemble du pays, le fait que les quatre formations politiques principales se soient prononcées pour le « oui » a joué énormément, tout comme le fait que le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors, se soit exprimé, ces derniers jours, avec beaucoup d'enthousiasme en faveur du Fonds de cohésion destiné aux pays membres de la Communauté les moins privilégiés, ce qui inclut l'Irlande.

JOE MULHOLLAND

Lire la suite page 6

Le cauchemar yougoslave

I. – *Un autre Koweït ?*

par André Fontaine

Il y a bientôt un an, le 25 juin 1991, la Slovénie et la Croatie exerçaient le droit de sécession, reconnu à toutes les Républiques yougoslaves par le préambule de la Constitution de 1974. Quarante-huit heures plus tard, l'armée fédérale, qui se veut le principal garant de l'unité de la Fédération, intervenait en Slovénie, sans mandat bien clair du pouvoir politique. Ainsi s'engageait, pour le malheur des uns et la honte des autres, la *« guerre civile yougoslave »*. En réalité, elle n'est pas plus *« civile »* que *« yougoslave »*, puisque, loin de couper en deux une même nation, elle oppose une nation à d'autres. Très exactement la nation serbe avec sa cousine monténégrine, aux autres peuples que leur avaient unis la poigne de fer du roi Alexandre, puis celle de Tito. Président communiste, né de père monténégrin, de la Serbie, Slobodan Milosevic se présentait trop comme « l'homme fort » dont avait besoin un pays au seuil de l'anarchie pour ne pas rêver de chausser les bottes du maréchal. Mais il lui a fallu rabattre de ses ambitions. Non seulement la présidence fédérale dont il faisait partie a conclu le 8 juillet, sous les auspices de la CEE, les accords de Brioni – entérinant *de facto* l'indépendance de la Slovénie, que les troupes fédérales évacueront quinze jours plus tard, – mais, le 27 avril, il s'est résigné à la proclamation d'une *« deuxième Yougoslavie »*, ouverte certes à quiconque faisait partie de l'ancienne, mais réduite pour le moment à la Serbie et au Monténégro. Ce qui signifie que Belgrade a pris, au moins provisoirement, son parti de l'indépendance des quatre autres Républiques ex-fédérées.

Lire la suite page 4

Lire également « A Zvornik, ville « libérée » et martyre » par FLORENCE HARTMANN page 3 et « L'honneur du gouvernement » par ROGER FAUROUX, page 2

A eux de jouer

Fin d'études au Conservatoire national d'art dramatique : les élèves deviennent acteurs

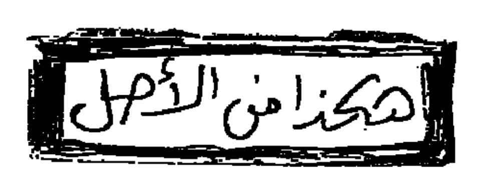
par Michel Cournot

Coup de théâtre (ou coup de tête, peut-être même mauvais coup) : Racine et Musset se trouvent expulsés du Conservatoire. Pas un seul élève n'a joué quelque chose d'eux, pendant ces Journées de fin d'année 1991-1992. De mémoire d'acteur, ça ne s'était jamais vu. Pleurer sur l'ingratitude? Non. Mais l'air de jeunesse, l'irrespect, la liberté d'Alfred de Musset, se confondaient jusqu'à ce jour, ne faisaient qu'une allégresse, qu'une espérance, avec la vocation même des jeunes actrices et acteurs. Et l'appoint irremplaçable de Racine était d'astreindre en douceur, mais souverainement, les acteurs naissants à imaginer une voix informelle pour former des paroles simples – ce qui est une assise de l'art du théâtre. Ils étaient quatre professeurs qui chaperonnaient les élèves. La classe de Philippe Adrien a travaillé trois auteurs : Brecht, Claudel, Genet. Avec un rappel aussi de Beckett.

L'ascendant du professeur était flagrant. Il a la qualité, rare à ce point-là, d'organiser gestes et voix en des magies simples, sans lourds ornements, et qui font ressortir le nœud vital de l'œuvre. Avec ses élèves, Adrien atteint une telle mise au point, un tel charme, et une telle intelligence, de toutes les composantes du jeu, qu'à première vue les dons, la présence personnelle, de chaque actrice ou acteur, ne sont pas décelables. Vous ne pouvez pas les isoler de la cadence de l'ensemble.

Lire la suite page 16

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



هكذا من الأصل

DÉBATS

Vichy

Ne tirez pas sur les juges

par Bernard Jouanneau

LE tollé suscité par l'arrêt Touvier ne doit pas abolir toute *réflexion sur les rapports* entre la justice et l'histoire. Pour avoir cru que rien ne devait échapper *aux juges*, pas même l'Histoire lorsqu'elle était malmenée par les *«révisionnistes»*, j'ai d'autant moins compris qu'à quelques années d'intervalle, les juges de Touvier disent le contraire de ce qu'avaient dit les juges de Faurisson. Lorsqu'il s'agissait, à l'aube des années 80, de réagir en face du révisionnisme renaissant, devenu aujourd'hui négationnisme arrogant, les associa*tions de lutte contre le racisme*, les associations d'anciens déportés et les associations de résistants avaient déclenché une série d'actions en justice pour que soient réprouvées les tentatives de falsification de l'histoire des *«assassins de la mémoire»*, selon la formule de Pierre Vidal-Naquet.

Même si, finalement, ils ont condamné Faurisson qui n'avait pas eu *«même une parole de compassion pour les victimes»*, les juges ont refusé d'écrire l'Histoire, estimant qu'ils n'en avaient ni la compétence, ni la charge. Ils ont posé *pour principe qu'il n'appartenait* pas aux juges d'écrire l'Histoire, ni même de la juger, ni de prendre parti dans une querelle d'historiens. Les victimes ont durement ressenti leur refus. Le législateur en a pris acte dans la loi du 13 juillet 1990 en incriminant la contestation des crimes contre l'humanité, reconnus par une juridiction établie en vertu de l'accord de Londres de 1945.

Les juges se voyaient dès lors invités à réprimer le négationnisme, sans avoir à prendre parti entre ceux que Faurisson appelle inexactement les *«révisionnistes»* et les *«exterminationistes». Il leur suffi*sait de vérifier si l'extermination des juifs par la chambre à gaz avait été condamnée ou non par le tribunal international de Nuremberg. Le tribunal de Paris l'a fait. Il a permis à Robert Faurisson, soit comme témoin, soit comme prévenu, d'exprimer publiquement à nouveau ses thèses, à l'audience. Il s'est bien gardé de prendre parti dans *une controverse qui lui échappait* désormais et, pourtant, voilà qu'aujourd'hui d'autres juges se découvrent la vocation d'historiens, et de quels historiens!

Il est vrai que, dans le premier cas, il s'agissait de l'histoire des autres, celle des Allemands, et qu'aujourd'hui il s'agit de la nôtre, de l'histoire de France, que défendent contre l'évidence les résistants de l'anti-France. On peut compren*dre la déception, l'amertume et la* révolte des victimes qui sont toujours les mêmes. Celles qui se sont *vu refuser en justice le droit à la* vérité historique voient aujourd'hui, judiciairement et provisoirement consacré, le droit au mensonge. Faut-il réellement s'en étonner?

Entre mémoire et exutoire

En vérité, non, dès lors que l'on attend des *juges plus et moins que* ce qu'ils sont capables de donner : plus de connaissance et moins de *subjectivité, moins de partialité et* plus de rigueur scientifique, plus de modestie et moins de juridisme, *plus d'humanisme et moins de* détachement. On a sans doute trop espéré de la justice et des hommes qui la rendent. Il y a sans doute dans la confiance qu'on leur a faite un peu d'aveuglement. Celui de l'enfant qui s'en remet à son père du soin de décider de ce qui sera *bien pour lui; celui aussi de Ponce* Pilate qui ne veut surtout pas voir ni décider de ce qui ne le regarde pas; et voici qu'on leur demande à la fois de servir de relais à la mémoire, d'exutoire à la vengeance, d'apaisement des victimes.

On a fait valoir le respect de la mémoire et *la nécessité de la trans*mettre pour justifier de tels procès. On avait sans doute raison dans le but poursuivi. Il n'est pas certain qu'on ait choisi le bon moyen. Le choix que l'on a fait postulait une condamnation certaine de ceux que l'on décidait de poursuivre; alors *que le recours à la justice n'est* jamais assuré du résultat que l'on poursuit. Le malheur est qu'on n'avait pas le droit à l'erreur. «Procès-mémoire», «procès-souvenir», «procès-prétexte», «procès-exutoire», il y avait un peu de tout cela dans le procès Touvier qui allait avoir lieu, comme il y a aussi de cela dans les autres qui suivront.

Si tel était le but, on a oublié seulement que tout procès a ses règles et ses risques. Il a surtout ses juges dont on ne peut répondre, et nul ne devrait s'en plaindre, ni ceux qui se défendent de les tenir dans *leur main, ni ceux qui feignent de* s'effaroucher des pressions qu'ils ont eux-mêmes en leur temps exercé sur eux. *Les juges ont leurs* humeurs, leur passé, leur éducation, leur formation, leur tempérament, leurs idées politiques, leurs relations, leurs lectures, leurs ambitions, leurs déceptions et leurs enthousiasmes. On peut leur *demander de dire le droit s'ils s'en* souviennent et s'ils prennent le temps d'ajuster leurs connaissances. *On peut leur demander d'être à* l'écoute du citoyen, du plaideur et de ses avocats. On peut leur demander un extrême dévouement à l'intérêt général. On peut leur demander une abnégation totale et un courage surhumain.

Mais on ne peut pas leur demander d'incarner le bien, la vertu, la morale, le droit, la justice, l'histoire et de tenir tout à la fois le rôle de Dieu, du philosophe, de l'historien, du prêtre. Et pourtant, c'est ce qu'on attendait de ceux qui avaient en charge l'affaire Touvier, et c'est sans doute aussi ce qu'on attend de ceux qui ont en charge l'affaire Bousquet et l'affaire Papon. Or le juge est une personne et la collégia*lité n'a pas pour effet de conférer* aux trois personnes réunies l'infaillibilité, la vertu et l'intelligence.

Un droit pénal international

Je comprends que, tant qu'il existera encore des victimes, l'histoire ne suffise pas et que la justice ait *d'abord son mot à dire, mais elle ne* doit pas la remplacer. Je ne peux pas suivre ceux qui, blessés, touchés ou déçus par l'arrêt Touvier, s'en prennent au passé, aux convictions ou même aux inclinations politiques des magistrats de la Cour. A la limite, leur identité importe peu et mieux vaudrait pour eux, comme pour nous, que nous ne la connaissions pas. Une fois pour toutes, ils *sont irresponsables à titre personnel* et la justice est en elle-même inattaquable. Il y a comme cela quelques postulats, comme celui de l'assimilation de la chose jugée à la vérité, sur lesquels reposent les fondements de notre société et qui sont aussi les bornes nécesaires de l'Etat de droit.

Alors, cessons ces attaques personnelles dirigées contre des personnes qui n'ont pas le droit de se défendre et qui n'en ont pas la possibilité. Réfléchissons plutôt sur notre conception de la justice et, si elle ne peut remplir la mission que nous lui avions confiée imprudem*ment, confions-la à d'autres*. Après tout, le peuple souverain doit remettre chaque pouvoir à sa place et le tenir en respect, et pas l'inverse. Aucune des victimes ne crie vengeance. Tout au plus demandent-elles qu'on ne les oublie pas. On ne lutte pas contre l'oubli par un procès qu'on finit par oublier. On lutte contre l'oubli en entretenant la mémoire de génération en génération.

A *chacun, à sa place, de le faire* comme il le ressent, au moment opportun et sous la forme la plus appropriée. Que l'initiative individuelle et associative retrouve sa place et sa force! Mais que les pouvoirs publics, qui se sont un peu vite défaussés sur la justice du soin *d'entretenir la mémoire, prennent* conscience du poids de la tradition qu'ils ont à livrer aux générations. Qu'on se *le dise* une fois pour toutes, le révisionnisme, le négationnisme sont à nos portes. Ce ne sont pas les procès qui les feront reculer. Qu'on leur en fasse, de *temps en temps*, pour les *remettre* à leur place, mais qu'on ne s'estime pas quitte pour autant. Mais, alors, lorsqu'on demandera aux juges de se prononcer, de grâce, qu'on ne s'en remette pas à eux pour décider de notre passé, de notre culpabilité collective d'antan, qui est après tout *la leur comme la nôtre. Qu'ils aient* à juger des hommes, lorsqu'ils leur seront déférés, au regard de règles précises qui leur seront fixées par le peuple souverain qui peut s'exprimer aussi bien au *Parlement fran*çais qu'au Parlement de Strasbourg.

Après tout, et puisque l'on parle tant du devoir d'ingérence, il est peut être temps de réfléchir pour les *générations futures à l'élaboration* d'un droit pénal international minimum dont l'application serait confiée aux juridictions nationales, faute pour les nations d'être assez sages pour constituer une juridiction internationale permanente pour connaître des crimes contre *l'humanité. Tant que ni l'un ni l'au*tre n'existeront et ne seront pas en état d'être mis en œuvre, nous serons à la merci de nouveaux arrêts Touvier, avec tous les débats qu'ils provoquent dans l'opinion mais aussi les suspicions qu'ils déclenchent sur le fonctionnement des institutions.

On a les institutions qu'on mérite *et il suffit de le vouloir pour les* changer. N'attribuons pas aux hommes qui les font fonctionner les vices qui leur sont inhérents. Comme si nous n'avions rien à nous reprocher, ni rien à faire d'autre.

▶ **Bernard Jouanneau est avocat au barreau de Paris et président de «Mémoire 2000».**

Les camps français

Mme Anne Grynberg, universitaire et auteur de l'ouvrage *les Camps de la honte* (La Découverte), nous a adressé les réflexions suivantes après la publication par plusieurs hebdomadaires de documents photocopiés en fraude aux archives départementales de la Haute-Garonne (*le Monde* des 28 et 30 mai).

LES documents d'archives *relatifs aux camps français* ne sont ni rares ni oubliés, mais, au contraire, nombreux et accessibles aux chercheurs. Grâce à eux, ainsi qu'à des *témoignages*, leur histoire sort peu à peu de l'ombre.

Les premiers camps sont ouverts sous la Troisième République pour les étrangers jugés *«indésirables»* du fait de leurs activités politiques et pour les vaincus de la guerre d'Espagne. A la déclaration de guerre, une mesure d'internement frappe les *«ressortissants ennemis»* globalement confondus avec la cinquième colonne. On compte alors plus de quatre-vingt-dix lieux d'internement.

Le 4 octobre 1940, le gouvernement de Vichy adopte une loi *sur «l'internement des étrangers de race juive»*. Ces derniers sont rassemblés dans des camps déjà ouverts : Gurs, Le Vernet, Agde... ou dans de nouveaux *centres comme Noé, Recebedou*, Rivesaltes. En février 1941, il y a quarante mille juifs dans les camps du Sud. Soumis à des conditions de vie déplorables, des centaines d'*entre eux*, victimes de la «maladie de la faim», meurent dans une indifférence quasi générale. Seules les œuvres caritatives les secourent *matériellement et moralement*. Elles considèrent les libérations comme une priorité, mais l'entreprise est malaisée.

Sous l'égide du comité de Nîmes, des centres d'accueil sont ainsi ouverts pour ceux qui quittent les camps. Toutefois, des contrôles administratifs et policiers continuent de peser sur eux. A *partir des déportations* d'août 1942, certains juifs sont donc facilement retrouvés et partent vers la mort. Entretemps, d'autres réussissent à sortir et à *se «fondre» dans la société.*

C'est dans ce contexte que se *situe l'ouverture du château du* Doux, initiative cynique consistant à demander à des juifs étrangers démunis d'acquitter les frais de leur propre détention. Ce furent souvent les œuvres, leurrées, qui payèrent les frais de pension, espérant que cela serait *une porte vers la liberté*. La confiance accordée à Pétain a été tenace.

Cette histoire douloureuse ne doit pas être occultée, mais analysée avec sérieux et mesure, sans faire appel au sensationnel qui, *les premières émotions pas*sées, risque d'aboutir à un nouvel oubli bardé de bonne conscience.

ANNE GRYNBERG

Yougoslavie

L'honneur du gouvernement

par Roger Fauroux

JE viens d'avoir le privilège d'accompagner Bernard Kouchner *en mission humanitaire dans la* région de Sarajevo. Deux jours de présence là-bas, dans ces villages bombardés, suffisent pour constater que le Liban, cette fois, s'est installé au cœur de l'Europe et que les chefs de guerre locaux sont bien décidés à régler au canon leur contentieux ancestral jusqu'à la mort du dernier civil, sauf si...

Sauf si la nouvelle diplomatie made in France finit par s'imposer aux chancelleries : nous étions bien, la veille de Pentecôte, les seuls Européens, avec nos sept camions bourrés de vivres et de médicaments, à rouler par des chemins impossibles vers l'hôpital de Visoko.

Quand l'histoire redevient tragique, et c'est le cas, on ne dit pas, on fait, et on fait tout de suite, parce que les blessés, eux, n'attendent pas. C'est l'honneur du gouvernement français d'avoir le premier ouvert une lucarne à l'action humanitaire à côté de la *diplomatie classique*. Ensuite, le docteur Kouchner a dû jouer des coudes pour finir par créer un vrai ministère de l'urgence. On aimerait que tous les gouvernements des Douze, et aussi Bruxelles, suivent maintenant notre exemple, car, à un moment où l'Europe ex-communiste tombe jour après jour en morceaux, l'ouvrage risque, hélas, de ne pas leur manquer.

La violence, bien sûr, n'a pas cessé depuis 1945 de régner sur toute une partie du continent, mais elle était cachée au fond des camps ou dans les misères quotidiennes des sociétés, là où les caméras ne pénètrent pas. Les chancelleries pouvaient dormir tranquilles, l'équilibre de la terreur tenant lieu de paix, et tout Etat était finalement considéré comme fréquen*table pourvu qu'il eût un siège à* l'ONU et qu'on n'allât pas regarder de trop près d'où il tirait son pouvoir et comment il l'exerçait.

Le paysage, en quelques années, a fondamentalement changé : d'abord, le sang est à la une, et, grâce à quelques journalistes qui font courageusement leur métier, nul ne peut fermer les yeux sur les Guernica qui *se perpètrent ou se préparent*. Et puis, avec la fin de la guerre froide, le «Machin» onusien est enfin devenu, au moins virtuellement, un vrai instrument de paix, puisque, pour la première fois sans doute dans l'histoire de l'humanité, l'idée d'un droit universel, qui s'imposerait au besoin par la force aux impérialismes nationaux, ne relève plus tout à fait de l'utopie.

Certes, nous n'en sommes pas encore là, et le chemin est long qui *mène d'une résolution des Nations* unies à la levée des barrages. Sauf à s'ouvrir un chemin par la force et à provoquer quelques morts supplémentaires, militaires et civils confondus, il a fallu *dans le Haut-Karabach* et il faudra sans doute autour de Sarajevo aux observateurs et aux soldats de l'ONU des jours et peut-être des semaines pour neutraliser un aéroport et créer un corridor humanitaire. Une fois que la violence s'est installée sur le terrain, elle ne lâche pas facilement prise, et, dans l'intervalle, le massacre des innocents continue.

La méthode Kouchner

Certes, ce *bricolage diplomatique a posteriori*, qui constitue, après l'aide d'urgence de type Visoko, le deuxième volet de l'ingérence humanitaire, n'est lui-même, pour essentiel qu'il soit, qu'un pis-aller. De *même* que le dix-neuvième siècle a inventé les guerres préventives, la méthode *Kouchner préconise l'intervention a priori* de contingents de l'ONU sur les frontières menacées, dans ces quelques jours où le destin semble hésiter entre la guerre et la paix et où les diplomates se parlent encore. C'était possible en Bosnie-Herzégovine, où un gouvernement démocratiquement élu et reconnu internationalement l'avait en vain réclamé : malgré l'insistance de la France, l'ONU a hésité trop longtemps. Si l'on veut éviter que la libanisation des Balkans ne s'étende de la Bosnie au Kosovo, et demain peut-être à la Macédoine, il faudrait que les «casques bleus», *pour le salut des popu*lations, s'installent massivement dans ces parages.

Bien sûr que ces nouvelles pratiques supposent l'élaboration d'un *nouveau droit et la mise* en place de règles précises dans l'exécution des décisions qui pourraient être déléguées à des organisations régionales. Il est clair aussi que le principe de la souveraineté absolue des nations – autre nom de l'immunité des gouvernements quels qu'ils soient – risque de *s'en trouver bousculée. Mais* à un moment où les nationalités sont en train de devenir folles, la vie ou la mort des peuples est à ce prix.

▶ **Roger Fauroux est ancien ministre.**

COURRIER

Une affaire politicienne

Personne ne met en doute que Paul Touvier ait commis des crimes. *Personne ne nie que l'Etat* français ait à son actif – ou plutôt à son passif – des décisions intolérables.

Pour autant, le régime de Vichy *n'a jamais été un régime fasciste*, ou alors il s'agissait vraiment d'un fascisme bâtard, sans parti unique, sans idéologie dominante, sans véritable continuité politique, puisqu'une de ses caractéristiques fut la lutte et l'alternance de clans : Darlan, Laval, etc.

Après le 11 novembre 1942, la disparition de la zone libre entraînait la disparition de l'autonomie du régime de Vichy et la substitution de l'ordre nazi intégral à l'ordre velléitaire de la période précédente. Les attendus si décriés des magistrats de la cour d'appel correspondent donc à peu près à la réalité et n'ont rien de révisionnistes. On voit mal comment on pourrait leur *reprocher d'appliquer en la circonstance* la seule définition donnée du crime contre l'hu*manité, celle de la Cour de cassa*tion.

Ce qui démontre clairement le caractère politique et même politicien de toute cette affaire, c'est le refus obstiné de placer sur le même pied les cas Touvier et Boudarel, tous deux également amnistiés. Le *second étant non seulement un* criminel comme le premier, mais en outre un traître, puisqu'il opérait *pour le compte* de l'ennemi, à la fois contre ses compatriotes et contre son gouvernement démocratiquement élu. Paul Touvier pouvait au moins – et ce n'est pas une excuse mais une explication – se justifier vis-à-vis de lui-même en estimant que son action se plaçait dans le cadre d'une *hiérarchie*, pour le compte d'un gouvernement légalement, sinon légitimement, *mis en place par un vote massif* d'une Assemblée issue d'un scrutin peu contestable puisqu'il s'agissait de celui de 1936, et qui, s'il avait été recouru au référendum, aurait de toute évidence été confirmé par 90 % des Français, du moins en *1940*.

Le caractère politicien de ces *retours sur un passé peu glorieux* est encore davantage souligné par les poursuites engagées contre Maurice Papon pour son rôle de secrétaire général à la préfecture de Bordeaux (et son erreur ultérieure qui fut d'être ministre RPR) face à l'octroi, par le président de la *République, à l'Elysée*, de la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à un ancien intendant de la police de Vichy dans les Alpes-Maritimes où l'armée d'occupation italienne s'efforçait d'évacuer les juifs pourchassés par la police française. Il est vrai que l'in*téressé, au demeurant* fort honnête homme, et sûrement pas antisémite, avait eu, lui, le bon goût de terminer sa carrière comme parlementaire socialiste.

Pour avoir émis un commentaire sarcastique sur un jugement condamnant un commerçant à un an de prison ferme pour une erreur de comptabilité, j'ai été poursuivi pour outrage à magistrat pendant cinq ans, le juge d'instruction qui partageait, semble-t-il, mon point *de vue ayant fait soigneusement* dormir l'affaire. J'ai d'ailleurs été gracié en 1981 par M. Mitterrand après que divers gardes des sceaux de droite, en dépit de leurs assurances répétées, se furent montrés incapables de classer cette affaire dérisoire. J'aimerais donc savoir si des *poursuites vont être engagées* contre ceux qui, à longueur de colonnes, notamment dans *le Monde*, n'ont pas hésité à utiliser contre les magistrats auteurs de l'arrêt Touvier des commentaires autrement épicés du type : sénilité, révisionnisme, déformation colonialiste, donc, *sous-entendu*, raciste.

PHILIPPE MALAUD
Ancien ministre
et ancien président du CNI

Réflexions sur l'«hégémonie idéologique»

En tant que l'un des observateurs internationaux nommés en automne 1990 par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) pour examiner la procédure des affaires Papon, *Bousquet et Touvier, j'ai suivi* avec grand intérêt l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris concernant ce dernier et la discussion publique à laquelle il a donné lieu en France.

Je me permettrai deux commentaires :

1) Il me semble qu'il manque dans la discussion les éléments concernant la nature des crimes pour lesquels *M. Touvier* a été condamné à mort après la guerre. Ces faits pourraient nous éclairer quant à la qualification de «crimes contre l'humanité» concernant les faits pour lesquels il est maintenant inculpé.

Si les crimes pour lesquels il a *été jugé après la guerre sont de la* même nature que ceux qui lui sont reprochés en 1992, cela peut expliquer – *le cas échéant* – le caractère empreint d'«hégémonie idéologique» des faits jugés par la chambre d'accusation.

Si, au contraire, les premiers faits sont plus ou moins d'une autre nature que les derniers, cela n'est pas susceptible de renforcer l'*accusation actuelle*.

2) La chambre d'accusation a concentré son raisonnement sur le fait de savoir si le régime de Vichy avait un caractère d'«hégémonie idéologique».

Mais la simple adhésion de l'inculpé à un organisme étatique ou *non étatique soutenant des prin*cipes d'«hégémonie idéologique» peut à elle seule constituer les élé*ments nécessaires* à une condamnation.

Dans la chartre du tribunal de Nuremberg du 8 août 1945, cet élément est formulé. Le tribunal condamnait *ainsi les Waffen-SS* (de même que d'autres organisa*tions nazies) pour «crimes contre* l'humanité»...

Cette documentation internationale fait directement partie des éléments d'interprétation de la loi *française de 1965*.

Il n'est donc pas suffisant d'examiner le caractère d'«hégémonie idéologique» du régime de Vichy. Il faut aussi faire le même examen pour *la milice indépendamment* de son appartenance à l'Etat.

GUNNAR NERDRUM
Avocat à la Cour suprême
de Norvège

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

ÉTRANGER

camps français

L'honneur
u gouvernement

HAUT-KARABAKH

Nouvelle retraite arménienne face aux chars azerbaïdjanais

Les forces de Bakou ont encore avancé, jeudi 18 juin, à l'intérieur de l'enclave du Haut-Karabakh, poursuivant leur contre-offensive lancée six jours plus tôt. Selon le président Ter Petrossian, les revers inattendus des Arméniens sont dus à la *remise récente de chars soviétiques* aux Azerbaïdjanais.

De passage à Paris mercredi 17 juin à son retour de Rio, le président arménien Levon Ter Petrossian a rencontré à sa demande le président François Mitterrand, pour plaider, a-t-il dit, *«l'envoi d'urgence de cent à deux cents»* observateurs de l'ONU aux frontières du Haut-Karabakh. M. Ter Petrossian a affirmé, lors d'une conférence de presse, avoir obtenu une promesse de soutien, à la *fois du président français et du secrétaire* général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, pour que sa demande soit transmise au Conseil de sécurité.

Celui-ci a prévu d'examiner lundi le rapport que M. Boutros-Ghali doit présenter sur la mission de l'ONU qui s'est rendue dans le Haut-Karabakh et qui serait favorable à l'envoi *d'observateurs pour surveiller* l'acheminement d'aide humanitaire après l'instauration d'un cessez-le-feu, selon des sources diplomatiques à New-York.

Bakou a toujours refusé l'envoi d'observateurs de l'ONU aux frontières de l'enclave arménienne qu'il considère comme un territoire azerbaïdjanais. *Mais, aux pourparlers de* Rome préparatoires à la conférence de Minsk tenus sous l'égide de la CSCE, les représentants de Bakou et d'Erevan sont parvenus à un accord portant sur un appel au cessez-le-feu et un déploiement d'observateurs dans la région, a indiqué le chef de la délégation arménienne. La conférence *qui devait s'ouvrir* mardi prochain à Minsk a été reportée de quelques jours.

La fin de l'euphorie

Pour le président arménien, en effet, la conférence de Minsk *«est vouée à l'échec», si les médiateurs* persistent à vouloir d'abord confirmer le statut juridique de l'enclave du Haut-Karabakh (*«territoire azerbaïdjanais»* selon l'ONU et la CSCE), condition avancée par Bakou et qui provoque le refus des dirigeants arméniens de l'enclave de participer aux pourparlers. M. Ter Petrossian affirme que la seule solution est l'instauration préalable d'un cessez-le-feu, accompagné de garanties de sécurité pour la population arménienne. Et ces garanties nécessitent, *a-t-il dit*, non seulement des observateurs, mais aussi des forces de maintien de la paix.

La reprise par les Azerbaïdjanais d'une partie des villages passés au printemps aux mains des Arméniens pourrait obliger les dirigeants du Haut-Karabakh à assouplir leur position. L'avancée des Azéris sur le terrain *constitue en effet un renversement* de situation : le sentiment prévalait que les forces de Bakou, démoralisées, resteraient longtemps inférieures à celles des Arméniens, en cadres et équipement.

L'explication donnée par M. Ter Petrossian est la suivante : une centaine de chars de l'ex-armée soviétique sont passés début juin aux mains des Azéris, qui les ont immédiatement dirigés, sur trois axes, contre le *Haut-Karabakh. Sur le premier axe* (contre Chaumian, au-dessus du Haut-Karabakh) les forces arméniennes n'ont pas résisté et 16 000 nouveaux réfugiés, selon le président arménien, ont reflué à l'intérieur de l'enclave. Sur les deux autres axes, au nord-est, l'avance azérie a *été* un moment contenue, mais leurs chars *se trouvaient jeudi à 5 kilomètres* seulement de Mardakert, principale localité du nord de l'enclave, emplie de nouveaux réfugiés. La remise des chars russes aux Azéris s'est-elle faite dans l'anarchie qui règne désormais au sein de l'armée ex-soviétique, ou a-t-elle répondu à un plan concerté de Moscou ? Le président arménien n'écarte aucune des deux hypothèses. Il précise que des protocoles ont été signés par Moscou et les trois Républiques du Caucase pour que les parts d'armement soviétique qui doivent leur être remises le soient *«dans les mêmes proportions et au même rythme»*. Maintenant, dit-il, *«l'équilibre a été rompu»*.

Le commandant en chef des forces de la CEI, le maréchal Chapochnikov, a reconnu jeudi la possible participation, à titre individuel, d'officiers russes ou ukrainiens à l'offensive azérie et ordonné l'ouverture d'une enquête sur l'éventuelle participation d'unités entières, démentie par Bakou.

S. Sh.

□ **GRECE : protestation auprès de l'OTAN.** – La Grèce a protesté, jeudi 18 juin, auprès de l'OTAN après qu'un Mirage grec de type F1 s'est abîmé en mer alors qu'il tentait d'intercepter deux avions de combat turcs au nord de la mer Egée. Le ministre grec de la défense, M. Varvitsiotis, a annoncé cette démarche sans donner davantage de précisions sur la teneur de la protestation. L'accident, dans lequel un pilote a été tué, a eu lieu alors que deux Mirage F1 grecs tentaient d'intercepter deux F-16 turcs qui, selon le ministère grec de la défense, *«étaient entrés dans l'espace aérien grec sans avoir l'autorisation des services du contrôle aérien»*. – *(AFP.)*

□ **CEI : Accord «commercial» entre les 15 anciennes Républiques de l'URSS.** – Les onze ministres du commerce des Etats de la CEI, celui de la Géorgie et ceux des trois Pays baltes, réunis à Bichkek (Kirguizstan), ont décidé jeudi 18 juin de fixer, d'ici au 1er septembre, le volume pour 1993 de leurs échanges aux prix du marché mondial. – *(AFP.)*

BOSNIE-HERZÉGOVINE : l'amertume des Musulmans vivant sous domination serbe

A Zvornik, ville «libérée» et martyre

***Les combats ont baissé** d'intensité, jeudi 18 juin, à Sarajevo, où des progrès ont été réalisés dans les négociations en vue de la réouverture de l'aéroport. En outre, un convoi organisé par l'association humanitaire française Equilibre et transportant 180 tonnes d'aide a pu pénétrer jeudi dans la capitale bosniaque. A Istanbul, l'Organisation de la conférence islamique (OCI) a appelé l'ONU à recourir à une action militaire si les sanctions économiques à l'encontre de la Serbie et du Monténégro s'avèrent inadéquates.*

ZVORNIK
(Bosnie-Herzégovine)

de notre envoyée spéciale

Dans la vallée encaissée de la Drina, là où la rivière marque la *frontière entre la Serbie et la Bosnie*, Zvornik arbore les couleurs serbes. Située sur la rive bosniaque, cette ville à majorité musulmane est passée sous le contrôle des autonomistes serbes de Bosnie-Herzégovine dès le début de la guerre.

Le 6 avril, les milices serbes avaient investi la ville et l'avaient *«libérée»* en quelques jours. La prise de Zvornik aurait fait près de deux mille morts, selon un observateur européen qui a découvert des rues jonchées de cadavres quelques heures après la fin des combats. Le père Atanasije Jestic, l'un des plus éloquents défenseurs de la cause serbe au sein de l'Eglise serbe orthodoxe, a dénoncé le massacre de plus de quatre cents civils musulmans, froidement exécutés pour la plupart après les combats.

Aujourd'hui, des murs criblés de balles, des vitres cassées et quelques toits détruits par l'artillerie serbe témoignent d'une action ponctuelle pour venir à bout rapidement des quelques poches de *résistance musulmane. Ailleurs,* cette petite ville industrielle de 42 000 habitants, où les HLM ont *poussé au milieu d'une architecture* marquée par l'occupation ottomane et autrichienne, est restée intacte. A la mi-avril, les autonomistes serbes ont établi leur autorité sur 70 % du territoire du district de Zvornik, proclamé la mobilisation générale des Serbes et l'obligation, pour tous ceux qui avaient fui *devant les combats, de rentrer* reprendre le travail, l'absence impliquant le licenciement et la perte des droits sociaux.

Employée à la mairie, Slobodanka Milisic est rentrée après s'être réfugiée pendant sept jours de l'autre côté de la rivière, en Serbie. Sur les douze familles qui vivaient dans son immeuble, il n'en reste plus que quatre. *«Mais la plupart des appartements ne sont pas vides, car des réfugiés serbes venus des territoires tenus par les Musulmans s'y sont installés»*, explique-t-elle.

Survivre avec des rations

L'amas de vieux objets et de souvenirs qui encombrent la petite *cour de l'immeuble laisse sceptique* sur la possibilité de retour des anciens locataires. Selon les estimations de Slobodanka, les trois quarts des habitants ont quitté la ville. Ceux qui sont restés ou qui sont venus trouver un abri dans ce coin de Bosnie où les armes se sont presque tues essayent de survivre avec les rations de la Croix-Rouge et les stocks constitués avant la guerre. Dans les rues désertes, seuls quelques enfants *errent. Les magasins sont fermés. «Nous trouvons du pain, mais, pour les produits laitiers, il faut passer le pont.»*

En dépit du calme apparent qui règne à Zvornik depuis près de deux mois et demi, la région n'a pas été «pacifiée» et le couvre-feu reste en vigueur, de 20 heures à 5 heures. Marko Pavlovic, le chef de la défense territoriale du district, dénonce *«les tentatives de sabotage, d'infiltration et d'embuscade»*. Le week-end dernier, *«les terroristes musulmans»* ont fait sauter, à moins de 30 kilomètres *de la ville*, le système d'approvisionnement en eau de la commune. Quelques jours plus tard, dix-huit territoriaux serbes ont été tués dans une embuscade par les forces musulmanes.

«La guerre n'est pas finie, la ligne de front se rapproche et nous sommes désormais à la portée de l'artillerie des Musulmans de Tuzla et de Kalesija», explique cet ingénieur devenu le *«commandant Marko»*. N'affichant ni hargne ni haine envers les Musulmans de la région qui, pour beaucoup, ont accepté de remettre leurs armes et de reconnaître l'autorité du pouvoir autonomiste serbe, il constate que la meilleure solution serait *d'«homogénéiser les territoires en procédant à une permutation des populations par enclaves, afin d'avoir le moins possible de territoires mixtes»*.

Une «purification» ethnique qui, selon lui, devrait se faire par consentement et sous l'égide de l'ONU. S'il reconnaît que cette mesure est *«rétrograde»*, il constate néanmoins qu'elle devrait permettre de sauver des milliers de civils *«qui sont les principales victimes de la guerre»*. Pour le moment, dix-huit familles musulmanes ont fait une demande écrite pour échanger leurs propriétés contre celles de Serbes implantés en territoire musulman. Le processus devrait se poursuivre avec les *2 500 Musulmans retenus en camp* d'isolement pour avoir caché des armes. Ces prisonniers devraient être échangés avec leurs familles contre des Serbes.

Mais les milliers de Musulmans qui ont joué le jeu de la loyauté, en remettant leurs armes et en reconnaissant le pouvoir serbe, attendaient en échange le droit de rester sur leurs terres. Aujourd'hui, ils sont victimes de représailles et de mesures discriminatoires, acculés à partir. A Kozluk, l'un des quatre villages musulmans enclavés dans les territoires contrôlés par les Serbes, plus de 3 000 personnes *vivent en état de siège*. A 15 kilomètres au nord de Zvornik, séparés de la Serbie par la Drina, ils *n'ont pas été ravitaillés* depuis deux mois et demi. La vie s'est arrêtée à la date indiquée sur le vieux journal jauni suspendu dans le bureau de tabac : le 3 avril. Le seul commerce ouvert est un café qui ne sert que des jus de fruits fabriqués dans l'usine locale.

«Nous avons hissé le drapeau serbe dans le village pour montrer notre loyauté», explique le maire musulman de Kozluk, Fadil Banjanovic, contraint de faire du zèle devant Mile, un jeune Serbe de Bosnie mobilisé à Belgrade pour venir défendre sa patrie natale et qui accompagne les journalistes étrangers, *«pour leur sécurité»*. Mais le malaise est trop grand pour que soit contenue la colère de cet homme trahi.

«Nous avons accepté de collaborer parce que les autorités serbes avaient promis que nous continuerions à vivre comme avant», explique Fadil, qui raconte que les Musulmans n'ont pas le droit de quitter le village, qu'ils ne peuvent pas s'asseoir à la même table que les Serbes, que plus de cinq cents Musulmans ont été licenciés et que de nombreuses voitures ont été volées. *«Il y a quelques jours, des soldats saouls sont venus et ont tué froidement un paysan qui travaillait dans son champ. Nous avons peur, et nous nous terrons chez nous»*, poursuit-il en évoquant les rafles et les humiliations subies quotidiennement par la population. *«Nous sommes en cage, pris en otage, si ça continue nous serons obligés de prendre le maquis.»*

Pour le maire de Kozluk, le transfert de populations est inacceptable : *«Si nous sommes expulsés, nous reviendrons nous battre pour défendre nos terres.»* Fadil Banjanovic, qui croit encore à la cohabitation des Serbes et des Musulmans, souligne que ses voisins serbes qui ont le droit de circuler librement partagent en cachette leurs provisions avec les habitants du village. *«Si cela ne tenait qu'à nous, il n'y aurait jamais eu la guerre en Bosnie-Herzégovine.»*

FLORENCE HARTMANN

A Paris, le président de la Macédoine a plaidé pour la reconnaissance de sa République

La non-reconnaissance de la République ex-yougoslave de Macédoine par la CEE *«porte en soi de très grands dangers, de très grandes menaces»* pour la région : tel est le message que le président macédonien Kiro Gligorov a délivré, jeudi 18 juin, à M. Roland Dumas à l'occasion d'une brève visite à Paris.

Ce à quoi le ministre des affaires étrangères a répondu en pressant instamment son interlocuteur de trouver un compromis dans la crise qui oppose Skopje à Athènes sur la *dénomination de la République de* Macédoine, crise qui bloque toute reconnaissance de cette dernière par les Douze.

La Grèce s'oppose, en effet, à ce que la Macédoine soit reconnue sous ce nom, qu'elle considère comme appartenant exclusivement au patrimoine grec. Une position que M. Gligorov considère comme *«irrationnelle»*, se demandant si, en fin de compte, la reconnaissance ne peut être obtenue, aux yeux de l'Europe, que par la guerre. *«La Grèce peut appeler la Macédoine comme elle veut»*, mais, pour la communauté internationale, il ne peut s'agir que de la Macédoine, a insisté le président Gligorov, soulignant qu'il était hors de question pour son pays d'abandonner ce nom.

Rappelant que *«les conditions juridiques et diplomatiques d'une reconnaissance* [de la Macédoine] *étaient remplies»*, M. Dumas a déclaré à son interlocuteur que la France ne comptait pas, pour autant, déroger à la règle de l'unanimité dans les prises de décisions des Douze, laissant entendre que la Macédoine ne pourrait être reconnue qu'après qu'un compromis aura été trouvé avec Athènes.

Il a également insisté pour que des contacts directs s'établissent entre les deux parties. M. Gligorov n'a pas demandé de médiation française. Cependant, M. Dumas a précisé que Paris était prêt à *«aider à trouver une solution»* à la crise, *«dans le cadre des Douze»*.

Y. H.

EUROPE

Le cauchemar yougoslave

Suite de la première page

En revanche, M. Milosevic a moins renoncé que jamais à rassembler sous sa coupe les quelque deux millions de Serbes qui vivent en Croatie et en Bosnie-Herzégovine. Et l'on a bien des raisons de s'interroger sur ses intentions à l'égard des Hongrois de Voïvodine et, plus encore, des Albanais du Kosovo, pour ne pas parler de la Macédoine dont l'opposition d'Athènes, pour qui il n'est, souvenir d'Alexandre le Grand, d'autre Macédoine que grecque, retarde la reconnaissance par la CEE.

Apaisement en Croatie déchaînement en Bosnie

Les combats ne se sont apaisés en Croatie que pour mieux se déchaîner en Bosnie : Sarajevo est soumise à un pilonnage aveugle, le nombre des morts dépasse maintenant les sept mille et celui des réfugiés est dix fois supérieur. Il n'y a là rien de surprenant : l'évacuation de la Slovénie l'été dernier a permis aux fédéraux et aux milices serbes locales de concentrer leur effort sur la Croatie, et de s'assurer le contrôle de l'essentiel des zones peuplées, majoritairement ou pas, de Serbes, et d'où les Croates se sont massivement enfuis. Les troupes de l'ONU veillant à éviter les incidents, tout ce que cherche Milosevic, c'est à prolonger assez longtemps pour que personne n'envisage plus de le remettre en question un *statu quo* qui lui convient.

Il sait qu'il ne peut renverser le pouvoir du président Tudjman, avec lequel il aurait envisagé un partage de la Bosnie. En revanche, il traite le gouvernement bosniaque en quantité parfaitement négligeable. Les fédéraux et les formations serbes sur place, qui alignent quelque 70 000 hommes, tiennent près des trois quarts du territoire de la République. Les trêves sont violées à peine conclues, et les « casques bleus », qui se font tirer dessus et dépouiller de leurs véhicules à l'occasion, ont toutes les peines du monde à acheminer l'indispensable aide humanitaire.

Les exactions sont monnaie courante, étant entendu qu'à celles des uns ne peuvent pas ne pas répondre celles des autres. *« Brûlez tout ! »*, ordonne le général serbe Mladic, qui commande les troupes installées sur les collines dominant Sarajevo. *« Je n'ai jamais vu une violence pareille*, déclare le délégué du Comité international de la Croix-Rouge, Roland Sidler, dont le collègue Frédéric Maurice a trouvé la mort à ses côtés. *La guerre est toujours atroce, mais là-bas, c'est la destruction sauvage et le non-respect total du droit humanitaire* (1). »

On ne saurait oublier pour autant que l'artillerie fédérale a bombardé, il y a peu, à plusieurs reprises Dubrovnik – qui fait partie du *« patrimoine mondial de l'humanité »* recensé par l'UNESCO – et Zadar. Comme il ne se trouve, dans ces deux villes-musées, en fait d'objectifs militaires, que quelques centaines de miliciens croates, on ne saurait écarter l'explication par le terrorisme culturel : d'innombrables églises attestent l'ancienneté en ces lieux d'une présence occidentale et catholique que les Serbes ont d'autant plus tendance à détester que, durant la dernière guerre, le régime des *« Oustachis » croates* avait entrepris, à coups de massacres et de conversions forcées, de liquider purement et simplement l'orthodoxie.

Le souvenir de cet holocauste est encore vivant chez beaucoup, et notamment chez plusieurs des chefs de l'armée fédérale. Cela dit, c'est une erreur de voir dans la guerre actuelle une guerre de religions.

Comme au Liban, comme en Irlande, la religion constitue, certes, en Europe orientale une composante importante des identités en lutte : elle n'en est pas la composante principale, qui, dans le cas des Républiques ex-yougoslaves, comme dans celui de la Pologne ou de la Slovaquie, est, sans l'ombre d'un doute, nationale. Mais il est vrai qu'un mur invisible prolonge au travers de l'Europe du Sud-Est la ligne du partage des empires d'Orient et d'Occident. *« L'Europe s'arrête où s'arrêtent les cathédrales gothiques »*, a pu constater l'historien Georges Duby.

La Serbie au banc des accusés

En tout cas, le fait est là : un an après la victoire alliée sur l'Irak, qui devait donner le coup d'envoi du « nouvel ordre international » promis par George Bush, un conflit majeur se déroule à nos portes. Gouvernements et opinions ont mis trop longtemps à en mesurer la portée. Les prises de position contradictoires des chancelleries n'ont fait, comme on le verra, que compliquer les choses. Mais aujourd'hui l'indignation contre la Serbie est quasi générale, faisant oublier que les autorités croates n'ont guère essayé, au moment de la proclamation de l'indépendance, de rassurer leurs ressortissants serbes. La Russie, amie traditionnelle de la Serbie, s'associe aux sanctions prises par le Conseil de sécurité, et la Chine communiste n'est pas en état de recourir, pour défendre le pouvoir communiste de Belgrade, à son droit de veto. Le *Wall Street Journal* n'hésite pas à comparer la Bosnie à un *« nouveau Koweït »*, tandis que pour le *Washington Post*, et pour bien d'autres, Milosevic est un *« autre Saddam »*.

De là à préconiser contre lui une nouvelle opération « Tempête du désert », il n'y a qu'un pas, que certains parlementaires d'outre-Atlantique hésitent d'autant moins à franchir que le président bosniaque a demandé à l'aviation américaine de détruire les positions d'artillerie serbes autour de Sarajevo. Le même James Baker qui s'était précipité à Belgrade, en juin 1991, pour manifester l'opposition résolue des Etats-Unis à l'éclatement de la Yougoslavie a déclaré le 22 mai : *« En dernier recours, si ces mesures échouaient* [les sanctions décrétées par le Conseil de sécurité à l'encontre de la Serbie et du Monténégro] *et seulement si elles échouaient, il faudrait alors selon moi envisager ce qui pourrait être fait dans le domaine militaire. »* C'est à peu de chose près ce que l'on disait au début de la crise du Golfe.

Le cas du Koweït était d'une clarté solaire : il s'agissait de l'annexion pure et simple, *manu militari*, d'un Etat membre des Nations unies par un autre. Celui de la Bosnie-Herzégovine est autrement compliqué :

a) A part les travailleurs étrangers, le Koweït n'est peuplé que d'Arabes, on n'y parle qu'arabe, on n'y pratique qu'une religion, l'islam. Il n'a qu'un maître, l'émir *Jaber al Salah* : rien de comparable en Bosnie, dont la population est si diversifiée qu'elle résume et concentre en quelque sorte les contradictions de la défunte fédération. En témoigne avec éclat la juxtaposition des clochers, des *minarets et des coupoles* byzantines ou celle des avis mortuaires collés sur les murs : le croissant vert du prophète y côtoie la croix des catholiques croates, celle des orthodoxes serbes, l'étoile rouge des communistes ou les symboles *maçonniques*.

Selon le recensement de 1981, sur un peu plus de 4 millions d'habitants, la Bosnie-Herzégovine comptait 32 % de Serbes, – soit *trois fois plus que la Croatie et* infiniment plus, Serbie mise bien entendu à part, que les autres Républiques, – 18,3 % de Croates, et 39,5 % de Musulmans. Du fait d'une natalité beaucoup plus forte, ceux-ci seraient aujourd'hui, selon une estimation communément admise, 44 %.

On a bien lu Musulmans, avec un M majuscule. Partout ailleurs le mot s'écrit avec une minuscule et désigne un adepte de l'islam. Pas dans l'ex-Yougoslavie, depuis que Tito a décidé, en 1968, d'ainsi baptiser – si l'on ose dire – les descendants des Slaves islamisés au temps de la domination turque (2).

b) Autre différence essentielle avec le Koweït : la Yougoslavie ne s'est jamais remise du choc pétrolier de 1979. Dix ans plus tard, le niveau de vie moyen était retombé à ce qu'il était en 1968. L'inflation annuelle dépassait les 2 600 %, le *service d'une dette extérieure* de 20 milliards de dollars absorbait la moitié des rentrées de devises, la garantie de l'emploi et les contraintes de cette « autogestion » qui avait un moment séduit tant de socialistes et de syndicalistes français paralysaient toutes les tentatives de redressement des entreprises. Partout fleurissaient la fraude et la corruption.

La République la moins séparatiste

C'est en vain que deux premiers *ministres* fédéraux successifs, Mikulic et Markovic, ont essayé d'introduire l'économie de marché : si le second a réussi à casser l'inflation, que la guerre a de nouveau naturellement déchaînée, ils se sont heurtés à une nomenklatura aussi soucieuse que la soviétique de préserver ses privilèges, et à des travailleurs qui craignaient de faire les frais de l'austérité annoncée.

Une idée répandue voulait que les Yougoslaves, champions avérés du système D, trouveraient toujours les moyens de s'en tirer : *« La description habituelle de l'anarchie qui règne ici, et à laquelle rien n'est comparable dans le cadre européen*, écrivait par exemple en 1987 la revue *Ekonomska Politika*, de Belgrade, *est parfaitement exacte, mais souvent incomplète : ce qui lui manque, c'est la reconnaissance du fait que cet état de choses... assure longue vie au système politique et social actuel. »*

A force d'aller à l'eau, la cruche a pourtant fini, comme il était prévisible, par se casser. Les citoyens d'une Yougoslavie en bon état de marche – comme ceux d'une URSS prospère – n'auraient pas été aussi pressés d'en provoquer l'éclatement. On n'aurait pas assisté à la répétition de ce phénomène classique qui veut que, dans les périodes de graves difficultés économiques, les privilégiés se lassent facilement de venir en aide à ceux qui sont à la traîne.

Rien d'étonnant dès lors à ce que le séparatisme ait été d'abord le fait des deux Républiques les plus riches, la Croatie et la Slovénie. Avec un PNB par tête à peine supérieur à celui de la Macédoine et du Kosovo, et inférieur de moitié à celui de la Croatie, la Bosnie était quant à elle l'une des parties les plus défavorisées de la fédération : elle n'a mis aucune hâte à la *quitter*.

Alija Izetbegovic, l'actuel président de Bosnie-Herzégovine, a certes *été jeté en prison*, en 1983, pour « nationalisme » et « islamisme », mais c'était peut-être plutôt pour ses accusateurs manière de s'en prendre à son anticommunisme. Non seulement, en effet, il est le seul des actuels présidents des six Républiques jadis fédérées à n'avoir jamais appartenu à la Ligue des communistes yougoslaves (LCY), *mais c'est avec* le plein accord des deux grands partis serbe et croate de Bosnie qu'il a été élu, en décembre 1990, à son poste. En mai précédent encore, un sondage avait montré que l'immense majorité de la population *souhaitait demeurer dans le cadre* fédéral. C'est d'ailleurs dans cette République que l'on comptait le plus de mariages mixtes, et, Croatie (8,5 %) mise à part, le plus de gens se déclarant « Yougoslaves » : 7,9 % contre 5,3 au Monténégro, 4,7 en Serbie, 1,3 en Slovénie, 0,7 en Macédoine.

Cette idylle aurait-elle pu durer ? *« Les peuples des Balkans*, a dit superbement Churchill, *sont chargés de plus d'Histoire qu'ils n'en peuvent porter. »* Ce n'est nulle part plus vrai qu'en Bosnie.

Envahie par des tribus slaves *après la chute de l'Empire romain*, longtemps vassale de la Hongrie, elle venait de mettre la main sur l'Herzégovine, quand, après une brève période d'indépendance, elle tomba, à la fin du Moyen-Age, sous la coupe des Turcs. Ils en furent chassés par l'insurrection de 1875. L'arbitrage du tsar l'attribua alors à l'empereur d'Autriche, François-Joseph.

Pris entre les revendications contradictoires des Croates et des Serbes, il en fit en 1908 une *« terre d'empire »* (Reichsland), au statut comparable à celui de l'Alsace et de la Lorraine au sein du Reich allemand. Mais son neveu, le prince héritier François-Ferdinand, était favorable aux thèses croates : c'est ce qui lui valut de tomber à Sarajevo, le 28 juin 1914, sous les balles du Serbe de Bosnie Gavrilo Princip, que Belgrade devait promouvoir par la suite au rang de héros national. La demande de réparation adressée par Vienne à la Serbie provoqua, comme on sait, la [redacted] On peut donc dire que celle-ci a été la conséquence directe de l'antago[redacted] Bosnie-Herzégovine.

Après s'être trouvée plutôt bien, de 1920 à 1941, de la dynastie serbe qui régnait sur la Yougoslavie, elle fut de toutes les provinces du royaume celle qui paya le plus lourd tribut à la seconde guerre mondiale. On a déjà parlé des massacres commis par les Oustachis et leurs associés musulmans. Mais les partisans y avaient établi leur principale *base d'opérations*, et ils y menèrent non seulement contre les nazis et leurs collaborateurs locaux, mais contre les *tchetniks* serbes du général Mihalovic, aux ordres du gouvernement royal en exil, une lutte sans merci.

A la Libération, Tito éleva la Bosnie-Herzégovine, au même titre que la Serbie, la Croatie, la Slovénie, la Macédoine et le Monténégro, au rang de République fédérée. Fils d'un père croate et d'une mère slovène, il voulait ainsi équilibrer le poids des Serbes (36 % de la population yougoslave, et une vieille tradition *hégémonique*) au sein des instances fédérales. Or, c'est précisément sur cette tradition hégémonique que, prenant délibérément le contrepied de la position du maréchal, M. Milosevic s'est appuyé pour s'emparer du pouvoir *et le conserver... C'est parce qu'il a* rencontré ce faisant l'attente d'une grande partie de ses compatriotes qu'au moment même où les électeurs non seulement de la Bosnie-Herzégovine, mais de toutes les autres Républiques, à la seule *exception du Monténégro*, rejetaient massivement le communisme, le parti néocommuniste qu'il dirige a remporté haut la main les élections serbes de la fin 1990.

L'entente à laquelle étaient parvenus quelques semaines plus tôt, pour les élections et la répartition des principaux postes de la *République, les partis* serbe, croate et musulman de Bosnie était déjà une sorte de miracle. Il était évidemment condamné du jour où se faisait plébisciter en Serbie un chantre du nationalisme, pour ne pas dire du revanchisme...

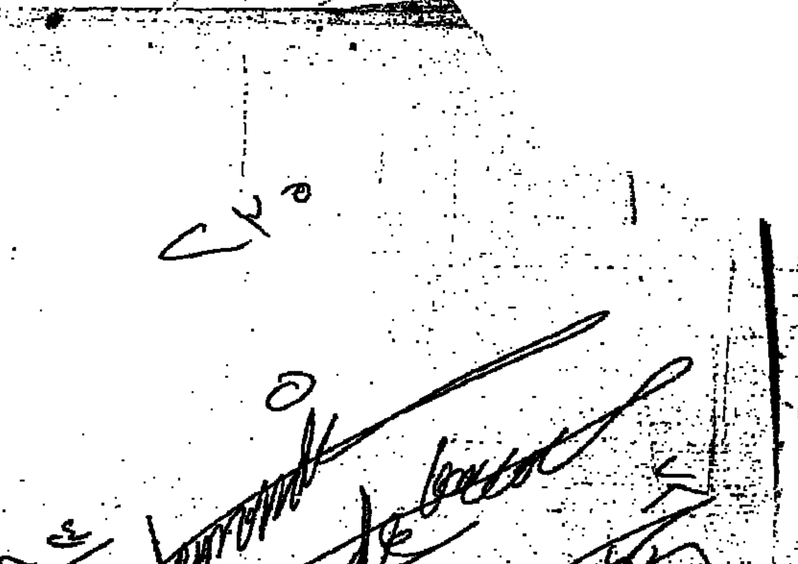
ANDRÉ FONTAINE

(1) Entretien dans *l'Hebdo*, de Genève, du 27 mai.

(2) Cette précision est empruntée, avec plusieurs autres de cette étude, au livre *passionnant* de Paul Garde, *Vie et mort de la Yougoslavie* (Fayard), dont Bernard Féron a rendu compte dans *le Monde* du 11 juin.

Prochain article :
Un autre Saddam ?





هكذا من الإهمال

ıement ı juillet

ıèses de la FNSEA dans le d'une base de référence pour mes de compensation prévues réforme de la PAC. Tous les és, sauf une poignée d'agri- rs du Gers (berceau de la ination rurale), de Haute-Ga- de l'Aveyron et de la Côte- se sont rangés à ce compro-

Coordination rurale, dans un uniqué, assure que *« l'absence ultat tangible »* de la rencontre ignon *« renforce la détermina- t l'enthousiasme des ruraux de e à se mobiliser dans l'opéra- que d'aucuns ont appelé le* ::us de Paris ». Vendredi ın au matin, indique notre cor- ndant à Orléans, des agricul- bloquaient, à l'appel de la :A et du CDJA du Loiret, les : ponts du département ainsi rois pont du Cher, coupant la d'Orléans en deux.

fense

ın s'oppose ar Thomson

hains jours, entérine ce vote. lablement, Thomson avait déjà déjouer la manœuvre d'une e sous-commission de la nse obligeant le groupe français engager à reprendre à son pte les plans de retraite et de tations sociales de LTV. Ce qui fait. Mais Thomson, qui a déjà é 20 millions de dollars aux ınciers de LTV, ne cache pas certaine préoccupation dans la :ure où, parallèlement à la :nte décision de la sous-com- sion, le sénateur Robert Byrd nocrate, Virginie-Occidentale), sident de la commission des ›ropriations au Sénat et ›uche adversaire de la cession LTV, relayé par son collègue yd Bentsen (démocrate, Texas), nine la rédaction d'une proposi- ı de loi qui bloquerait effective- nt la transaction.

›ans le même temps, Thomson ırsuit sur le terrain administratif : course d'obstacles qui doit lui mettre de gagner à sa cause suc- sivement les défenseurs de la islation antitrust, de la sécurité ionale et, enfin, le département la défense lui-même. Ces diffé- ıts organismes devront rendre rs conclusions avant le 4 juillet. président Bush disposera suite d'un délai de quinze jours ur approuver la vente de la me américaine ou, au contraire, ur donner raison à ceux qui, voquant le rôle de l'Etat-action- ire dans le groupe français, pen- nt que *« autoriser Thomson à prendre LTV, c'est autoriser le uvernement français à nationali- r cette société »*, selon l'argument uvent développé en privé par le ndem Lockheed-Martin-Marietta. ı désespoir de cause, celui-ci ne ›pposerait pas à une réponse sitive du Pentagone et du prési- :nt Bush à la reprise par Thom- n, mais à la condition qu'elle soit sortie de conditions telles que le oupe français ne pourrait que écliner l'offre.

ALAIN FRACHON
et SERGE MARTI

ı à partir de septembre

:s coréennes ; en France

ıercialiser 2 000 véhicules en 1992, 000 en 1993, 7 000 l'année sui- ante et 10 000 ensuite. Dans un remier temps, son réseau de oncessionnaires comptera trente tablissements et une centaine fin 994.

Hyundai est le plus puissant des onglomérats de Corée du Sud (*le Monde l'Économie* du 28 février). les activités vont de la construction ıavale à la puce électronique, en ›assant par la chimie et les travaux ›ublics. Dans le domaine de l'auto- nobile, la Hyundai Motor Company ı produit l'an dernier 1,6 million de véhicules (voitures, camions, auto- ›us et engins spéciaux), dont 1,2 nillion sur le territoire coréen.

هكذا من الأصل

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : deux mois après les élections législatives

La « guerre de succession » et les réticences sur l'Europe aggravent les divisions des travaillistes

La crise provoquée au sein de la direction du Labour par la défaite électorale du mois d'avril se prolonge. Le débat européen accentue ces conflits internes, et nuit à la « reconversion » de M. Kinnock.

LONDRES

de notre correspondant

Il n'était sans doute pas si urgent, comme l'a fait M. Bryan Gould, candidat au poste de numéro un du Parti travailliste, de déclencher la « guerre des chefs » pour pourvoir au remplacement de M. Neil Kinnock, démissionnaire depuis la défaite électorale du Labour, le 9 avril. Au moins tant que le parti n'avait pas analysé en profondeur les raisons de son échec, et tiré les conclusions qui s'imposent. Or tout s'effectue en même temps et dans la précipitation, donnant l'image d'un parti en proie au doute et profondément divisé. Les échéances européennes aggravent cette confusion car les travaillistes se montrent incapables d'exprimer une position claire sur la ratification du traité de Maastricht.

M. Gould souhaitait mettre sur la place publique les erreurs de la campagne électorale, sans éluder les responsabilités de quiconque. Il s'attaquait ainsi à la politique économique *défendue par le chancelier* de l'Echiquier du cabinet fantôme, M. John Smith, candidat incontournable à la succession de M. Kinnock. M. Gould savait si bien que ses chances étaient minces face à un tel adversaire qu'il postulait en même temps pour la fonction de « numéro deux ». Cette stratégie était doublement suicidaire : l'élection aura lieu le 18 juillet et M. Smith, qui apparaît comme le virtuel vainqueur, aura probablement pour adjoint Mme Margaret Beckett. *Comme M. Smith*, celle-ci a déjà obtenu le soutien des principales centrales syndicales.

L'ironie, ou le paradoxe, veut que chacun soit d'accord pour mettre fin – dès le congrès d'octobre – aux prérogatives des syndicats, qui *contrôlent 40 % du collège électoral* pour l'élection du leader du parti. Ceux-ci, que l'on croyait prêts à cet *aggiornamento*, semblent nettement plus réticents aujourd'hui. Cette épreuve de force intervient au moment où un *rapport interne analysant* les raisons de la débâcle électorale incrimine essentiellement l'image traditionnelle du parti et sa responsabilité collective, ce qui évite d'attaquer directement la direction sortante. L'auteur de cette analyse est le secrétaire général du Labour, M. Larry Whitty.

Un programme déficient

Selon lui, c'est la perspective même d'une victoire travailliste qui a conduit un grand nombre d'électeurs indécis à voter en faveur des conservateurs, le Labour étant vu comme « *un parti du passé* ». La presse tabloïd (populaire), largement favorable au Parti conservateur, a sa part de responsabilité, estime M. Whitty, mais c'est davantage le programme du parti qui est en cause : il reflétait « *une incapacité à projeter une vision suffisamment forte, moderne et prospective de la Grande-Bretagne* ». Ce rapport va contribuer à exacerber les divisions internes. Or celles-ci sont déjà profondes sur la question européenne, qu'il s'agisse de la simple adoption du projet de loi de ratification du traité de Maastricht, ou de son approbation par référendum. Ce « flou » a déjà fait une première victime, en la personne de... M. Kinnock. Soucieux – à cinquante ans – de poursuivre, sous une autre forme, sa carrière politique, l'actuel chef des travaillistes était candidat à la présidence de la Confédération des partis socialistes européens. Il vient de faire marche arrière devant les *réticences des partenaires* européens du Labour.

Les Allemands et les Français, notamment, *ont fait savoir que* l'ambiguïté de la position du Labour – qui menace de voter contre la ratification du traité de Maastricht – rend difficile une présidence travailliste d'un groupe de partis foncièrement pro-européens. M. Kinnock a lui-même estimé qu'il y aurait un certain « *illogisme* » entre la position du Labour à *Westminster et ses éventuelles* responsabilités à Strasbourg. Cette rebuffade accentue l'impression d'un Parti travailliste incapable de définir une ligne politique claire, ce qui facilite la tâche de M. Major : dans la pratique, l'opposition est devenue aphone.

LAURENT ZECCHINI

ITALIE : tandis que M. Amato se donne dix jours pour former un gouvernement

Aucun parti n'est épargné par la crise

C'est dans un paysage politique italien profondément troublé que M. Giuliano Amato va tenter de former un gouvernement (*le Monde* du 19 juin).

ROME

de notre correspondante

« *Je prends les commandes d'une embarcation sur une mer déchaînée...* » : première déclaration, jeudi 18 juin, de l'aspirant président du conseil, le socialiste Giuliano Amato, chargé à la mi-journée par le président de la République, M. Oscar Luigi Scalfaro, *de tenter de former un gouvernement*. Après le soupir de soulagement quasi général devant la désignation de M. Amato – notamment celui de M. Scalfaro, empêtré depuis deux semaines dans d'embarrassantes tractations entre partis qui butaient, entre autres, sur la volonté du dirigeant socialiste, M. Bettino Craxi, d'occuper lui-même la place, – l'heure est peut-être enfin venue de solder, au moins temporairement, les comptes du passé.

Or *le bilan est bien déséquilibré*, car les grands partis ont eu beau, jusqu'ici, ignorer royalement les enseignements réformateurs des législatives d'avril dernier, les traces de ce petit « tremblement de terre » sont apparues bien visibles *lors de l'interminable marathon* pour l'élection du président de la République, et les sillons se sont encore creusés avec les marchandages sur la présidence du conseil.

C'est donc avec une majorité quadripartite sortante très affaiblie et des partis branlants et fissurés que M. Amato va devoir construire son projet de gouvernement. Le plus bel exemple est la Démocratie chrétienne, où les courants traditionnels, désormais en guerre ouverte, incapables de se mettre d'accord pour désigner un nouveau secrétaire du parti, ont décidé, faute de mieux de « *congeler* » à son poste – le terme est authentique – *le secrétaire sortant démissionnaire*, M. Arnaldo Forlani.

La boue milanaise

Côté socialiste, la situation est plus périlleuse encore, et la boue de l'affaire de corruption milanaise n'en a pas moins éclaboussé un parti bien compromis ; barrant du même coup, pour des raisons officiellement « morales », la route du palais Chigi à M. Craxi. L'affaire n'est pas allée toute seule, et après avoir posé presque un ultimatum à ses partenaires démocrates-chrétiens (« *ou vous me choisissez ou le parti passe à l'opposition* »), M. Craxi a fini par se retirer mercredi dernier, débloquant la situation et du même coup sauvant, en quelque sorte, les meubles.

En effet, M. Amato, un de ses proches, est, pour l'instant, aux commandes, et M. Craxi, en attendant, comme le disent déjà d'aucuns, un hypothétique « *grand retour* », va reprendre les rênes d'un parti qui s'était quelque peu emballé. Là aussi les règlements de comptes seront sévères : la base, notamment dans le fief milanais, commençait à hausser dangereusement le ton, et, fustigeant l'opportunisme de certains de ses lieutenants, le secrétaire du PSI – en délicatesse déjà avec son dauphin trop ambitieux, le ministre de la justice Claudio Martelli – avait rendu public, il y a quelques jours, un document étonnant dans lequel *il « remerciait » ironiquement* ceux qui avaient choisi ce moment délicat pour le critiquer.

Quant aux partis hors de la coalition, leur situation n'est guère plus fameuse : le PDS (ex-PCI) est au centre d'une nouvelle polémique sur des arrivées tardives de fonds de Moscou au Parti, et le Parti républicain (PRI-laïc), bien que s'étant doté d'une nouvelle virginité depuis qu'il a quitté le gouvernement il y a quelques mois, est, lui aussi, englué dans le bourbier milanais, qui, selon *les* dernières estimations, se solde déjà par une cinquantaine d'arrestations.

La tâche de M. Amato sera-t-elle, paradoxalement, facilitée par cette situation mouvante ? Peut-être, car, devant *les* urgences économiques, les rappels à l'ordre de la Communauté européenne et les *assassinats de la Mafia, tous sont* conscients qu'il faut se décider à aller de l'avant. Et vite. Pour le reste, M. Amato a déjà fait savoir qu'il y aura moins de ministres (vingt-cinq au lieu de trente et un sans doute) et surtout, en ces temps de *malaise milanais, qu'ils* seront « *irréprochables* ». Optimiste ou pressé, le nouveau désigné se donne dix jours pour tout boucler.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

□ **Suicide d'un élu socialiste.** – M. Renato Amorese, secrétaire local du Parti socialiste à Lodi, près de Milan, s'est suicidé, mardi 16 juin, rapporte la presse italienne. Entendu mais non inculpé dans le cadre de l'enquête sur la corruption milanaise, *il* avait démissionné, lundi, de ses fonctions. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Les référendums sur la ratification du traité de Maastricht

Large succès du « oui » en Irlande

Suite de la première page

La conclusion récente des négociations sur la réforme de la Politique agricole commune, avec des bénéfices considérables pour l'Irlande, a aussi influencé les agriculteurs qui, de toute évidence, ont voté *massivement en faveur du* traité de Maastricht.

Cela dit, la campagne menée dans les circonscriptions par les représentants de la formation principale du pays, le Fianna Fail (nationaliste) du premier ministre, M. Albert Reynolds, a été, de l'avis général très médiocre, contrastant avec la ferveur *manifestée par* leurs partenaires au gouvernement, les démocrates progressistes : de façon méthodique, sur les ondes de la radio, à la télévision, au sein des circonscriptions – et en dépit de ressources très limitées – la petite formation libérale de M. Desmond O'Malley a fait face aux arguments persuasifs des divers groupes anti-Maastricht, en particulier l'organisation catholique de droite Pro Life (Pour la vie).

Cette organisation, dirigée par un dissident du *Fianna Fail*, le sénateur Des Hanafin, s'est opposée avec violence au traité de Maastricht, en avançant l'argument selon lequel la question de l'avortement était plus importante que *celle de l'union politique et économique* de l'Europe, et même plus importante que le destin de l'Irlande dans cette union.

L'organisation a bénéficié du soutien de nombreux membres du clergé qui, dans leurs sermons, inséraient de façon subtile le message anti-Maastricht. L'épiscopat, pour sa part, a refusé, dans sa déclaration sur le référendum, de se prononcer pour le « oui » ou pour le « non ». Cependant, en ce qui concerne l'avortement, la campagne de ce référendum ne fait que préparer celle de l'automne.

M. Reynolds s'est engagé à organiser un deuxième référendum, sur l'avortement, pour le mois de novembre. Cette question lui posera beaucoup de problèmes, même au sein de sa propre formation *dont les membres ont été très* réticents pour participer à la campagne en faveur du « oui » à Maastricht.

JOE MULHOLLAND

Au Danemark, le gouvernement estime que la balle est dans le camp de la CEE

Les députés danois ont approuvé *jeudi 18 juin à l'unanimité* (132 voix pour, les autres étant absents) une motion où ils s'engagent, *comme le gouvernement l'avait fait* quelques jours plus tôt, à respecter la volonté populaire exprimée lors du *référendum du 2 juin sur le* traité de Maastricht.

Tandis qu'on lui demandait quelles avaient été les réflexions personnelles de ses onze collègues de la CEE, le ministre des affaires *étrangères, M. Ellemann-Jensen*, dont la réputation de fin humoriste n'est plus à faire, a refusé de répondre, en s'abritant derrière le secret professionnel et celui de la vie privée... Mais il ne riait pas du tout. Les accords de Maastricht avaient été approuvés dans l'hémicycle à une forte majorité (130 voix contre 25) le 12 mai. Le gouvernement estime que la balle est dans le camp de la CEE et attend les suggestions de ses partenaires européens avant de prendre lui-même une initiative. *(Corresp.)*

□ **M. Pierre Sané (Sénégal), nouveau secrétaire général d'Amnesty International.** – M. Pierre Sané, militant de longue date pour la démocratie en Afrique, a été nommé, jeudi 18 juin, secrétaire général d'Amnesty International. Depuis 1988, il dirigeait la branche régionale pour l'Afrique de l'ouest et centrale du Centre de recherche pour le développement International, une organisation canadienne d'aide au développement. M. Sané remplacera à partir d'octobre prochain le Britannique Ian Martin – *(AFP.)*

La fin du voyage de M. Eltsine aux Etats-Unis

M. Bill Clinton soutient le programme d'aide à la Russie

Le président russe, M. Boris Eltsine, est arrivé, jeudi 18 juin, au Canada pour une visite d'une journée à l'issue d'un sommet de deux jours à Washington avec le président George Bush, marqué par la signature d'un important accord sur le désarmement.

Avant de quitter les Etats-Unis, *M. Eltsine s'est également entretenu* avec M. Bill Clinton, le gouverneur de l'Arkansas, qui sera le candidat démocrate à l'élection présidentielle de novembre. M. Clinton a exprimé son soutien au programme d'aide à la Russie *transmis par* M. Bush au Congrès, et que celui-ci tarde à approuver.

En arrivant à Washington, M. Eltsine avait surpris ses interlocuteurs en affirmant que des prisonniers de guerre américains auraient été transférés vers l'ex-URSS pendant la guerre du Vietnam.

Le gouvernement de Hanoï a vigoureusement démenti ces informations, jeudi, et M. Gorbatchev, l'ancien président soviétique, a qualifié les propos de M. Eltsine de « *sensationnels* ». Par ailleurs, l'agence ITAR-TASS a annoncé qu'une mission américano-russe s'est rendue, jeudi, à Pechora, dans le nord de la Russie, pour enquêter sur le cas d'un prisonnier américain, capturé pendant la guerre de Corée, qui serait toujours détenu dans un camp russe. – *(AFP, Reuter.)*

Nominations

M. Bouillane de Lacoste ambassadeur à Tunis

M. Jean-Noël Bouillane de Lacoste a été nommé le 17 juin ambassadeur à Tunis, en remplacement de M. Alain Grenier.

[Né en 1934, diplômé de l'Ecole nationale d'administration, M. Bouillane de Lacoste a été en poste à Santiago du Chili (1973-1975), à Pékin (1975-1979), directeur adjoint du personnel à l'administration centrale (1980-1982), ambassadeur à Vientiane (1982-1985), ministre conseiller à Londres (1985-1989). Il était directeur adjoint des affaires politiques depuis mars 1989.]

La visite en France de M. Martin Lee

Le chef du Mouvement démocratique de Hongkong souhaite que la politique européenne distingue la colonie de la Chine

M. Lee, chef de file du Mouvement démocratique de Hongkong, a été reçu jeudi 18 juin à Paris par M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères. Vendredi 19 juin, il devait rencontrer, notamment, M. Jacques Chirac, maire de Paris. M. Lee souhaite que la politique européenne distingue la colonie de la Chine.

M. Lee est devenu une personnalité de premier plan lorsque son Mouvement démocratique a, l'an dernier, remporté les deux tiers des sièges lors des premières élections dans la colonie britannique. Catholique, très déterminé lorsqu'il s'agit de défendre la démocratie et les droits de l'homme – « *inséparables de la prospérité économique* » – M. Lee a été récemment reçu à Londres par M. John Major. Il compte en effet sur le premier ministre britannique pour cesser de « *brader* » les intérêts de Hongkong face à la Chine, en y instaurant enfin un système représentatif et démocratique.

Après des années de reculade devant Pékin, le temps est venu, *estime M. Lee, de prendre en compte* les aspirations démocratiques des Hongkongais. Il attend beaucoup du futur gouverneur, M. Chris Patten, ancien président du Parti conservateur britannique, qui prendra ses fonctions dans quelques semaines. Il n'a pas de mots assez durs, en revanche, pour le précédent gouverneur, lord David Wilson, qui, lors de son mandat « *pathétique* », « *a tué la démocratie* ».

Bête noire de Pékin

Bête noire de Pékin, Me Lee a bien l'intention de rester à Hongkong après sa rétrocession de 1997, afin d'y défendre les droits de ses compatriotes. Il a peu d'illusions sur une aide extérieure : « *Nous ne pouvons espérer qu'un gouvernement puisse être notre sauveur* », dit-il. Il souhaite surtout, dès lors, que les puissances étrangères, *et notamment les pays* européens, dont la France, adoptent envers Hongkong, une politique qui ne soit pas le simple prolongement de leur politique chinoise. Nos intérêts, explique-t-il, sont différents : ainsi certains transferts de technologie, interdits par le COCOM à un pays communiste comme la Chine, sont autorisés pour Hongkong.

L'attitude déterminée de M. Lee, et le succès qu'il rencontre à Hongkong, irritent de plus en plus Pékin, dont la querelle avec Londres sur le nouvel aéroport de la colonie vient de rebondir. L'attitude de la Chine envers la colonie, qui n'a pas toujours été marquée par une cohérence de propos, a été, ces derniers temps, de chercher à contourner *la* méfiance de l'opinion à son encontre. Pékin a ainsi formé un groupe de 44 conseillers chargé « *d'expliquer* » au public son refus catégorique de toute démocratisation accélérée.

La persistance du malaise envers Pékin exprimée par M. Lee a été illustrée au cours de la récente commémoration de la tragédie de Tiananmen. Des milliers de manifestants ont réclamé, devant la représentation officieuse chinoise à Hongkong, une libéralisation politique sur le continent. Pékin, pour sa part, a nié avoir dressé une liste noire de personnes formant le noyau dur de ces milieux revendicatifs.

La visite de M. Lee a coïncidé avec celle, à Pékin, d'un autre groupe de pression, moins radical, le Centre des ressources pour la coopération, de M. Allen Lee Peng-fei. Après avoir été un ardent partisan d'élections libres, M. Allen Lee a évolué. Nommé par le gouverneur de Hongkong – *et non élu comme* le lui reproche M. Lee, qui l'accuse d'être un cheval de Troie des communistes, – il a été reçu le 17 juin par le secrétaire général du PC chinois. M. Jiang Zemin vient également de rencontrer M. Patten, en visite à Pékin. Il a mis en garde le nouveau gouverneur contre toute réforme démocratique à Hongkong, en particulier par un accroissement du nombre des membres élus du conseil législatif.

P. de B. et F. D.

Favorable à une application des accords de Paris

Pékin presse les Khmers rouges de désarmer

Après avoir longtemps adopté une position attentiste, Pékin a apparemment décidé de faire pression sur ses protégés Khmers rouges afin qu'ils cessent de violer les accords de paix au Cambodge et reviennent sur leur refus de désarmer. A Paris, cependant, M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, a estimé jeudi 18 juin qu'il était « *un peu tôt pour parler de sanctions* » à l'encontre des Khmers rouges.

PÉKIN

de notre correspondant

Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Qian Qichen, vient d'indiquer que Pékin « *s'oppose à tout ce qui entrave l'application* » des accords de Paris. Il a toutefois accompagné ce propos d'un appel de tous à « *la patience* ». Fort de ce soutien, le prince Sihanouk, actuellement en visite à Pékin, s'est adressé de façon assez pathétique *aux Khmers rouges* : « *Je supplie la partie du Kampuchéa démocratique* [Khmers rouges] *de bien vouloir se joindre sans délai* » aux trois autres factions afin de participer au désarmement, a écrit le prince dans un message adressé aux membres du Conseil national suprême. L'ancien monarque a laissé la porte ouverte à des discussions en soulignant que « *si telle ou telle faction estime que certains problèmes ne sont pas encore résolus, la résolution de ces problèmes pourra se réaliser progressivement.* » Mais, a-t-il ajouté, « *il ne faut pas prendre ces problèmes comme prétextes pour ne pas appliquer la phase 2, ou d'autres dispositions des accords de Paris.* » D'avis général, la Chine a jusqu'à présent joué le jeu des accords de paix de Paris. Mais elle s'aperçoit qu'elle ne peut pas si facilement faire oublier son ancienne *association* avec sa créature « polpotienne ».

Elle sait, par ailleurs, que l'influence dont elle dispose sur les Khmers rouges dépend dans un bonne mesure de la stratégie qu'ils sont décidés à appliquer. Si les hommes de M. Pol Pot entendent rester partie prenante au règlement international, Pékin – qui leur fournit une assistance *matérielle*, telle la logistique de leurs déplacements à l'étranger – peut les modérer. S'ils décident au contraire de jouer leur va-tout militaire pour tenter de faire capoter un règlement politique du conflit, la marge de manœuvre *chinoise* est très réduite.

F. D.





Yémen : l'unité compromise

La recrudescence des attentats politiques risque de remettre en cause deux ans d'unification Nord-Sud

SANAA

de notre envoyé spécial

Qui sont les auteurs de la vague d'attentats ayant coûté la vie, au cours des neuf derniers mois, à une quinzaine de responsables du Parti socialiste yéménite (PSY) – et dernièrement, le 14 juin, au frère de l'actuel premier ministre, M. Haïdar Abou Bakr Al-Attas, ancien président du Yémen du Sud ? Nul ne peut répondre avec précision, pour la bonne raison que les enquêteurs officiels n'ont pas été capables jusqu'à présent – ou n'ont pas voulu, affirment certains – d'apporter la moindre indication à ce sujet. Voici peu, les services du ministère de l'intérieur minimisaient encore la gravité de ces attentats en affirmant qu'il s'agissait de *«règlements de comptes»* à l'intérieur de ce parti qui en a connu bien d'autres, lorsqu'il était au pouvoir au Yémen du Sud, et qui, deux ans après la proclamation de l'unité entre les deux anciennes Républiques, partage le pouvoir à Sanaa avec le parti du Congrès du peuple (PCG) du chef de l'Etat, M. Ali Abdallah Saleh, ancien président du Yémen du Nord.

Il a fallu que le ministre de la justice, M. Abdel Wasseh Salam, un des principaux dirigeants du Parti socialiste, soit blessé dans une nouvelle attaque, le 26 avril, pour que les autorités consentent à se départir de leur flegme, en proposant une récompense de 2 millions de ryals à quiconque fournirait des informations susceptibles de conduire à l'arrestation des auteurs ce ces attentats. Le gouvernement, émergeant de sa longue somnolence, a aussi fait approuver par le Parlement une loi réglementant le port d'armes dans les grandes villes, mais non pas son interdiction que réclamait le PSY. Coup d'épée dans l'eau, dans la mesure où la plupart des attentats sont vraisemblablement l'œuvre de *«professionnels»* paraissant jouir de puissantes mais occultes protections. Certains parlent à ce sujet d'*«escadrons de la mort»* formés dans des camps militaires à Sanaa par les services parallèles dirigés par les proches du président Saleh. Mais, là encore, ce ne sont que présomptions.

Les dirigeants du PSY, qui ont fait preuve jusqu'à présent d'une patience fort critiquée à la base du parti, ne veulent pas envenimer les choses et se contentent de dénoncer en termes généraux *«les ennemis de la démocratie et de l'unité»*, afin, semble-t-il, d'éviter de nuire à l'unité Nord-Sud que tout le monde ici considère comme irréversible. Le ministre de l'administration locale, M. Mohamed Saïd Abdallah, l'ancien «Mohsen» des redoutables services de sécurité du Sud, devenu «démocrate» et légaliste, prêche lui aussi la circonspection. Il ajoute cependant : *«C'est vrai que nous devons faire preuve de patience. Mais toute patience à ses limites.»* Un avertissement lourd de menaces. Comme leurs homologues du Nord, les forces de sécurité du Sud, bien que dissoutes théoriquement au lendemain de l'unification, ont conservé clandestinement leurs structures. Elles n'ont pas encore réagi aux attentats visant les chefs du PSY, mais on sait qu'elles sont bien organisées et disposent d'une longue expérience de l'action souterraine. Plus grave encore, la fusion tant annoncée des deux armées du Nord et du Sud n'a pas encore eu lieu, les deux partenaires ayant jugé préférable de garder leurs unités propres au cas où les choses iraient mal.

Le rêve du président Saleh

En attendant, les relations ne cessent de se détériorer entre le président Saleh et le vice-président Ali Salem El Beid, qui est en même temps le chef du PSY. Ce dernier, en janvier dernier, a frôlé la rupture en se retranchant dans sa résidence pendant trois semaines pour marquer son désaccord avec le chef de l'Etat qui voulait dissoudre le Conseil présidentiel de cinq membres (trois originaires du Nord et deux du Sud) pour concentrer le pouvoir avec des pouvoirs largement discrétionnaires. Un rêve que le président yéménite n'est pas disposé à abandonner et qu'il vient à nouveau de formuler pour avoir, a-t-il dit aux dirigeants socialistes qui se plaignaient du laxisme des services de sécurité, *«les moyens de combattre le terrorisme avec plus d'efficacité»*. Une fois de plus, le vice-président El Beid a *«boudé»* le pouvoir, dont il détient théoriquement près de la moitié, mais en allant cette fois-ci à Aden où ses amis sont majoritaires.

L'approche de la date des élections législatives, qui devront se dérouler avant le 22 novembre prochain, et qui décideront de l'avenir du régime du Yémen unifié, mettant ainsi fin à la période transitoire qui octroyait au PCG et au PSY la totalité du pouvoir, a exacerbé les passions politiques. On ne parle plus à Sanaa, comme il y a deux ans, de *«nos frères égarés du Sud qui ont regagné le bercail»*, mais plutôt des *«despotes sanguinaires d'Aden»* qui, après avoir *«détruit»* le sud du pays, viennent apporter la zizanie et la ruine dans le Nord. On en veut surtout aux accords d'unité qui ont donné aux sudistes une part trop belle du gâteau, et on affirme dur comme fer que les élections de novembre remettront les choses en place, en marginalisant les socialistes.

Le docteur Abdallah Makaleh, recteur de l'université de Sanaa, que l'on dit proche du président Saleh, estime qu'on n'a nullement besoin de recourir aux armes pour *«éliminer»* les socialistes du pouvoir. *«Les élections suffiront»*, dit-il, ajoutant que les islamiques de l'Islah (un rassemblement englobant les Frères musulmans, les tribus du Nord, traditionnellement tournées vers l'Arabie saoudite et certains hommes d'affaires conservateurs), *«feront, malgré leur fanatisme, de meilleurs partenaires que les socialistes»*. Le président Saleh ne partage apparemment pas ce point de vue extrême. Certes, il souhaite réduire l'influence du PSY, mais il redoute un face-à-face périlleux avec les groupements traditionnels et religieux de l'Islah – proches de l'Arabie saoudite – qui réduirait singulièrement sa marge de manœuvre.

Au cours de leurs entretiens avec les journalistes étrangers, les dirigeants du PSY affirment qu'ils sont prêts à payer *«le prix de l'unité»* et qu'ils accepteront les résultats des élections *«si amers soient-ils»*. Mais en réalité, tant que les institutions des deux anciens Yémens ne seront pas vraiment unifiées et que ne sera pas mis en place un Etat moderne, centralisé et laïc, les socialistes s'efforceront contre vents et marées de maintenir intactes leurs positions à la tête de l'Etat et de l'armée. Ils savent qu'une défaite de leur parti aux élections ouvrira la voie au retour en force des pouvoirs tribaux et religieux. Aussi s'efforcent-ils de négocier avec le président Saleh une forme d'alliance entre le PSY et le PCG.

L'ultimatum saoudien

Les entretiens en vue de la constitution d'une liste électorale commune PSY-PCG traînent cependant en longueur et risquent de capoter devant l'opposition de l'Islah, présidé par le cheikh Abdallah El-Ahmar, tout puissant chef de la confédération des tribus Hached, qui estime que l'accord en préparation entre les deux grands partis au pouvoir est contraire à la Constitution et à la démocratie. Pour sa part, l'Islah essaie de mettre sur pied un regroupement centriste, ayant déjà conclu une alliance contre-nature avec le parti Baas – laïc, pro-irakien – et s'efforçant d'entraîner dans son sillage quelques petites formations nassériennes.

Pour rendre les choses encore plus compliquées, l'Arabie saoudite multiplie ses efforts en vue de déstabiliser ce Yémen unitaire et démocratique qui la dérange. Les récentes découvertes pétrolières au Yémen, bien que fort modestes (dans le meilleur des cas la production du pays ne sera que de 400 000 barils par jour fin 1993), ont eu le don de contrarier les Saoudiens qui, en avril dernier, ont adressé des mises en demeure aux sociétés pétrolières, leur intimant l'ordre de *«mettre fin à leurs opérations qui se déroulent en territoire saoudien»*...

Le but de cet ultimatum indirect à Sanaa est double : d'abord, exacerber le conflit frontalier qui oppose depuis plusieurs décennies les deux pays, et, surtout, réduire les chances du Yémen de sortir de la grave crise provoquée par les sanctions économiques qui lui ont été infligées par l'Arabie saoudite et ses alliés du Golfe, pour avoir soutenu l'Irak, et qui lui coûtent plus de 1 milliard de dollars par an.

Devant tant d'embûches, beaucoup se demandent si le scrutin aura bien lieu avant le 22 novembre. Comme M. Yaddoumi, le rédacteur en chef de la *Sahoua*, l'hebdomadaire de l'Islah, qui estime que les élections seront repoussées aux calendes grecques. *«Si finalement elles ont lieu, leurs résultats seront certainement falsifiés»*, ajoute-t-il, doutant fortement de la *«démocratie à la yéménite»*. Une certitude toutefois : d'ici à l'échéance de novembre, les prochains mois seront vraisemblablement décisifs pour le Yémen.

JEAN GUEYRAS

POINT / LES ÉLECTIONS EN ISRAËL

Le poids des nouveaux immigrants

Depuis près d'une vingtaine d'années, le rapport de force entre les deux grandes formations qui dominent la scène politique israélienne demeure assez équilibré. Une fois de plus, la compétition entre le Parti travailliste et le Likoud s'annonce très serrée lors des élections législatives du 23 juin.

De nouveau, la victoire finale et la composition du prochain gouvernement dépendront vraisemblablement – bien après la proclamation des résultats – de l'apport de voix que fourniront à l'un ou à l'autre des deux «géants» les petits partis, surtout ceux à caractère religieux. Servis par le système de la proportionnelle intégrale dont ils empêchent la révision souhaitée par beaucoup, ces David ont en effet coutume d'imposer leur loi en négociant âprement leur participation à la coalition formée par l'un des Goliath. Et ensuite ils menacent fréquemment de la quitter pour obtenir de nouveaux avantages ou empêcher telle ou telle décision. De ce fait, si une grande partie de l'électorat est stable dans ses options, les gouvernements sont fragiles.

S'ajoutent, cette année, d'autres incertitudes : le vote des séfarades (juifs orientaux), car nombre d'entre eux sont déçus par le Likoud et menacent de lui faire défaut, comme en aurait la tentation leur champion, M. David Lévy, ministre des affaires étrangères ; le vote des Arabes israéliens ; mais surtout celui de la masse des nouveaux immigrants venus de l'ex-empire soviétique. Le choix de ces derniers est la grande inconnue de la campagne. Leur récent et soudain afflux peut bouleverser l'échiquier politique israélien.

Le mécontentement des «Russes»

JÉRUSALEM
de notre correspondant

«Vous, les Russes, commencez à nous emm...! Qu'est-ce que vous nous avez amené en Israël, hein?

– Mais...

– Il n'y a pas de mais... Des prostituées et des non-juifs voilà!

– Ah, pardon...

– Et en plus vous voulez tout, tout de suite! Vous n'arrêtez pas de geindre! Moi, quand je suis arrivé ici, il n'y avait rien!»

Devant des badauds rigolards, avec ses ressentiments, ses clichés et ses outrances, telle était une tentative de dialogue enregistrée, fin mai, dans le centre piétonnier des quartiers ouest de Jérusalem. Poignée de tracts en main, M. Yuli Kosharovsky, ancien dissident soviétique et présentement chef de file de Da, l'un des trois partis nouvellement en lice pour attirer les voix «russes», essayait, comme il dit, *«de faire passer le message des juifs ex-soviétiques»* dans la population israélienne. Son interlocuteur éructant était un vieux monsieur, mal fagoté, teint mat et kippa bleue vissée sur un crâne à moitié chauve. Un «Marocain» peut-être, mais peu importe. Comme l'écrivait cette semaine dans une publication travailliste, Sergueï Bardin, un journaliste nouvel immigrant venant de l'ex-URSS, c'est un fait que l'*«aliya* (immigration) *soviétique en Israël a créé une situation similaire à une tentative de transplantation d'organe. Le corps national sait qu'il en a besoin et, paradoxalement, son organisme fait tout pour le rejeter»*.

«Les immigrants les plus gâtés»

Depuis deux ans et demi, quatre cent mille personnes, soit dix pour cent de la population juive israélienne, ont quitté la défunte URSS pour rejoindre l'État hébreu. Deux cent quarante mille d'entre elles disposent du droit de participer au scrutin du 23 juin. Autant dire que leur vote, qui équivaut à plus d'une demi-douzaine de sièges à la Knesset, pèsera d'un poids déterminant dans un corps électoral généralement assez statique. Certains s'en plaignent. *«Vous ne trouvez pas cela incroyable*, demande un militant religieux, *que des gens qui arrivent d'Odessa ou de Moscou, qui ne parlent pas l'hébreu, qui ignorent tout de nos problèmes et qui d'ailleurs s'en moquent, détiennent la clef de notre avenir pour les cinq ou dix prochaines années?»*

«Refrain connu», rétorque un résident francophone de Jérusalem. *«On disait la même chose des juifs marocains, puis des turcs, des yéménites et même des milliers de juifs russes qui sont arrivés en Israël dans les années 70.»* La différence, bien sûr, est qu'une grande part de la vague soviétique précédente (environ cent cinquante mille personnes) était authentiquement sioniste. Laïcs et même antireligieux pour 99 % d'entre eux, les nouveaux arrivants n'ont, pour la plupart, choisi Israël qu'à défaut de pouvoir s'établir ailleurs, la porte des Amériques et de l'Europe développée étant presque totalement fermée à l'immigration.

«Ah! C'est bien l'aliya la plus gâtée que j'aie jamais vue», se fâchait début juin le célèbre ministre du logement, M. Ariel Sharon. *«Ce ne sont pas les problèmes de la nation qui les intéressent mais uniquement leur sort personnel, les questions matérielles.»* Dans des hôtels minables et surpeuplés, des logements préfabriqués éloignés de tout, avec, surtout, un chômage qui touche plus d'un tiers des familles, leur sort est globalement assez triste – bien qu'il puisse paraître plus confortable que celui réservé à certains Israéliens défavorisés, sépharades (juifs orientaux), voire arabes – et expliquerait cette espèce d'obsession matérialiste qui leur est souvent reprochée.

Le principal responsable de cette *«situation absolument tragique et désespérée»*, selon M. Nathan Chtcharanski, ancien et célèbre dissident soviétique devenu conférencier et éditorialiste dans un magazine politique, c'est le gouvernement en place qui, comme disent les travaillistes, *«dépense des milliards à fonds perdus dans la colonisation idéologique»* des territoires arabes occupés. Dans une lettre ouverte adressée le 9 juin aux deux principaux candidats en lice, MM. Itzhak Shamir et Itzhak Rabin, l'ancien *«prisonnier de Sion»*, libéré en 1986 par M. Gorbatchev après neuf années de prison, met les points sur les i.

Président du *Forum sioniste des juifs soviétiques*, une organisation qu'il a créée, M. Chtcharanski évoque la condition déplorable des quinze mille enseignants de l'*aliya* ex-soviétique, des neuf mille médecins, des mille cinq cents ingénieurs de travaux publics, des dix mille artistes et de tous les scientifiques dont les talents sont ignorés. *«Que comptez-vous faire concrètement pour mettre un terme à leurs difficultés?»* demande-t-il. Moins d'une semaine avant l'élection, il n'avait toujours pas reçu de réponse.

Nul ne peut dire, pourtant, que les *partis israéliens se désintéressent* de cet électorat. Rares sont les *spots* politiques, diffusés quotidiennement *sur la chaîne nationale de* télévision, qui ne sont pas sous-titrés en russe. En revanche, les sous-titres en arabe – fréquemment utilisés pour la retransmission des *films*, par exemple, et destinés à une population non juive mais néanmoins israélienne qui dispose du droit de vote et qui représente quand même huit cent mille âmes – sont presque complètement absents de la publicité électorale. Mais c'est une autre histoire...

Avec un journal télévisé quotidiennement présenté dans la langue de Pouchkine et une vingtaine de *publications* diverses en caractères cyrilliques, on ne peut pas dire que la communauté russo*phone soit laissée dans l'ignorance* de ce qui se passe. Tazpit, un institut de sondage qui s'est fait une spécialité d'ausculter cette communauté, la décrit comme généralement conservatrice mais très marginalement «idéologique». Nouvellement confrontés aux us et coutumes d'une société démocratique, les «Russes d'Israël» se sont peu à peu convaincus que leur vote pouvait vraiment faire une différence et ils sont devenus pragmatistes.

«Nous d'abord, les colons ensuite»

«Moi je suis pour l'annexion et la colonisation des territoires, nous disait, par exemple, Mme Luba Kaminskaya, dans sa petite HLM de Gilo, aux portes de Jérusalem. *Mais je crois que le gouvernement doit d'abord s'occuper de nous et veiller à ce que l'aliya soviétique continue. Pourquoi donnent-ils autant d'argent aux religieux et aux colons alors que nous autres n'avons même pas de travail?»* Ni Mme Kaminskaya, venue de Kiev, ni Boris qui arrive de l'Oural, ni Sorel qui vient d'Arménie, ni Victor, ni aucun de ceux que nous avons rencontrés dans les différents *«centres d'absorption»* réservés aux *«Russes»*, n'ont voulu dire pour qui ils allaient voter le 23 juin.

Mais, pour une fois, les sondages sont tous à peu près d'accord entre eux : parce qu'ils ont été déçus par le pouvoir en place, parce qu'ils le rendent directement responsable de leurs ennuis, parce qu'au fond de leur âme ils sont tous encore un peu «socialisants» et qu'ils attendent beaucoup de l'État, les *«Russes» s'apprêteraient* à voter à une forte majorité (au moins 60 %) contre le parti de la droite nationa*liste (Likoud) qui les a accueillis* sur la «Terre promise». Comble d'ironie de l'Histoire, ce sont eux qui, après *avoir fui* le communisme agonisant, feront peut-être la victoire de la gauche travailliste et socialiste en Israël.

PATRICE CLAUDE

La proportionnelle absolue et ses méfaits

Réformer le système électoral en Israël est, semble-t-il, une mission aussi impossible que nécessaire. Depuis plus de trente ans, des tentatives sont entreprises régulièrement pour remédier aux tares et carences du système qui avait été adopté en 1948 lors de la création de l'Etat hébreu : le scrutin de liste proportionnel avec une circonscription unique.

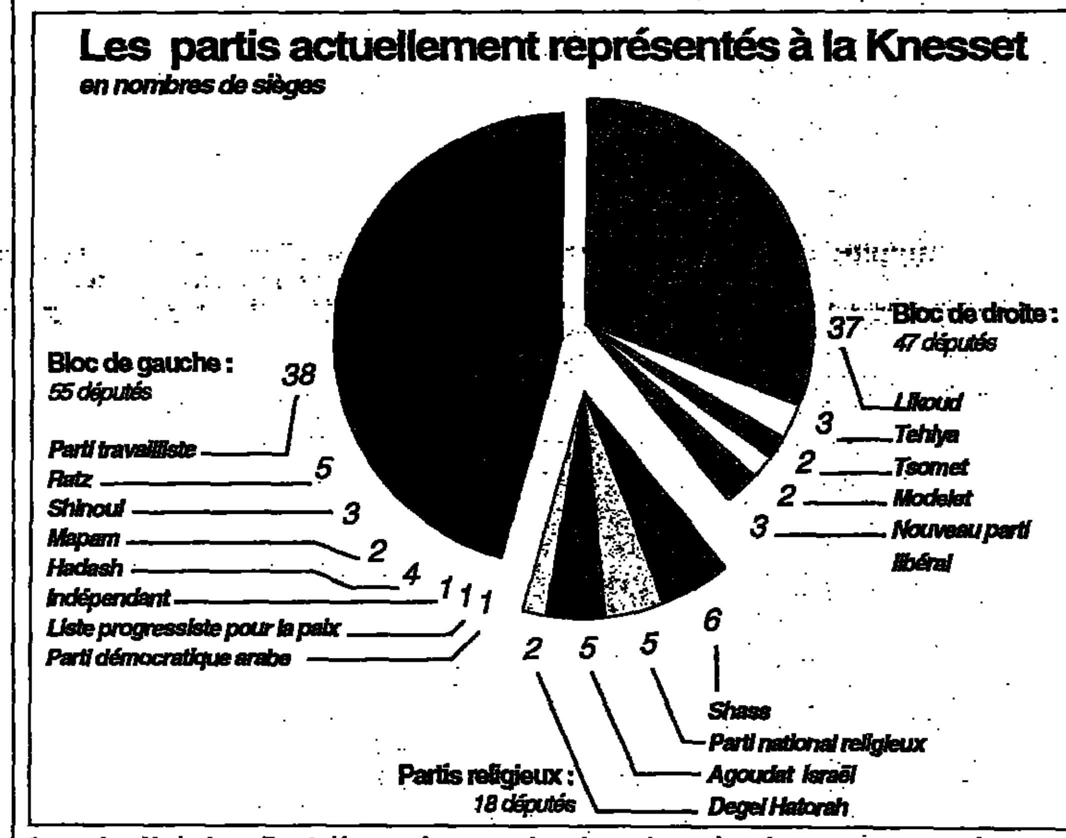
Ce n'est que récemment, le 18 mars 1992, au terme d'une vigoureuse campagne menée par plusieurs groupes de pression, qu'une première réforme importante a été votée par la Knesset. Le projet a été approuvé à une large majorité (55 voix contre 32) mais un peu à la sauvette, après avoir été sérieusement édulcoré et il pourrait encore être amendé, voire abrogé, avant même d'entrer en vigueur... Car cette réforme n'a pas été conçue pour être appliquée aux élections du 23 juin mais seulement à la consultation suivante, qui devrait avoir lieu, en principe, en 1996...

Faute de pouvoir réunir une majorité sur une véritable modification du mode de scrutin, les promoteurs du projet se sont résignés à trouver un palliatif. La principale innovation est l'*élection directe* (pour quatre ans) du premier ministre – actuellement désigné par le président de l'Etat qui choisit le chef du parti qui a les meilleures chances de former une coalition de gouvernement. Cette élection se fera, s'il le faut, en deux tours. Parallèlement, 120 députés seront élus (également pour quatre ans) au scrutin proportionnel, qui reste inchangé. Autrement dit, chaque Israélien devra mettre deux bulletins de vote dans l'urne : pour son candidat au poste de premier ministre et pour une liste de députés présentée par un parti.

Ce système, que certains qualifient de semi-présidentiel, est censé renforcer les pouvoirs du premier ministre, qui disposera notamment du droit de dissoudre la Knesset. Cependant, pour éviter des abus de pouvoir, des amendements – des garde-fous – ont été introduits *in extremis*, qui vident la réforme d'une partie de sa substance. C'est ainsi que le chef du gouvernement, élu au suffrage universel, devra malgré tout obtenir de la Knesset l'investiture de son cabinet. Ce qui l'obligera à continuer de se livrer au *jeu tant décrié des tractations* avec les petits partis pour réunir une majorité parlementaire.

En attendant cette réforme, qui fait toujours l'objet de vives controverses, *les Israéliens se rendront* aux urnes, le 23 juin, pour voter selon un système qu'ils connaissent depuis près de quarante-cinq ans et qui favorise l'existence de mini-formations politiques en leur permettant de négocier au prix fort le soutien indispensable qu'elles apportent aux grands partis appelés à gouverner. La seule différence, non négligeable, est que, cette fois, la «barre» d'éligibilité a été élevée de 1 à 1,5 % des suffrages exprimés, ce qui concrètement entraînera l'élimination de toutes les petites listes qui ne recueilleront pas quelque 40 000 voix. *Pour le reste*, le scrutin de liste proportionnel est maintenu avec cette particularité israélienne : tout le pays constitue une seule circonscription.

HENRI BAINVOL



A gauche, Hadash ou Front démocratique pour la paix est le parti anciennement communiste pour lequel votaient beaucoup d'électeurs arabes israéliens. Ratz (Mouvement des droits civiques), Shinoui et Mapam se sont regroupés sous l'appellation de Meretz, pour l'actuelle campagne électorale. Parmi les partis religieux, Agoudat Israel et Deguel Hatorah (ultra-orthodoxes) ont fait de même sous le titre Torah unifiée.

Les programmes du Parti travailliste et du Likoud

Faut-il annexer les territoires occupés ?

Le Likoud de M. Itzhak Shamir, comme le Parti travailliste de M. Itzhak Rabin, sont tous deux favorables à la poursuite du processus de paix entre Israël, les Palestiniens et les pays arabes voisins. Ils sont également d'accord pour rejeter *a priori* toute concession sur le statut de Jérusalem, *«capitale éternelle de l'Etat juif»*, et s'opposent à la création d'un Etat palestinien. A partir de ce postulat, il y a à la fois une différence fondamentale et quelques divergences ou nuances.

Le Likoud rejette catégoriquement tout compromis territorial et refuse par avance de *«céder la moindre parcelle d'Eretz Israël»* (territoires occupés inclus). Le Parti travailliste, selon son programme officiel, estime en revanche qu'*«aucun progrès n'est possible, si Israël ne montre pas sa volonté de parvenir à un compromis territorial en échange de la paix et de la sécurité sur tous les fronts»*.

Le Likoud est *«favorable au dialogue avec les Arabes de Judée-Samarie* (Cisjordanie occupée) *et de la bande de Gaza»* en vue de parvenir *«à un accord intérimaire conforme aux accords de Camp David»*. Il est cependant précisé que ces accords, tels qu'ils sont lus par le parti de M. Shamir, *«garantissent»* qu'il n'y aura *«pas de partition territoriale»* et excluent définitivement l'émergence *«d'un Etat palestinien à l'ouest du Jourdain»*. Pour le chef du Likoud, il est entendu qu'*in fine* Israël *«revendiquera le droit à la souveraineté»* sur l'ensemble de la Cisjordanie et du territoire de Gaza.

Les négociations avec les Palestiniens

Les travaillistes, eux, sont moins catégoriques quant à une solution définitive. Ils estiment que *«l'imposition de l'autorité israélienne sur tous les territoires constitue, à long terme, une situation insupportable pour la société»*. Ils se prononcent clairement contre *«l'annexion de territoires à forte densité de population palestinienne»*, ce qui aboutirait logiquement à l'extension de la citoyenneté israélienne à 1,8 million de Palestiniens et *«à un Etat bi-national»*. M. Itzhak Rabin a par ailleurs promis que, s'il devenait premier ministre, il ordonnerait le gel des implantations dans tous les territoires (sauf la partie orientale *de Jérusalem annexée en 1980*) pendant au moins une année.

Le leader travailliste fait une distinction entre les implantations *«politiques»* dont l'extension sera *interdite et les colonies dites «de sécurité»* (vallée du Jourdain) qui pourront être agrandies. Pendant la *campagne électorale, l'ancien* ministre de la défense a également promis que sous son gouvernement les négociations de paix entre Israël et les Palestiniens des territoires seront menées de manière continue et non, comme à l'heure actuelle, avec de longues interruptions entre chaque session. C'est ainsi, promet-il, que les Palestiniens des territoires devraient jouir d'une *autonomie «personnelle» – il n'est* pas question d'étendre l'administration palestinienne à la gestion des terres et de leurs ressources – dans les *«six à neuf mois»*.

Sur les contacts entre Israël et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), la position travailliste est subtilement différente de celle du Likoud. En principe, M. Shamir ne consent à négocier qu'avec les Palestiniens des territoires – résidents de Jérusalem exclus – et *à condition qu'ils ne* soient pas officiellement délégués *par l'organisation «terroriste»* de M. Arafat. En fait, chacun sait que l'ensemble des délégués palestiniens a fait allégeance à l'OLP, et c'est pour mettre un terme à cette *hypocrisie, quotidiennement dénoncée* par la presse en Israël, que les travaillistes préconisent l'amendement de la *«loi anti-terroriste»* qui interdit tout contact avec l'OLP.

Au sujet des rapports entre la religion et l'État, un sujet qui *enflamme régulièrement les passions* de l'arène politique, les positions sont diamétralement opposées : bien que largement laïc, le Likoud rejette catégoriquement toute idée de séparation alors que les travaillistes la prônent. Pour le *reste, les différences entre les deux* grands partis d'Israël sont tellement mineures que personne ne les a remarquées.

PATRICK DUJARDIN

Nouvelles candidatures

Du lobby des taxis à la méditation transcendantale

Vingt-cinq listes se disputeront le 23 juin, en Israël, les suffrages de 3,4 millions d'électeurs inscrits. *Lors de la dernière consultation*, en novembre 1988, le nombre des inscrits était de 2,9 millions et la participation électorale atteignit 80 %. Plus de *55 000 voix* se retrouvèrent disqualifiées après s'être portées sur des listes marginales n'ayant pas atteint le seuil minimal pour l'obtention d'un siège à la Knesset. L'élèvement de ce seuil, de 1 % à 1,5 % des voix exprimées, a entraîné quelques regroupements. Mais le nombre des mouvements marginaux, disposant d'une chance très limitée de siéger à la 13e Knesset, reste assez élevé.

Une dizaine de listes tenteront pour la première fois d'entrer à l'assemblée :

– Da : parti «russe», dont le sigle signifie à la fois «oui» et «Démocratie et Aliya».

– Mouvement pour le renouveau d'Israël : autre parti de nouveaux immigrants venus de l'ex-URSS.

– La Torah et le pays : parti du rabbin extrémiste Moshe Levinger, champion d'une conquête musclée et définitive des territoires occupés.

– Tzipor : liste qui prône une réforme électorale en profondeur.

– Parti des femmes : mouvement pour l'égalité des sexes.

– Droit de la nature : mouve*ment pour la solution* des problèmes d'Israël par la méditation transcendantale.

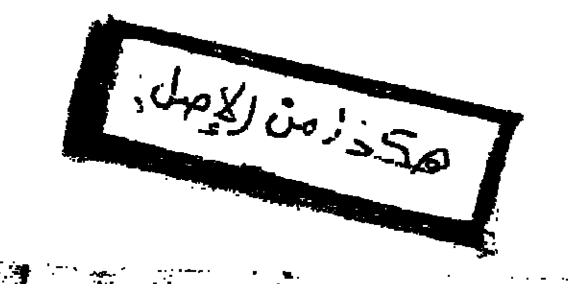
– Main dans la main : parti pour la défense des retraités.

– Sur les roues : lobby des chauffeurs de taxi.

– *Les* victimes des prêts hypothécaires, pour une cause évidente.

– Pikanti : liste constituée par un gros commerçant qui entend lutter contre les excès de la fiscalité.

P. C.



AMÉRIQUES

CUBA : alors que M. Fidel Castro courtise les investisseurs « yankees »

La population est invitée à creuser des abris en prévision d'une invasion américaine

Quand l'enthousiasme révolutionnaire faiblit pour cause de pénurie, rien ne vaut d'agiter une prétendue menace extérieure pour tenter de remobiliser les foules. Comment expliquer autrement la psychose de l'invasion américaine entretenue par le régime de M. Fidel Castro ? Ce dernier, d'un autre côté, ne ménage aucun effort pour attirer les investissements étrangers, y compris américains, et ce avec un certain succès.

Cela ressemble à une opération de diversion, à un moment où les rationnements vont s'aggravant, à mesure que se tarissent les importations en provenance des anciens pays « frères » socialistes. Pour la première fois, des responsables cubains – ceux de l'Union des jeunesses communistes – ont appelé la population, dimanche 14 juin, à creuser des tunnels destinés à servir d'abris en cas d'attaque aérienne américaine. Pics et pioches en mains, ils ont montré l'exemple dans la région de Matanzas (est de La Havane).

On savait que des souterrains étaient discrètement aménagés en plusieurs endroits du pays. On vient d'apprendre, par l'agence Prensa Latina, que l'objectif était, pour la seule capitale, de construire 33 kilomètres de tunnels avant la fin de l'année. Dans la dernière édition du mensuel *Cuba International*, le général Ulises Rosales del Toro, chef d'état-major des forces armées révolutionnaires, ajoute que ces *« tunnels populaires »* font partie de la stratégie de la *« guerre de tout le peuple »* pour *« défendre les conquêtes de la révolution »*. *« Plus de six millions de Cubains »* (sur onze millions) sont prêts, assure-t-il, à *« affronter une agression sous quelque forme que ce soit »*.

Il est une invasion, encouragée celle-là, dont on parle moins à La Havane : les ventes réalisées à Cuba par les filiales étrangères de compagnies américaines ont quintuplé entre 1988 et 1990 pour atteindre 500 millions de dollars. L'île caraïbe a pu exporter, par leur entremise, pour près de 200 millions de dollars en 1990, selon les chiffres du département américain du Trésor.

C'est précisément pour limiter ce commerce détourné – les Etats-Unis imposent un embargo commercial à Cuba depuis 1960 – que le président Bush a, en avril dernier, interdit l'accès aux ports américains à tout navire commerçant avec Cuba. Plus radical, le représentant démocrate du New-Jersey, Robert Torricelli, a déposé une proposition de loi qui prévoit notamment de suspendre l'aide américaine aux pays latino-américains ayant des liens commerciaux avec Cuba et de soumettre les filiales étrangères de compagnies américaines aux règles de l'embargo.

Cette dernière mesure avait déjà été présentée l'an passé devant le Congrès par le sénateur républicain Connie Mack, suscitant immédiatement de vives protestations, de la part de la CEE et du Canada notamment. M. Bush a déclaré qu'il s'y opposerait une nouvelle fois, tout en *« applaudissant »* l'initiative de M. Torricelli parce qu'elle vise à *« isoler Cuba jusqu'à ce qu'il y ait des changements démocratiques »*. Devant la communauté cubaine de Floride – un électorat qui lui est acquis – M. Bush a promis de *« maintenir la pression »*, prédisant que le régime Castro ne survivrait pas au-delà de cette décennie.

Rapatriement des profits autorisé

De l'aveu même de M. Carlos Lage, responsable de l'économie au sein du bureau politique du PC cubain, l'île a perdu 58 % de ses capacités d'exportation par rapport à 1989. Le ministère de l'industrie vient de reconnaître que la récolte de sucre sera inférieure de 1 ou 2 millions de tonnes à celle de l'an passé (7,6 millions de tonnes), en raison notamment de la pénurie de carburant. Et la Russie de M. Boris Eltsine menace de ne plus acheter de sucre cubain – vendu contre du pétrole – à partir du second semestre de cette année.

Cependant, la stratégie du *Lider maximo* (attirer les investissements occidentaux dans les mines, le tourisme et le pétrole en particulier, quitte à faire des concessions au capitalisme) semble connaître quelques succès. Le gouvernement cubain affirme que soixante entreprises mixtes ont été mises sur pied et que plus de cent cinquante autres projets sont en négociation.

Parmi les récents accords conclus, la compagnie pétrolière française Total a signé un contrat de six ans pour l'exploration de ressources offshore ; Shell, BP, la suédoise Taurus Petroleum, la société d'État brésilienne Petrobras sont tout aussi actives sur des champs potentiellement prometteurs. La société canadienne Sheritt Gordon vient quant à elle de s'engager à investir (*1,2 million de dollars*, dit-on) pour réhabiliter des mines de nickel cubaines parmi les plus riches du monde.

Officieusement, le régime permet aux investisseurs étrangers de rapatrier leurs profits. Officiellement, le Parlement cubain doit approuver une série de garanties en ce sens en juillet. D'autres lois du marché font des progrès : les hommes d'affaires étrangers sont autorisés à embaucher ou à licencier selon leurs critères.

Un séminaire organisé par la revue britannique *Euromoney* a réuni pendant deux jours à Cancun (Mexique) la semaine dernière les représentants de cent trente-deux compagnies, dont soixante-dix-huit américaines, devant lesquels les autorités cubaines ont fait miroiter le potentiel de leur pays, y compris dans le domaine du raffinage pétrolier. Au programme, une *excursion d'une journée* à La Havane que les États-Unis n'ont pu empêcher : tous les frais étaient payés par le gouvernement cubain.

MARTINE JACOT

HAÏTI : en visite en Guyane

Le Père Aristide proclame son opposition au nouveau premier ministre nommé par les militaires

Le Père Jean-Bertrand Aristide, président déposé d'Haïti, est arrivé *jeudi 18 juin à Fort-de-France*, dans le département de la Martinique, venant de la Guyane française où il venait de passer trois jours à l'invitation du conseil régional et des associations haïtiennes en Guyane, un département qui compte environ 25 000 personnes d'origine haïtienne.

A Cayenne, le Père Aristide a proclamé son opposition à l'investiture du premier ministre, M. Marc Bazin, qui devait avoir lieu vendredi à Port-au-Prince, nous signale notre correspondant Edmond Frédéric. *« Marc Bazin a été choisi par le militaire Cedras le criminel. (...) L'OEA* (l'Organisation des Etats américains) *avait déclaré au départ ne pas accepter un premier ministre nommé par les criminels, je dis donc non catégoriquement, en communion avec le peuple haïtien en lutte, non à l'impunité, non à l'illégalité, non à Bazin »*, a-t-il déclaré. Et les quatre mille Haïtiens présents, massés sous les palmiers royaux de la place des Palmistes ont repris en chœur *« No, no à Bazin »*, ajoute notre correspondant.

Le Père Aristide s'en est d'autre part pris au Vatican : *« Le Vatican est le seul Etat au monde qui reconnaisse un régime qui a tué plus de deux mille personnes, qui a fait quarante mille réfugiés politiques et a bâillonné la presse. »*

Respect de l'embargo

Il a enfin critiqué les gouvernements qui réclament en paroles son retour au pouvoir mais se gardent d'agir en conséquence.

Selon le Père Aristide, les militaires qui l'on chassé du pouvoir en septembre dernier, alors qu'il avait été démocratiquement élu, ne pourraient pas se maintenir à Port-au-Prince si l'embargo pétrolier était respecté et si les *« pays amis de la démocratie »* leur refusaient tout visa de transit.

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : dans une cité noire près de Johannesburg

L'Inkhata est accusée du massacre de trente-neuf personnes

Trente neuf personnes ont été massacrées dans la nuit du mercredi 17 au jeudi 18 juin, dans la cité noire de Boipatong, près de Vereening, au sud de Johannesburg. La majorité des victimes ont été poignardées et tuées à coups de haches. Selon les habitants du ghetto noir, l'attaque a été lancée par les occupants d'un « hostel », résidence pour travailleurs migrants célibataires, contrôlé par l'Inkhata, le parti conservateur à dominante zouloue du chef Mangosuthu Buthelezi.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Plusieurs témoins en état de choc affirmaient, jeudi, qu'ils avaient vu une horde sauvage armée de couteaux, de haches et de pistolets, déferler sur la cité noire, entrer dans les maisons et tuer sans discernement, hommes, femmes et enfants. Certains n'ont pas hésité à incriminer la police sud-africaine qui, selon eux, aurait accompagné les assaillants jusqu'au cœur du bidonville.

Les forces de sécurité s'efforçaient en fin de matinée de contenir les habitants de Boitapong en colère. *« Partez ou vous risquez d'être tués »*, lançait à un groupe de journalistes un policier convaincu que le ghetto noir allait *« devenir un champ de bataille »*. Les forces de l'ordre craignaient *qu'une vague de représailles ne* fût lancée contre les résidents de l'*hostel* d'où étaient partis les agresseurs.

Toute la journée, les policiers, en treillis de camouflage, lourdement armés, avaient visité les maisons dévastées et sorti des *modestes logis des dizaines* de cadavres atrocement mutilés, dont ceux d'une jeune femme enceinte et d'un bébé de neuf mois tué à coups de couteau dans la tête.

La police mise en cause

L'impartialité des forces de l'ordre est une fois de plus mise en doute. *Un pasteur travaillant* pour l'organisation religieuse *Peace Action* a affirmé avoir prévenu le commissariat de police de *ce qui allait se produire. Mais les* policiers, qui avaient cessé de patrouiller peu de temps avant la tragédie, ne sont revenus sur les lieux *que dans la matinée de* jeudi. Le secrétaire général du Congrès national africain (ANC), M. Cyril Ramaphosa, et le dirigeant communiste Joe Slovo, se sont rendus sur les lieux du drame.

« Ce massacre est une tragédie nationale, nous n'avons jamais rien vu d'aussi horrible », a déclaré M. Ramaphosa, en ajoutant que *« cette tuerie »* mettait *« sérieusement en danger le processus de négociations »* engagé avec le pouvoir blanc.

Cette flambée de violence survient alors que les relations entre le gouvernement et l'ANC sont au plus bas, après l'échec, le mois dernier, de la deuxième session plénière de la Conférence pour une afrique du Sud démocratique (CODESA).

En réponse aux accusations proférées contre les forces de l'ordre, le porte-parole du ministre de l'intérieur a attribué la responsabilité du massacre à l'organisation de M. Mandela . Selon lui, l'ANC a fait monter trop haut la tension en lançant, mardi 16 juin, une vaste campagne d'actions de masse (*le Monde* du 18 juin) .

Le chef de la police a affirmé qu'une commission d'enquête avait été chargée de faire la lumière sur cette *« terrible affaire »*. Le président de la République, M. Frederik De Klerk, s'est déclaré *« choqué »* par ce massacre et a affirmé que son gouvernement n'aurait *« pas de repos tant que les coupables »* n'auraient *« pas été identifiés »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

REPÈRES

IRAN

Plusieurs morts lors de nouvelles émeutes

Après les émeutes du 30 mai à Machhad (*le Monde* daté *31 mai-1er juin*), *de violents affrontements* ont opposé les forces de l'ordre à des manifestants dans la ville de Boukan, en Azerbaïdjan occidental, dans le nord-ouest de l'Iran, faisant dix-sept tués et blessés, a rapporté, jeudi 18 juin, le quotidien *Salam*, organe des radicaux islamiques. Un autre quotidien, le *Journhouri-eslami* avait indiqué deux jours auparavant que treize gardiens de la révolution avaient été tués dans l'est de l'Iran, par des membres de l'organisation des Moudjahidine du peuple, principal mouvement d'opposition armée au régime.

Par ailleurs, selon la radio iranienne, l'ayatollah Ali Khamenei, guide suprême de la République islamique, a gracié ou commué les peines de 1 528 détenus, à l'occasion *de deux fêtes religieuses.* – *(AFP.)*

TCHAD

Une tentative de coup d'Etat aurait été déjouée

D'importantes forces armées ont pris position aux principaux points stratégiques de N'Djamena, jeudi 18 juin, *tandis que le gouvernement* dénonçait dans un communiqué les préparatifs d'un *« coup de force »* par *« un groupe de militaires »* dirigé par le colonel Abbas Kotti, ministre des travaux publics et des transports.

« Un groupe mené par Abbas Kotti (...) préparait une insurrection depuis 72 heures et un coup d'Etat était prévu pour aujourd'hui », a précisé le ministre de l'information, en ajoutant que plusieurs personnes impliquées dans l'opération avaient fui N'Djamena. Le colonel Kotti, considéré comme l'un des leaders de l'ethnie zagawa qui avait aidé M. Idriss Déby à prendre le pouvoir en décembre *1990, aurait lui aussi quitté la capitale*, selon des sources officieuses. De sources gouvernementales, on indique qu'avec des militaires il *s'était déjà opposé à M. Déby* en avril dernier. – *(AFP, Reuter.)*

TERRITOIRES OCCUPÉS

Les négociateurs palestiniens ont rencontré M. Arafat en public

Les négociateurs palestiniens des territoires occupés ont ouvertement défié Israël, jeudi 18 juin, en rencon*trant* à Amman, *pour la première fois publiquement, le chef de l'OLP*, M. Yasser Arafat, qui leur a réservé un accueil chaleureux. Récemment, des membres de la délégation palestinienne aux pourparlers de paix avaient eu des entretiens avec M. Arafat, mais ils avaient eu lieu dans une *relative* discrétion.

Le chef des négociateurs palestiniens, M. Haïder Abdel-Chafi, et ses deux plus proches conseillers, M. Fayçal Husseini et Mme Hanane Achraoui, doivent faire le point sur les négociations de paix avec les dirigeants de l'OLP. L'État d'Israël interdit tout contact avec l'OLP, considérée comme un groupe *« terroriste »*, et a fréquemment engagé des poursuites contre les Palestiniens ou les Israéliens qui ont bravé cette interdiction. – *(AFP, Reuter.)*

NÉPAL

Amnesty International s'inquiète des violations des droits de l'homme

Amnesty international s'inquiète, dans un rapport publié mercredi 17 juin, de *« l'insuffisance des mécanismes de protection des droits fondamentaux au Népal »*. Reconnaissant que le gouvernement de M. G. P. Koirala, en place depuis les élections du 12 mai 1991, a très nettement amélioré la situation qui prévalait sous la monarchie absolue, l'organisation humanitaire se déclare cependant inquiète. Elle estime que, malgré l'entrée en vigueur de la Constitution démocratique de 1990, ces mécanismes sont encore *« insuffisants »*. Ainsi s'expliquerait une recrudescence de violations, telles que la torture d'opposants, particulièrement des communistes, une propension de la police à ouvrir le feu un peu facilement, notamment contre les manifestations, comme ce fut le cas le 6 avril à Katmandou où sept personnes ont été tuées par balles. Amnesty s'inquiète, par ailleurs, du faible dynamisme des autorités à enquêter sur les violations des *droits de l'homme* commises durant les trois décennies de monarchie absolue. L'organisation estime, en effet, que de telles enquêtes ont *une vertu pédagogique*, pour la police notamment.

EN BREF

□ **ALGERIE : nouvelles agressions contre les forces de l'ordre.** – Selon l'agence officielle de presse APS, un *militaire* a *été tué par balles*, jeudi 18 juin, dans le quartier populaire de Badjarah à Alger. Un autre militaire et un policier ont été blessés, le même jour, dans la capitale et à Ksar-Al-Boukhari. Une soixantaine de membres de forces de l'ordre ont été tués depuis l'instauration de l'état d'urgence en février. Par ailleurs, MM. Aboubakr Belkaïd, ministre de la communication, et Kasdi Merbah, ancien chef du gouvernement, ont, dans un entretien publié jeudi par le quotidien *El Watan*, dénoncé comme un *« faux fabriqué de toutes pièces »* le document *révélé la veille par le journal Essalem* et indiquant que les résultats de l'élection du président Chadli en 1988 avaient été truqués (*le Monde* du 19 juin). – *(AFP, Reuter.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : des peines de prison à nouveau requises contre les dirigeants de l'opposition.** – Le procureur de la cour d'appel d'Abidjan, M. Tia Koné, a requis, jeudi 18 juin, une peine de trois ans de prison et 10 000 francs d'amende contre le chef de l'opposition, M. Laurent Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), et ses treize coïnculpés, dont le président de la Ligue des droits de l'homme, M. René Dégni Ségui. Ces derniers sont tenus pour responsables des destructions commises lors d'une manifestation de l'opposition le 18 février 1992 à Abidjan (*le Monde* du 18 juin). Le verdict a été mis en délibéré au 23 juin. – *(AFP).*

□ **GUATEMALA : plus de 150 exécutions sommaires depuis le début de l'année.** – La Commission des *droits* de l'homme du *Guatemala* (CDHG), affiliée à la Fédération internationale des droits de l'homme, a indiqué, jeudi 18 juin, que *157 personnes ont été exécutées* sommairement cette année. Depuis l'arrivée au pouvoir du président Jorge Serrano en janvier *1991, 3 038 personnes ont été victimes* de violence (dont 1 049 exécutées sans jugement) et 197 détenus ont « disparu », selon le même *rapport de la CDHG.* – *(AFP.)*

□ **LIBAN : nouveaux accrochages entre les forces israéliennes et le Hezbollah.** – Une fillette a été blessée lors d'un raid, mené, jeudi 18 juin au Liban du Sud, par deux hélicoptères israéliens contre le village *de Siddiqine, place-forte du* Hezbollah pro-iranien, a indiqué la police libanaise. Deux habitations ont été détruites et plusieurs autres endommagées lors de cette attaque qui a eu lieu près de six heures après un accrochage entre une patrouille israélienne circulant dans la zone de sécurité, occupée par Israël au Liban, et des combattants du Hezbollah postés au nord de celle-ci. – *(AFP.)*

□ **NAMIBIE : les peuples aborigènes revendiquent leurs droits traditionnels.** – Réunis les 17 et 18 juin à Windhoek (Namibie), les délégués des peuples aborigènes de Namibie, du Botswana, d'Angola et *de Zambie*, ont exigé que la chasse et la cueillette soient considérés comme *« un droit d'usage de la terre »*. La conférence, qui devrait désormais se réunir une fois par an, a adopté des résolutions demandant la reconnaissance des langues et des médecines traditionnelles ainsi que le bénéfice pour les *« Bushmen » « des ressources de la chasse aux animaux sauvages (...), du tourisme et des safaris photos »*. – *(AFP.*

□ **NIGER : treize militaires portés disparus après une attaque des rebelles touaregs.** – *Treize militaires* nigériens sont portés disparus à la suite d'une embuscade tendue par les rebelles touaregs, *vendredi 12 juin, dans la région* d'Iferouane, à 1 200 kilomètres au nord de Niamey, a-t-on appris de source militaire. – (*Reuter.*)

□ **PARAGUAY : l'Assemblée constituante a approuvé la nouvelle Constitution dans un climat tendu.** – Accélérant ses travaux après sa décision d'interdire la réélection de l'actuel président, le général Andres Rodriguez, l'Assemblée constituante du Paraguay a approuvé, jeudi 18 juin, la nouvelle Constitution du pays au milieu de rumeurs de coup d'Etat. Estimant que son *« honneur »* avait été *« souillé »* par cette interdiction, le général Rodriguez, dont le mandat se termine l'an prochain, boudera la cérémonie de promulgation de la Constitution mais devrait néanmoins signer le texte. Environ 7 000 de ses partisans avaient manifesté *mercredi* en faveur de sa réélection. – *(AFP.)*

□ **RECTIFICATIF.** – La carte du Golan publiée dans nos éditions du 18 juin comportait une regrettable erreur d'échelle (25 km et non pas 250).

POLITIQUE

L'adoption du projet de révision constitutionnelle par l'Assemblée nationale

Le gouvernement s'est rallié au texte

L'Assemblée nationale a adopté conforme, dans la nuit de jeudi 18 juin à vendredi 19 juin, par *388 voix contre 43*, le projet de révision constitutionnelle issu des travaux du Sénat. Les groupes *du PS, de l'UDF et de l'UDC ont voté pour*, à l'exception de quelques défections individuelles. Le PC a voté contre. Afin de protester contre *«l'incohérence»* de l'attitude du gouvernement et souligner *l'«inapplicabilité»* du traité de Maastricht depuis le rejet danois, le RPR avait décidé de ne pas participer au vote.

L'attitude positive de l'UDF et de l'UDC a été rendue possible par les concessions du gouvernement, qui a finalement renoncé à remettre en cause la disposition introduite par le Sénat prévoyant que la loi organique fixant les conditions d'application du droit de vote et d'éligibilité des ressortissants communautaires lors des élections municipales devrait être votée *«en termes identiques par les deux assemblées»*. Le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, avait initialement déposé un amendement de compromis, mais, devant la détermination des groupes de l'UDF et de l'UDC de s'en tenir rigoureusement à la version

Pronostiqueurs en déroute, feuilletonnistes *déboussolés* : le Palais-Bourbon a tangué comme un bateau ivre, ce jeudi 18 juin. De coups de théâtre en rebondissements, les choses allaient si vite que les plus savantes combinaisons se trouvaient frappées d'obsolescence d'une minute à l'autre. Certes, au bout du compte, l'Assemblée retrouve des lignes de partage devenues familières sur la question *européenne* : une connivence entre socialistes, libéraux et centristes (le camp des pro-Maastricht) répondant à des accointances entre gaullistes et communistes (le camp des «anti», des indécis et des silencieux). Mais pour ce retour à la case départ, que de frissons !

Jeudi en début d'après-midi, l'impasse semble, en effet, totale. La partie de bras de fer qui s'est engagée, dès mercredi, entre le gouvernement et le Sénat à propos du droit de veto que le Palais du Luxembourg s'est octroyé sur le dossier du droit de vote des ressortissants communautaires permet à l'opposition de refaire une unité jusque-là en lambeaux. La réunion de la commission des lois de l'Assemblée, mercredi soir, scelle ces retrouvailles entre le RPR, qui a déjà quasiment arrêté sa décision de «non-participation», et l'UDF et l'UDC, résolues à s'abstenir si le gouvernement s'obstine à vouloir amender la mouture sénatoriale. Inquiets de voir les choses se gâter, les députés socialistes plaident auprès de Matignon, toute la matinée de jeudi, en faveur d'un amendement de compromis qui serait acceptable par les députés de l'UDF et de l'UDC. Mais, à l'ouverture de la séance publique, ceux-ci restent inflexibles dans leur volonté de voter conforme le texte du Sénat. *«Nous ne sommes pas prêts à manger notre chapeau»*, lance M. Hervé de Charette (UDF, Maine-et-Loire). M. Bernard Bosson (UDC, Haute-Savoie) ajoute qu'*«il faut en finir au plus vite»* car l'enlisement de la procédure *«fait perdre au camp pro-européen une trentaine de parlementaires à chaque navette»*.

La tonalité du discours de M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), rapporteur de la commission des lois, ne laisse pas davantage entrevoir d'issue. *«L'Europe ne doit pas servir de prétexte à une modification constitutionnelle qui lui est étrangère*, avertit-il. *Doit-on, pour l'Europe, sacrifier si peu que ce soit ce qui, pour les constituants de 1958, était essentiel, à savoir l'équilibre entre l'Assemblée et le Sénat ? (...) Ne pourrait-on pas imaginer que l'Assemblée parvienne à convaincre les sénateurs qu'ils nous conduisent sur une pente institutionnelle dangereuse ?»* Peu conciliante, cette ligne est destinée à ménager l'effet de surprise que le gouvernement souhaite provoquer. Proclamant sa *«volonté de dialogue»*, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, annonce aussitôt, en effet, qu'il dépose un amendement de compromis prévoyant, à propos de la loi organique relative au droit de vote et d'éligibilité des ressortissants communautaires au scrutin municipal, que *«les dispositions relatives au Sénat sont votées dans les mêmes termes par les deux assemblées»*.

M. Bérégovoy : «des arrière-pensées partisanes»

Peu concernés par ces échanges, les communistes poursuivent, de leur côté, leur offensive en déposant une exception d'irrecevabilité (signifiant que le texte est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles). *La motion est* rejetée par 405 voix contre 42. Les partisans de M. Jean-Pierre Chevènement au PS et les amis de M. Philippe Séguin au RPR s'y associent.

Après une suspension de séance mise à profit par les députés pour se recueillir au mémorial du Mont-Valérien en hommage au 18 juin 1940, la discussion reprend à 22 heures dans un climat complètement bouleversé. L'amendement de M. Vauzelle ayant échoué à séduire l'UDF et le RPR, le gouvernement sort le «grand jeu». M. Pierre Bérégovoy est là, annonciateur d'une nouvelle donne. Il expose d'abord ses intentions devant le groupe socialiste, qui l'applaudit. Les députés PS, qui avouent en privé ne rien comprendre aux humeurs anti-sénatoriales de M. François Mitterrand et se voient *«aller dans le mur»* à grande vitesse, respirent à nouveau. En séance, devant un hémicycle suspendu à ses lèvres, le premier ministre explique que l'amendement introduit par le Sénat *«soulève une question importante»* dans la mesure où, précise-t-il, *«il touche à l'équilibre des pouvoirs entre les deux assemblées»*. Jouant la sollicitude vis-à-vis de l'Assemblée, il ajoute qu'il était de son *«devoir d'alerter la représentation nationale»* avant d'appeler les députés à se *«déterminer en conscience»*. Enfin, il annonce sa décision : il *«retire»* l'amendement du garde des sceaux. *«S'il y a eu des arrière-pensées partisanes dans ce débat*, conclut-il, *elles n'émanaient pas de nos rangs.»*

Cette fois, l'effet de surprise joue à plein. Mais déjà – tout va si vite – la chronique dérape sur un autre terrain, celui de la désunion de l'opposition. Car l'UDF et l'UDC se réjouissent ostensiblement du repli de M. Bérégovoy. *«Nous nous félicitons que le gouvernement respecte le pouvoir constituant de nos assemblées*, déclare M. Charles Millon (Ain), président du groupe UDF. *Si la procédure continue, il se trouvera probablement une majorité des trois cinquièmes au Congrès pour réviser la Constitution et permettre ainsi à l'Europe de franchir un pas important.»* M. Jacques Barrot (Haute-Loire), président du groupe UDC, renchérit en saluant la *«sage décision»* du gouvernement. *«Nous aurions pu éviter*, ajoute-t-il, *ce malentendu et toute cette discussion incompréhensible autour de textes voulant dire finalement la même chose. Il ne s'agit nullement de changer l'équilibre des pouvoirs mais de faire en sorte que le Sénat se prononce sur ce qui le concerne comme le veut la Constitution.»*

M. Chirac à l'UDF : «le péché de la honte»

Sur les bancs du RPR, c'est la stupéfaction mêlée de colère. Les protestations fusent : *«Lamentable !»*, *«Canossa !»*. Des tombereaux de gracieusetés se déversent sur M. Millon. *«Vous portez le péché de la honte»*, lui lance M. Chirac tandis que M. Patrick Balkany (Hauts-de-Seine) le traite, pas moins, de *«pourri»* et de *«social-traître»*. Une nouvelle suspension de séance offre aux députés RPR l'occasion de s'égayer dans la salle des Quatre-Colonnes, fureur en bandoulière, sans trop savoir s'il faut ouvrir le feu

Un pas de clerc de M. Mitterrand

Suite de la première page

Cette priorité donnée à l'Europe permet la réunion rapide du Congrès, et donc le vote définitif de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht. Députés et sénateurs vont ainsi pouvoir se rassembler à Versailles dès la semaine prochaine, mardi 23 ou jeudi 25 juin, ce qui permettrait à M. Mitterrand de participer au sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté à Lisbonne, les 26 et 27, avec en poche une Constitution «européanisée».

Pour lui, ce sera un incontestable succès, mais qu'il aura obtenu au *prix fort. D'abord parce que la qualité* juridique du chapitre ajoutée à *la Loi fondamentale est loin d'être* parfaite (*le Monde* du 18 juin). *Ensuite, parce qu'il a dû concéder* aux exigences de la majorité sénatoriale bien *plus qu'il n'avait l'intention* de le faire. Enfin et surtout, parce que, pour avoir un moment estimé qu'il pourrait limiter ses concessions aux *sénateurs, il a* perdu l'ultime bataille à l'Assemblée nationale, et contribué à démontrer qu'il ne pouvait rien faire, en la matière, *sans la bienveillance de* l'UDF.

Aujourd'hui, les amis de M. Valéry Giscard d'Estaing peuvent légitimement prétendre que le succès de la révision constitutionnelle, et donc la victoire de l'Europe, est autant le leur que celui de M. Mitterrand.

La bataille pour la présidence du Sénat

Pourquoi alors cette fausse manœuvre du chef de l'Etat ? Incon*testablement, son dossier constitu*tionnel est solide. L'équilibre insti*tutionnel voulu par les constituants* de 1958 ne donnait un droit de *veto au Sénat que sur des domaines* strictement limités. Depuis, les *membres de la seconde chambre du* Parlement n'ont eu de cesse de chercher à *récupérer une partie des* prérogatives qu'elle détenait lors de *leur grande époque*, la IIIe République, quand ils avaient les mêmes *pouvoirs que les députés*. Ce recul *constitue un précédent dont ils ne* manqueront pas de se prévaloir. Cela confirme que toute révision constitutionnelle par la voie parlementaire est des plus risquées sauf à accepter, par avance, que le Sénat en profite pour accroître ses propres pouvoirs.

La bonne marche du processus *d'intégration européenne pouvait* aussi inciter M. Mitterrand à se *montrer vigilant*, tant les sénateurs ont montré qu'ils n'acceptaient guère *le droit* de vote des étrangers communautaires. Leur permettre de *s'opposer*, dans l'avenir, à la traduction législative de ce principe admis à Maastricht fait donc courir un danger certain.

Mais avant de s'engager dans une guerre, il faut dresser l'inventaire de ses propres armes, et de celles de l'adversaire. Cette analyse n'a apparemment pas été poussée assez loin tant mardi soir par les membres du *gouvernement présents* au Sénat que mercredi par M. Mitterrand. *Pour faire plier les sénateurs, il fal*lait avoir l'appui d'au moins une *partie des députés de l'UDF. Imagi*ner cela possible, c'était oublier plusieurs éléments. *D'abord que cette* famille de la droite a toujours été favorable au bicamérisme, puisqu'elle sait que l'assemblée du palais du Luxembourg lui est, du fait même de son mode d'élection, largement favorable.

Pour en défendre l'existence, M. Giscard d'Estaing n'avait pas hésité en 1969 à s'opposer au général de Gaulle. Seul parmi les principaux responsables politiques, il a même proposé, à plusieurs reprises, d'augmenter les pouvoirs du Sénat. D'autre part, l'UDF pouvait d'autant moins aider M. Mitterrand que l'actuelle campagne sur la ratification de Maastricht lui permet de se mettre en avant, alors qu'une bataille institutionnelle, contre le Sénat, aurait redonné le premier *rôle au président* de la République.

Des contingences encore plus immédiates interdisaient aussi tout soutien de l'UDF : la bataille pour la présidence du Sénat. Aucun des camps en présence ne pouvait se permettre de donner *l'impression* qu'il ne se battrait pas jusqu'au bout pour le prestige de la deuxième chambre. Si l'UDF ne l'avait pas fait, *le RPR* aurait pu à nouveau faire prévaloir ses prétentions. Et au sein de l'UDF, *ni* les centristes ni les libéraux ne pouvaient laisser penser qu'ils désertaient ce combat, tant la compétition est vive entre eux pour savoir qui succédera à M. Alain Poher. *Les rénovateurs ont, sans difficulté*, fait prévaloir cette analyse auprès des états-majors de leurs partis.

Tout cela explique l'attitude intransigeante prise par les députés de l'UDF comme de l'UDC. Pour s'assurer la fidélité de quelques centristes dont la fermeté aurait pu vaciller sous le poids de leur foi européenne, MM. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, et Bernard Bosson, secrétaire général du CDS, ont réuni les deux groupes ensemble. Le gouvernement n'avait plus de marge de manœuvre. Pour répliquer, il ne lui restait que la bombe atomique d'un référendum constituant organisé très vite. Mais outre que *M. Mitterrand* ne pouvait être assuré, loin s'en faut, de l'emporter (M. Millon s'étant aussitôt prononcé, dans cette hypothèse, pour le «non»), *il était* techniquement impossible de consulter les électeurs avant le mois de septembre. Il lui fallait donc se replier.

La lettre envoyée mercredi matin par M. Pierre Bérégovoy à M. Alain Poher, avec le plein accord, bien entendu, de M. Mitterrand, si elle soulignait la gravité de la décision prise par le Sénat, comportait aussi une dernière phrase qui indiquait qu'il était du devoir du premier ministre *«d'alerter la représentation nationale avant qu'elle ne se prononce définitivement»*. Toute la journée du jeudi, des responsables socialistes ont demandé que la procédure d'alerte ne devienne pas une déclaration de guerre. MM. Laurent Fabius et Henri Emmanuelli, notamment, sont intervenus dans ce sens tant à Matignon qu'à l'Elysée. Finalement, avant de se rendre à la cérémonie du mont Valérien, le chef de l'Etat et le premier ministre ont convenu qu'il fallait renoncer à demander à l'Assemblée nationale de corriger le texte du Sénat.

Restait alors à habiller cette reculade. M. Bérégovoy en fut chargé. Il put faire valoir, à minuit, que le gouvernement, contrairement au Sénat, faisait de l'Europe une telle priorité qu'il était prêt à des concessions, dès lors que les parlementaires, qui seuls disposaient du pouvoir constituant, étaient décidés à accepter l'accroissement des prérogatives des sénateurs. De plus, il fit mine de se satisfaire de l'interprétation donnée par M. Jacques Barrot de la version du projet imposée par ses amis du palais du Luxembourg, qui, d'après le président du groupe *UDC au Palais-Bourbon*, ne modifie pas l'équilibre des pouvoirs voulu par la Constitution.

La marginalisation du RPR

Le premier ministre espère que les *«travaux préparatoires»* aideront son successeur, qui aura, éventuellement, à faire face, dans quelques années, à un refus du Sénat d'intégrer dans le droit français les modalités du droit de vote des citoyens européens aux élections municipales françaises.

L'affaire était alors entendue : le pouvoir avait été contraint de subir la volonté de l'UDF. Pour celle-ci, la victoire est totale, et M. Charles Millon, qui avait mené la bataille, avait toute raison d'être satisfait : non seulement il avait remporté son bras de fer avec le gouvernement, mais il avait accentué la marginalisation du RPR. Dans une opposition, celui qui est en état de discuter avec la majorité et surtout de lui imposer ses vues tient le premier rôle. Aujourd'hui, c'est très clairement le cas de l'UDF, et non plus du RPR. La déception de celui-ci est d'autant plus vive qu'entre mercredi midi et jeudi soir il avait pu espérer que le faux pas de M. Mitterrand permettrait à l'opposition de refaire son unité et aux amis de M. Chirac de faire oublier ses propres atermoiements.

L'UDF a gagné, mais la droite est dans un triste état : la sortie théâtrale de l'hémicycle des députés RPR a permis de visualiser brutalement son éclatement. Cela laissera forcément des traces. La façon dont M. Mitterrand a géré le dossier européen lui avait déjà permis d'aboutir à ce résultat. Son pas de clerc de mercredi a failli lui faire perdre cet avantage. Il a réussi à le regagner jeudi, mais au prix d'une reculade qui a redonné des forces à *une partie de ses adversaires, et* rappelé à ses propres amis que lui *aussi* peut se tromper.

THIERRY BRÉHIER

POINT DE VUE

Vers la recomposition

par Jean-François Merle

LES protestations de ceux qui, de droite comme de gauche, jurent que le débat *européen n'est en rien le prélude* à une recomposition de la vie *politique française sonnent à peu* près aussi juste que les exhortations de ceux, *parmi les responsables socialistes, qui ont promis des années durant que le tour*nant de politique économique et *sociale pris en 1983 ne consti*tuait qu'une *«parenthèse»*. On *sait ce qu'il en est advenu*.

Si l'on veut que les Français aient de nouveau quelque considération pour la vie *publique*, et pour ceux qui prétendent les y représenter, il faut leur parler vrai. Et leur dire qu'en effet le débat engagé sur l'union politique, économique et sociale de l'Europe à propos de la ratification du traité de *Maastricht* constitue l'amorce d'une *recomposition de la vie politique fran*çaise. Ce n'est pas principalement autour de l'Europe que s'opérera cette *recomposition*. En France, *c'est l'élection présiden*tielle qui déplace les lignes et *provoque les restructurations de* notre paysage politique. Rien de *durable n'interviendra donc avant* 1995. Mais la dimension euro*péenne sera incontestablement* un facteur *décisif* de cette redistribution des cartes.

Un fait nouveau commence à *émerger depuis 1988*, c'est-à-dire depuis qu'il n'y a plus de *majorité absolue pour une seule* formation politique à l'Assemblée *nationale, un fait nouveau qui* était en germe dans la campagne *présidentielle* de François Mitterrand autour du thème de «la France unie», et que le débat européen dégage chaque jour davantage de sa gangue idéologique. Ce fait nouveau réside dans l'apparition de trois clivages fondamentaux, qui traversent aujourd'hui l'ensemble des formations politiques.

Le *premier de ces clivages est*, bien sûr, celui de la construction européenne. Ou plus exactement, le clivage qui partage ceux qui considèrent que beaucoup des problèmes essentiels qui se posent à nos sociétés (croissance, emploi, environnement, sécurité, développement équilibré du Sud) ne trouvent plus de réponse pertinente au niveau de l'État-nation et ceux qui s'y accrochent encore, faute de trouver ailleurs une affirmation identitaire.

Au regard de cet enjeu, le traité de Maastricht et l'Union européenne ne sont à l'évidence que des étapes. Mais quel paradoxe de constater que ceux, à gauche en particulier, qui reprochaient hier, pendant la guerre du Golfe, à l'Europe de ne pas exister face à la grande puissance américaine, refusent aujourd'hui à l'Europe les moyens de se constituer, à son tour, en grande puissance capable de peser sur la paix, la sécurité et le développement du monde !

La nature du contrôle démocratique

Le deuxième clivage tient à la conception que l'on se fait de l'État, de la puissance publique, de son rapport à ce qu'il est convenu d'appeler la «société civile» et à la réforme. Ce clivage-là ne recoupe pas le premier, tant s'en faut. Il y a des partisans de l'Union européenne pour qui celle-ci se résume à la construction d'un grand marché, *ni plus ni moins*. D'autres, à *gauche*, considèrent que, si l'on veut résoudre les problèmes de *nos sociétés à un niveau plus* efficace que celui de l'Etat-nation, ce n'est *évidemment pas pour* laisser cet espace nouveau livré aux seules *forces aveugles* et imprévoyantes de l'économie de marché.

C'est bien, au contraire, pour *organiser une volonté et une* action collective, donc une puissance publique, *à plus grande* échelle. Les tenants de l'État-nation appellent cela *«abandon de souveraineté»*. Quel vocabulaire révélateur, et quel aveu de faiblesse et d'absence de confiance en soi, que celui qui considère toute délégation de pouvoir comme un *«abandon»*, là où la seule vraie question est celle de la nature du contrôle démocratique sur ceux qui exercent le pouvoir qui leur a été confié !

La puissance publique qu'il faut construire à l'échelle européenne pour affronter les défis du prochain siècle devra répondre d'emblée à de nouvelles exigences en matière de décentralisation, de contrôle démocratique, d'équilibre des pouvoirs. Est-ce parce que nous n'y sommes pas encore qu'il faut pour autant refuser de se situer à la dimension géographique pertinente pour s'attaquer aux vrais problèmes ?

Le troisième clivage, plus clas*sique, tient à l'équilibre* entre l'économique et le social, entre le progrès et la *solidarité*. La répartition des fruits de la croissance *a-t-elle* un sens à un échelon différent de celui où se déterminent les conditions financières, monétaires et sociales de la croissance ? Comment assurer à chaque individu des protections et des chances suffisantes pour que nul ne soit exclu, ne soit *«laissé au bord du chemin»* ? Voilà une partie du débat qui se cache derrière l'horrible concept de *«subsidiarité»*...

Aucun de ces clivages, on le voit, ne recoupe l'échiquier politique actuel. Dans les deux à trois ans qui viennent, c'est autour d'une réponse cohérente à ces trois interrogations majeures, en d'autres termes une vision d'ensemble de la société française et de la place de la France dans le monde, que devra s'organiser le débat public pour l'échéance fondamentale qui, du fait des institutions de la Ve République, structure la vie politique française : l'élection présidentielle.

Voici *une quinzaine d'années*, Jean-Pierre Chevènement avait emprunté à *Antonio Gramsci le* titre d'un de ses livres : *le Vieux, la crise, le neuf. La crise, c'est* quand le vieux est déjà mort et que le neuf *n'arrive pas à naître* : nous y sommes. Ayons conscience que nous *n'en sortirons* «par le haut» qu'au prix de la restructuration *de la vie publi*que qui s'organise lors de l'élection du président *de la Républi*que au suffrage universel.

▶ Proche de Michel Rocard, Jean-François Merle est premier *secrétaire* de la fédération des Hauts-de-Seine du PS et maire de Châtenay-Malabry.

POLITIQUE

...nelle par l'Assemblée nati...

t rallié au tex...

recomposition

et le débat sur le traité de Maastricht

voté par le Sénat

sénatoriale, le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, est venu personnellement au Palais-Bourbon annoncer la décision du gouvernement de retirer cet amendement.

Les groupes UDF et UDC se sont «félicités» de ce geste, déclenchant la colère du RPR. Sur le plan politique, la première partie de cette procédure parlementaire de révision constitutionnelle (le vote *conforme des deux assemblées*) s'achève donc comme elle avait commencé, à savoir sur fond de désunion de l'opposition et de rapprochement entre le PS, l'UDF et l'UDC sur le dossier européen.

d'abord sur le gouvernement ou sur l'UDF. M. Philippe Séguin (Vosges) dénonce ce *«spectacle pitoyable»* et ces *«pantalonnades»*. M. Alain Juppé s'élève contre l'*«indignité»* du pouvoir et exprime son *«étonnement»* de voir *«la façon dont certains de nos partenaires ont dit merci au gouvernement»*. *«Il y a à l'heure actuelle des conjonctions qui me paraissent très éloignées de la morale politique»*, ajoute-t-il, tout en révisant fortement à la baisse les ambitions passées de l'Union pour la France (UPF) qui *«n'aura plus la même signification qu'avant»*. Au même moment, la commission des lois, convoquée précipitamment pour autoriser le retrait des deux amendements de M. Gouzes préalablement adoptés, résonne de diatribes d'une rare verdeur. M. Jean-Jacques Hyest (UDC, Seine-et-Marne) se fait *«insulter»*, selon ses propres mots, par M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) qui l'affuble d'un définitif *«faux curé»*.

Entamée sous le signe de l'épreuve de force entre l'Elysée et le Sénat, la journée s'achève donc par un pugilat entre le gaullisme et la démocratie chrétienne. Qu'importe désormais la question préalable (signifiant qu'il n'y a *pas lieu* de délibérer) défendue par M. Mazeaud, qui explique que le traité de Maastricht est *«inapplicable»* et *«mort-né»* depuis le rejet danois. Elle sera rejetée par 282 voix contre 165, chiffres qui prouvent – *comme au Sénat* – que les communistes s'associent systématiquement aux motions de procédure déposées le RPR alors que celui-ci leur rend rarement la politesse. Mais, déjà, les esprits sont ailleurs. Le RPR demande une nouvelle suspension de séance – on en est à la quatrième – à l'issue de laquelle il décide, arguant de *«l'incohérence»* du gouvernement et de *«l'indignité»* du débat, de ne pas participer au vote.

Il est une heure du matin : tous les députés gaullistes quittent l'hémicycle, comme pour mieux souligner la complicité entre l'UDF, l'UDC et le PS. Il ne reste plus à Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué aux affaires européennes, qu'à assurer que *«les vrais patriotes sont ceux qui disent non à la France isolée dans un continent éclaté»*. Les chevènementistes tentent, eux, un dernier baroud d'honneur en défendant deux amendements – sur la citoyenneté européenne et sur le passage à la monnaie unique – qui sont rejetés. Le texte est voté conforme vers 4 heures du matin, sous les applaudissements, moins les paumes communistes. Le psychodrame s'achève enfin. Reste maintenant l'épilogue versaillais.

FRÉDÉRIC BOBIN

L'analyse du scrutin

Le projet de révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht a été adopté à l'Assemblée nationale, dans la nuit du 18 au 19 juin, par 388 voix contre 43 et deux abstentions.

Ont voté pour :

– 258 PS sur 271;

– 1 RPR sur 126 : M. Pierre de Bénouville;

– 78 UDF sur 89;

– 39 UDC sur 40;

– 12 non-inscrits sur 24 : MM. Jean-Michel Boucheron, Jean-Marie Cambacérès, Jean Charbonnel, Jean-Claude Chermann, Jean-Marie Daillet, Serge Franchis, Alexandre Léontieff, Alexis Pota, André Thien Ah Koon, Emile Vernaudon, Marcel Wacheux, Aloyse Warhouver.

Ont voté contre :

– 26 PC sur 26.

– 5 PS : MM. Jean-Yves Autexier, Roland Carraz, Jean-Pierre Chevènement, Jean-François Delahais, Michel Suchod.

– 7 UDF : MM. François d'Aubert, Alain Griotteray, Roger Lestas, Alain Mayoud, Jean-Luc Preel, André Rossi, Philippe de Villiers.

– 1 UDC : Mme Christine Boutin.

– 4 non-inscrits : MM. Jean-Pierre Perreti Della Rocca, Christian Spiller, Mme Marie-France Stirbois, M. Yves Vidal.

Se sont abstenus :

– 2 PS : Jean-Pierre Fourré, Mme Hélène Mignon.

N'ont pas pris part au vote :

– 6 PS : MM. Guy-Michel Chauveau, André Delehedde, François Loncle (nommé au gouvernement), Jean-Pierre Michel, Mme Christiane Mora, M. François Patriat.

– 125 RPR.

– 4 UDF : MM. Henri Bayard, Daniel Colin, Hubert Falco, Pierre Micaux.

– 8 non-inscrits : M. Léon Bertrand, Mme Martine Daugreilh, MM. Jean-Michel Dubernard, Elie Hoarau, Auguste Legros, Michel Noir, Jean Royer, Maurice Sergheraert.

Au comité central du PCF

M. Marchais crie haro sur M. Herzog

Réuni jeudi 18 juin à Paris, le comité central du PCF a ouvert sa campagne pour le «non» au référendum sur la ratification du traité de Maastricht. Un vif incident a opposé M. Marchais à M. Herzog.

En décembre 1990, dans la résolution finale ponctuant les travaux de leur vingt-septième congrès, les dirigeants du Parti communiste français affirmaient leur volonté de réconciliation générale avec leurs contestataires. Il était question de passer l'éponge sur les disputes antérieures pour *«travailler ensemble»* en bannissant *«partout tout comportement autoritaire, tout esprit de clan, tout manquement à la loyauté, à la franchise et à la fraternité qui caractérisent les rapports entre communistes.»*

La suite des échanges internes avait déjà démontré qu'il s'agissait là d'un vœu pieux et aujourd'hui il ne reste plus rien de ce programme. Entre la ligne majoritaire incarnée par M. Georges Marchais et le courant critique représenté par M. Charles Fiterman le fossé n'a cessé de se creuser. Surtout depuis que M. Philippe Herzog et les autres animateurs de la section économique du PCF sont à leur tour entrés en dissidence ouverte avec le secrétaire général du parti.

La précédente réunion du comité central avait ainsi été marquée par une passe d'armes inédite, puisqu'on avait vu M. Fiterman et ses amis faire ouvertement concurrence au «parlement» du parti en donnant une conférence de presse loin de la place Colonel-Fabien pendant que M. Herzog continuait de porter la contradiction à M. Marchais suivant les formes conventionnelles (*le Monde* des 22 et 23 mai).

Cette confrontation permanente s'est enrichie, jeudi 18 juin, d'un épisode tout aussi singulier puisqu'on a vu M. Herzog, cette fois, claquer la porte du comité central alors que, pour sa part, M. Fiterman préférait s'exprimer dans les colonnes de *la Croix* pour juger *«insuffisantes, décalées et en retard»* les orientations de la direction. Les travaux étaient consacrés au lancement de la campagne électorale du parti pour le *«non»* au référendum annoncé pour la ratification du traité de Maastricht. En charge du rapport introductif, M. Francis Wurtz venait d'exhorter les militants à *«aborder cette grande bataille avec confiance et avec toute l'audace qui sied aux périodes d'optimisme et de reconquête»* et d'exposer longuement la stratégie suivie par l'état-major : *«Maastricht constitue un véritable programme de gouvernement pour la droite en France.* (...)

L'arrogance de la droite met en lumière combien la tactique politicienne de François Mitterrand et des dirigeants du Parti socialiste à l'égard de la droite se retourne finalement contre la gauche elle-même.(...) L'affaire est désormais entre les mains des Français. Ils ont, avec ce référendum, la possibilité de changer profondément la donne de la situation politique du pays.(...) La dynamique en faveur du «non» devient une dynamique en faveur d'issues neuves à gauche. (...) Notre «non» est de gauche. Plus il sera nombreux, plus s'élargira la perspective pour les forces de progrès dans notre pays.»

Un incident provoqué

La discussion venait de commencer et M. Anicet Le Pors, notamment, s'était exceptionnellement montré conciliant. L'ancien ministre de la fonction publique avait relevé *«dans les toutes dernières expressions publiques de Georges Marchais, confirmées par le rapport de Francis Wurtz»* une certaine *«volonté de rattraper le retard sur le déficit démocratique»* des analyses du parti sur l'Europe. Il en avait pris acte tout en regrettant que le PCF ait jusque-là joué *«petit bras»* et tout en estimant que, dans son ensemble, le propos de M. Wurtz demeurait *«hors du temps»*.

M. Herzog se proposait d'enfoncer le clou. Il se réjouit de constater que certaines de ses propositions précédentes avaient été prises en compte par le rapporteur, mais réaffirma son désaccord avec les options majoritaires en déclarant *«inacceptable»* l'appel *«à voter «non» sans la perspective d'une autre solution»*. A l'appui de sa démonstration, l'ancien chef de file des communistes aux élections européennes de 1989 se référa à de récents propos du secrétaire général pour mieux souligner sa *«différence de conception de fond et, donc, de campagne.»* Mal lui en prit.

C'est au moment où M. Herzog expliquait, lui aussi, que le PCF avait *«pris du retard sur l'Europe»* et avait déjà été obligé de changer de position qu'il fut interrompu par M. Marchais et qu'il en résulta, à huis clos, le dialogue suivant.

M. Marchais : *«Toi et moi, nous avons une divergence fondamentale sur la conception future de l'Europe et je considère que sur beaucoup d'aspects tu t'inscris dans l'Europe du capital.»*

M. Herzog : *«Tu me fais un procès stalinien!»*

M. Marchais : *«Tu m'insultes!»*

M. Herzog : *«C'est toi qui m'insultes en lançant de tels anathèmes!» Où sont tes preuves? Dans aucune de mes propositions, dans aucun de mes écrits tu ne trouveras la moindre preuve de ce que tu avances. C'est ça un procès stalitien! C'est ignoble?*

Et M. Herzog quitta la salle en précisant qu'il ne retournerait pas en séance jeudi.

Il apparut ensuite que l'incident avait été délibérément provoqué, car l'intervention de M. Marchais fut le signal qu'attendaient plusieurs autres membres du comité central pour crier haro sur le chef de file des économistes du parti. Une demi-douzaine de partisans de la ligne majoritaire, MM. Henri Garino, Nicolas Marchand, Guillaume Laybros, Jacques Denis, Jean-Marie Langoureau, Jean-Paul Jouary, Michel Duffour, prirent en effet la parole pour accuser M. Herzog de *«mentir»*, de *«cultiver l'ambiguïté et le flou»*, d'*«alimenter la campagne contre la direction du parti»*, et ils le firent en *s'appuyant sur diverses* «pièces à conviction» visiblement préparées pour la circonstance, en fournissant ainsi eux-mêmes la preuve qu'il ne s'agissait pas d'un réquisitoire spontané.

Cela n'empêcha pas M. Marchais de proclamer *in fine* : *«Travailler ensemble, c'est ma ligne et personne ne m'en fera changer»*...

ALAIN ROLLAT

Union sacrée de circonstance contre le Front national

Une liste composée à parts égales de candidats de gauche et de droite s'opposera à la réélection de M. de Chambrun (FN) à la mairie de Saint-Gilles (Gard)

SAINT-GILLES

de notre envoyé spécial

Sur le papier, l'épreuve s'annonce difficile pour M. Charles de Chambrun. Très difficile! Certains de ses adversaires affirment même que l'affaire sera entendue au soir du premier tour. Maire démissionnaire de Saint-Gilles, un gros bourg du Gard d'environ douze mille âmes, le comte franco-américain de Chambrun, descendant de La Fayette, membre du bureau politique du Front national et vice-président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, affronte une élection municipale partielle dont la première manche est prévue le 21 juin.

C'est l'aboutissement d'une crise à rebondissements qui a duré de nombreux mois, *rétrécissant* par vagues successives la large majorité municipale – vingt et un sièges contre huit à l'opposition – jusqu'à la rendre minoritaire – quinze opposants contre quatorze «chambrunistes». En 1989, pourtant, c'était tout beau, tout nouveau.

En trois ans, bien des illusions se sont envolées. Les amis de M. Jean-Marie Le Pen ne rêvaient-ils pas, à haute voix, de faire de cette ville un laboratoire du «Front», la forteresse d'où partirait la reconquête, le lieu symbolique de la lutte contre l'immigration et du combat pour la sécurité? Les clandestins allègrement employés dans les exploitations fruitières n'avaient qu'à bien se tenir. On allait voir ce qu'on allait voir! On promettait la création d'un millier d'emplois réguliers. M. Propre était aux commandes. *On ne parlait pas* encore des mirifiques projets d'élevage de gambusis (poissons dévoreurs de moustiques), de géothermie, d'aquarium géant autour des arènes, d'enfouissement des déchets industriels et ménagers en petite Camargue mais la *mythomanie* allait pouvoir s'en donner à cœur joie.

«Zone libre» et «zone occupée»

M. de Chambrun, secrétaire d'Etat de Georges Pompidou et ancien député, venait de ravir la mairie à la faveur d'une quadrangulaire. Il devenait ainsi le seul représentant du parti d'extrême droite à *la tête* d'une commune de plus de dix mille habitants. Le héros des uns était la honte des autres. Sur le pont métallique qui enjambe le petit Rhône, à quelques kilomètres de la ville, une main anonyme écrivit «zone libre» d'un côté de l'ouvrage et «zone occupée» de l'autre.

Le président du Front national vint présenter sa liste des élections européennes de juin 1989 en ce haut lieu de la lepénie bien qu'il n'eût réservé que la quinzième place à son hôte. Pour le réconforter à peu de frais, il se déclara *«convaincu»* de l'élection du comte puisqu'il précédait le vice-président du mouvement qui, lui, était seizième. Ni l'un ni l'autre ne furent élus, évidemment.

Pour prendre la mairie avec 39,5 % des voix au second round, M. de Chambrun s'était allié, dès le premier tour, à des dissidents du RPR, dont M. Maurice Blanc, ainsi qu'à des personnes *«sans engagement politique»*, et il avait profité du maintien de trois listes concurrentes au second tour : Majorité présidentielle (33,8 %), RPR-UDF (18,7 %) et PCF (8 %). Le bel attelage, cependant, commença à brinquebaler assez rapidement. L'adjoint chargé du fonctionnement de la société d'économie mixte (SEM) créée pour l'achat de fruits et légumes donna vite sa démission. Et pour cause. *«Le paiement des agriculteurs était fantaisiste»*, dit-on dans la ville. *«Le maire, qui tirait les ficelles, avait mis le compte bancaire de la SEM à son nom»*, affirme aujourd'hui M. Blanc qui est devenu son adversaire irréductible. Pendant quelques mois, M. de Chambrun aurait donc été comptable de fait de cette plate-forme d'achat qui entretenait des rapports étroits avec un grossiste de Rungis. La SEM est désormais en sommeil mais l'obscurité la plus totale plane sur son bilan. L'assemblée générale n'a pas été réunie depuis plus d'un an.

Voulant reprendre en main son *conseil qu'il sent flotter, le maire* rédige un texte intitulé «Sitting Bull», à l'été 1990. Le «taureau assis» de Saint-Gilles veut instiller à ses adjoints la forte maxime placardée sur la porte de son bureau : *«Tout homme qui dirige, qui fait quelque chose, a contre lui... ceux qui voudraient faire la même chose, ceux qui font précisément le contraire, et surtout, la grande armée des gens d'autant plus sévères qu'ils ne font rien du tout.»* Le résultat ne tarde pas à arriver. Deux adjoints et deux conseillers passent dans l'opposition. Le nouvel équilibre s'établit à dix-sept contre douze. Le coup de grâce vient, à la fin 1991, avec l'affaire du tractopelle. Soupçonné par M. de Chambrun de s'être s'ingéré dans les affaires de la commune en achetant un engin de terrassement, M. Blanc est privé de ses *délégations et de son* bureau de deuxième adjoint. L'affaire est entre les mains de la justice. Chacun des deux protagonistes dit avoir le dossier qui enfoncera l'autre.

En attendant, ce nouveau chapitre des très riches heures du conseil de *Saint-Gilles est fatal à M. de Chambrun*. A l'occasion de l'examen du budget primitif, le 28 février et le 13 avril derniers, M. Blanc bascule dans l'opposition avec deux autres conseillers. C'en est fait de la majorité.

Confronté à des frondes intérieures, le maire et ses adjoints fidèles ont eu à subir également les assauts extérieurs de citoyens qui se *faisaient forts* d'exercer une *«vigilance démocratique»* sur l'activité de leurs édiles. *La Biche qui rit*, un samizdat local ronéoté, à la mise en page incertaine, a fait office, pendant plusieurs mois, de journal officiel des potins municipaux vengeurs. Par ailleurs, un agriculteur, un avocat et un archiviste ont été les chevilles ouvrières d'un groupe d'étude et de réflexions municipales (GERM) qui s'est fixé pour objectif de *«rassembler toutes les énergies politiques et associatives»* pour, au bout du compte, bouter M. de Chambrun hors les murs.

«Une coalition contre nature»

Patiemment, les trois joyeux drilles ont tenté de réussir, à la base, l'union sacrée que les partis avaient ratée en 1989. La démission récente du maire et de douze de ses partisans a fait le larron. Le résultat n'est pas exactement celui qu'ils escomptaient mais une liste de circonstance a finalement été constituée.

Chef d'entreprise à la retraite, M. Roland Gronchi est donc à la tête d'une curiosité politique : une liste de trente-trois noms rassemblant des partisans de l'ancien maire, M. Louis Girard, vice-président du conseil général, qui oscille entre le centre et la majorité présidentielle, des socialistes, des communistes et des candidats sensibles aux thèses de *l'opposition parlementaire. On assure* que l'équité a été respectée entre la droite et la gauche. *«Une coalition contre nature»*, affirme M. Blanc qui poursuit, devant les électeurs, son combat personnel contre M. de Chambrun, au risque de faire les frais d'un duel qui ne le concerne plus.

«C'est l'alliance de la carpe et du lapin», renchérit le maire sortant qui assure bénéficier de la *«bienveillance»* du RPR et de l'UDF. Rien n'est moins sûr. Sans barguigner, M. Jean Bousquet, maire de Nîmes et député (apparenté UDF) du Gard, a apporté son *«soutien plein et entier»* à M. Gronchi. M. Le Pen, lui, ne s'est pas encore manifesté. Il est vrai que M. de Chambrun insiste sur le fait que *«moins d'un tiers»* des candidats de sa liste sont au Front national. En *1989*, la proportion était légèrement plus faible.

OLIVIER BIFFAUD

Approuvés par M. Charasse

Les sénateurs souhaitent le report de l'application de la taxe départementale sur le revenu

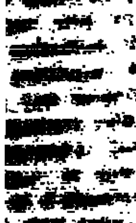
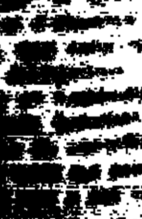
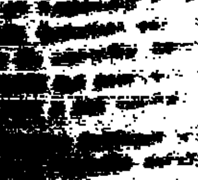
Les sénateurs ont adopté, jeudi 18 juin, le projet de loi relatif à l'abolition des frontières fiscales à l'intérieur de la Communauté économique européenne en matière de *taxe sur la valeur ajoutée, qui avait* déjà été adopté par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 28 mai). Ils ont d'autre part donné leur agrément à la suppression anticipée du taux majoré de la TVA, principalement pour les ventes d'automobiles et de matériels électroniques. A l'occasion de ce débat, le Sénat a adopté un amendement, présenté par M. Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle), qui suspend l'application de la taxe départementale sur le revenu jusqu'au lendemain des prochaines élections législatives.

M. Masseret a précisé que son initiative n'avait pas reçu l'aval de *son groupe et qu'elle était susceptible de «soulever des passions»*, mais, a-t-il ajouté, *«je crois par là même éviter qu'une réforme bien intentionnée ne capote du fait de l'incompréhension»*. Le ministre du budget, M. Michel Charasse, s'en est *remis*, pour sa part, à la *«sagesse du Sénat»*...

La réforme de la part départementale de la taxe d'habitation, prévue initialement pour l'automne prochain par la loi du 30 juillet 1990, et ardemment souhaitée par le groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a toujours rencontré l'opposition de M. Pierre Bérégovoy, du temps où il était ministre de l'économie et des finances.

J.-L. S.

□ **Visite surprise de M. Mitterrand à Rungis.** – Pendant plus d'une heure trente, vendredi matin 19 juin, M. François Mitterrand a parcouru les pavillons du marché de Rungis avant de prendre un petit déjeuner sur place. Pour cette *visite surprise, le président de la* République est arrivé juste avant 7 h 30 au marché d'intérêt national. Le chef de l'Etat a reçu un accueil sympathique et bon enfant de la part des professionnels.


SOCIÉTÉ

Lenteur et non-exécution des décisions

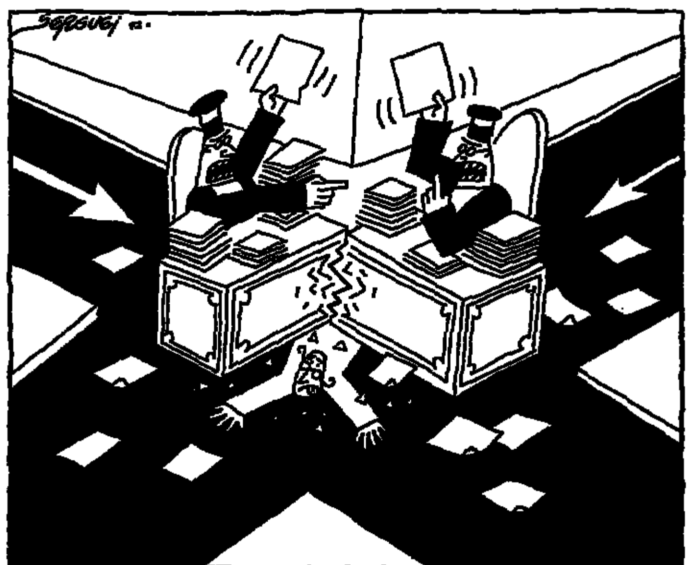
Un rapport du Sénat dénonce la « grave crise » de la justice administrative

Le président de la commission d'enquête du Sénat sur le fonctionnement de la justice administrative, M. Hubert Haenel, et son rapporteur, M. Jean Arthuis, ont dénoncé, mercredi 17 juin, la lenteur et les difficultés d'exécution des décisions de la juridiction administrative. Le rapport de cette commission d'enquête créée en décembre 1991 *propose de « rapprocher »* le juge judiciaire et le juge administratif.

Souvent mal connue, parfois ignorée, la justice administrative tranche les conflits dans le silence et la discrétion. Ses décisions touchent pourtant au cœur de la vie quotidienne : c'est au juge administratif que l'on s'adresse pour contester un refus de permis de construire, dénoncer son imposition, ou s'opposer au passage d'une ligne à haute tension au-dessus de son jardin. Les juridictions administratives examinent aussi certains litiges touchant à l'environnement et tranchent en dernier ressort les recours des *« déboutés du droit d'asile »*.

Après un premier rapport sur la justice judiciaire, en 1991 (*le Monde* du 13 juin 1991), le Sénat s'est donc penché six mois durant sur le sort de cette justice discrète *« qui préfère régler ses affaires en famille »*. Le constat des sénateurs est sévère : *« Moins voyante et moins médiatisée, la crise de la justice administrative n'est pas moins grave que celle de la justice judiciaire*, note le rapport. *Elle confirme une profonde crise de l'Etat de droit et alimente un soupçon sur le droit de l'Etat. »*

Au premier rang des critiques émises par la commission, figure la lenteur. Un mal qui n'est pas récent : en 1921, le juge administratif avait attendu treize ans avant de statuer sur le dommage causé à un enfant blessé par un bénitier... Aujourd'hui, il faut en moyenne deux ans et deux mois pour obtenir un jugement en première instance. Les appels sont légèrement plus rapides : le délai moyen est de deux ans devant le Conseil d'Etat et d'un an et quatre mois devant les cours administratives d'appel. *Les efforts accomplis ces dernières* années afin de désencombrer la justice administrative ont été noyés par l'augmentation continue des



recours : depuis le milieu des années 70, le nombre des requêtes n'a cessé de croître, passant de 24 000 en 1976 à 78 000 en 1991.

Cette lenteur se double d'un principe que les sénateurs jugent *« exorbitant »* : en vertu du « privilège du préalable », les décisions *administratives sont immédiatement* exécutoires, qu'il y ait ou non un recours. *Certains agriculteurs* ont donc la satisfaction d'apprendre au bout de plusieurs années de procédure que les remembrements qui les ont privé de leurs terres étaient illégaux alors que cette terre, reclassée en zone urbaine et désormais construite, ne peut leur être rétrocédée...

L'exécution des décisions

Le taux de non exécution est encore faible – 2,5 % selon le Sénat, – mais il ne cesse de croître : de 1975 à 1987, le nombre de saisines de la section du rapport et des études a été multiplié par six. Cette non exécution *« risque de conforter dans leur sentiment ceux qui estimeraient que le juge administratif, trop compréhensif vis-à-vis de l'administration, n'est pas vraiment un juge »*, note le rapport.

Aux yeux du Sénat, ces dysfonctionnements sont liés à l'attitude de l'administration, qui préfère souvent la voie du contentieux à celle des accords amiables, mais aussi à l'échec des réformes accomplies ces dernières années. Malgré l'allègement des procédures et la création, en 1987, des cours administratives d'appel, la justice administrative est, selon le mot des sénateurs, *« en retard d'une réforme »*. Les moyens accordés restent insuffisants : près de la moitié des tribunaux administratifs vivent à l'étroit et le sous-équipement informatique est souvent la règle.

Le rapport, qui dénonce le manque de greffiers et de magistrats – les effectifs ont crû moins rapidement que le contentieux, – soulignent également les conditions de travail difficiles qui règnent dans les juridictions : certains personnels de greffe sont recrutés *« dans des conditions de légalité des plus incertaines »* par le biais de TUC ou de contrats emploi-solidarité, les consultations de banques de données juridiques sont parfois rationnées pour cause d'économies budgétaires, et les secrétariats ont souvent du mal, faute de personnel, à taper les jugements en temps voulu.

Le juge des excès de pouvoir

Face à cette crise, le Sénat, qui souligne son attachement à la justice administrative, propose de rapprocher les deux ordres de juridiction, judiciaire et administrative. Les échanges de magistrats pourraient être favorisés par la voie du détachement, les justiciables pourraient se voir offrir les mêmes garanties de procédures, et les jurisprudences pourraient être harmonisées. Une démarche salutaire, notamment en matière d'indemnisation : actuellement, en raison des différences de jurisprudences, un patient victime d'un accident dans un établissement public hospitalier ne touche pas la même indemnité qu'un malade victime du même accident... dans une clinique privée.

Le Sénat, qui souhaite que l'administration développe des modes alternatifs de règlement des litiges (recours gracieux, conciliation, transactions ou arbitrage), propose également de clarifier la répartition des compétences. Les frontières entre le territoire du juge administratif et celui du juge judiciaire sont, il est vrai, parfois difficiles à dessiner : un dommage causé par une grue est ainsi confié à un juge judiciaire si l'engin est monté sur roue (responsabilité du fait d'un véhicule de l'administration) et au juge administratif si la grue est fixe (dommage de travaux publics). Le Sénat propose donc de recentrer les interventions du juge administratif autour de l'excès de pouvoir, le juge judiciaire devenant compétent en matière indemnitaire quel que soit l'auteur du dommage.

Reste à agir en amont, avant même que le litige éclate. L'inflation constante du contentieux prend en effet sa source dans une dérive régulièrement dénoncée par le Conseil d'Etat : la prolifération du droit. Comment respecter le principe selon lequel *« nul n'est censé ignorer la loi »* lorsqu'on sait *qu'il existe en France 7 500 lois et* plus de 360 000 décrets et arrêtés ministériels applicables ? De plus, note le Sénat, *« les règlementations sont aujourd'hui changeantes, disparates, complexes et mal articulées entre elles »*.

La commission, qui souhaite *« améliorer la qualité juridique des textes et leur cohérence »*, propose donc de renforcer le *« réflexe juridique »* à chacune des trois étapes qui rythment l'écriture d'un texte. La formation juridique des agents publics et des élus locaux pourrait ainsi être améliorée pour que la première version des textes soit plus claire. Dans un second temps, afin de maintenir la cohérence d'ensemble des règles juridiques, la Chancellerie pourrait *« redevenir le ministère de la Loi »*, tandis que le *Conseil d'Etat disposerait de plus* de temps pour étudier les projets de lois ou de décret.

En abordant le troisième temps, celui de l'examen des textes au Parlement, les sénateurs esquissent un véritable *mea culpa* : afin d'améliorer la qualité des lois *députés et sénateurs*, soulignent la commission, devraient remplir leur tâche avec *« plus de rigueur qu'ils ne le font aujourd'hui »*.

ANNE CHEMIN

L'affaire de la Sages

L'avocat de M. Michel Reyt proteste contre les méthodes de M. Van Ruymbeke

Mᵉ Charles Libmann, l'avocat parisien assurant la défense de Michel Reyt, président de la SAGES, inculpé et écroué dans le dossier instruit par le magistrat rennais Renaud Van Ruymbeke sur le financement du PS et du PC dans la Sarthe, a annoncé, jeudi 18 juin, qu'il se *« déchargeait »* de cette défense afin de *« protester contre l'utilisation de la détention comme moyen de pression »* sur l'inculpé.

Selon Mᵉ Libmann, le magistrat aurait, le 12 juin au cours d'une audition, proposé à son client *« un marché »* lui permettant d'*« être remis en liberté dans les plus brefs délais »*. Le magistrat avait alors signifié à Michel Reyt une nouvelle inculpation pour trafic d'influence aggravé, ce qui permettait de prolonger au-delà des quatre mois légaux une mise en détention provisoire commencée le 24 février. Alors que Michel Reyt accusait le coup, M. Van Ruymbeke aurait, ajoute l'avocat, évoqué sa mise en liberté en échange d'informations complémentaires sur le dossier en cours. A quoi Michel Reyt aurait rétorqué qu'il n'avait *« rien à offrir au juge pour prix de sa liberté »*.

Mᵉ Libmann a reçu le soutien du bâtonnier de Paris, Mᵉ Georges Flécheux, qui s'est élevé contre *« un procédé malheureusement trop souvent pratiqué et qui reste sans sanction »*.

DÉFENSE

Un nouveau système d'orientation expérimenté à Mâcon

Des conscrits sélectionnés par des jeux vidéo

M. Pierre Joxe, ministre de la défense, a assisté, jeudi 18 juin, au centre de sélection de Mâcon (Saône-et-Loire), à la présentation d'un nouveau système – inspiré des jeux vidéo – d'orientation des jeunes conscrits, appelé ESPACE (emploi d'un système de passage automatisé et de correction des examens). En expérimentation, ce système devrait être étendu à toute la France d'ici à 1995.

MACON

de notre envoyé spécial

« Bienvenue à bord, je m'appelle Alex. » Derrière sa console, les *joysticks* bien en mains, M. Joxe écoute avec attention les consignes de l'ordinateur. Tirant vers lui les deux manettes, le ministre de la défense se lance dans un voyage vers le passé. Sur son écran vidéo, un vaisseau spatial laisse la place aux *images stylisées* de l'Angleterre victorienne. *« Votre manœuvre a réussi »*, lui indique la voix digitalisée.

Depuis un peu plus d'un an, près de deux mille conscrits ont, comme lui, été enfermés dans une des six cabines bleues, surmontées d'un *gyrophare, installées dans le centre* de sélection de Mâcon, qui reçoit 28 000 jeunes gens chaque année. Mais, à la différence du ministre qui n'y a séjourné, porte ouverte, que quelques courts instants, ils y restent entre quatre-vingts minutes et deux heures. La plupart prennent cet examen très au sérieux. Seuls, quelques-uns ont déclenché la balise jaune de détresse pour demander de nouvelles explications *sur le fonctionnement* de l'appareil ou pour en sortir après avoir dénoncé la *« barbarie »* du système.

Car, *si* ESPACE se *présente* comme un jeu vidéo, c'est avant tout un impitoyable moyen de sélection et d'orientation des jeunes conscrits. Après leur avoir appris à effectuer un certain nombre de tâches avec les deux *manettes et le clavier de onze* touches, le programme de l'ordinateur, réglé en fonction de leur niveau scolaire, va ensuite tout tenter (multiplication des ordres, inversion des commandes) pour faire échouer les candidats. Les *officiers qui travaillent depuis* sept ans sur ce système disent vouloir *« par des évènements imprévus, générateurs d'émotion, faire chuter la performance du candidat à la tâche principale jusqu'au zéro absolu. »*

Généralisé en 1995

Ainsi, non seulement le traditionnel NAG (niveau d'adaptation générale) du jeune conscrit peut être mesuré, mais, grâce aux onze mille informations recueillies pendant l'examen, ses temps de réaction, *sa vulnérabilité au stress*, son sens de l'espace, etc. peuvent être connus avec précision. Ces informations sont essentielles pour les officiers orienteurs : un appelé dirigé vers les chars peut se révéler très émotif dans une situation difficile, et un artilleur beaucoup trop lent pour les opérations de tir.

La diminution des crédits militaires et la réduction du service militaire à dix mois rendent indispensable l'amélioration des méthodes d'orientation des 230 000 conscrits renouvelés chaque année. Il s'agit également d'améliorer la perception de l'armée par les jeunes générations. *« Chaque fois qu'un jeune a eu le sentiment d'être mal employé pendant son service national, il risque de garder un jugement négatif sur l'idée même de défense nationale »*, a souligné M. Joxe à Mâcon.

Le système ESPACE pourrait être généralisé en 1995. Il remplacera les tests écrits que passent actuellement tous les conscrits, au cours de ces fameux « trois jours » réduits en réalité à deux demi-journées. Il faudra préalablement dégager les crédits nécessaires pour équiper chacun des dix centres de sélection de quarante à cinquante cabines à 250 000 francs l'unité.

CHRISTOPHE DE CHENAY

□ **Le missile français Apache retenu par l'Allemagne.** – Le missile air-sol Apache conçu par Matra et Aérospatiale a été retenu par les services techniques allemands et la Luftwaffe pour équiper l'avion d'attaque Tornado. Capable de disperser des sous-munitions en vol, l'Apache, qui atteint une portée de 150 kilomètres une fois lancé d'avion, est un missile destiné à la destruction de pistes aériennes. Le choix de la Luftwaffe doit être confirmé par le Bundestag. Le groupe allemand DASA sera associé à l'industrialisation du missile sur le Tornado.

□ **Des hélicoptères Super-Puma pour la Norvège.** – Le groupe franco-allemand Eurocopter a vendu, pour l'équivalent de 300 millions de francs, douze hélicoptères Super-Puma à la société norvégienne Helikopter Service AS, spécialisée dans les liaisons avec les plates-formes pétrolières en mer du Nord. Ces hélicoptères lui seront livrés en 1993-1994. Depuis l'an dernier, le marché mondial des hélicoptères civils et militaires marque le pas, notamment en Asie-Pacifique où il a longtemps été florissant. Eurocopter s'attend à un chiffre d'affaires en 1992 en baisse de quelque 10 % sur celui de 1991, qui s'est élevé à 12,6 milliards de francs. Durant les cinq premiers mois de 1992, les prises de commandes ont été d'une quarantaine de « machines » auprès du consortium Eurocopter.

Les Africains du Mont-Tonnerre

Dans une impasse du quinzième arrondissement de Paris, un étrange chassé-croisé de locataires sur fond de tentative de rénovation immobilière

Apostille de la rue de Vaugirard, l'impasse du Mont-Tonnerre, créée en 1877 et portant le nom d'un ancien département français dont le chef-lieu était Mayence, aimait vivre cachée *pour vivre heureuse. Aujourd'hui, ce n'est plus* que bruits, rumeurs et plaintes qui viennent buter contre les lourdes façades du musée Bourdelle, clôturant l'étroite venelle.

Les locataires du 8, impasse du Mont-Tonnerre, dans le 15ᵉ arrondissement, réunis en association, viennent d'écrire à Mᵐᵉ Marie-Noëlle Lienemann, *ministre délégué chargée* du logement et du cadre de vie. Ils lui demandent d'intervenir auprès du propriétaire des lieux, promoteur de son métier, pour qu'il respecte leurs droits. Cette triste affaire, née au pied de la tour Maine-Montparnasse, exhale tous les remugles de la jungle immobilière de la capitale.

Le 8 dessine un carré d'un étage aux logements modestes, répartis autour d'une petite cour intérieure égayée par des fleurs, sauvages ou précieuses, dont un superbe ibiscus syrianus rare. Un pan du « Montparno » d'autrefois qui a échappé au bulldozer et au béton. On y vivait en bonne intelligence, et seuls les commérages du quartier venaient parfois troubler la quiétude du lieu.

Dialogue orageux

L'affaire commence le 25 avril 1990, quand un promoteur, la SNC « 2A » domiciliée 12, galerie Montmartre, dans le 2ᵉ arrondissement, et représentée par Mᵐᵉ Annie Groult, acquiert le 8, impasse du Mont-Tonnerre. Le promoteur envisage de construire à cet emplacement *un édifice de quatre étages à usage* d'habitation avec bureaux en rez-de-chaussée *et un parc de stationnement de deux niveaux.* Le 18 février 1992, *« dans l'attente de l'avis définitif de l'inspection générale des carrières »*, la mairie de Paris refuse le permis de construire.

Avant de bâtir, il faut démolir. Le promoteur adresse donc un congé à chacun des locataires. Mais la majorité des occupants des logements acquitta un loyer régi par la loi de 1948. Certains sont âgés de plus de quatre-vingts ans et habitent l'impasse depuis soixante ans. Selon la législation, la SNC « 2A » se doit de reloger ses locataires avant *de raser le bâtiment. Seule proposition faite :* un havre, toujours sous la loi de 1948, dans le quartier de la Goutte-d'Or en pleine rénovation. Refus des locataires. *« Nous nous serions retrouvés dans une situation semblable à celle que nous connaissons aujourd'hui »*, affirme l'association.

Le dialogue devient alors orageux avec Mᵐᵉ Groult, qui, selon les locataires, a pris le parti de ne plus répondre à leurs lettres. Le 8, *impasse du Mont-Tonnerre*, étant toujours occupé, le permis de démolir est refusé par la mairie de Paris. Et le maire de l'arrondissement, M. René Galy-Dejean (RPR), écrit à l'association : *« Ce permis sera accordé par le service compétent de l'Hôtel de Ville uniquement lorsque deux conditions seront remplies : la société concernée doit produire les conventions de relogement requises par la loi et attester de la libération effective de la totalité des locaux. »*

Le promoteur ne désarme pas. Il assigne devant le tribunal d'instance du 15ᵉ arrondissement un des locataires dont le bail venait à expiration le 31 octobre 1991. Le tribunal, en date du 19 mars 1992, rend ses conclusions *et déboute la SNC « 2A »*. Le bail est renouvelé pour six ans. Entre-temps, le promoteur change d'identité et s'appelle désormais *« SNC 2A groupe API »*. Il n'est plus domicilié dans le centre de Paris mais 11 *bis*, avenue Victor-Hugo, dans le 16ᵉ arrondissement.

Cette querelle n'aurait rien, hélas, que de très banal dans la vie quotidienne de l'immobilier si, au mois de février, quatre Africains ne se présentaient 8, impasse du Mont-Tonnerre, pour « démurer » cinq appartements vides. Dans les quartiers parisiens où une opération *de rénovation a été engagée, on mure portes* et fenêtres sans prendre l'avis des riverains. *Ici, on brise les parpaings. Alerté, le commis*saire du 15ᵉ affirme à l'association, selon les locataires, que le propriétaire a donné son accord à cette opération commando. Les gravats tombent dans la cour. Ils sont toujours là, en gros tas sales et gris.

« Depuis, six appartements sont occupés par des familles africaines. Ce qui nous a tout d'abord agréablement surpris, car si le propriétaire faisait réoccuper les lieux, nous pouvions supposer que son projet de démolition était abandonné », déclare l'association. On pouvait aussi se demander pourquoi le promoteur *accueillait de nouveaux locataires alors* qu'il avait donné congé à d'autres. Bien organisés, ces Africains sont peu bavards et paraissent obéir à un meneur.

De la colle sur les boîtes aux lettres

Impasse du Mont-Tonnerre, on a bien vite déchanté. Et ainsi que les locataires l'ont écrit à M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat à l'intégration, *« Par cet acte, le propriétaire, par une sorte de persécution, cherche à nous démoraliser et à faire en sorte que nous partions sans demander nos droits »*. Et d'ajouter : *« Si le promoteur arrive à ses fins, ces familles africaines ne subiront-elles pas le même sort que nous ? »* Selon l'association, la vie quotidienne n'est plus désormais qu'une suite *« de provocations et de menaces verbales, de nuisances à grands coups de décibels et d'ordures déversées sur les gravats de la cour »*. Elle rappelle que Mᵐᵉ Groult *« avait menacé verbalement de faire installer des « familles de Maliens » dans les appartements vides »*.

Samedi 13 juin, une locataire porte plainte au commissariat pour nuisances phoniques. Elle revient chez elle et trouve les serrures de sa boîte aux lettres pleines de colle. Elle retourne au commissariat porter plainte. *Aujourd'hui, une pétition circule dans l'impasse* pour dénoncer les nuisances occasionnées *« par les nouveaux occupants du 8 qui troublent le calme et le bon voisinage »*. Face à ces accusations, que répond le promoteur propriétaire des lieux ? *« Je n'ai rien à dire, rien à expliquer »*, déclare Mᵐᵉ Groult. C'est court et sans appel.

JEAN PERRIN

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Deux banquiers ont été écroués dans l'affaire du Brest Armorique Club

BREST

de notre correspondant

M. Jacques Fahet, juge d'instruction à Brest, chargé de l'enquête sur les finances du Football club d'Armorique, mis en liquidation judiciaire le 6 décembre 1991, a prononcé mercredi 17 juin deux inculpations pour complicité de banqueroute. Mme Cadalbert, ex-sous-directrice de la banque Sudameris, et M. Laurent Dufau, directeur de la Banca Commerciale Italiana, laquelle a repris la Sudameris, ont été tous deux placés sous mandat de dépôt à la maison d'arrêt de Brest. M. François Yvinec, président du club de 1981 à 1991, avait été précédemment inculpé dans cette même affaire de banqueroute par moyens ruineux et de détournement d'actif puis incarcéré du 23 janvier au 13 mars (*le Monde* du 25 janvier).

Le magistrat instructeur s'intéressait depuis plusieurs mois à la banque Sudaméris où il avait mené une perquisition le 5 février. Peu après, il avait fait de même au domicile de Mme Cadalbert, qui n'est plus salariée dans cette banque.

La Sudameris était devenue en 1986 le banquier du club brestois. Mme Cadalbert avait en charge ce dossier. Il se trouve que cette banque est bien implantée en Amérique latine, notamment en Colombie, et que le Football club d'Armorique s'est offert à une récente époque des vedettes sud-américaines. La question est de savoir pourquoi la Sudameris s'est fait le bailleur de fonds du club tout en ne pouvant méconnaître ses difficultés financières, difficultés qui n'ont cessé de s'accroître, pour atteindre un déficit de 150 millions de francs.

Cette même banque, et particulièrement Mme Cadalbert, fait par ailleurs l'objet d'une plainte de Charly Chaker, l'ex-mécène du Brest Armorique, président de l'Association pour le développement des relations arabo-françaises (ADRAF), inculpé pour abus de confiance, escroquerie et faux en écriture privée et de commerce (*le Monde* du 18 janvier). Celui-ci affirme qu'il n'a pas été correctement informé de l'état des finances du club.

GABRIEL SIMON

Aux assises de la Haute-Garonne

La mort du tout petit Paul

Au procès des parents d'un enfant de sept semaines frappé à mort et laissé sans soins, la cour d'assises de la Haute-Garonne, a retenu, le 18 juin, les circonstances atténuantes, la débilité légère constatée par les psychiatres. Elle a condamné Alain Fabre, le père, à dix-huit ans de réclusion criminelle, et Geneviève Marty, la mère, qui était poursuivie pour privation de soins et non-assistance à personne en danger, à quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis.

TOULOUSE

de notre envoyée spéciale

Bien sûr, c'est un coup sur la tête qui a tué Paul, le tout petit Paul. On ne sait – et on ne saura jamais – comment son père s'y est pris : l'a-t-il balancé, la tête la première, contre un mur en le tenant par les pieds ou l'a-t-il cogné contre le montant d'un lit ou encore, l'attrapant par le dos de sa grenouillère, s'en est-il servi comme d'un bélier pour ouvrir les portes ?

A sept semaines, le petit Paul est mort lentement d'une hémorragie méningée. Mais avant, bien avant, il était déjà destiné à mourir. A sept semaines, il mesurait 53 centimètres et pesait 2,610 kg, un peu moins qu'à sa naissance. Et quand le médecin légiste avait dû ouvrir le petit cadavre, elle avait découvert ce qu'elle n'avait encore jamais vu : un appareil digestif totalement, inexorablement vide. *« Une hypotrophie majeure, introuvable dans un pays comme le nôtre »*, avait dit le médecin. On avait laissé l'enfant mourir de faim et de soif. Le bébé aux yeux immenses ressemblait à un cadavre de camp de concentration ou à un bébé biafrais, au choix. On avait aussi repéré sur son tibia gauche un cal osseux, témoin d'une fracture laissée sans soins et des ecchymoses sur les mains.

Dans l'appartement de la banlieue de Toulouse où un médecin fut appelé le 23 avril 1991 parce que, selon ses parents, leur bébé *« respirait mal »* et paraissait *« groggy »*, il y avait des boîtes de lait maternisé dans les placards et deux chiens, Pif et Domi, qui n'avaient jamais souffert de la faim, et aussi ce petit cadavre déjà desséché. Le permis d'inhumer ayant été refusé, la police et la justice avaient pris, sur le tard, les choses en main.

Au milieu de téléviseurs de récupération, dans ces pièces couvertes de papier peint à fleurs, Alain Fabre, le père, trente-huit ans, et Geneviève Marty, la mère, trente-sept ans, une nouvelle fois avaient regardé partir un enfant. C'était la seule différence avec les quatre précédents, nés d'autres unions pour trois d'entre eux, et Adeline qui leur avait été retirée à quatre mois. Ils n'étaient déjà plus que des fantômes qui les hantaient, des souvenirs d'enfants interdits qui tentaient de grandir ailleurs, protégés par des décisions de justice.

Le petit Paul, ils n'avaient pas voulu qu'on le leur retire comme les autres maltraités ou qui assistaient à des scènes d'une violence inouïe. La menace planait pourtant : une antenne de services sociaux était installée au premier étage de l'immeuble. Une assistante sociale, deux semaines avant la naissance de Paul, avait, dans un rapport adressé à la direction départementale de la solidarité, demandé *« une mesure de protection sur l'enfant à venir (...), compte tenu des dangers potentiels »*. Mais rien n'avait été fait.

Naufragés

Naufragés d'une passion exclusive, retranchés du monde, baignés de vin, rodés aux coups, Geneviève Marty et Alain Fabre s'étaient repliés sur eux-mêmes. Ils refusaient toute intervention de l'extérieur. Elle avait été aide-puéricultrice pendant dix ans et lui ouvrier chez Dassault pendant dix-sept ans. S'étant trouvés par le biais d'une petite annonce, ils s'étaient pour la première fois rencontrés sur le parking d'un supermarché. Ils avaient décidé de vivre ensemble, et ensemble ils avaient sombré.

Il était violent et ne supportait pas qu'un bébé pleure. Alors, il cognait, sur elle d'abord, puis sur les enfants. Ces enfants qu'ils gâchaient comme on se jette des assiettes à la figure. On les avait l'un après l'autre licenciés. Ils avaient accumulé les dettes, se fournissaient au Secours catholique et dans les poubelles des grandes surfaces. Les voisins bouchaient leurs oreilles quand les cris devenaient trop stridents. Une jeune femme – une seule, – un jour, brava le silence et, les « signalant », finit par convaincre la gendarmerie de venir chercher Adeline, qui était couverte de bleus.

Le père de la jeune femme multiplia les procédures pour tenter de soustraire sa fille à ce compagnon de cauchemar. En vain. Et ce 23 avril, quand on découvrit le bébé martyrisé, les deux amants d'abord firent bloc, se soutenant l'un l'autre en présentant des versions délirantes d'un impossible accident, décrivant complaisamment des biberons qui n'avaient jamais été donnés.

Puis ils firent le choix de renvoyer à l'autre la responsabilité d'une telle monstruosité. Elle, avec sa jupe écossaise et son corsage blanc, jouait les dames patronnesses. Lui, avec sa tête de méchant de western et ses yeux d'un bleu cobalt, bougonnait à l'unisson des mensonges en clamant son amour du « petit » devant une cour d'assises hébétée. Repliés sur un amour devenu haine, sur leurs secrets trop lourds, ils prenaient l'air buté de gamins qui ont fait une grosse bêtise.

AGATHE LOGEART

□ **Inculpation du patron d'une discothèque parisienne pour proxénétisme aggravé.** – Depuis la fermeture nocturne des allées les plus chaudes du bois de Boulogne, les prostitués sud-américains ont « délocalisé » leurs activités en Italie, dans divers sous-bois de la région parisienne et dans Paris intra-muros. Une quarantaine exerçaient leurs spécialités dans les toilettes d'une discothèque réputée du XVe arrondissement, dont le patron vient d'être inculpé de proxénétisme aggravé par un juge d'instruction parisien, Mme Laurence Le Vert.

PARIS

Selon l'AFP

Pour le préfet se posent deux préalables au relogement des familles installées à Vincennes

Le préfet de la région Ile-de-France, M. Christian Sautter, a déclaré, le 18 juin, dans un entretien à l'AFP, que deux préalables s'imposent au relogement des familles qui « campent » sur l'esplanade du château de Vincennes : une *« information fiable »* sur leur nombre, leur identité, leur composition, et l'acceptation par elles des *« hébergements provisoires mais très corrects »* qui leur ont été proposés.

Les représentants des familles avaient refusé, début juin, les propositions de relogement dans des baraques de chantier ou dans un centre d'éducation surveillée en grande banlieue. M. Christian Sautter, qui rappelle que 70 000 personnes sont prioritaires sur le fichier des mal-logés à Paris, indique que des toilettes mobiles ont été installées, que la Ville de Paris a ouvert, à sa demande, une consultation de PMI dans le douzième arrondissement et délégué une sage-femme sur le terrain. *« Un mini-bus emmène les familles jusqu'à des bains-douches. Notre priorité est humanitaire,* affirme-t-il, *mais il n'est pas question de favoriser l'installation d'un campement fixe et durable. »*

MÉDECINE

A la veille du procès du sang contaminé

M. Kouchner demande une expertise juridique sur les conditions de départ du docteur Garretta de la direction du CNTS

M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, a demandé une expertise juridique concernant le contrat liant la Fondation nationale de transfusion sanguine et le docteur Michel Garretta, ancien directeur général du Centre national de transfusion sanguine. Le docteur Garretta, poursuivi pour ne pas avoir retiré du marché des produits sanguins *« corrompus et toxiques »* au cours des années 1984 et 1985, comparaît avec trois autres médecins, à partir de lundi 22 juin, devant le tribunal correctionnel de Paris.

On précise dans l'entourage de M. Kouchner que le ministre de la santé et de l'action humanitaire avait trouvé *« scandaleux »* les termes du contrat passé en 1991 au moment du départ du docteur Garretta du CNTS. Ce contrat prévoyait le règlement des conséquences financières de ce départ. Il fixait le montant des indemnités de rupture du contrat de travail (près de 3 millions de francs) et prévoyait *« l'assistance juridique »* de la Fondation.

Inquiet d'apprendre que la transfusion sanguine française réglerait les frais d'avocat du docteur Garretta, voire les éventuelles condamnations pécuniaires encourues par l'ancien directeur général du CNTS, M. Kouchner a demandé une consultation juridique au cabinet de M. Michel Vauzelle, ministre de la justice.

« Inacceptable et indigne »

« Je trouve inacceptable et indigne que l'on sorte cette affaire à la veille du procès, nous a déclaré Me Xavier Charvet, avocat du docteur Garretta et du CNTS. *A quoi cela sert-il, sauf à discréditer le conseil du docteur Garretta. Il est clair que mon client, s'il devait être condamné, réglerait lui-même les amendes le concernant personnellement. En revanche, les indemnités susceptibles d'être versées aux victimes le seraient par la FNTS. J'ajoute que le contrat liant cette fondation et mon client a été visé le 13 juin, dans le cadre du protocole de départ du docteur Garretta, par M. Jean Sérignan, chef de la Mission de contrôle économique et financier auprès des organismes à caractère social. »*

JEAN-YVES NAU

LE RENDEZ-VOUS SOLDES D'ÉTÉ

LE RETOUR DES SOLDES.
Voici venu le temps béni des soldes, le temps béni des rêves accessibles. Deux fois par an, en effet, le luxe est à la portée de tous. Et tout ce qui vous semblait seulement conçu pour les « autres », les « nantis », est désormais à vous, pour vous. Sans vous ruiner !

Autrefois les soldes proposaient des articles hors saison ; on achetait au printemps des articles de l'hiver dernier au risque d'être démodé l'hiver à venir ! Il n'en est plus ainsi. Au seuil de l'été, vous allez pouvoir vous offrir tout ce que les magasins n'ont pas vendu au printemps. Le malheur des uns faisant le bonheur des autres ! Mais, comme l'époque est morose, vos achats d'aujourd'hui vont permettre à ces mêmes magasins de se réapprovisionner pour l'automne à venir... en attendant les prochains soldes d'hiver ! La roue tourne, et c'est bien ainsi. Dans cette page, des soldes, certes, mais pas n'importe lesquels. Des soldes et des promotions sévèrement sélectionnés, triés, palpés, réfléchis, sûrs.

• 40 % SUR LES IMPERMÉABLES

Chez « Mon Imper », les soldes débutent aujourd'hui, avec, bien entendu, ses fameux imperméables proposées avec des remises allant de 20 % à 40 %, c'est-à-dire que vous y trouverez un Burberry's à partir de 2 000 F ! En ce qui concerne les collections de prêt-à-porter hommes et femmes, voici 30 % sur les vestes, les costumes et les tailleurs. On trouve aussi des pantalons *à partir de 300 F*, des chemises et chemisiers de marques *à partir de 200 F... Mon Imper* vous offre aussi une promotion séduisante : pour l'achat de deux pantalons « extensibles » griffés Saint-Hilaire, un jean de la même qualité et de la même griffe vous sera gracieusement offert ! 700 F l'unité ! **Mon Imper**, 63, faubourg Poissonnière, 75009 Paris.

• TÉLÉPHONEZ MOINS CHER !

C'est chez Gapie que l'on achète toute la téléphonie à des prix de demi-gros, et c'est encore mieux en ce moment grâce à des promotions d'été qui vous donnent une occasion de revoir et de moderniser vos installations à des prix défiant toute concurrence. Par exemple, des téléphones sans fil à partir de 390 F au lieu de 590 F, un répondeur-enregistreur interrogeable à distance, également à 390 F *au lieu de 590 F*. Si vous voulez un répondeur qui *soit, en plus, télécommandable* à distance, vous permettant ainsi de changer vos messages où que vous soyez, voici le Sony Tam 30, à 690 F au lieu de 990 F. Gapie vous propose également un grand choix de téléfax dont le premier à 2 950 F au lieu de 3 500 F, muni d'un chargeur de cinq documents. Gapie, 189, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : 40-36-28-97.

• LES PIEDS EN PAIX !

On ne dira peut-être jamais assez combien la chaussure Ashford « chausse » bien et avec toute l'élégance britannique, puisqu'elle est fabriquée en Angleterre dans les meilleures peausseries et... cousues Good Year ! Mais encore, son rapport qualité-prix est des plus séduisant avec un prix moyen de 870 F pour une paire ! Alors, comment annoncer ses soldes, forcément encore plus *séduisants ? Vous trouverez* une vingtaine de modèles au *choix, chacun soldé individuellement.* Par ailleurs, Ashford propose une ligne d'accessoires, *dont* de très belles chemises classiques, en coton, aujourd'hui soldées à 295 F. Les modèles sport sont en jean ou velours pour 200 F ! Cravates en soie à partir de 180 F... **Ashford**, 4, rue du Général-Lanrezac, 75017 Paris, et 24, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

• LA VESTE DAKS « ON SALE »

Quand les soldes deviennent des « sales », en anglais, cela se passe chez Daks, et c'est toujours un grand moment puisqu'on peut enfin s'offrir la fameuse veste que l'on regarde sur les cintres depuis si longtemps. Et, parfois même, deux pour le prix d'une ! En effet, voici des vestes en lin, soldées à 50 %, *1 675 F au lieu de 3 350 F ; pour les* modèles classiques en coton ou *laine, 30 % de remise !* Toujours impeccable, voici le pantalon Daks en toile de laine, avec sa ceinture, à 770 F au lieu de 1 100 F, ou en coton, soldé à 525 F. Côté accessoires, les remises sont de 50 % avec des pulls en coton à 425 F et des chemises à 400 F. Pour madame, voici une sélection de tailleurs en laine légère, et qu'on ne présente plus, soldés à 50 %, donc, à partir de 1 975 F, des chemisiers à 300 F, etc. **Daks**, *269, rue Saint-Honoré*, 75001 Paris.

• LA VOGUE EN FÊTE !

C'est lundi 22 juin le jour officiel *de grand départ des soldes chez La* Vogue, à deux pas de l'Opéra Garnier, avec, *par exemple*, des costumes signés Armani, en laine fine, croisés, à 3 690 F au lieu de 5 250 F. On aime aussi beaucoup les pantalons en microfibre au prix spécial de 399 F et les blousons en soie lavée soldés à 590 F seulement ! Au rayon chemise, voici des chemisettes signées Cardin, soldées à 239 F, signées Dior à 350 F. On y trouve aussi le fameux voile suisse, si léger et tellement agréable quand il fait chaud, 470 F la chemise et 590 F le blouson. **La Vogue**, 38, bd des Italiens, 75009 Paris.

• PROMOTIONS DÉCORATIVES !

Découvrez la nouvelle collection *Mark Hampton chez Jade, temple* de la décoration anglaise. Il s'agit *d'une série de meubles reproduits* à l'identique d'après des modèles du XVIII[e] et du XIX[e] siècle, *réalisés* pour de riches planteurs américains. Vous pouvez profiter des prix de lancement, ils ont lieu en ce moment. Il y a également des soldes chez Jade, avec des remises allant de 20 % à 50 % sur des objets aussi divers que lampes, faïences, tapis dont des kilims, aussi sur les antiquités. Voici un très beau canapé Biedermeyer soldé 27 000 F au lieu de 45 000 F, un sofa-canapé XIX[e] siècle soldé 16 000 F au lieu de 22 000 F. **Jade**, 71, av. des Ternes, 75017 Paris.

• DE RICCI A THIERRY MUGLER

C'est chez Raymonde Lescur que *se donnent rendez-vous beaucoup* de grandes griffes : Nina Ricci, *Thierry Mugler*, Max Mara, Guy Laroche, Burberrys... et cela, en ce moment, avec de 20 % à 50 % de remise. Par exemple, des robes « liberty » en coton, signées Burberrys, soldées à 950 F, des ensembles (magnifiques) de la collection Nina Ricci week-end, en fil mercerisé, à 2 145 F au lieu de 4 290 F, soit 50 % de remise. Cela concerne également Monsieur. En effet, son rayon propose, notamment, Burberrys et plusieurs grandes griffes italiennes : voici des remises allant de de 30 % à 50 % **Raymonde Lescur**, Centre Maine-Montparnasse, 17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris, et aussi 125, rue de Sèvres, 75006 Paris.

• COSTUMES DE MARQUES

On ne peut pas vraiment parler de soldes chez DGM (Dépôt Grandes Marques) puisque en temps normal ses prix sont déjà de 30 % à 50 % inférieur à ceux pratiqués ailleurs. On dira plutôt des promotions. Par exemple, 15 % sur les costumes légers en coton, en lin, les deux mélangés, etc., dans des coloris beige, noir, vert et bordeaux. C'est-à-dire des costumes à partir de 900 F. Côté grandes marques, on trouve chez DGM, pêle-mêle : Dior, Ungaro, Cerruti, Renoma, Féraud et autres Fath ! De très sympathiques survestes à multipoches à seulement 500 F, sans oublier une remise de 15 % sur tous les imperméables légers, à savoir à partir de 850 F ! **DGM**, 15, rue de la Banque, 75002 Paris (3[e] étage).

• INTEMPORELLE !

Chez Latreille, il n'y a que la qualité qui compte, c'est sans doute la raison pour laquelle ce magasin perdure depuis bientôt cent ans. Pour Madame, des griffes classiques de très bonne qualité vous attendent : Ramosport, Pringle of Scotland, Griffon... que vous trouverez en soldes avec des remises allant de 20 % à 40 %. Même chose pour vous, Monsieur. Vous trouverez des vêtements de grande qualité, sans oublier un important détail : Latreille réalise encore de vrais retouches et met un vêtement pratiquement à plat si besoin est. Voici des vestes 100 % coton à 1 115 F au lieu de 1 395 F, des pantalons en laine et polyester à 408 F au lieu de 510 F... **Latreille**, 62, rue Saint-André-des-Arts, 75006 Paris.

• A L'ANGLAISE

Quand on découvre des soldes à *l'anglaise, c'est la fête ! Vous en* avez la preuve chez Burberrys, qui les commence le 22 juin *et dans* ses douze boutiques à Paris et en province *! Pour elle*, un imperméable court, en coton vert vif, 2 450 F au lieu de *3 190 F*, des tailleurs à manches courtes et jupe droite, marine, rouge ou pêche, *2 235 F* au lieu de 2 800 F. Monsieur pourra s'offrir le fameux trench-coat en coton, olive, beige foncé ou beige rosé, à *3 500 F* au lieu de 4 600 F ou les non moins célèbres imperméables en coton, droits à manches raglan, ivoire ou tilleul, 2450 F au lieu de 3 150 F. Voici encore des blousons en coton soldés à 995 F, et encore... et encore... **Burberrys**, 8, bd Malesherbes, 75008 Paris.

UTILES ET FUTILES

Utiles et futiles.

Apportez un souffle d'aventure à votre temps précieux grâce à la gamme de montres Camel Trophy. Elle existe en trois modèles de chrono différents. Le design, très viril, est très plaisant, avec son air solide et authentique. Ces grosses montres se portent avec un bracelet de cuir naturel. Leurs cadrans se déclinent en quatre coloris : blanc cassé, noir, kaki ou tabac, les couleurs des aventuriers ! De 1 780 F à 2 990 F selon le chronomètre choisi, chez les horlogers...

Un sourire de star.

Dorénavant, vous pourrez toujours avoir le sourire d'une star grâce à Harrison qui propose sa nouvelle brosse à dents : « la Rechargeable » ! Cette brosse est munie d'une capsule de dentifrice dans le manche ; ainsi, toujours prête à l'emploi, il suffit de mouiller la brosse et pousser une ou deux fois sur la cartouche, le dentifrice apparaît, et c'est parti ! 43 F en pharmacie.

Au soleil.

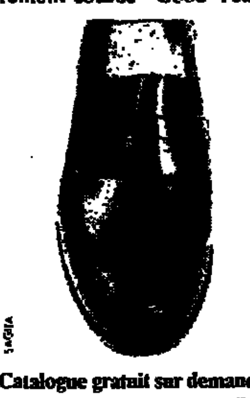
Comme à ce que nous avions écrit par erreur, les lunettes de soleil Lucie Bé ne se trouvent pas chez les opticiens ! Elles préfèrent le pharmacien. Pour vos plages de l'été, vous pouvez être sûres et sûrs de trouver, sous cette griffe, une monture à votre goût : ronde et rétro, colorée et sportive, destructurée et artiste, ovale et italienne... et cela à des prix doux, de 100 F à 350 F seulement.

Les délices estivales !

Il fait bien trop chaud pour se mettre en « cuisine » et, pourtant, on a bien envie de bonne choses ! C'est ainsi que Lenôtre va vous sauver la vie grâce à ses nouveaux plats d'été, par exemple une délicieuse tartelette feuilletée au saumon cru, 30 F, une croustade gourmande de carpaccio de bœuf, 40 F, ou peut-être préférez-vous un plat léger comme le pavé de daurade avec ses légumes provençaux à 120 F et, pour terminer le repas, un exquis praliné aux abricots, 255 F le kilo. Ce n'est qu'une petite sélection de ce que vous trouverez dans les pavillons Lenôtre, 44, rue du Bac à Paris par exemple.

GUNNAR P.

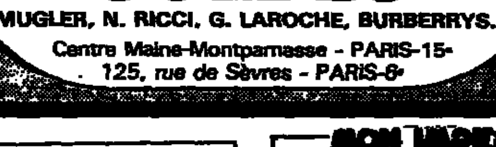


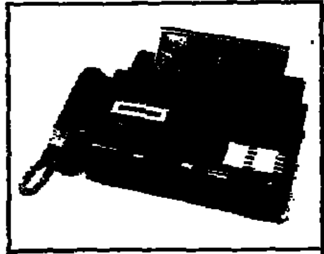




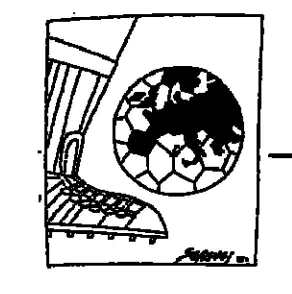












SPORTS

FOOTBALL : le Championnat d'Europe des nations, groupe 2

Pays-Bas-Allemagne, 3-1

La mécanique orange

Les deux favoris du groupe 2 et de la compétition, les Pays-Bas et l'Allemagne, se sont qualifiés pour les demi-finales du Championnat d'Europe des nations, jeudi 18 juin. A Göteborg, le superbe duel au sommet entre les champions d'Europe et les champions du monde en titre a nettement tourné à l'avantage des Pays-Bas, vainqueurs 3-1 grâce à trois buts de Rijkaard (3e mn), Witschge (14e min) et Bergkamp (71e min) contre un de Klinsmann (53e min). Après la défaite de la CEI face à l'Ecosse, 3-0, à Norrköping, les Allemands sont deuxièmes du groupe avec 3 points. Ils disputeront leur demi-finale contre la Suède, dimanche 21 juin à Stockholm. Les Pays-Bas, premiers avec 5 points, rencontreront le Danemark, lundi 22 juin à Göteborg.

GÖTEBORG

de notre envoyé spécial

Avec son toit qui fait mine de s'affaisser sur les populaires pour mieux se cabrer au-dessus des tribunes centrales, le stade de Göteborg ressemble à des montagnes russes. Jeudi soir, les spectateurs embarqués dans ce grand manège ont renoué avec un plaisir un peu enfantin, au parfum aussi nostalgique que celui des foires d'antan : des buts, du spectacle. Simplement un beau match de football. Une chanson de gestes parfaits, une de ces parties limpides où le ballon circule de pied en pied, sans hachures, sans coups bas, pour terminer sa course à intervalles réguliers au fond des filets.

Heureux groupe 2, qui fut, tout au long de ces phases éliminatoires, d'une qualité infiniment supérieure à celle du groupe où évoluaient la France et l'Angleterre (*le Monde* du 19 juin). Avant de se dissoudre dans les demi-finales, il aura assuré la qualification logique de ses deux favoris, sans oublier d'accorder des accessits à chacun de ses deux outsiders.

Pour que le choc entre les champions du monde et les champions d'Europe ne se transforme pas en un nouveau colloque de comptables, il avait même pensé à prendre toutes ses précautions. Il avait interdit l'usage de la règle à calcul aux joueurs des Pays-Bas, condamnés à gagner pour se qualifier. Après la mi-temps, alors que chaque équipe aurait pu se crisper sur ses positions, les nouvelles de la débâcle de la CEI eurent l'élégance de transformer la partie en un match amical, pour le seul plaisir du jeu.

A aucun moment Allemands et Néerlandais n'ont semblé vouloir régler leurs vieux comptes, solder leur éternelle querelle de domination sur le football européen. Seuls les supporters avaient pensé à saborder mutuellement leurs hymnes, par des bordées de sifflets et d'injures. Les joueurs, eux, se sont offert une répétition grandeur nature, et rapidement sans enjeu, de ce qui pourrait constituer la prochaine finale de ce championnat d'Europe.

Regarder l'adversaire droit dans ses buts

Les questions de suprématie étaient de toute manière tranchées depuis longtemps. En une mi-temps de rêve, les footballeurs des Pays-Bas avaient tout simplement écrasé les Allemands, gravement handicapés par l'absence de plusieurs joueurs cruciaux. Lorsqu'ils jouent de cette manière, les Néerlandais sont au ballon rond ce que les All Blacks furent à l'ovale, du temps de leur splendeur. Ils réussissent le miracle de posséder un joueur décisif à chaque poste. Et le talent individuel de chacun, sans jamais parasiter l'ensemble, se met humblement au service de la tactique commune, cette manière hautaine de dédaigner le jeu défensif, qui asphyxie le football moderne, pour mieux regarder l'adversaire droit dans ses buts. Les Pays-Bas deviennent alors un catalogue de la perfection, dans lequel tous les sélectionneurs du monde doivent rêver de piocher.

Ils souhaitent posséder une vieille gloire ultramédiatique, un capitaine de route transformé en équipier modèle par ses limites actuelles ? Qu'ils consultent la page Gullit. Ils désirent l'attaquant le plus élégant de la planète, un passeur horspair que seule une insigne malchance empêche de retrouver son efficacité d'antan ? Qu'ils passent au rayon Van Basten. Ils veulent un attaquant sans complexes, un jeune loup parfaitement intégré à la meute des vieux briscards ? C'est au chapitre Bergkamp.

Au sein de cette débauche de génie, les Hollandais ne sont pas même dépourvus d'un homme à tout faire : Frank Rijkaard. Dans la fragile mécanique orange, qui aura tout de même mis deux matches à se régler, entre Koeman l'amortisseur et les attaquants pistons, il est le lubrifiant. Celui qui arrondit les aspérités du jeu, qui colmate les premières brèches tout en relançant la machine vers l'attaque. Parmi les trois Milanais, sa personnalité discrète l'a toujours placé un peu en retrait. Dernier arrivé dans le club de Silvio Berlusconi, le joueur originaire du Surinam ne possède ni la longue chevelure ni la carrure de star de Gullit, son copain d'enfance. Il ne campe pas fièrement aux avant-postes comme Van Basten. Mais Rijkaard se trouve partout ailleurs.

Jeudi soir, il a inscrit un premier but qui lui ressemble : une tête sobre, toute en finesse et en intelligence. Il a créé le désordre dans la surface de réparation allemande pour mieux écarter le danger dans la sienne, en s'offrant même le luxe involontaire de dégager un ballon sur la barre transversale de son propre gardien. Il a surtout tenu ce rôle indispensable de meneur de jeu, dont Gullit, exilé sur son aile, ne s'acquitte plus comme avant.

Cette omniprésence du milieu de terrain a dû rassurer son entraîneur, Rinus Michels. Car, depuis qu'il joue avec la sélection hollandaise, les périodes fastes de Franck Rijkaard ont toujours épousé celles de son équipe. En 1988, après une brouille avec Johan Cruyff, alors entraîneur de l'Ajax, il errait à travers le football continental et n'apprit sa participation au Championnat d'Europe que quelques semaines avant son coup d'envoi. Il devint pourtant l'un des principaux artisans du triomphe orange.

Au Mondiale italien de 1990, Rijkaard explosa contre les Allemands dans une de ses colères que sa placidité sur le terrain ne laisse pas soupçonner. Son crachat dans le cou de Völler lui valut une expulsion et le sobriquet, qu'il traîne encore, de « lama ». Les Néerlandais furent éliminés et Rijkaard décidait alors d'interrompre sa carrière internationale. Il n'est revenu sur son choix que quelques mois avant l'Euro 92. Et après seulement cinq matches avec l'équipe, il s'impose à nouveau comme l'un de ses poumons indispensables. Pour une nouvelle conquête, dont personne chez les Néerlandais ne semble plus douter.

JÉRÔME FENOGLIO

Ecosse-CEI, 3-0

Les Ecossais dans la tradition

Malgré une victoire nette contre la CEI, par 3 à 0, jeudi 18 juin à Norrköping, les Ecossais sont, une fois de plus, éliminés dès le premier tour d'un tournoi international.

NORRKÖPING

de notre envoyé spécial

« Berti Vogts peut nous remercier. » Les footballeurs écossais ont le sens de l'humour et singulièrement leur capitaine, Richard Gough. Le solide défenseur central des Glasgow Rangers et, avec lui ses compagnons d'armes, affichaient une telle sastifaction, jeudi soir, qu'elle en était touchante. Sans doute parce qu'ils avaient fait un formidable pied de nez à tous les pronostiqueurs et surtout parce qu'ils avaient mis la manière pour battre la CEI. Sacrés Ecossais ! Ils ont marqué trois buts en quatre-vingt-dix minutes alors qu'ils s'étaient escrimés en vain pendant trois heures contre les défenses néerlandaise et allemande. Il est vrai contre une équipe qui avait perdu l'essentiel de ses forces contre le champion d'Europe sortant et le vainqueur de la dernière coupe du Monde.

Les Ecossais, eux, avaient encore des réserves physiques – ou plutôt une bonne dose d'énergie – pour évoluer à un autre rythme que celui de sénateurs. Cette fois, l'enthousiasme, une bonne récupération du ballon, l'art du tacle et une organisation sérieuse ont suffi à faire la différence. Singulière formation que celle de l'Ecosse qui joue avec onze solides gaillards sans qu'aucun ne ressorte réellement du lot. Andy Roxburgh aurait pu avoir des joueurs d'un autre calibre, mais Gordon Strachan a mis fin à sa carrière internationale et Mo Johnston est en délicatesse avec le sélectionneur national.

Plongeon estival

De toute façon, l'Ecosse n'a jamais réussi à passer le premier tour de la phase finale d'un tournoi européen ou mondial. Roxburgh, outre la *« malchance »* qu'il invoque dans certains cas, a son explication : *« Notre championnat est très exigeant. On joue quarante-quatre matches, plus deux coupes. Aussi, lorsqu'arrivent les phases finales, les gars sont morts, physiquement mais surtout mentalement. C'est pourquoi on brille en qualification et on plonge en été. »* Pourtant, ces éliminations à répétition n'émeuvent d'aucune manière entraîneur et joueurs. Bien au contraire, la victoire pour l'honneur contre la CEI s'apparente plus pour eux à une qualification en demi-finale qu'à une sortie prématurée d'une compétition internationale. Comme s'ils étaient heureux de rentrer à la maison après avoir fait une bonne blague.

D'ailleurs, le sélectionneur écossais est toujours d'un optimisme désarmant. Avant l'ouverture de l'Euro 92, il s'était félicité de rencontrer l'Allemagne et les Pays-Bas : *« Mes joueurs se sentent bien plus à l'aise contre des équipes fortes que contre des seconds couteaux. »* Il donnait l'exemple du Mondial de 1990 où son équipe avait mieux manœuvré contre le Brésil que contre le Costa-Rica. Après la défaite contre les Néerlandais, il déclarait : *« C'est dans nos possibilités de battre l'Allemagne et en tout état de cause, depuis le fond des âges, l'Ecosse a rarement perdu deux fois de suite. »* A l'issue de la rençontre avec l'Allemagne, il avait tout de même accusé le coup.

Aujourd'hui, Roxburgh repart de plus belle. Il ne se fait guère de souci sur son avenir à la tête de la sélection nationale. Il va continuer comme avant. Il va garder le groupe de base qui était déjà en majorité celui d'Italie en incorporant progressivement des joueurs plus jeunes. Il n'a pas l'intention de tenter de faire évoluer les habitudes. Il n'est pas question d'imposer de longs stages de préparation aux joueurs qui *« n'aiment pas se sentir prisonniers »*. La tradition sera quoi qu'il en soit respectée : se qualifier afin de participer à une fête en compagnie des supporters sur le Vieux Continent ou sur un autre.

MARCEL SCOTTO

CULTURE

ARTS

Bonn, de l'Allemagne à l'Europe

L'ancienne capitale veut devenir un pôle artistique, scientifique et financier

BONN

de notre correspondant

Bonn accueillait le mercredi 17 juin le gotha de la culture européenne, venu de tous les horizons. On y inaugurait en grande pompe le nouveau Centre d'art et d'exposition conçu à l'époque où personne n'osait imaginer la chute du mur de Berlin et où la cité rhénane était encore capitale de l'Allemagne fédérale. Le maître des lieux, M. Pontus Hulten, premier conservateur du Musée national d'art moderne de Paris, fondateur du Musée d'art contemporain de Los Angeles et du nouveau Palazzo Grassi de Venise, homme-orchestre des expositions « Paris-New-York », « Paris-Berlin », au Centre Pompidou, n'a pas failli à sa réputation.

Il a réuni pour son exposition d'ouverture 150 œuvres majeures du siècle pour retracer les grandes étapes de l'art contemporain. Il présente également la première grande rétrospective consacrée à Niki de Saint Phalle. Ravie, l'artiste faisait les honneurs, sur l'immense terrasse dominant le musée, d'un jardin imaginaire regroupant une trentaine de fontaines et de sculptures, dont l'esquisse de sa future « cathédrale du monde » commandée par la Ville de Nîmes.

Conçu par l'architecte autrichien Gustav Peichl, le nouveau Centre prend sa place à l'entrée du quartier gouvernemental de Bonn, sentinelle discrète des allées et venues du pouvoir. Cette ouverture à contre-courant de l'Histoire a permis au chancelier Kohl, qui inaugurait les lieux aux côtés du président de la République, M. Richard von Weizsacker, de souligner que l'on n'oubliait pas Bonn malgré la décision de refaire de Berlin la vraie capitale du pays réunifié.

Les dix dernières années avaient vu le gouvernement multiplier les grands projets pour effacer la réputation provinciale de Bonn. En attendant son transfert à Berlin, le Bundestag va bientôt s'installer dans son nouveau siège, ultramoderne et flambant neuf. Le Centre d'art et d'exposition, flanqué du nouveau Musée d'art municipal, voisinera l'année prochaine avec la Maison de l'histoire de la République fédérale d'Allemagne.

Tout cela prendra place dans le futur centre administratif, culturel et scientifique à vocation européenne qu'espère devenir Bonn pour oublier qu'elle fut capitale. Alors que les plans d'installation du gouvernement à Berlin traînent en longueur, la cité du Rhin, qui continuera à abriter une bonne moitié de l'administration fédérale, engrange les compensations. Elle devrait recevoir de nouveaux instituts, notamment dans le domaine de la recherche et de l'environnement. Enfin, sa vocation européenne face à Bruxelles et à Strasbourg pourrait être symbolisée par l'installation de la future banque centrale européenne.

HENRI DE BRESSON

□ ***Une gravure de Rembrandt vendue* 1 550 000 F à Londres.** – Une gravure de Rembrandt, *les Trois Croix*, représentant le Christ et les deux voleurs en croix, a été vendue 159 500 livres (1 550 000 francs) le 18 juin chez Christie's à Londres. Plusieurs autres gravures de Rembrandt – *la Coquille, Femme tenant une flèche, Femme au bain* – ont trouvé preneur à des sommes comprises entre 400 000 F et 660 000 F. Le montant total de cette vente, comprenant deux cent cinquante gravures de maîtres (dont Dürer), avoisine les 7 millions de francs.

CINÉMA

La nuit des dupes

VERSAILLES RIVE GAUCHE
de Bruno Podalydès

Arnaud, un jeune homme BCBG, s'apprête à recevoir une fille pour un dîner en tête-à-tête, dans son studio-kitchenette quelque part à Versailles. Les préparatifs font penser à cette publicité d'il y a quelques années, « Et hop, Prisunic », qui avait des allures guillerettes. Bonne mise en condition par l'humour. La fille, Claire, venue de Paris, s'égare dans les rues de Versailles. Arnaud se trouve aux toilettes lorsqu'elle sonne, enfin, à sa porte, dont le réduit est tout proche. Honteux, Arnaud n'ose pas tirer la chasse d'eau – cela s'entendrait. A cause de ce geste qu'il n'a pas voulu faire, les mensonges, les quipropos et les situations absurdes vont se multiplier. C'est le principe du gag boule de neige. Bruno Podalydès, qui est sûrement un cinéphile averti, a réussi avec ce moyen-métrage (présenté au Festival de Cannes dans la section « Cinémas en France ») une nouvelle cinématographique qui, à partir d'une situation triviale, se développe, s'arrondit, sur un rythme rapide, en une comédie satirique et délirante. De jeunes Versaillais de la bonne société portant des noms à particule qui feraient le bonheur de Claire Bretécher se comportent comme des pignoufs et s'entassent avec des musiciens bohêmes et allumés dans l'appartement exigu soudain transformé en cabine des Marx Brothers (*Une nuit à l'opéra*). Heureux mariage du cinéma burlesque et de la bande dessinée. *Versailles rive gauche*, c'est quarante-sept minutes de bonheur et de jubilation.

J. S.

Synthétique

JERSEY GIRLS
de David Burton Morris

Il y a deux ans, une drôle de virée autoroutière de deux marginaux mal embouchés et notablement imbibés révélait un cinéaste indépendant prometteur. Le film s'appelait *Patti Rocks*, et son auteur David Burton Morris. Est-ce bien le même qui a signé cette laborieuse comédie de mœurs? Oui, affirme le dossier de presse.

On ne retrouve pourtant rien de l'irrévérence tonique du précédent film, dans ce « conte de fées moderne » qui narre comment une jeune Italo-Américaine banlieusarde conquiert le cœur d'un yuppie de Manhattan, en passant outre aux barrières de classes et à l'Hudson River. Décidée à trouver le prince charmant, Toby (Jami Gertz, trop jolie pour qu'on doute une seconde de la réussite de son entreprise) colle aux basques du cynique homme d'affaires Sal (Dylan MacDermott, pris dans les glaces de la convention). Elle commet impairs sur gaffes, selon les poncifs les mieux établis du genre jadis illustré par *Madame Sans-Gêne*.

Bien avant que la plébéienne et l'homme à la Mercedes aient abouti dans un lit, on s'est désintéressé de l'avenir de la pauvre idiote et du riche crétin – qui finira par renoncer aux biens matériels (et à Sheryl Lee, mieux connue sous le nom de Laura Palmer) au profit de l'amour pur et prolifique.

J.-M. F.

Noces de saccharine

LE PÈRE DE LA MARIÉE
de Charles et Nancy Myers

George Banks (Steve Martin) est très malheureux. Sa ravissante fille de vingt-deux ans, va se marier avec un jeune entrepreneur brillant et cordial. Comme Spencer Tracy avant lui, Steve Martin prend mal la chose. Il vit dans une banlieue cossue de Los Angeles, du genre de celle où l'on a transféré le procès des agresseurs de Rodney King. Dans cette banlieue, dans ce film, on reste entre gens de bonne compagnie, de bonne couleur. On peut donc s'énerver sur des choses importantes, comme le prix d'un mariage (250 dollars multipliés par 572 invités) pour mieux se réconcilier à la fin.

Le sourire humide et le regard fondant de Diane Keaton (la mère de la mariée) donnent le ton de la distribution, à deux exceptions près. Steve Martin met toute sa science du comique (timing, gestuelle) au service d'un personnage qui consomme bien plus d'énergie qu'il n'en dégage. Martin Short en ordonnateur de pompes nuptiales oublie de faire preuve du bon goût *américain (ah! la robe de la mariée)* qui baigne ce film étouffant de conformisme au point de réveiller les pires instincts. On se prend à souhaiter que les gangs des Bloods et des Crips viennent régler leurs comptes dans le salon de la famille Banks.

T. S.

MUSIQUES

Une saveur particulière

Les quatre « farse » du jeune Rossini superbement mises en scène et plutôt bien interprétées

FESTIVAL ROSSINI
à l'Opéra-Comique

« Surtout faites beaucoup de Barbiers! », aurait dit le vieux Beethoven à Rossini qui, en 1822, avait depuis quelques années déjà rompu avec l'*opera buffa* pour se vouer tout entier et presque définitivement à *l'opera seria*. On a longtemps pensé que Rossini aurait été plus avisé s'il avait suivi le conseil de son aîné mais, depuis que ses œuvres sérieuses ont été tirées de l'oubli, il apparaît que sa grandeur fut précisément de ne pas se limiter à cela.

Vues sous cet angle, les quatre *« farse »* en un acte de ses premières années (1810-1813) pourraient sembler de peu de poids. Pourtant, indépendamment même de la question de savoir si beaucoup de compositeurs ont atteint à vingt ans une telle maîtrise de plume, ces coups d'essai sont déjà des coups de maître, et l'on comprend sans peine la rapidité avec laquelle Rossini se détacha du lot de ses confrères. En outre, comme chez la plupart des créateurs, les premières réussites où sont contenues en germe toutes les promesses de l'avenir possèdent une saveur et une densité particulières.

C'est assez dire que les coproductions de l'Opéra de Cologne et du Festival de Schwetzingen qui forment le petit Festival Rossini présenté actuellement à la salle Favart sont autre chose que d'anodins divertissements de fin de saison. Mais l'impression ne serait pas moins forte si la réalisation des spectacles n'était exceptionnellement signée. Les mises en scène de Michael Hampe, *dans l'esprit de la comédie galante*, fonctionnent avec une précision et un naturel parfaits. Les décors de Carlo Tommasi et les costumes de Carlo Diappi sont à l'unisson : on se croirait à Naples (avec une vue sur la baie qui fait applaudir la salle au lever du rideau), ou à Paris vers 1812, superbement éclairés et graduellement assombris au fil de l'action. La direction musicale de Maurizio Barbacini enfin est d'une légèreté dans la verve et d'une tendresse dans les moments plus sentimentaux – car il y en a dans ces marivaudages de jeunesse plus que dans *le Barbier de Séville* – qui rendent justice à des partitions pleines d'inventions et parfois d'espiégleries instrumentales; en outre, elle est toujours attentive aux moindres inflexions des chanteurs. Dans la fosse, l'ensemble instrumental Jean-Valter Audoli accomplit la prouesse d'être à la fois léger et précis; on ne sent pas ce souci d' « assurer » qui, dans la plupart des orchestres aujourd'hui, ruine la musicalité.



Le splendide décor de Carlo Tommasi représentant la baie de Naples dans l'Occasione fa il Ladrone

Faux couples

Si la distribution n'est pas exceptionnelle à proprement parler, on passe assez vite sur certaines insuffisances qui se dissolvent dans la magie du spectacle. Dans la *Scala di Seta*, deux artistes se détachent nettement : Nova Thomas (Giulia) qui, outre un timbre chaleureux et des qualités d'expression, possède cet art inimitable de glisser capricieusement d'une note sur l'autre dans les vocalises, et Alessandro Corbelli, baryton à la voix bien timbrée et chanteur-acteur irrésistible dans le rôle du serviteur. On s'amuse franchement de la suffisance prononcée de son Germano, mais la performance de l'artiste est si émouvante de perfection qu'on ne sait plus très bien si on a seulement envie de rire. Le faux couple qu'il forme avec sa maîtresse Giulia est assez troublant (comme les faux-vrais couples de *l'Occasione fa il ladrone*). On n'est pas très loin de *Così fan Tutte*. En cela, Rossini n'est pas encore de son siècle. Il y viendra. Ce sera son seul progrès au prix d'un effort qu'il fera payer à ses admirateurs par les quarante ans de silence qui suivront *Guillaume Tell*.

GÉRARD CONDÉ

▶ ***La Scala di Seta* et *l'Occasione fa Il Ladrone*, les 20, 22 et 24 juin à 19 h 30; *le Cambiale di Matriono* et *Il Segnore Bruschino*, les 2, 4, 6, 8, 10 et 12 juillet à 19 h 30. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 440 F.**

Chacun pour soi

Deux stars du rock ensemble sur une affiche, seules en scène

ERIC CLAPTON et ELTON JOHN
à l'Hippodrome de Vincennes

Partant du principe qu'il vaut mieux écrire très gros sur une pancarte pour être lu de loin, Eric Clapton pince de grosses notes sur sa Stratocaster pour que tout le monde l'entende bien. On n'en attendait pas moins de la part de « Slowhand » (son surnom), qui, en vingt-cinq ans de carrière, a appris à moduler son jeu en fonction de son environnement sonore. On ne joue pas dans un hippodrome où avaient pris place vingt mille personnes comme on le ferait dans un club, surtout quand on a le vent contre soi.

Le show de Clapton est, à l'image de ses dernières productions et de ses goûts vestimentaires (Armani), sobre et de bon goût. Loin des frasques de Guns'n'Roses, le barbu délivre une heure et demie d'un blues-rock de bon aloi, des classiques *Layla* et *White Room*, aux récents extraits de *Journeyman*, son dernier opus. Illuminé par un toucher guitaristique que lui envient tous les six-cordistes actuels, le très beau *Tears in Heaven*, dédié à son fils Connor, brille d'un éclat particulier. On savait que Clapton jouait divinement (Eddie Van Halen n'en était qu'à ses premières gammes qu'Eric s'appelait déjà « God »), on ignorait en revanche qu'il pouvait être aussi précis dans un espace aussi vaste.

Eric et Elton ont beau cohabiter sur les affiches et les billets du concert, ils ne feront pas scène commune. Elton John s'installe avec *ses* musiciens, et entame *son* concert, trois quarts d'heure après le départ d'Eric Clapton. Compartimentage parfait, au point qu'on s'interroge sur l'utilité d'une double programmation.

Elton John, qui croyait chanter sous les derniers rayons de Phébus, a revêtu pour l'occasion un costume jaune serin. Las! Il chantera sous la pluie, et le public, transi et mouillé, reprendra en cœur *I Guess That's why They Call it the Blues*, avec une sincérité confondante, se réchauffant seulement sur les titres up-tempo comme *I'm Still Standing* ou *I Don't Want to Go on With You Like That*. Servi par un groupe efficace et une sono exemplaire, Elton John fait défiler vingt ans de tubes. Rien à dire sur le choix des titres, rien à dire non plus sur les talents de pianiste du fier lunetté. Réminiscences de Scott Joplin dans l'intro de *Sad Songs*, déluge d'arpèges dans *Candle in the Wind*, si Elton John a les doigts gourds, il le fait bien oublier.

La première véritable ovation est pourtant pour une reprise de Queen (*The Show Must Go On*). Les titres du dernier album, intitulé *The One*, accrochent moins. Elton John n'en a cure, il se vengera pendant le rappel en interprétant *Sacrifice*, dont le *gimmick* de guitare obsédant fait mouche parmi les fans désormais frigorifiés. Ainsi s'achève un concert sérieux, professionnel, et compétent.

OLIVIER BOASSON

THÉATRE

A eux de jouer

Suite de la première page

C'est peu à peu, par recoupements d'une scène à une autre, que les figures se précisent. Christophe Kourotchkine, grand beau gaillard au sang vif, grande gueule au besoin, mais avec des nuances de style d'une malice assez vicieuse, a été diabolique en Toussaint Louverture de Claudel, damné en Molloy de Beckett, « clown à l'envers » en S. A. nazi de Brecht : il est né acteur, il le restera, c'est inguérissable. Hélène Babu et Cyril Heriard Dubreuilh ont joué, déjà beaux acteurs, la scène de la princesse et de Tête d'or mourants; Heriard Dubreuilh avait fait une composition bouffonne, étonnante, du Pozzo d'*En attendant Godot*, et Hélène Babu avait su donner le *tournis* de la douleur dans *Grand peur et misère du IIIe Reich* de Brecht (elle a des traits au burin et des cheveux d'or rouge, elle fait penser à un personnage de Charles-Louis Philippe, aux cheveux roux, auquel un fermier crie : *« N'approche pas, y'a d'la paille! »*). Autres vrais acteurs vus chez Adrien : Mireille Roussel, fort caractère, forte conscience; Isabelle Moreau, plus secrète. Valérie Blanchon, Philippe Metro, Anne Coessens.

La même incertitude de regard et d'écoute, dans un premier temps, se retrouve chez un autre professeur, Daniel Mesguich. Mesguich, c'est le théâtre incarné. Dès qu'il touche à un comédien, à une page de texte, à une chaise, le théâtre est là. Cérémonial, poésie, rêve, émotion, intelligence, radioactivité des actrices et acteurs, illusion d'optique... Et, électrisant le *tout*, une gaieté d'imagination de garnement incorrigible. C'est beau, c'est enivrant, allez isoler des acteurs là-dedans! ... Chaque scène, *dans son ensemble, est si* « vertigineuse » (le frère et la sœur, dans *l'Avare*, dévalisant le réfrigérateur d'Harpagon, la nuit, pendant qu'il fait des rondes avec une bougie) que vous en oubliez de vous arrêter aux acteurs.

Mais Daniel Mesguich, tout en restant le Merlin l'Enchanteur des planches, sait aussi présenter les acteurs à nu, à cru, un peu comme autrefois lors des *Concours du* Conservatoire. Epreuve de vérité. Et c'est Sava Lolov, prodigieux en Trofimov, l'étudiant de *la Cerisaie* – sa partenaire, Sandrine Kiberlain (Varia) est poignante elle aussi – qui sera méconnaissable, mais tout aussi fort, en Pancrace comique du *Mariage forcé* de Molière (avec un irrésistible Sganarelle, Thomas Cousseau); Sandrine Kiberlain, quant à elle, est une comédienne d'un rire ambigu, magnifique, en Bélise des *Femmes savantes* (avec Thomas Cousseau en Clitandre).

Soit dit en passant à propos de Molière, qui n'a pas été beaucoup joué au Conservatoire cette fois, les quelques scènes de lui, *les Femmes savantes, le Mariage forcé, Don Juan*, fort bien interprétées il faut dire, nous ont fait entendre chaque fois la voix d'un auteur unique, hanté par des méditations hautes, philosophe autant que dramaturge, et d'une langue à la fois proche et d'une beauté « naturelle ». Nous savons tout cela, mais n'empêche : au Conservatoire, c'était confondant.

Chez Mesguich, autres comédiens d'un avenir sûr (s'ils ne s'abîment pas) : Cécile Sanz de Alba, Muriel Gorius, Florence Viala, *Ophélie Koering et Philippe* Macaigne (Elise et Cléante dans le réfrigérateur d'Harpagon), Florence Viala (Irina des *Trois sœurs* et formidable Natalia de *la Demande en mariage* de Tchekhov).

Les dispositions des élèves ont été moins repérables dans les deux autres classes, celles de Jean-Pierre Vincent et de Stuart Seide. Jean-Pierre Vincent s'est attaché avant tout à faire jouer par ses jeunes comédiens des scènes de Shakespeare traduites par Jean-Michel Déprats. Or les scènes choisies l'ont été presque sans cesse parmi ces passages de Shakespeare qui sont, essentiellement, de la réthorique, *c'est-à-dire ces moments où* l'action n'a pas lieu, et où les personnages se lancent dans des phrases contournées, codées, d'une syntaxe difficile, allusive, en un langage qui nous est insaisissable, à des faits dont nous ignorons tout.

Leur vraie vie est ailleurs

Qui plus est, la traduction de Jean-Michel Déprats, on ne peut plus savante, cérébrale, sorte de reconstitution lexicale de certaines catégories mentales d'un temps éloigné – traduction passionnante à lire à tête reposée et à comparer au *texte original* – est d'une épaisse obscurité si vous l'entendez au vol. Elle n'a pas un cours naturel, provoque une sorte de raideur de la conscience et des cordes vocales de l'acteur, une crampe de l'écoute du public, un tétanos douloureux de la scène *et de la salle. Des acteurs* naissants ne peuvent pas le moins du monde se manifester à travers cette bouillie pour les chats, si rigoureuse et pensée soit-elle. Les acteurs semblent maladroits, égarés.

En cours d'année, l'étude de cette traduction peut devenir un exercice de jeu profitable; mais dans ces Journées, les acteurs sont là *pour* être vus *par les agents*, les manitous du « casting », les employeurs. Quand Mesguich fait jouer une scène de *Richard III*, Cécile Sanz de Alba y fait entendre ses dons parce que la traduction est claire, vivante.

Jean-Pierre Vincent a fait jouer aussi des choses de Charles Vildrac, Sacha Guitry, qui, elles, au contraire, ne volaient pas assez haut. Remarqués toutefois dans cette classe : Philippe Delbart, Caroline Proust, Valérie Lang, Agathe Chouchan, Mireille Brener.

Le dernier professeur, Stuart Seide, a présenté sa classe en un ordre un peu indécis. Ou disons libre. Lui aussi a fait jouer une traduction de Déprats (celle de *Henri VI*). Et du Pinter un peu boulevard, *du Beckett joué* comme du Zola, à la naturaliste, de l'Enzo Corman mélopathétique... Sophie Broustal s'est montrée vraie tragédienne, retenue, dans le rôle de Phèdre de l'*Hippolyte* de Garnier. Vincent Dissez est un acteur bizarre, « pince sans jeu » comme on dit pince sans rire, feutré, drôle, lunaire. Muriel Solvay a grande allure et des arrière-pensées peu douces en *Madame de Merteuil*, celle du *Quartet* de Heiner Müller.

Ce qui est bien là, d'un mois de juin à l'autre, ce qui ne bouge pas, c'est, de tout cela, le *plus* grave, le plus beau, c'est l'émotion singulière de la vocation d'acteur : chaque jour l'imminence du trac, la confusion de la double vie, l'incertitude de l'avenir, l'attachement indéracinable, contracté au Conservatoire, de *tels* comédiens pour *tels* autres, un rayon de poudre aux yeux pour alléger l'ombre d'un instant, bref ce qui n'est pas lié aux maîtres mais à cette vocation aveugle, mortelle : ces êtres dans leur jeunesse, leur vraie vie est ailleurs. Pourquoi tant d'émotion tremblante et cet art de porter beau? Vous n'iriez pas sombrer...

MICHEL COURNOT

هكذا من الأصل

CULTURE

Samedi 20 et dimanche 21 juin

La Fête de la musique part en week-end

Le calendrier veut cette année que la Fête de la musique (fixée au 21 juin, qui tombe un dimanche en 1992) prenne ses aises sur deux jours.

Deux fois plus de concerts, donc, ou presque, une sélection encore plus arbitraire que les années passées. *On rappellera, pour ce qui concerne les concerts classiques en région, que l'on retrouvera les formations de chaque coin de la France en leur habitat naturel (opéras, salles de concert) pour des manifestations généralement gratuites.*

CLASSIQUE
Paris-Ile-de-France

Eglise Saint-Eustache, 1er. Orchestre national d'Ile-de-France, direction Jacques Mercier, avec les chorales du Val-d'Oise (Dvorak). Samedi 20 juin de 21 h 15 à 22 h 30.

Cour carrée du Louvre, 1er. Orchestre de la garde républicaine, direction Roger Boutry (Airs d'opéra du XIXe siècle : Berlioz, Wagner, Saint-Saëns, Verdi...). Dimanche 21 juin, à 11 heures. Orchestre national de France, direction Charles Dutoit (Berlioz, *Liszt*, Johann Strauss fils, Johann Strauss père). Dimanche 21 juin, à 18 heures.

Auditorium du Louvre, 1er. Films musicaux (Pavarotti, Nigel Kennedy, Sergiu Celibidache, Luciano Berio). Dimanche 21 juin, de 14 h 30 à 21 h 30.

Hôtel-Dieu, cour d'honneur, 4e. Chants polyphoniques méditerranéens, ensemble musical orgue et trompette, chœur des Mormons, «Divertimento», ensemble vocal *Okolo. Dimanche 21 juin*, de 13 heures à 19 heures.

Hôtel de Sully, 4e. «Rencontre des deux mondes». Urpi (Andes), la Camusette (spectacle baroque), trio *de guitare Benza (Vivaldi, Haendel*, Bach). Dimanche 21 juin, de 14 heures à 17 heures. Trio baroque (Florence Limon, Arnaud Pumir, Elizabeth Matiffat). Dimanche 21 juin, de 15 heures à 16 heures.

Musée du Moyen Age à Cluny, 5e. Musique et chants médiévaux. Ensemble *Ultreia*, Sylvaine Charlet, Valentine Quentin. Dimanche 21 juin, de 14 heures à 17 heures.

Schola Cantorum, 5e. Orchestre de la Schola Cantorum, direction *Michael Cousteau (Bach, Vivaldi)*. Dimanche 21 juin, à partir de 20 h 30.

Musée d'Orsay auditorium, 6e. Musique lyrique et légère en 1900. Ensemble «Sortie d'artistes» (Puccini, Francis Poppy...). Dimanche 21 juin, à partir de 13 h 30.

Cour d'honneur des Invalides, 7e. Concert monumental. Création de Guy Reibel pour 700 cuivres, direction artistique Philippe Gumplowicz et Renaud Gagneux (variations sur *la Marseillaise*, sonneries, marches, chœurs de Gabrielli...). Dimanche 21 juin, à partir de 22 h 30.

Musée Rodin, 7e. Récital Christophe Rousset, clavecin (Couperin, Anglebert, Forqueray). Dimanche 21 juin, à partir de 15 heures.

Palais de l'Elysée, 8e. Orchestre de Paris, direction Semyon Bychkov (Ravel). En présence du président de la République et de son épouse. Dimanche 21 juin, de 19 heures à 20 heures.

Palais Garnier, 9e. Matinée portes ouvertes et concert (Verdi, Bizet). Dimanche 21 juin, de 10 heures à 22 h 30.

Eglise de la Trinité, 9e. Hommage à Olivier Messiaen (Livre d'orgue, Messe de la Pentecôte...). Dimanche 21 juin, à partir de 16 heures.

Café brasserie La Grille, 9e. Orchestre d'accordéons de la SNCF (airs populaires traditionnels et classiques). *Dimanche 21 juin*, de 18 heures à 19 heures.

Opéra Bastille, 12e. Portes ouvertes et concert. Dimanche 21 juin, de 11 heures à 18 heures.

Orangerie du parc de Bagatelle, 16e. Festival Chopin, forum du piano. Dimanche 21 juin, de 11 h 30 à 19 h 30.

JAZZ
Paris-Ile-de-France

Palais-Royal, colonnes de Buren, 1er. Orchestre national de jazz, direction Denis Badault. Samedi 20 juin, à partir de 21 heures.

Musée Picasso, 3e. Carte blanche à Daniel Humair. Dimanche 21 juin, de 15 heures à 22 heures.

Parvis de la gare Montparnasse, 15e. *Mégabœuf* de jazz. Samedi 20 juin, de 18 heures à l'aube.

Grand auditorium de Radio-France, 16e. Orchestre national de jazz, direction Denis Badault. Dimanche *21 juin*, de 17 heures à 18 heures.

Grande Arche de la Défense. «Black Ballad» (trio Jeff Garner, comédie musicale, Archie Shepp). Samedi *20 juin*, à partir de 21 heures. Trio Jeff Sicard, «Black Ballad». Dimanche 21 juin, de 18 heures à minuit.

ROCK
Paris-Ile-de-France

Palais-Royal, colonnes de Buren, 1er. Bœuf autour de Roe et Stéphan Eicher. Samedi 20 juin, de 13 heures à 14 heures. Concert de Stéphan Eicher. Dimanche 21 juin, de 22 heures à minuit.

Marché des enfants rouges, 3e. Mike Rimbaud, L. H. O. Samedi 20 juin, de 9 heures à 13 heures.

Boulevard Richard-Lenoir (face métro), 11e. Les groupes des studios Campus (Pilou's Dexter, Casablanca, Hot Body Shot...). Samedi 20 juin, de *18* heures à *5* heures du matin.

Place de la République, 11e. Tony Joe White et Joe Cocker. Samedi 20 juin, de 21 h 30 à minuit.

Place Denfert Rochereau, 14e. Eleonora, *Timide et sans complexe*, les Coquines, Jad Wio. Samedi 20 juin. De 20 heures à 1 heure du matin.

Issy-les-Moulineaux. Podium MCM, île Saint-Germain (Texas, Au p'tit bonheur, MC Solaar, Soul II Soul, Pow Wow...). Places gratuites à *retirer au Virgin Mégastore*. Dimanche 21 juin, à 20 h 30.

Mantes-la-Jolie. «Dechett'Rock». Concert gratuit Jad Wio à la Déchetterie. Samedi 20 juin à 17 heures.

Suresnes, esplanade du Mont-Valérien. In the Boondocks, Oui Oui, Little Nemo, Coutin, SAEP. Samedi 20 juin. De 18 heures à 2 heures du matin.

Régions

Poitiers sur le campus universitaire. Axel Bauer, les Innocents et Pigalle. *Dimanche 21 juin.*

Lyon, place de Francfort. Concert de Bernard Lavilliers. Dimanche 21 juin à 20 heures.

Besançon, place Pasteur. Sur un *camion, 40 ordinateurs* et *6* maîtres de cérémonie pour quinze minutes. Dimanche 21 juin à 23 heures.

CHANSON, MUSIQUES DU MONDE
Paris-Ile-de-France

Palais-Royal, colonnes de Buren, 1er. Podium découvertes (Printemps de Bourges, Studio des variétés, FAIR). Dimanche 21 juin, de 17 h 30 à 20 heures.

37, rue des Lombards, 1er. Les Trottoirs de Buenos-Aires, trio Lino Perez. Dimanche 21 juin, à partir de 21 heures.

Institut du monde arabe, 5e. Musi*ques d'Irak*, Afghanistan, Iran, France. Samedi 20 juin, de 19 h 30 à 21 h 30. Musiques d'Algérie, duo Liban-Croatie. Samedi 20 juin, de 21 h 30 à 22 h 30. Musiques de Turquie, France. Samedi 20 juin, de 23 heures à minuit.

Maison de l'Amérique latine, 7e. «Fiesta de la Musica!» (Brésil, Andes, Cuba). Dimanche 21 juin, de 15 heures à 20 heures.

Station Auber-Havre-Caumartin, 9e. «*Paris Musette*». Samedi 20 juin, de 17 heures à 19 h 30.

Musée des arts africains, 12e. Expressions d'Afrique (Tunisie, Algérie). Dimanche 21 juin, de 18 heures à 22 heures.

Musée Guimet, 16e. Musiques du Japon, d'Inde, de Chine et d'Asie du Sud-Est. *Dimanche 21 juin*, de 14 heures à 16 heures.

Place des Antilles, 20e. Fête des associations réunionaises. Samedi 20 juin, de 20 h 30 à 2 heures du *matin.*

Nanterre, esplanade du gymnase Paul-Vaillant-Couturier. Groupes locaux, Cabine 13, Salif Keita. Dimanche 21 juin, de 13 heures à 20 heures.

Créteil, centre commercial du Palais. Raï avec Seba. Dimanche 21 juin à 16 heures.

Bobigny, parc de la Bergère. Kassav'. Dimanche 21 juin à 18 heures.

Argenteuil, parvis de la basilique Saint-Denis. Fête brésilienne. Catia Carvalho et les danseurs Oba-Oba, Monica Passos et les Etoiles. Dimanche 21 juin, de 12 h 30 à 19 heures.

Régions

Tours, à la gare. Le chœur universitaire *Chorea donnera en création Tatarta-toums* de Rémi Dubois, œuvre chorale et instrumentale à la gloire du TGV. Dimanche *21* juin, à 21 heures.

Digne-les-Bains. Une trentaine de groupes se produiront dans les différents quartiers de la ville, (Sega Bourbon, les Péruviens Inkari...). Dimanche 21 juin, à partir de 20 h 30.

Marseille, la Halle Pujet et dans les quartiers nord. Festival raï (Cheb Adda, Cheb *Hocine*, Oran's...). Dimanche 21 juin.





Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

Mo BOURSE
BEAU STUDIO. Cuis. *S/rue. Poutres. Charme.* Cuis., tt cft. Rangements. 520 000 F. 48-04-84-48

3e arrdt

MARAIS ARCHIVES NTLES Mo RAMBUTEAU. Imm. classé. BEAU 2 P. 3e ét. asc. Cuis. Tt cft. moulures, cheminée, cave. 840 000. 48-04-84-48

8e arrdt

MONTPARNASSE. Bel ancien. Asc. 4e ét., 5 P. 108 m², chff. indiv. Soleil. 3 100 000 F. 43-35-18-36

Montparnasse. Bel ancien. asc., 4e ét., 5 P, 108 m², chff indiv., soleil. 3 100 000 F. 43-35-18-36.

7e arrdt

QUAI VOLTAIRE
Part. vend beau studio 35 m². Calme, sur cour. Cuisine américaine, s.d.bns. T. 42-61-28-12, à part. 19 h 30

9e arrdt

EXCEPTIONNEL
NOTRE-DAME-DE-LORETTE RUE DES MARTYRS
Bel espace 34 m², verrière sur cour, belle vue sur jardin. 3e ét. Clair, calme. Cuisine, wc, dche. Aménag. soigné. *Parfait état.* 760 000 F. 43-57-87-36 (rép.)

PRIX INTÉRESSANT
MAISON 4 P.
Mo ST-GEORGES. Con., bns. *Bon état, cour privative.* Calme. Soleil. 16, r. Navarin Sam., dim. 14 h à 17 h.

11e arrdt

PL. VOLTAIRE. Près Mo. BEAU 2 P. CUIS. TT CFT. 3e étage. Digicode. Prix : 448 000 F. *CRÉDIT.* 43-70-04-64

NATION. Près Mo. 2 PIÈCES, cuis., wc, douche. *2e étage. Clair.* Gardien. Digicode. 398 000, créd. 43-70-04-64

14e arrdt

AV. DU MAINE
Imm. récent. 3 P. 65 m². 1e ét. Asc. Clair. Bon état. *Gardien, code. Particulier.* Prix : 1 450 000 F Tél. : 43-22-25-66

PARC MONTSOURIS. Studio de 32 m² s/jardin. État neuf. 5e asc. RER. BUS. 575 000 F ☎ 34-88-06-64

ALÉSIA. Gd stand., plein soleil s/jard. 4/5 P. Vue calme. Dble box. 43-35-18-38

ALÉSIA. A SAISIR 735 000 F. 2 PCES. TT *CONFORT. Charme. Calme.* Clair. 2e ét. Ds bel imm. ancien. 43-35-52-82

ALÉSIA
GD 2 P. IMM. 85. TRÈS BON STAND. PLEIN SUD AVEC BALCON + PARK. 995 000 F. 43-35-52-82

16e arrdt

BD MURAT
Partic. vd dans petit imm. ancien. Faibles charges.
BEAU 2 P. 42 m²
R-de-ch. s/jardins et cour. Living 21 m² + chb. 14 m². *Petite cuis. équip., s. de bns.* REFAIT NEUF. TRÈS CALME 950 000 F. 42-80-16-23 ou 47-70-09-56

Mo BOISSIÈRE
95, rue Lauriston. 3 P. Sam. 13 à 17 h. 1 560 000 F.

19e arrdt

BOLIVAR
COQUET STUDIO
Coin cuis., wc, douche, 1er étage. Clair. 299 000, créd. 43-70-04-64

78-Yvelines

Maisons-Laffitte parc. 15 mn RER de gde mais. XIXe. Part. vd appt 130 m², part. ét., très ensol., 1 studio 20 m² indép. + 2 gar., gd jd. 2 800 000 F. (1) 39-62-43-93

locations non meublées offres

Paris

STUDIO A LOUER
angle Réaumur-Sébastopol
48-57-53-29 (après 17 heures)

pavillons

LA CHATRE (36)
Pays de G. SAND
Calme, proche centre-ville, PAVILLON moyen de 4 P., tt cft + 1 véranda et cellier attenants, sur 600 m² environ de jardin d'agrément. Potager av. arbres fruitiers. Cuis. aménagée, grenier. Garage ind. Prix : 390 000 F, hors frais. Notaires Robin-Blin, 195, r. Nationale, 36 La Châtre *Tél. 54-48-08-29*

terrains

Prop. vd *direct.*, cause santé - 92 - 1,8 km Pte d'Orléans, 5 mn Mo Châtillon, idéal siège sté, terrain 1 107 m². Permis const. 2 200 m² (burx activité) + possible, 40 park. Livr. 8 mois si je *construis. Idéal placem., gros %.* Prix intéressant. TÉL. 46-41-09-43

bureaux

Locations

Bd de l'Hôpital
Beau local professionnel
Cession : 30 000 F
Loyer mensuel : 5 000 F
Immo Marcadet. 42-52-01-82

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et ts serv. 43-55-17-50

Direct sans agence
17e RUE SAUSSURE
BUREAUX 257 m²
+ 3 PARKINGS
État impec. Précaire poss. Tél. : 44-25-30-24

L'AGENDA

Antiquités

Rech. pour château grand meuble ancien, grand tableau ancien, grand lustre, *statue, anciens. Se déplace.* Tél. (16) 27-77-01-12, 14/19 h.

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix : « *Que des affaires exceptionnelles* », écrit le guide « Paris pas cher », tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT-ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle bd des Italiens 4, Chaussée-d'Antin.
Magasin à l'ÉTOILE
37, av. Victor-Hugo
Autre grand choix.

Cours

Cours par correspondance DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉ FONDAMENTALE. 39-75-39-89

COURS D'ARABE
Jour, soir, de juil. à sept. Ts niv. Intensifs et extens. AFAC. Tél. 42-72-20-88

Pensions de familles

Étudiante, 17 ans, sérieuse, math. sup., rech. Paris 6e, 7e ou proche, famille d'accueil, préf. enseignant science, année scolaire 1992/93. Écrire sous no 8528 Le Monde Publicité 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

Vacances Tourisme Loisirs

HOTEL RÉSIDENCE ANGLET
Biarritz, Parme, 70 studios ou appts pour 4 à 6 pers., entièrement meublés avec kitchenette équip., TV. Tél. direct. Parking fermé, 2 piscines, tennis, practice de golf, squash, sauna, hammam, salle de musculation, salles de séminaires, à proximité des plages et de 3 golfs, à 10 mn de l'Espagne. Renseignements : 28, route de Maignon, 64600 Anglet. Tél. (16) 59-63-58-80 *Fax : (16) 59-63-59-19*

HOME D'ENFANTS JURA
(900 m altitude près frontière suisse).
Agrément jeunesse et sports. Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIe siècle confortablement rénovée, 2 ou 3 chbres avec s. de bns, wc. Située au milieu des pâturages et forêts. Accueil volont. limité à 15 enfants, idéal en cas 1re séparation. Ambiance familiale et chaleureuse. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, tennis, poney, initi. échecs, fabric. du pain. 2 080 F semaine/enfant. Tél. : (16) 81-38-12-51.

ILE GRECQUE
Loue maison bords de mer *Tél. 45-44-21-97, mat. soir.*

Particulier loue 18 juillet au 15 août villa 6/8 pers., 5 km de Fréjus (Var), avec accès gratuit activités village de vacances : animations, mini-club, piscine, etc. 4 000 F la semaine. Tél. après 19 h. (1) 64-21-05-65

automobiles ventes

de 5 à 7 CV

Particulier
vend Renault Clio type RN, 1,2 L, 5 portes, rouge, année 1991, 27 000 km, t.b.e. Prix : 48 000 F. Tél. : 48-94-58-31.

OPEL Corsa diesel GL, mod. 90, 25 000 km, mot. 1500 D, 4 cv, 5 vit., peint. mét. (gris Rembrandt), très bon état, glac. élect., vit. teint., garn. velours, autoradio Blaukpunt. 50 000 F. Tél. : 48-47-94-64

deux-roues

Vds moto Kawaski 500 GPZ. Année 92, tatouée, garantie 8 mois, *révisions* effectuées, 5 000 km, 30 000 F. Tél. 12 h 30 à 13 h, après 18 h et w.-e. : 37-26-88-43 (dépt. 28).

Collaborateur du journal vd moto Yamaha XT 500 SP (chromée) bleu métal., juin *1988, pr. main, frein disque* av., pneus et transm. nfs. 15 000 F. Tél. : (1) 46-82-95-78 (hb) (1) 48-24-96-11 (rép.).

ASSOCIATIONS

Appel

21 JUIN à 15 heures DOMUS MEDICA, 60 bd de La-Tour-Maubourg 75007 Paris. Conférence CANCER et PSYCHOSOMATIQUE. Une cause majeure – une méthode – des résultats. Par Jacques LECLERC psychanalyste, secrétaire gal Ass. française des cancéreux, 24, rue Sibuet 75012 Paris. Tél. : 43-47-39-26. Entrée 50 F.

FESTIVAL DU MARAIS
VIVALDI
QUATRE SAISONS etc. PAR
FABIO BIONDI ET L'EUROPA GALANTE
24 juin : Egl. St-Gervais
25-26 juin : Egl. St-Denis du Saint-Sacrement
Rens. et location 48-87-60-08.

Cours

JAPONAIS
par la suggestopédie
Contactez : 47-23-33-58
45-45-03-58 ou Fax. 40-44-58-96

Sessions et stages

AQUARELLE SANTORIN
Stages de 15 jours sur l'île la plus belle de GRÈCE. Tél. : 42-71-92-76.

STAGES ÉTÉ 92
– Yoga. Rand. 26 juil. au 1er août Alpes du Sud.
– Yoga vacances Cavala *Grèce 10 au 17 août*
– Yoga Créactivité
dévelop. pers. du 24 au 29 août, château dans le Perche. Rens. Inscript.
CERCLE ANANDA
Tél. 43-54-00-83
ou 47-41-54-28.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. – DESS FINANCES-CONTROLE de gestion – bonne pratique anglais, allemand micro-informatique.
RECHERCHE : poste d'auditeur (interne-externe) sur RP ou Rhône-Alpes. (Section BCO/HP 2250.)

PME-PMI – Sté à filiales multiples, votre stratégie de développement vous amène à rechercher un collaborateur.
Vous souhaitez un homme d'action, de commerce et de marketing.
INGÉNIEUR de formation – j'aime les challenges économiques – depuis 10 ans *j'assure l'expansion de différents centres de profit.*
Coopérons et construisons ensemble votre succès. (Section BCO/JV 2251.)

Mexicain Américain – 30 ans – MBA international – anglais, espagnol, français courants – grande expérience du marketing, de la vente, distribution en Espagne, Portugal, France, RFA, Norvège, Suède, Finlande et Japon – Ai travaillé dans d'importantes sociétés dans les secteurs de l'automobile, cosmétique, finance.
RECHERCHE : responsabilité du marketing base en Europe – carte de séjour française valide. (Section BCO/HP 2252.)

CADRE DE DIRECTION – 40 ans – 22 ans expérience dans l'immobilier, dont 12 ans expérience de l'immobilier d'entreprise – spécialiste parcs, hôtels d'activités bureaux réhabilitations.
RECHERCHE : poste à fortes responsabilités : développement ou maîtrise d'ouvrage – délégué chez promoteur ou investisseur institutionnel – Paris ou banlieue sud – déplacements courtes durées province possibles – disponible. (Section BCO/SDS 2253.)

28 ans expérience approfondie des ressources humaines à haut niveau – responsabilité secteur industriel – formation – recrutement – organisation – information – administration – relations sociales – rompu à la négociation – diplôme en psychologie et gestion entreprise – praticien droit du travail – disponible rapidement.
ÉTUDIE toute proposition, poste DRH, consultant RH du secrétaire général PMI RP. (Section BCO/JV 2254.)

CADRE TECHNIQUE électromécanicien – électrotechnicien, pneumatique, automatisme – 48 ans – anglais courant – russe – grande expérience installation, dépannage, maintenance, élaboration et négociation des contrats – responsable chantiers, Afrique, Europe, Moyen-Orient, Russie, Australie, Brésil.
RECHERCHE : poste similaire – grande disponibilité. (Section BCO/MS 2255.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

AGENDA

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Journal intime de Sally Mara : 19 h. Rel. dim., lun. Courteline... Guitry! : 20 h 30 ; sam. 16 h. Rel. dim., lun. L'amour est aveugle : 22 h 15. Rel. dim.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Fille sur la banquette arrière : 20 h 45 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Le Poisson volant : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Venin du théâtre : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, mar.

ATELIER (46-06-49-24). Personne d'autre : 21 h. Rel. dim.

BASTILLE (43-57-42-14). L'Inquisitoire : ven., sam. 19 h 30 ; dim. 15 h 30 ; mar., mer., jeu. 21 h.

BATEAU-THÉATRE NAUTILUS (40-51-84-53). Gare aux lunes : ven., sam. (dernière) 22 h 15. Martin Eden : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

BERRY *(43-57-51-55).* Paty, OK, Ytap, KO : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 19 h 30. *Les Couleurs de la pluie* : 20 h 30. Rel. lun. Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *Sans mentir : 21 h ; sam. 18 h ; dim.* 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). La Cerisaie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Ma Souriante Algérie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). C'était bien : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Thé à la menthe ou t'es citron : 20 h 15. Rel. dim., lun. Festival d'expression artistique : dim. 20 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Etau ; Je rêve (mais peut-être pas) : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Seconde Surprise de l'amour : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Salle II. Dis, quel cinéma tu nous fais là? : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Y a t-il un communiste dans la salle? : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.

CINQ DIAMANTS *(45-80-51-31).* Le Jeu de l'amour et du hasard : mer., jeu., *ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.*

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Bernard Mabille : ven., sam. (dernière) 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h ; sam. 19 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). Pétaouchnok : 21 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Bal masqué : dim. 14 h ; lun. 20 h 30. Caligula : sam., mer. (dernière) 20 h 30. La Comtesse d'Escarbagnas ; George Dandin : ven. 20 h 30. La Folle Journée ou le Mariage de Figaro : mar., jeu. 20 h 30. Le Malade imaginaire : mer. 14 h ; dim. 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE *SAINT-EUSTACHE*) (47-00-19-31). Les Larrons : dim. 15 h ; lun. 20 h ; mar. 18 h 30. Le Livre d'heures : sam. 16 h 30 ; lun. 18 h 30 ; mar. 20 h 45. Le Roi Lear : ven., sam. 18 h 15 ; dim. 17 h.

DÉCHARGEURS **(TLD)** (42-36-00-02). Souris blanche : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h 30 ; dim. 17 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Guy Montagné dans Histoires drôles : ven., sam. (dernière) 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). L'Heure du diable : mer., mer., jeu. 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Le Petit et le Grand : 20 h 15. Rel. dim. Les Babas cadres : 22 h. Rel. dim.

ESPACE MARAIS (48-04-91-56). Le Mariage de Figaro : 18 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. La Mouette : 20 h. Rel. lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Titre provisoire : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 16 h. Salle II. Et si je? : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : ven., sam. 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30.

LE FUNAMBULE THÉATRE-RESTAURANT (42-23-88-83). Hortense a dit Je m'en fous : 21 h. Rel. dim., lun. Angèle : 22 h. Rel. dim., lun.

GALERIE CHRISTIAN SIRET (42-61-46-04). A la rencontre de Marcel Proust : mer., jeu., ven., mer. 20 h 30 ; sam. 17 h.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Qui va à la chasse... : 20 h 15. Rel. dim. Eric Thomas dans son nouveau spectacle : ven., sam., lun., *mar., mer.,* jeu. 22 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). *Un pour la route* : 19 h. Rel. dim. Victor ou les Enfants au pouvoir : 20 h 15. Rel. dim. Epreuves du temps : lun., mar., mer., jeu. 22 h 15. J'aurais tellement voulu être un fait divers : ven., sam. (dernière) 22 h 15.

HÉBERTOT (43-87-23-23). La Vérité *sur maman : mar., mer.,* jeu. 21 h.

HOPITAL ÉPHÉMÈRE (46-27-03-28). *L'Indien cherche le Bronx : ven., sam.,* lun., mer., mer., jeu. (dernière) 21 h.

HOTEL DES MONNAIES (46-33-39-55). Saint-Christophe Colomb? : mer., jeu., ven., *sam.* 20 h 30 ; dim. 15 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. L'Amérique, l'Amérique... : ven., sam. (dernière) 20 h. Le Rire de Tchekhov : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h 15. Rel. dim. Feu la mère de Madame! : 20 h. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). N'écoutez pas, mesdames : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 15 h 30.

MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Milosz : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des *femmes* : 21 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). *Savage Love : 21 h 15. Rel. dim.,* lun. My Dinner with André (spect. en anglais) : *ven., sam.* 19 h 30. Snow White and the three Frenchmen (spect. *en anglais*) : sam. 16 h ; mer. 19 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Le Misan*thrope : ven., sam., mar., mer.,* jeu. 21 h ; dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : mar., mer., jeu. 20 h 30.

MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Marchand de rêve : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MICHEL (42-65-35-02). Les Aviateurs : 21 h. Rel. dim.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). La Puce à l'oreille : 20 h 30 ; sam. 17 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Cuisine et dépendances : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h ; sam. 18 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Jumeaux : ven., dim. 20 h 30 ; sam. 18 h 30, 21 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Grande salle. Jean-Marie Bigard : 20 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Sans rancune : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Madame de La Carlière : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Célimène et le Cardinal : ven., sam. (dernière) 20 h 30 ; sam. 17 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Chantal Ladesou fait la Potinière : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

PRÉ-CATALAN (JARDIN SHAKESPEARE) (43-71-14-26). Mangeront-ils? : *ven., sam. 19 h 30 ; sam. 15 h ; dim.* 17 h 30.

PROCRÉART *(42-06-59-91). Le borgne* est roi : 21 h.

RANELAGH *(42-88-64-44).* La Troisième Ligne : 22 h ; dim. 20 h 30. Rel. *lun. Exercices de style : ven., sam., mar.* 20 h 30 ; dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun. Le Barbier de Séville : dim. 20 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Ciberia : ven., sam., mar., mer., jeu. 21 h ; dim. 17 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Enfin seuls! : ven., sam. (dernière) 20 h 45.

SHOW-BUS (42-62-36-56). Show Bus : dim. 14 h 30.

THÉATRE 13 *(45-88-62-22).* Oh, les beaux jours! : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE CLAVEL (43-71-93-73). *Athenaïs entre en scène : ven., sam.,* mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 15 h.

THÉATRE DE DIX-HEURES **(46-06-10-17).** Prends garde à toi : 20 h 30. Rel. dim., lun. Christian Briand dans Tout est show-baise : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). *Belle de Mai.* Au coeur, la brûlure : ven., sam. 19 h ; dim. (dernière) 15 h. La Ronde : ven., sam, 21 h ; dim. (dernière) 17 heures.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Premier : ven., sam., *lun., jeu. (dernière) 20 h 30 ; dim.* 18 h 30.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (45-42-07-62). Méprises de vue : lun., *mar.* 20 h 30.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). *Veillée funèbre : ven., sam., lun., mar.,* mer., jeu. (dernière) 20 h 30. La Paix du dimanche : lun., mar., mer., jeu. 22 h.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Un Soir au bout du monde : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Histoire de la fille *qui ne savait pas s'agenouiller : ven.,* sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Jean Vilar. La Nuit des rois : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Ubu roi : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (43-25-70-32). Bufaplanètes : ven. 20 h 30 ; sam., lun., mer., jeu. 18 h 30 ; dim. 18 h, 21 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Greek (A la grecque) : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Kvetch : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). L'Heure du thé chez les Pendlebury : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30 ; dim. 17 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). L'Homme sur le parapet du pont : 19 h. Rel. dim., lun. Agnès de Dieu : ven., sam. (dernière) 20 h 30. Feu la mère de Madame! : mar., mer., jeu. 20 h 30. *Graillette Machino : lun. 21 h.*

TRÉTAUX DE L'ARSENAL *(42-77-47-54). Le Professeur Froeppel :* 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Patrick Timsit : 21 h. Rel. dim.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Gladys : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPECTACLES NOUVEAUX

L'HOMME SUR LE PARAPET DU PONT. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 19h (17).

LA PUCE A L'OREILLE. Michodière (47-42-95-22) (dim. soir, lun.), 20h30 ; sam. 17 h et dim. 16 h (17).

QUI VA A LA CHASSE.... Grand *Théâtre d'Edgar (43-20-90-09) (dim.),* 20h15 (17).

LE RIRE DE TCHEKHOV. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 21h30 (19).

FEU LA MÈRE DE MADAME!. Tourtour (48-87-82-48) (dim., lun.), 20h30 (23).

LA FOLLE JOURNÉE OU LE MARIAGE DE FIGARO. Comédie-Francaise (40-15-00-15), mar. et jeu. 20 h 30 (23).

LES PALMES DE M. SCHUTZ. Mathurins (42-65-90-00) (dim. soir, *lun.), 20h30 ; dim. 15 h (23).*

LA VÉRITÉ SUR MAMAN. Hébertot (43-87-23-23) (dim., lun.), 21h (23).

RÉGION PARISIENNE

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES-PRÉVERT) (48-68-00-22). Les Palmes de M. Schutz : ven. 21 h ; dim. 16 h.

BAGNEUX (THÉATRE VICTOR-HUGO) (47-35-58-78). Abel et Gordon dans la Danse des poules : sam. 17 h.

BATEAU-THÉATRE A COURBEVOIE (QUAI MARÉCHAL-JOFFRE) (40-51-84-53). Esotérick Satie : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE) (46-03-60-44). L'Ours ; On purge bébé : sam. 20 h 30 ; dim. 15 h 30.

CERGY-PONTOISE (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). Le Chant des Signes : ven., sam. (dernière) 21 h.

COURBEVOIE (ESPACE CARPEAUX) *(47-68-51-50). Dames des noyés : dim.,* lun., mar. 20 h 45.

ETAMPES (THÉATRE) *(69-92-95-26).* L'Assemblée des femmes : ven. *14 h 30, 20 h 30. Famille d'artistes :* sam. 20 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). La Double Inconstance : *ven., sam. (dernière) 20 h 30.*

MEAUX (60-23-40-00). Spectacle historique de Nuit : ven., sam. 22 h 30.

MONTREUIL (STUDIO-THÉATRE DU TEM) (48-58-92-09). Jeux de massacre : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 16 h.

MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Histoire d'un petit monsieur : mer. 15 h ; sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). Madame Marguerite : dim. (dernière) 17 h.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉATRE PABLO-PICASSO) (46-30-45-29). La ville dont le prince est un enfant : ven., sam., jeu. 21 h ; dim. 17 h.

RUEIL-MALMAISON (CENTRE EDMOND-ROSTAND) (47-51-85-45). *Poétique sur l'amour et l'humour :* ven., sam. 20 h 45.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) *(30-87-07-07). La Contrebasse :* sam. 20 h 45.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Villejuif sur *scène : sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.*

VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉA*TRE)* *(46-81-75-50). Les Bonnes :* ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

VENDREDI

Une histoire du film policier français : Judex (1917), de Louis Feuillade, 18 h 30 ; Dernier Atout (1942), de Jacques Becker, 21 h.

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : l'Amour de l'actrice Sumako (1947, v.o. s.t. anglais), de Kenji Mizoguchi, *18 h 30 ; les Feux de la rampe* (1952, v.o. s.t.f.), de Charles Chaplin, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma polonais : le Petit Hamlet (1960, v.o. s.t.f.), de Jerzy Skolimowski ; l'Il torve (1960, v.o. s.t.f.), de Jerzy Skolimowski ; Eros (1960, v.o. s.t.f.), de Jerzy Skolimowski ; la Bourse ou la vie (1959, v.o. s.t.f.), de Jerzy Skolimowski ; Signes particuliers : néant (1965, v.o. traduction simultanée), de Jerzy Skolimowski, 14 h 30 ; Eroica (1958, v.o. s.t.f.), d'Andrzej Munk, 17 h 30 ; Quand les anges tombent (1958, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski ; Meurtre (1957, v.o. s.t.f.), de Roman Polansk ; le Couteau dans l'eau (1962, v.o. s.t.f.), de Roman Polanski, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Polars en Seine : Témoins - faux témoins : Bande annonce : Les trois font la paire (1957) de Sacha Guitry, Monsieur La Souris (1942) de Georges Lacombe, 14 h 30 ; Enquêtes policières : la Crime (1983) de Philippe Labro, 16 h 30 ; Enquêtes policières : la Vie du commissariat de Belleville (1990) de Barek Tounsi, la Balance (1982) de Bob Swain, 18 h 30 ; Soirée spéciale abonnés : Histoire, géographie (1982) d'Alain Fleischer, l'Aventure générale d'Alain Fleischer, 20 h ; Parodie : C'était un rendez-vous (1976) de Claude Lelouc, Une fille et des fusils (1964) de Claude Lelouch, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A BRIGHTER SUMMER DAY (Taiwan, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

AUX CŒURS DES TÉNÈBRES (A., *v.o.) : 14 Juillet Odéon,* 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-*Concorde, 8e (43-59-92-82).*

FACES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

I WAS ON MARS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

OPENING NIGHT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA SENTINELLE *(Fr.) : Gaumont Opéra,* 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e *(46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade,* 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

SUVARNAREKHA (Ind., v.o.) : Espace *Saint-Michel,* 5e (44-07-20-49).

VAN GOGH (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e *(43-26-19-09).*

LES GRANDES REPRISES

LE BUNKER DE LA DERNIÈRE *RAFALE* *(Fr.) : Saint-André-des-Arts I,* 6e (43-26-48-18).

CÉRÉMONIE SECRÈTE (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Les *Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).*

ETOILE CACHÉE (Ind., v.o.) : Espace *Saint-Michel,* 5e (44-07-20-49).

EVA (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HANNAH ET SES SURS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Ciné *Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action* Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Sept *Parnassiens, 14e (43-20-32-20).*

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e *(42-78-47-86).*

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'IMPOSSIBLE MR. BÉBÉ (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

JU DOU *(Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e* (45-44-57-34).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis *Logos salle Louis-Jouvet,* 5e (43-54-42-34).

LE ROMAN DE RENARD *(Fr., v.f.)* : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEULS SONT LES INDOMPTÉS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Les *Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).*

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : *Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).*

UN ENFANT ATTEND (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UNE DEMOISELLE EN DÉTRESSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e* (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 20 JUIN

« Le parc de La Villette », 11 h 30, angle avenue Corentin-Cariou et quai de la Charente (Rencontres avec l'architecture).

« Du passage du Commerce-Saint-André à la place Dauphine », 14 h 30, *métro Odéon, statue de Danton (Paris autrefois).*

« La montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, église Saint-Julien-le-Pauvre, métro Saint-Michel ou métro Cité (Sauvegarde du Paris historique).

« Hors du Marais battu », 14 h 30, fontaine face au 1, rue des Haudriettes (Sauvegarde du Paris historique).

« Les appartements royaux du Louvre et la vie quotidienne de la cour », *14 h 30, 2, place du Palais-Royal* (Connaissance de Paris).

« Histoire de l'islam à la Grande Mosquée de Paris », 14 h 30, entrée principale, place du Puits-de-l'Ermite *(Europ explo).*

« Le quartier chinois du treizième arrondissement », 14 h 30, métro Porte-de-Choisy (Europ explo).

« L'Opéra Garnier », 14 h 30, hall d'entrée, statue Lulli (D. Fleuriot).

« Mathématiques sacrées à la *Sainte-Chapelle », 14 h 30, sortie* métro Cité (I. Hauller).

« Salons et jardins des hôtels de Bourrienne et Bony », 15 heures, 58, rue d'Hauteville (D. Bouchard).

« Promenade à travers le vieux Montmartre », 15 heures, sortie métro *Abbesses (Paris et son histoire).*

« L'hôtel de Vougy et la Halle aux blés », 15 heures, 19, rue du Louvre (ARS conférences).

« Le vieux quartier de Saint-Séverin », 15 heures, métro Maubert-Mutualité, sortie côté escalator (Lutèce visites).

« Le grand séminaire d'Issy, chapelle, jardins, nymphée », 15 heures, métro Corentin-Celton (Approche de l'art).

« Les hôtels célèbres du Marais », 17 heures, métro Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).

DIMANCHE 21 JUIN

« L'hôtel de la Païva », 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (D. Bouchard).

« *Le quartier du Temple », 10 h 30,* métro Temple (A nous deux, Paris).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris », 10 h 30, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Le *Palais-Royal,* carrefour de l'esprit et des plaisirs », 14 h 30, colonnes de Buren, côté Comédie-Française (Sauvegarde du Paris historique).

« Personnages illustres et folles architectures au cimetière du Père-Lachaise », *14 h 30, sortie métro* Gambetta, côté avenue du Père-Lachaise (Arts et caetera).

« Moulin, parc et cité ouvrière de la chocolaterie Menier » 15 heures, hall RER A, *Noisiel* (Art et histoire).

« Saint-Eustache et les Halles d'hier *et d'aujourd'hui », 15 heures, devant* portail principal (Connaissance de Paris).

« L'Hôtel-Dieu et la médecine autrefois », 15 heures, entrée Hôtel-Dieu, côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

« *L'hôtel de Monaco (ambassade* de Pologne) », 15 heures, 1, rue de Talleyrand (ARS conférences).

« Ancienne ambassade de Perse, hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (I. Hauller).

« Les salons du ministère de la marine et la place Louis-XV », 15 heures, 2, rue Royale (D. Bouchard).

« Le vieux quartier de la tour Saint-*Jacques », 15 heures, métro Châtelet,* sortie place du Châtelet (Lutèce visites).

« L'Académie française et l'Institut », 15 heures, 23, quai Conti (D. Fleuriot).

« Le Montmartre de Toulouse-Lautrec », 15 h 30, métro Blanche (Approche de l'art).

« Hôtels, jardins et ruelles du Marais nord », 17 heures, métro *Saint-Paul-Le Marais (Lutèce visites).*

« L'église de la Trinité », 17 h 30, accueil de l'église, place d'Estienne-d'Orves (Paroisse de la Trinité).

CONFÉRENCES

SAMEDI 20 JUIN

Maison de La Villette, angle avenue *Corentin-Cariou et quai de la Charente,* 10 heures : « Le parc de La Villette » (Rencontres avec l'architecture).

Centre Georges-Pompidou, grande salle, 11 heures : « L'art conceptuel », par G. Mollet-Viéville (Manifeste).

17, rue de l'Assomption, 14 heures : « La joie dans l'islam », *par le docteur D. Boubakeur (Fraternité d'Abraham).*

46, rue de Bassano, 14 h 30 et 16 heures : « Us et coutumes normandes », par E. Fourreau (Chambre syndicale nationale de la reliure, brochure, dorure).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les prophéties de Jean XXIII », par Natya (Conférences Natya).

ÉCONOMIE

BILLET

Affrontement transatlantique

C'est une dangereuse partie à trois qui se joue, vendredi 19 juin à Genève, devant le Conseil du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Sur la sellette : les suites à donner aux conclusions du «panel», l'instance d'arbitrage du GATT, qui donnait raison aux Etats-Unis dans le litige les opposant à la CEE sur le régime de soutien de la Communauté à ses producteurs d'oléagineux. Les aides versées, expliquait le *panel*, incitent les agriculteurs à produire et, par là-même, annulent en partie la concession commerciale faite par la CEE en 1962, aux premiers jours de la politique agricole commune, en supprimant toute protection douanière sur ses importations d'oléagineux.

Le panel donnait le choix à la CEE : soit modifier une nouvelle fois – comme en 1991 – le régime de soutien appliqué aux producteurs d'oléagineux; soit engager des négociations avec ses principaux fournisseurs, conformément à l'article 28 du GATT, afin de «*déconsolider*» la concession de 1962, autrement dit accorder des contreparties tarifaires dans d'autres secteurs. Tout en n'acceptant pas les conclusions du panel, la CEE a annoncé qu'elle était prête à suivre ses recommandations en ouvrant des négociations au titre de l'article 28. Mauvaise nouvelle pour les Américains, dont le succès devant le panel risquerait de n'être qu'une victoire à la Pyrrhus. L'objectif américain, celui de l'Association des producteurs de soja à l'origine de la plainte, consiste à forcer la Communauté à limiter sa production, certainement pas à lui permettre de rechercher des contreparties commerciales dans d'autres secteurs, que Washington devrait d'ailleurs partager avec d'autres fournisseurs de la CEE, tel le Brésil.

Furieux, les Américains ont annoncé leur intention d'appliquer, de façon unilatérale – ce qui est illégal – des mesures de rétorsion contre la CEE. Ils ont publié une liste de produits représentant un volume commercial de 2 milliards de dollars. C'est à partir de cette liste que seront annoncés d'ici trois semaines les produits frappés. Ces sanctions, qui peuvent signifier l'arrêt brutal des exportations de vins et fromages français ou de celles des fleurs coupées néerlandaises, porteraient sur un volume d'exportations d'1 milliard de dollars.

Les Américains se sont piégés eux-mêmes. Ils peuvent essayer de s'opposer à l'ouverture de négociations au titre de l'article 28, mais l'exercice est périlleux, car revenir sur une concession moyennant contrepartie est un droit imprescriptible. Prisonnier des *lobbies*, Washington s'apprête probablement à l'affrontement. Cela pourrait être l'occasion pour le conseil du GATT (le troisième larron) de condamner la méthode américaine.

PHILIPPE LEMAITRE

A l'issue d'une concertation avec les syndicats professionnels

Le gouvernement prendra des mesures d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune fin juillet

Le premier ministre, M. Pierre Bérégovoy, a annoncé jeudi 18 juin qu'il mettait en place trois groupes de travail pour définir fin juillet des mesures d'accompagnement de la réforme de la politique agricole commune (PAC), à l'issue d'une rencontre avec les organisations agricoles réunies au sein du Conseil national de l'agriculture française. Dans le Loiret, des agriculteurs bloquent, vendredi 19 juin, les treize ponts du département.

A l'occasion de ce Conseil national de l'agriculture – qui a réuni la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles (CNMCCA) –, M. Bérégovoy a pris connaissance des propositions des organisations professionnelles. Il «*a proposé un examen concerté de celles-ci dans le cadre de la préparation du projet de loi de finances pour 1993*», a précisé Matignon dans un communiqué.

Dans cette optique, le premier groupe de travail – sous la responsabilité du ministre du budget – examinera les questions fiscales, «*en particulier, la réforme de la taxe foncière sur les propriétés non bâties*», a indiqué Matignon. «*Le gouvernement proposera un programme pluriannuel de réduction de cet impôt pour les exploitants agricoles.*» Le deuxième groupe, sous la houlette du ministre de l'économie et des finances, est chargé d' «*examiner les moyens d'adapter l'endettement des exploitations agricoles, et en particulier de celles qui ont réalisé des investissements récents, aux nouvelles perspectives d'évolution de leur production*». La situation des coopératives sera aussi examinée. «*Le gouvernement proposera au Crédit agricole d'apporter sa contribution à ces travaux*».

Sous la responsabilité du ministre de l'agriculture, le troisième groupe étudiera les problèmes posés par le financement des cotisations sociales. «*Il examinera d'autre part les moyens de parvenir à une meilleure occupation de l'espace rural*», «*traitera de la restructuration des exploitations à l'occasion notamment de leur transmission et de l'installation des jeunes agriculteurs, de la diversification des activités et du développement des zones défavorisées et de montagne*».

M. Bérégovoy recevra à nouveau «*d'ici la fin juillet le Conseil national de l'agriculture française pour une concertation sur les suites à donner aux premières propositions de ces groupes de travail*». Dans la foulée, il a reporté les Assises du monde rural, prévues le 26 juin, ce dont le RPR s'est «*réjoui*» dans un communiqué.

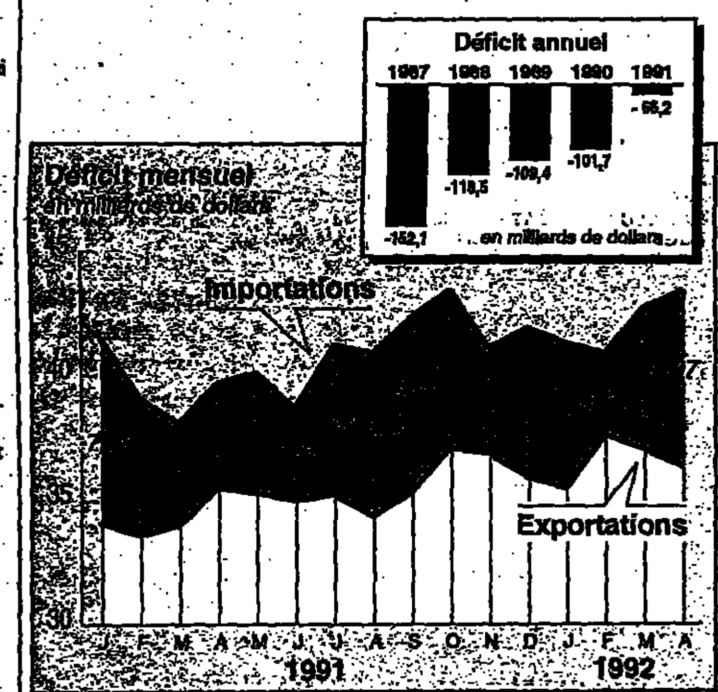
Commentant quelques heures plus tard cette rencontre, M. Raymond Lacombe, président sortant de la FNSEA, a indiqué qu'il avait trouvé le premier ministre «*plus ouvert*» sur l'allègement de la fiscalité agricole, la réduction de l'endettement des agriculteurs, des aides supplémentaires aux zones défavorisées et des incitations pour les cultures industrielles. Devant les céréaliers, en congrès à Rouen, il a souligné que «*le syndicalisme devait se méfier des dérives politiques*» et que «*le mélange des genres entre syndicalisme et politique provoque des dérives des deux côtés*». Les céréaliers, en désaccord entre eux sur les modalités d'application de la réforme de la PAC, ont réussi à préserver leur unité en se rangeant aux thèses de la FNSEA dans le choix d'une base de référence pour les primes de compensation prévues par la réforme de la PAC. Tous les délégués, sauf une poignée d'agriculteurs du Gers (berceau de la Coordination rurale), de Haute-Garonne, de l'Aveyron et de la Côte-d'Or, se sont rangés à ce compromis.

La Coordination rurale, dans un communiqué, assure que «*l'absence de résultat tangible*» de la rencontre à Matignon «*renforce la détermination et l'enthousiasme des ruraux de France à se mobiliser dans l'opération que d'aucuns ont appelé le* «blocus de Paris». Vendredi 19 juin au matin, indique notre correspondant à Orléans, des agriculteurs bloquaient, à l'appel de la FDSEA et du CDJA du Loiret, les treize ponts du département ainsi que trois pont du Cher, coupant la ville d'Orléans en deux.

Le déficit commercial américain a fortement augmenté en avril

Le déficit de la balance commerciale des Etats-Unis, qui n'avait pratiquement pas cessé de se réduire depuis la fin de 1990, a augmenté de presque 25 % en avril, *atteignant 6,97 milliards de dollars* (environ 37 milliards de francs) contre 5,58 milliards en mars. En mars *1991*, le déficit avait été limité à 4,28 milliards de dollars.

L'autre cause du déficit assez inattendu d'avril est le fléchissement des exportations (8 1,9 % par rapport à mars mais tout de même + 2,6 % par rapport à avril 1991). Des réductions de ventes d'avions sont à l'origine de ce mauvais résultat, qui devrait n'être que passager. Compte tenu du niveau très compétitif du dollar, il est peu probable



Cette détérioration a deux causes, dont il est difficile de savoir si elles *sont accidentelles ou si elles marquent* un renversement durable de tendance. La première est une progression des importations – qui ont atteint 43,36 milliards de dollars en avril, un niveau presque aussi élevé que le record établi en octobre 1988 (43,88 milliards de dollars). La progression est de 1,6 % en un mois et de 9 % par rapport à avril 1991. Mais elle est due en grande partie au renchérissement des achats pétroliers (+16 %), provoqué notamment par la remontée du prix moyen du baril de 14,46 à *15,49* dollars. Il faudra attendre quelques mois encore pour savoir si la reprise de l'économie américaine – très molle – explique aussi ce regain d'importations.

que les exportations américaines ne recommencent pas à progresser. Sur les quatre premiers mois de l'année, elles ont en tous les cas augmenté de 6,8 % par rapport à la période correspondante de 1991.

En 1991, le déficit américain s'était fortement réduit, revenant à 66,2 milliards de dollars contre *101* milliards en 1990, du fait d'un tassement des importations (effet de la récession) alors même que les exportations augmentaient beaucoup (+7 %). La reprise en cours, aussi timide soit-elle, pourrait à nouveau creuser le déficit commercial américain et accroître les tensions commerciales vis-à-vis de Tokyo. Avec 4,21 milliards de dollars de déficit, le Japon représente à lui seul 60 % du déséquilibre américain d'avril...

Invoquant la protection des activités de défense

Une partie du Congrès américain s'oppose à la reprise de la firme LTV par Thomson

La sous-commission de la défense à la Chambre des représentants des Etats-Unis a voté, mercredi 17 juin, un amendement visant à empêcher Thomson de reprendre les activités aéronautiques et de missiles qui lui ont été confiées par un tribunal new-yorkais en avril. En coulisse, Lockheed et Martin-Marietta, les deux candidats malheureux au rachat de LTV, continuent à faire pression sur l'administration Bush pour faire échec au groupe français.

WASHINGTON

de nos correspondants

Le rachat de Vought Helicopters, en 1974, par l'Aérospatiale s'était plutôt bien passé. En revanche, la reprise de Fairchild Space & Defense, en 1988, par Matra, avait déjà suscité des commentaires peu amènes. A présent, l'acquisition par Thomson-CSF, épaulé par les firmes américaines Hugues Aircraft et Carlyle, des activités «défense» de LTV, un important groupe sidérurgique placé sous le chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, soulève un tollé au Congrès et dans certains milieux politiques où l'on s'indigne de voir un secteur stratégique livré à une firme étrangère au moment où les réductions budgétaires opérées par le Pentagone entraînent de nombreux licenciements sur le sol natal. Une émotion habilement entretenue par certains dans un contexte électoral qui ne dépassionne pas le débat.

En autorisant, le 10 avril, le groupe Thomson-CSF et ses deux partenaires à racheter pour 450 millions de dollars les activités de LTV, le tribunal des faillites de New-York s'était conformé à l'obligation qui lui est faite de défendre d'abord les intérêts de ses créditeurs. Ceux-ci, même s'ils trouvent la somme encore insuffisante, ne pouvaient qu'être intéressés par les 450 millions de dollars (300 millions pour la branche missiles et le reste pour l'activité aéronautique) proposés par la partie française, alors que le tandem concurrent formé par Lockheed et par Martin-Marietta n'offrait que 415 millions de dollars.

Les deux firmes américaines étaient tellement sûres de l'emporter face à un groupe étranger qu'elles avaient refusé de surenchérir lorsque Thomson avait majoré son offre initiale de 50 millions de dollars. Une grave erreur d'appréciation. Depuis, M. Norman Marietta, le président de Martin-Marietta, ancien haut fonctionnaire à la défense et proche de l'administration Bush, ne décolère pas et organise la contre-offensive. De son côté, Lockheed a entrepris un lobbying au moins aussi efficace à en juger par les réactions de certains parlementaires.

«Nous avons bloqué la vente»

Théoriquement, les délibérations de la sous-commission de la défense à la Chambre des représentants, plus spécialement chargée des «*appropriations*» (la ventilation des budgets en fonction des programmes autorisés par une sous-commission *ad hoc*) sont confidentielles. Mais, à peine celle-ci avait-elle terminé ses délibérations, le 17 juin, que son président, M. John Murtha (démocrate, représentant de Pennsylvanie), se précipitait au-dehors pour annoncer : «*Nous avons bloqué la vente*».

En l'absence d'autres précisions, il semble que les élus de cette sous-commission aient voté un amendement à un chapitre de dépenses militaires prévoyant qu'au cas où LTV serait reprise par une firme étrangère (ou contrôlée par un gouvernement étranger), le Pentagone devrait refuser de passer la moindre commande à cette entreprise américaine désormais contrôlée par un groupe étranger, condamnant du coup son existence.

Pour l'instant, il ne s'agit que d'un contre-feu allumé par une sous-commission de la défense à la Chambre des représentants et il n'est pas dit que la commission au complet, qui doit se réunir dans les prochains jours, entérine ce vote. Préalablement, Thomson avait déjà dû déjouer la manœuvre d'une autre sous-commission de la défense obligeant le groupe français à s'engager à reprendre à son compte les plans de retraite et de prestations sociales de LTV. Ce qui fut fait. Mais Thomson, qui a déjà versé 20 millions de dollars aux créanciers de LTV, ne cache pas une certaine préoccupation dans la mesure où, parallèlement à la récente décision de la sous-commission, le sénateur Robert Byrd (démocrate, Virginie-Occidentale), président de la commission des appropriations au Sénat et farouche adversaire de la cession de LTV, relayé par son collègue Lloyd Bentsen (démocrate, Texas), termine la rédaction d'une proposition de loi qui bloquerait effectivement la transaction.

Dans le même temps, Thomson poursuit sur le terrain administratif une course d'obstacles qui doit lui permettre de gagner à sa cause successivement les défenseurs de la législation antitrust, de la sécurité nationale et, enfin, le département de la défense lui-même. Ces différents organismes devront rendre leurs conclusions avant le 4 juillet. Le président Bush disposera ensuite d'un délai de quinze jours pour approuver la vente de la firme américaine ou, au contraire, pour donner raison à ceux qui, invoquant le rôle de l'Etat-actionnaire dans le groupe français, pensent que «*autoriser Thomson à reprendre LTV, c'est autoriser le gouvernement français à nationaliser cette société*», selon l'argument souvent développé en privé par le tandem Lockheed-Martin-Marietta. En désespoir de cause, celui-ci ne s'opposerait pas à une réponse positive du Pentagone et du président Bush à la reprise par Thomson, mais à la condition qu'elle soit assortie de conditions telles que le groupe français ne pourrait que décliner l'offre.

ALAIN FRACHON et SERGE MARTI

Paralysie des liaisons avec le continent

Le gouvernement évoque l'emploi de transports militaires vers la Corse

Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Charles Josselin, a estimé jeudi 18 juin, à propos de la grève commencée le 15 juin à la SNCM (Société nationale Corse-Méditerranée), que le conflit «*n'a que trop duré*». Une commission de conciliation pourrait être réunie rapidement, sous l'égide de la direction interrégionale des affaires maritimes, pour «*écouter chacune des parties*». En cas d'impasse, le gouvernement prendra «*des mesures obligeant à débloquer la situation*». M. Josselin espère «*ne pas avoir à recourir à des moyens de transport militaires*» pour assurer la «*continuité territoriale avec la Corse*». Le secrétaire d'Etat s'exprimait dans le cadre d'une conférence de presse sur le dossier des dockers, pour lequel il a fait part de son «*optimisme raisonné*». Il a souligné notamment le «*changement d'attitude*» de la CGT – qu'il rencontrera jeudi prochain – depuis le vote de la loi du 9 juin 1992.

□ **Rectificatif.** – Dans le «Point de vue» du secrétaire général de la CGT, M. Louis Viannet, «Pour une dynamique de renouveau du syndicalisme», publié dans *le Monde* du 19 juin, un mot a été malencontreusement omis. Il fallait lire : «*L'Europe sociale est pour l'instant l'Arlésienne*» au lieu de «*l'Europe est pour l'instant l'Arlésienne*».

Des résultats 1991 contestés

La COB suspend les cotations d'une filiale du groupe Pelège

Les cotations sur le marché au comptant de la SCMI (Société de mission et de coordination immobilière), filiale du groupe Pelège, sont suspendues depuis mercredi 17 juin à la requête de la COB (Commission des opérations de Bourse). Le gendarme des marchés a décidé d'utiliser une procédure plutôt inhabituelle qui l'autorise à interrompre les cotations d'une valeur quand des doutes sur les comptes peuvent nuire aux investisseurs. Or les commissaires aux comptes de la SCMI ont émis des réserves sur les résultats 1991 communiqués à la suite du conseil d'administration du 15 juin (*le Monde* du 18 juin).

La SCMI, qui fédère les activités du groupe Pelège dans la promotion immobilière, est en très mauvaise santé et a annoncé une perte nette part du groupe de 204,2 millions de francs l'an dernier et une baisse de 40 % de son chiffre d'affaires, qui s'établit à 3,1 milliards de francs.

Le conflit entre la direction de la société et les commissaires aux comptes pourrait venir d'une différence d'appréciation sur l'évaluation des stocks d'immeubles construits. Un compromis pourrait être trouvé d'ici au 30 juin, avant l'assemblée générale ordinaire de la SCMI.

Commercialisées par Sonauto à partir de septembre

Les automobiles coréennes seront vendues en France

Les voitures du premier constructeur coréen, Hyundai, seront disponibles en France dès le mois de septembre. Elles seront commercialisées par Sonauto, qui importe déjà Mitsubishi, Porsche et Chrysler.

Interdites à la vente en France, les voitures coréennes ont vu s'ouvrir les frontières de l'Hexagone à la suite d'un voyage en Corée du ministre de l'industrie, M. Dominique Strauss-Kahn, en février.

Quatre modèles Hyundai seront commercialisés dans une gamme de prix allant de 55 000 à 115 000 francs : la Pony, dans le bas de gamme, la Lantra et la Sonata, en moyenne gamme, et un coupé, le Scoupe. Sonauto prévoit de commercialiser 2 000 véhicules en 1992, 5 000 en 1993, 7 000 l'année suivante et 10 000 ensuite. Dans un premier temps, son réseau de concessionnaires comptera trente établissements et une centaine fin 1994.

Hyundai est le plus puissant des conglomérats de Corée du Sud (*le Monde l'Économie* du 28 février). Ses activités vont de la construction navale à la puce électronique, en passant par la chimie et les travaux publics. Dans le domaine de l'automobile, la Hyundai Motor Company a produit l'an dernier 1,6 million de véhicules (voitures, camions, autobus et engins spéciaux), dont 1,2 million sur le territoire coréen.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Tandis que le prix de l'essence est en hausse

La production pétrolière aux Etats-Unis a atteint son plus bas niveau depuis trente ans

La production pétrolière américaine (9,6 millions de barils/jour en 1970) a atteint *en mai (avec 7,06 millions)* son plus bas niveau depuis plus de trente ans, selon l'Institut américain du pétrole (IAP). Dans le même temps, précise cet organisme, les importations (7,9 millions de barils/jour) portent à plus de 50 % la dépendance des *Etats-Unis à l'égard du brut* provenant de l'étranger et, notamment, de plus en plus, du Proche-Orient.

NEW-YORK

de notre correspondant

Depuis la fin de la guerre du Golfe, la stabilité des prix, assurée grâce à l'*entente Washington-Ryad-*Koweït-City, a toutefois permis à l'*économie américaine de bénéficier* d'une stabilité des prix du brut, lesquels se *sont maintenus entre 18 et* 22 dollars par baril depuis mars *1991*. En revanche, le prix de l'essence à la pompe a sensiblement augmenté *récemment* jusqu'à atteindre son plus haut niveau depuis seize *mois. Selon l'American Automobile* Association (AAA), un organisme *privé qui regroupe des dizaines de* millions d'automobilistes et qui effec*tue régulièrement des relevés de prix* à la pompe, le prix de l'essence ordi*naire sans plomb est passé* la semaine dernière à 1,176 dollar pour un gallon (environ 3,8 litres) en moyenne, son prix le plus élevé depuis février 1991.

L'Alaska protégé

Cette hausse résulte à la fois de l'accord de production conclu entre les pays membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), lors de leur dernière réunion, et de l'instauration d'une nouvelle réglementation fédérale contraignant les compagnies à remplacer le butane contenu dans l'essence par des produits plus chers.

Pour *exacts qu'ils soient*, les chiffres de production et d'importation de pétrole aux *Etats-Unis*, communiqués par l'American Petroleum Institute (API), doivent être replacés dans le contexte de la campagne menée par ce lobby en faveur d'un accroissement de la production domestique. Ses avis n'ont pas été retenus par le *Congrès. Selon le projet de loi sur* l'énergie, adopté par la Chambre des représentants le 28 mai, aucun forage supplémentaire ne pourra être effectué dans le pays au cours des dix prochaines années, pas plus que dans cette zone d'Alaska connue sous le nom d'Artic National Wildlife Refuge et que les écologistes ont *réussi à préserver. L'API a aussitôt* chiffré à 700 000 le nombre d'emplois qui devront disparaître si ces nouvelles dispositions devaient être appliquées.

SERGE MARTI

A la recherche de nouveaux marchés

La Géorgie souhaite s'ouvrir aux entreprises étrangères

TBILISSI

de notre envoyé spécial

Le premier congrès des chefs d'entreprise de Géorgie vient de se tenir à Tbilissi. Cette initiative est due pour une bonne part à un Géorgien né en France, M. Ramaz Papouachvily, directeur de la Maison de Géorgie à Paris. Ce dernier avait emmené avec lui une quinzaine d'hommes d'affaires français.

Les responsables économiques de l'ancien système sont presque tous restés en place en Géorgie. Ils dirigent des entreprises d'Etat qui n'ont pas été privatisées mais ont perdu le cordon ombilical qui les reliait à leurs ministères de tutelle à Moscou. Ils ne reçoivent plus de directives ni d'objectifs de production concoctés par les bureaucrates moscovites, mais souvent plus de pièces détachées non plus. Tous les réseaux d'approvisionnement sont désorganisés, et nul ne sait s'il doit continuer à produire pour de lointains clients, disséminés sur le territoire de l'ex-URSS. Pour couronner le tout, le gazoduc qui achemine le gaz naturel venu de Russie, et qui est la principale source d'énergie de la Géorgie, a été coupé par les Ossètes du Nord, une République autonomie dépendant de la Fédération de Russie, en signe de solidarité avec les Ossètes du Sud régulièrement attaqués et bombardés par des «irréguliers» géorgiens.

Protocoles d'accord

Sous le régime communiste, la Géorgie était vouée aux productions agricoles qualifiées ici de «sub-tropicales», telles que le vin et le thé. S'y ajoutaient les trois usines Sukhoi, ultra-secrètes, qui produisaient les avions de chasse destinés à l'armée de l'air, notamment le Sukhoi 25, lent mais très maniable, et capable d'atterrir sur des pistes en terre de 600 mètres. Les livraisons de vin et de thé, ainsi que celles des Sukhoi à l'armée de l'air, se maintiennent cahin-caha, à un niveau nettement inférieur. Mais les Géorgiens cherchent d'autres partenaires et d'autres marchés.

Ils ont en particulier accepté d'ouvrir à des étrangers les portes de l'usine Sukhoi, située près de Tbilissi, qui emploie une douzaine de milliers de personnes. C'est la seule chaîne de production du Sukhoi 25. L'usine a été *nationalisée par la Géorgie* indépendante, mais celle-ci n'a pas *indemnisé la Russie. Les appareils* russes sont pourtant toujours entretenus *ici. Sous un hangar, se trouvait* aussi un Sukhoi de l'armée de l'air irakienne, amené pour une visite de révision.

Les responsables géorgiens sont *anxieux de maintenir* cette activité aéronautique. Leurs visiteurs français, *appartenant* à la société Baltic Finances, leur ont dit que le Sukhoi 25, *débarrassé de son blindage*, pouvait faire un avion d'entraînement *très bon marché pour de nombreuses* armées de l'air. Un protocole d'ac*cord a été d'autre part signé* concernant la sous-traitance de petits avions *de tourisme. L'usine de Tbilissi pour*rait opérer le montage, et même la *construction de certaines pièces de* ces appareils.

Des protocoles d'accord ont aussi été signés en vue d'une association entre des intérêts français et la compagnie maritime de Batoumi, pour l'exploitation de lignes reliant les ports de Batoumi et de Poti, sur la mer Noire, avec l'étranger. Des projets existent en outre concernant l'activité pharmaceutique (avec le groupe français UPSA), le pétrole et le charbon.

Les difficultés sont les mêmes que dans les autres Républiques de la défunte URSS. Comment établir des plans, même à moyen terme, quand on n'a aucune idée de ce que coûtera, par exemple, l'énergie dans les *mois* qui viennent? *Le gaz* et l'électricité sont vendus bien en dessous de leur prix de revient. Cela vaut aussi pour les transports. La Géorgie entend d'autre part rester, pour une période indéterminée, dans la zone rouble, en proie à une forte inflation. Un casse-tête en perspective pour l'entrepreneur français, qui veut créer des villages touristiques ou importer vins et cognacs géorgiens.

DOMINIQUE DHOMBRES

Feu vert européen à une aide de Bonn aux chantiers navals de l'ex-RDA

Le gouvernement allemand a été *autorisé, mercredi 17 juin*, à accorder des aides financières aux chantiers *navals de l'ex-RDA et s'est engagé*, en contrepartie, à réduire leur capacité de production de 40 % d'ici à 1995.

Cette décision, prise à Luxembourg par les ministres de l'industrie de la Communauté, constitue une importante dérogation à la réglementation communautaire sur les aides publiques à la construction navale. Les aides de fonctionnement qui *seront accordées par Bonn ne pour*ront pas excéder 36 % du chiffre *d'affaires théorique de chacun des* chantiers concernés sur la période *1991-1993*, et devront avoir été accordées avant la fin de l'année prochaine. Or les dispositions communautaires, applicables aux autres pays, stipulent que ces aides ne peuvent excéder 9 % du coût de construction des navires de gros tonnage, comme les pétroliers, et 4,5 % pour les bateaux de petite dimension.

Sept chantiers navals de l'ex-RDA, situés dans le Land de Macklembourg-Poméranie *occidentale*, sont concernés par ces dispositions. Ils *représentent 40 % des emplois dans* cette région. Trois d'entre eux doi*vent être privatisés. – (AFP.)*

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Inculpés d'entente frauduleuse

Les frères Maxwell sont mis en liberté sous caution

MM. Kevin et Ian Maxwell, ainsi que l'expert financier du groupe Maxwell, M. Larry Trachtenberg, ont été remis en liberté provisoire sous caution, jeudi 18 juin, après avoir été *inculpés d'entente frauduleuse* et de vols (*le Monde* du 19 juin).

LONDRES

de notre correspondant

L'arrestation de MM. Kevin et Ian Maxwell et de M. Larry Trachtenberg, ancien directeur de Bishopsgate Investment Management (BIM) et expert financier pour les intérêts américains de feu Robert Maxwell, a eu lieu simultanément jeudi 18 juin, à 6 h 30 le *matin. Cette action judiciaire est* l'aboutissement d'une enquête de plusieurs mois menée par le bureau des *fraudes* graves (SFO), à la suite de la découverte de la disparition de plusieurs centaines de millions de livres des comptes de diverses sociétés du groupe Maxwell, et notamment des caisses de retraite.

Elle ne marque cependant que le début d'un long processus judiciaire. Conduits au poste de police de Snow Hill, dans la City, les trois *hommes ont été officiellement* inculpés, puis, en début d'après-midi, le tribunal de première instance de la City leur a accordé la mise en liberté provisoire jusqu'au 1er septembre, après paiement d'une lourde caution.

M. Kevin Maxwell, considéré comme le principal héritier de l'empire industriel et qui était le plus directement impliqué dans les affaires du groupe, a dû acquitter une caution de 500 000 livres (1), son frère Ian de 250 000 livres, et M. Trachtenberg de 300 000 livres. Cet argent a été réuni, dans les trois cas, par des amis et des relations familiales. Tous trois ont dû remettre leurs passeports et doivent habiter à leur domicile respectif. Quinze inculpations ont, au total, été prononcées. *Les fils* Maxwell sont inculpés d'entente frauduleuse *(« conspiracy to defraud »)* et de vols multiples, pour un montant de 135 millions de livres.

Détournement de prêts

M. Kevin Maxwell est notamment inculpé à propos du détournement de prêts provenant de la Swiss Bank Corporation et de la Swiss Volks Bank. Diverses actions en justice vont être lancées : le cabinet Robson Rhodes, qui est le liquidateur judiciaire de BIM, tente ainsi de retrouver une partie *des 450 millions de livres qui ont* disparu des fonds de retraite. A sa demande, le tribunal décidera, le 20 juillet, de la responsabilité personnelle de M. Kevin Maxwell, dont la signature se retrouve sur plusieurs documents autorisant les transferts illicites des fonds de retraite.

Dans l'affirmative, M. Kevin Maxwell pourrait être déclaré lui-même en faillite, ce qui signifie la confiscation de tous ses biens personnels. *Les fils* Maxwell *avaient* obtenu, il y a quelques mois, un prêt de 900 000 livres de leur mère, *Mme Elizabeth Maxwell,* pour faire face aux frais de justice. Robson Rhodes pourrait, d'autre part – faute d'arrangement à l'amiable –, poursuivre diverses institutions financières (notamment des banques), afin de les obliger à rétrocéder des actifs (surtout des actions) *qu'elles avaient saisis pour garantir* des prêts à Robert Maxwell.

A la sortie du tribunal, M. Kevin Maxwell a fait la déclaration suivante : *« Après sept mois de procès sur la base de rumeurs, de procès par insinuations, de procès par « fuites » sélectives dans la presse, je souhaite pouvoir me défendre moi-même devant un tribunal où j'ai l'intention de contester vigoureusement et avec acharnement toutes les accusations portées contre moi. »*

Le procès des frères Maxwell, qui ne devrait pas avoir lieu avant un an, fera date, notamment en raison de l'ampleur des fraudes : le dernier « record », si l'on peut dire, était détenu par M. Imran Khan, l'ancien directeur de la comptabilité de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), qui était accusé d'avoir détourné 96 *millions de livres.*

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 10 francs.



« Priez pour moi... »

LONDRES

de notre correspondant

La personnalité complexe de feu Robert Maxwell est éclairée par ses dernières volontés, lesquelles figurent sur un document obtenu par le *Financial Times* et publié vendredi 19 juin. Cet homme *roublard* et autoritaire avait le souci de laisser de lui *une image d'intégrité qui ne* cadre pas, c'est le moins que *l'on puisse dire,* avec ses actions.

L'ancien magnat a laissé un total de 2 millions de livres à sa famille et à ses amis, dont 500 000 livres et des biens immobiliers à sa veuve, 200 000 *livres* à chacun de ses sept enfants, sans compter divers autres dons, notamment une somme de 100 000 livres à *Mme Jean Baddeley, son ancienne* secrétaire.

Le reste de sa fortune a été donné à des œuvres charitables *et à plusieurs fondations privées* (dont le siège est situé au Liechtenstein et à Gibraltar), au bénéfice de causes comme la paix mondiale, la défense d'Israël et l'éradication de la maladie *d'Alzheimer.* Robert Maxwell avait aussi le souci d'assurer sa survie... *éternelle : une synago*gue de Jérusalem a reçu de l'argent pour que des *« prières soient dites à perpétuité »* pour lui-même et ses proches, le jour anniversaire de leur mort.

L. Z.

COMMUNICATION

Selon M. Jean-Luc Lagardère

Hachette devrait retrouver des résultats positifs en 1992

Les résultats d'Hachette devraient redevenir positifs en 1992 de *« 100 à 200 millions de francs »,* et cela malgré un endettement élevé (*5,8 milliards* de francs), a déclaré, jeudi 18 juin, M. Jean-Luc Lagardère, PDG du groupe, lors de l'assemblée générale des actionnaires. Ceux-ci ont approuvé les comptes de l'exercice 1991 (pertes de 1,9 milliard pour un chiffre d'affaires consolidé de *30,4 milliards de francs) et donné* leur feu vert à la recapitalisation qui aura lieu à hauteur de 2,8 milliards de francs avant la fin de 1992.

M. Lagardère a tenté de rassurer ses actionnaires en passant en revue les différents secteurs du groupe ainsi que les moyens qui seront employés pour dégager des liquidités : les cessions d'actifs auront lieu pour 1,3 milliard de francs, à commencer par la vente de l'immeuble du boulevard Saint-Germain, qui devrait rapporter environ 500 millions de francs. Le groupe a aussi cédé sa participation d'environ 10 % dans l'éditeur italien Rizzoli pour 412 millions de francs, en dégageant une plus-value de 55 millions. L'édition – médiocre en 1991 – *devrait s'améliorer,* notamment aux Etats-Unis (Grolier) et en Espagne (Salvat).

Après une année maussade en raison de la récession publicitaire, la *presse quotidienne* (groupe Provençal, *Dernières nouvelles d'Alsace*) et magazine en France et à l'étranger devrait se consolider. Europe 1 communication (radio, affichage, production de films) demeurerait stable, tandis que le groupe table sur une poursuite de la *croissance du secteur distribution* et services (Relais H, réseau américain Curtis).

VIE DES ENTREPRISES

Malgré une chute de 4 % de ses revenus depuis le début de l'année

Olivetti espère équilibrer ses comptes en 1993

ROME

de notre correspondante

C'est *« sous le signe de l'innovation »* et à l'occasion d'une « semaine Olivetti » organisée à Rome que l'« Ingegnere » Carlo De Benedetti a choisi, mercredi 17 juin, de dresser un bref bilan de sa société. *« Nous ne sommes pas vraiment face à une crise du marché : nous devons, en fait, affronter un difficile processus de transformation pour répondre de manière adéquate aux nouvelles exigences des utilisateurs »*, a-t-il expliqué.

Les comptes de la firme d'Ivrea seront rendus publics la semaine prochaine, lors de l'assemblée des actionnaires, mais, d'ores et déjà, Olivetti a confirmé avoir enregistré pour les quatre premiers mois de l'année une baisse de revenus de 4 % par rapport à la même période de l'année précédente. Le président de la firme italienne y voit une conséquence directe de la guerre des prix plus que jamais en vigueur sur le marché informatique. Elle s'avère particulièrement prononcée sur le segment des ordinateurs portables, qui représentent aujourd'hui un tiers des ventes d'Olivetti.

M. De Benedetti se veut pourtant serein. *« Même s'il n'est pas facile de faire tourner une entreprise qui a dû licencier une personne sur quatre, nous sommes en bien meilleure condition que nos concurrents*, a-t-il estimé. *Tandis que beaucoup en sont encore à opérer des plans de restructuration, nous avons déjà réduit les coûts et jeté un pont entre le marché et la technologie : Olivetti sera la première société à sortir de la crise. Notre objectif est d'avoir des comptes équilibrés en 1993, ce qui n'était ni prévu ni possible en 1992. »*

Evoquant le contexte général italien, l'« Ingegnere », qui avait menacé l'an passé de « délocaliser » toutes les productions d'Olivetti si des actions d'assainissement économique n'étaient pas entreprises, a fait part de ses inquiétudes. *« L'augmentation du coût de l'argent n'aura pas une trop grande influence sur les comptes de la société car nous ne sommes pas trop endettés. Mais, chez nous, les journaux ne parlent que du scandale des pots-de-vin de Milan, et le climat économique ne prête pas à l'optimisme : je ne suis pas convaincu que nous soyons en train de sortir de la crise. »* Parmi les innovations présentées à Rome figurent, outre les cartes « intelligentes » à mémoire optique, sur lesquelles Olivetti va coopérer avec Canon, quatre nouveaux types de portables de taille réduite, dont un des plus petits du monde, le PC portable Quaderno.

M.-C. D.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

NOMINATIONS

□ **M. Pierre Vaillaud à la tête de Technip.** – M. Pierre Vaillaud, actuellement directeur général de Total, a été nommé, *jeudi 18 juin*, PDG de Technip, numéro un français de l'ingénierie, en remplacement de M. Pierre-Marie Valentin. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur du corps des mines, M. Vaillaud a commencé sa carrière chez Technip avant de rejoindre le groupe Total en 1968. Directeur chez ATO Chimie puis directeur du gaz chez Total, M. Vaillaud avait été nommé directeur général de Total en juillet 1989.

□ ***Un nouveau président pour Shell France.*** – Le conseil d'administration de Shell France a nommé, le 11 juin, M. Peter Hadfield président de la société, en remplacement de M. Henri Pradier, qui atteint la limite d'âge. De nationalité britannique, M. Hadfield, cinquante-trois ans, a fait toute sa carrière au sein du groupe anglo-néerlandais, où il est entré en 1964. Après avoir occupé différents postes à l'étranger – notamment à Paris où il fut vice-président finances de la filiale française de 1985 à 1989. – M. Hadfield était retourné à Londres pour s'occuper de la stratégie du groupe pétrolier.

RÉSULTAT

□ **Avenir Havas Média : résultat en forte baisse.** – Avenir Havas Média (AHM), filiale du groupe Havas spécialisée dans l'affichage, la presse gratuite, la régie publicitaire de journaux et l'édition d'hebdomadaires locaux, a annoncé un résultat de 75,3 millions de francs en 1991, soit une baisse des deux tiers par rapport à un résultat 1990 de 257,4 millions de francs. Le chiffre d'affaire 1991 (6,36 milliards de francs) est en légère baisse par rapport à celui de 1990 (6,4 milliards). Tous ces chiffres traduisent la crise qui a affecté le secteur de la publicité l'an passé. M. André Chadeau, qui présidait AHM depuis décembre 1990, a cédé son fauteuil à M. Paul Dini, ancien président de Comareg. M. Chadeau se consacrera à ses fonctions antérieures de vice-président d'Havas.

COOPÉRATION

□ **Nokia-Tandy : joint-venture pour produire des téléphones mobiles au Texas.** – La Nokia Mobile Phone, du groupe finlandais Nokia, et AA International Corporation, filiale de Tandy, viennent de créer une joint venture pour produire des téléphones mobiles au Texas. Baptisée TNC, cette compagnie devrait commencer à produire au début de 1993. *« Une demande croissante sur ce marché prospère et l'introduction des nouvelles normes numériques justifient largement une production aux Etats-Unis »*, a déclaré le président de Nokia, M. Jorma Ollila. Le marché américain a représenté près de la moitié des ventes mondiales des téléphones cellulaires en 1991. Nokia Mobile Phones, qui a introduit ses nouveaux téléphones numériques TDMA pour le marché nord-américain, est le premier fabricant européen de téléphones mobiles et le deuxième mondial.

RACHAT

□ **Digital Equipment rachète Basys (GB).** – Le groupe informatique américain Digital Equipment Corp. (DEC) a racheté la société londonienne Basys, une filiale d'Independent Television News (ITN) concevant des logiciels de gestion de l'information pour les salles de rédaction audiovisuelles, a indiqué DEC, mercredi 17 juin, dans un communiqué diffusé à Paris. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Basys Automation Systems, qui emploie cent soixante personnes en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, réalise un chiffre d'affaires annuel de 35 à 40 millions de dollars (185 à 212 millions de francs).

CAPITAL

□ **Case-Poclain : l'américain Tenneco *au secours de sa filiale française.*** – Confronté à une chute du chiffre d'affaires (– 21 % en 1991 et – 17 % au premier trimestre 1992) et à des pertes vertigineuses (1,1 milliard de francs, soit près de 20 % du chiffre d'affaires), endetté lourdement (2,4 milliards), le fabricant de matériel de bâtiments-travaux publics et de machines agricoles Case-Poclain n'a d'autre solution que de se tourner vers sa maison-mère, l'américaine Tenneco. Celle-ci va participer à une recapitalisation de 1,2 milliard de francs qui sera proposée le 3 août à l'assemblée générale des actionnaires. En dépit de la médiocrité de la conjoncture, Case-Poclain ne prévoit pas de nouvelles suppressions d'emplois, l'effectif ayant déjà été ramené de 6 000 salariés en 1990 à 4 300 fin 1991. En revanche, le recours au chômage partiel est inévitable, de l'aveu même des dirigeants de l'entreprise.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99. Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 49-60-30-10. Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde », 12, r. M.-Gunsbourg, 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 juin ↑

Forte reprise

Après deux séances consécutives de baisse qui ont fait passer l'indice CAC 40 sous la barre des 1 900 points, la Bourse de Paris s'est nettement redressée vendredi 19 juin. Dès l'ouverture, le CAC 40 en hausse de 0,49 % repassait au-dessus des 1 900 points puis ne cessait ensuite d'améliorer sa performance. L'annonce officieuse d'une nette victoire du « oui » dans le référendum irlandais sur la ratification du traité de Maastricht donnait un coup de fouet au marché qui gagnait rapidement plus de 1 %. En milieu de journée, la progression de l'indice atteignait 1,68 % à 1 923,54 points.

Les valeurs françaises saluaient également le volte-face du gouvernement sur l'amendement apporté par le Sénat à la réforme constitutionnelle. Les opérateurs craignaient un double référendum en France qui aurait ajouté à la confusion politique. La suspension de la taxe départementale sur le revenu était également plutôt bien accueillie. Enfin, des achats d'investisseurs institutionnels permettaient de gonfler le volume des transactions.

Du côté des valeurs, les « blue chips » se mettaient plus particulièrement en évidence à l'image de Michelin (+ 3,5 %), de Saint-Gobain (+ 2,7 %), de la Société Générale (+ 2,6 %) Eurotunnel (+ 2,5 %) et BSN (+ 2,3) %. Du côté des baisses, *peu nombreuses, à noter les replis de* près de 3 % de MMB et Dassault *électronique*.

NEW-YORK, 18 juin ↓

Nouveau recul

Pour la troisième séance consécutive, Wall Street était à nouveau en baisse, jeudi 18 juin, dans un marché déprimé à la fois par la poursuite de la dégringolade de la Bourse de Tokyo et par l'annonce d'une aggravation du déficit commercial américain en avril. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 274,12 points, en baisse de 13,64 points (– 0,41 %). Le volume des transactions a été plutôt élevé, avec quelque 216 millions de titres échangés. Les valeurs en baisse ont été deux fois plus nombreuses que celles en hausse : 1 120 contre 587.

Alors que la nouvelle chute du marché japonais pesait sur la tendance en début de journée, les pertes se sont accentuées en cours de matinée après l'annonce d'une nette détérioration de la balance commerciale américaine en avril (– 6,97 milliards de dollars), alors que les experts tablaient généralement sur un déficit de 5,4 milliards de dollars.

Sur le marché obligataire, le taux *d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a reculé à* 7,79 % contre 7,82 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 17 juin	Cours du 18 juin
Alcoa	77	74 1/8
ATT	42 5/8	41 5/8
Boeing	43	42
Chase Manhattan Bank	26 3/4	26 3/4
Du Pont de Nemours	51 3/4	50 1/2
Eastman Kodak	39 1/2	39 5/8
Exxon	62 1/4	61 3/8
Ford	45 1/2	45 1/2
General Electric	78 3/8	76
General Motors	41 5/8	42 7/8
Goodyear	63 1/4	62 7/8
IBM	92 5/8	94 5/8
ITT	83 5/8	83 3/8
Mobil Oil	65 1/4	64 1/2
Pfizer	67 5/8	68 3/4
Schlumberger	66 5/8	65 5/8
Texaco	63 5/8	63 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	115 1/4	118 1/4
Union Carbide	27 3/4	27 1/8
United Tech.	51 1/2	51
Westinghouse	17 1/2	17 1/2
Xerox Corp.	68 5/8	68

LONDRES, 18 juin ↓

Lourde chute

Affectée par le retrait surprise du projet d'introduction en Bourse de GPA Group, groupe irlandais de location d'avions, par les prévisions de résultats moroses de la valeur baromètre du marché (Imperial Chemical Industries) et par la baisse de Wall Street, la Bourse de Londres a lourdement chuté jeudi 18 juin. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 35,7 points (– 1,4 %) à 2 562,7 points, son niveau le plus bas depuis dix semaines. Le volume des échanges s'est élevé à 517,9 millions de titres contre 423,9 millions la veille.

L'annonce du retrait de l'offre publique de vente des titres GPA, dont les transactions conditionnelles devaient commencer au Stock Exchange dans la journée, a fait l'effet d'une bombe et a entraîné le marché à la baisse dès l'ouverture.

TOKYO, 19 juin ↑

Vive remontée

Après une semaine de baisse, qui a fait perdre aux valeurs nippones 10 %, la Bourse de Tokyo a vivement rebondi vendredi 19 juin, l'indice Nikkei regagnant 3 % à 16 519,87 yens. Jeudi, l'indice Nikkei avait clôturé à son plus bas niveau depuis bientôt six ans.

Selon les opérateurs, la hausse est due à une chasse aux affaires orchestrée par les maisons de courtage et les banques, fortement touchées par les pertes des derniers jours.

En milieu de séance, le volume des échanges était faible, avec 120 millions de titres échangés contre 170 millions jeudi matin et 340,4 millions pour toute la séance de jeudi.

VALEURS	Cours du 18 juin	Cours du 19 juin
Ajinomoto	1 190	1 200
Bridgestone	1 150	1 150
Canon	1 310	1 360
Fuji Bank	1 230	1 260
Honda Motors	1 360	1 380
Matsushita Electric	1 250	1 280
Mitsubishi Heavy	540	543
Sony Corp.	4 010	4 160
Toyota Motors	1 440	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4650	4650	Immob. Hôtelière	1010	1000
Amault Associés	241	235	Internt. Computer	152	155 50
B.A.C.	40	40	I.P.B.M.	62	62
Bque Vernes	760	755	Locamic	70 20	70 50
Boiron (Ly)	470	466 50	Matra Comm.	223	222 10
Boisset (Lyon)	234	235	Molex	174	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	725	739	Publ.Filipacchi	465	464
Calberson	385 50	385	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	334	334
Cardif	825	840	Select Invest (Ly)	98	98
C.E.G.E.P.	189	....	Serbo	265	265
C.F.P.I.	266 50	260 10	Sopra	324	320
C.N.I.M.	1151	1160	TF1	478	488
Codetour	288	289	Thermador H. (Ly)	365	364
Conforama	1219	....	Unilog	250	247
Creeks	185	181	Viel et Cie	104	....
Dauphin	305 30	305 10	Y. St-Laurent Groupe	839	840
Delmas	1100	1100			
Demachy Worms Cie	500	....			
Devanlay	1210	1215			
Deville	173 40	176 50			
Dolisos	115	118			
Editions Belfond	139	135			
Europ. Propulsion	189	189			
Finacor	123	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	75 90	73 95			
G.L.M.	364	364			
Gravograph	120	122			
Guintoli	825	....			
I.C.C.	200	200			
Idianova	91	94			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 juin 1992
Nombre de contrats estimés : 115 652

COURS	ÉCHÉANCES Juin 92	Sept. 92	Déc. 92
Dernier	106,98	107,24	107,48
Précédent	107,32	107,60	107,82

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 92	Sept. 92	OPTIONS DE VENTE Juin 92	Sept. 92
108	0,11	0,50	0,54	1,15

CAC 40 A TERME
(MATIF)

Volume : 12 844

COURS	Juin	Juillet	Août
Dernier	1 886	1 886	–
Précédent	1 915	1 914	–

CHANGES

Dollar : 5,29 F ↑

Le dollar évolue faiblement à 5,2920 F, vendredi 19 juin *au cours des premiers échanges* entre banques à Paris, contre *5,2740 F à la clôture des* échanges interbancaires de jeudi et à 5,3000 F au fixing du même jour. Cette petite remontée du dollar serait avant *tout la conséquence d'un repli* du mark.

FRANCFORT	18 juin	19 juin
Dollar (en DM)	1,5810	1,5695
TOKYO	18 juin	19 juin
Dollar (en yens)	127,40	126,92

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 juin)	9 14/16 %
New-York (18 juin)	3 11/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	17 juin	18 juin
Valeurs françaises	111,10	110,10
Valeurs étrangères	*102,10*	*101,40*
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	525,06	518,48
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	1 908,84	1 891,80

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	17 juin	18 juin
Industrielles	3 287,76	3 274,12

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	17 juin	18 juin
100 valeurs	2 598,40	2 562,70
30 valeurs	2 022,10	1 988,40
Mines d'or	105,10	103,20
Fonds d'Etat	88,76	88,75

FRANCFORT

	17 juin	18 juin
Dax	1 771,78	Clos

TOKYO

	18 juin	19 juin
Nikkei Dow Jones	16 045,56	16 519,87
Indice général	1 245,64	1 261,27

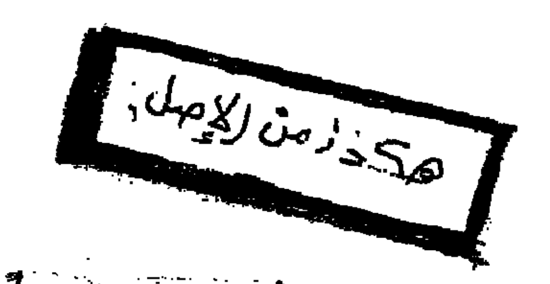
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E-U	5,2880	5,2900	5,3698	5,3748
Yen (100)	4,1631	4,1664	4,2211	4,2275
Ecu	6,9060	6,9080	6,8970	6,9040
Deutschemark	3,3695	3,3700	3,3715	3,3748
Franc suisse	3,7243	3,7283	3,7309	3,7379
Lire italienne (1000)	4,4460	4,4480	4,4025	4,4084
Livre sterling	9,8459	9,8500	9,8484	9,8606
Peseta (100)	5,3435	5,3483	5,3068	5,3172

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E-U	3 3/4	3 7/8	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	4 1/2	4 5/8	4 3/8	4 1/2	4 5/16	4 7/16
Ecu	10 7/16	10 9/16	10 3/8	10 1/2	10 5/16	10 7/16
Deutschemark	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4	9 5/8	9 3/4
Franc suisse	9 1/16	9 3/16	9 1/16	9 3/16	8 15/16	9 1/16
Lire italienne (1000)	14 3/4	15	13 5/8	13 7/8	13 1/2	13 3/4
Livre sterling	9 7/8	10	9 13/16	9 15/16	9 13/16	9 15/16
Peseta (100)	12 1/4	12 1/2	12 5/16	12 9/16	12 3/8	12 5/8
FRANC FRANÇAIS	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont *communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.*



FINANCIERS

PARIS

Second marché

LA BOURSE SUR 36-15

MATIF

CAC 40 A TERME

CHANGES

BOURSES

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

Le Monde-RTL ENTREPRISES

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 19 JUIN

Cours relevés à 14 h 00

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4770	C.N.E 3%	4850	4850	4850	....
915	B.N.P. T.P.	916	913	913	- 0 22
900	Cr.Lyon. T.P.	900	900	901	+ 0 11
1680	Renault T.P.	1490	1467	1490	....
1779	Rhone Poul. T.P.	1770	1770	1755	- 0 85
1158	Saint Gobain T.P.	1131	1151	1151	+ 1 77
890	Thomson T.P.	885	885	885	....
785	ACCOR	743	750	753	+ 1 35
795	Air Liquide	748	748	758	+ 1 61
645	Alcatel-Alsthom	617	621	630	+ 2 11
1740	Ala.Suparm	1780	1770	1770	- 0 56
315	A L S P I	313 50	312 30	312	- 0 48
490	AGF Sté Centrale	481	480	480 10	- 0 19
850	Aux. Entrepr.	890	850	900	+ 1 12
172	Avenir H. Média	146 10	148	147 10	+ 0 68
1000	Axa (ex Cie Midi)	927	930	939	+ 1 29
142	Bafip	142	142	145	+ 2 11
128	Bail-Equipem.	112	109	109	- 2 68
815	Bail Investiss.	820	825	820	....
490	Bancaire	400	404 80	408 20	+ 2 05
810	Bazar H.-V.	802	816	820	+ 2 24
1450	Berger (M.)	1420	1402	1402	- 1 27
410	Bertrand Faure	392	396	396	+ 1 02
755	Bic	803	808	815	+ 1 49
1110	B.I.P.	1050	1060	1060	+ 0 95
345	BIS	315	311	300	- 4 76
400	B N P (CI)	357	357	365 60	+ 2 38
785	Bolloré Tech.	760	770	771	+ 1 45
3230	Bongrain	3170	3166	3166	- 0 13
720	Bon-Marché	658	661	665	+ 1 06
655	Bouygues	592	595	598	+ 1 01
114	BP France	109 10	110	109	- 0 09
1140	B S N	1072	1083	1094	+ 2 05
1180	Canal Plus	1151	1160	1177	+ 2 26
315	Cap Gem.S	272 40	276 50	274 40	+ 0 73
2730	Carrefour	2610	2640	2651	+ 1 57
179	Casino	153 60	151 10	153 90	+ 0 26
108	Casino ADP	96	95	95 10	- 0 94
542 50	Castorama D.I.	518	524	522	+ 0 77
184	C.C.F.	179	179 50	180 50	+ 0 84
45	CCMC Ly.	42 50	42	42	- 1 18
435	C.D.M.E	408	410	410	+ 0 49
189	C.E.G.I.D.	180	177 10	177	- 1 67
110	Cerus (Ny)	95	95	95	....
430	C.E.P. Comm.	376	381	379 80	+ 1 04
132	Cems	121 20	121	122 30	+ 0 91
795	Cetelem	760	760	764	+ 0 53
290	CF Int	250 60	255	250	- 0 20
325	CGI Info.	311	310	307	- 1 29
1260	C G I P	1087	1077	1090	+ 0 28
640	CGP	847	....	....	....
1270	Chargeurs S A	1184	1205	1210	+ 2 20
345	Christian Dior	321	321	321 10	+ 0 03
620	C I C A (M)	590	587	590	....
465	Ciments franç.	472	425	384	- 18 6
725	Clarins	733	730	740	+ 0 95
536	Club Méditer.	460	460	466	+ 1 30
186	CMB Packa.	182	182	183	+ 0 55
790	Colas	798	804	820	+ 2 76
250	Cpt. Entrep.	230	227 50	234	+ 1 74
1300	Compt Mod.	1200	1200	1204	+ 0 33
265	CPR (Paris Réé.)	236 90	235	239	+ 0 89
985	Créd. Foncier	869	876	876	+ 0 81

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
225	Crédit Loc France	228 30	230	230	+ 0 31
595	Cr Lyon (CI)	585	580	584	- 0 18
1090	Crédit Nat.	953	980	965	+ 1 26
330	CSEE	271	271 20	276	+ 1 85
3200	Damart	3230	3230	3230	....
390	Dassault Aviation	400	405 10	405	+ 1 25
189	Dassault Electr.	189	189	188	- 0 59
1770	De Dietrich	1794	1768	1770	- 1 34
87	Dév.R.d.C.(L)	80	80	78 60	- 1 75
151	Dév.R.Sud-Est	130	130	130	....
365	D M C	346	348	346 50	+ 0 14
430	Docks France	415	413	414 90	- 0 02
310	Dynaction	304	305	306	+ 0 66
2400	Eaux (Gle)	2265	2268	2288	+ 1 02
875	E.B.F.	880	880	880	....
475	Ecco	451	441	450	- 0 22
385	Elf Aquitaine	372 40	375	378	+ 1 50
1160	ElfSanofi(ExSanofi)	1054	1059	1063	+ 0 85
275	Esp-Elf (Certif.)	285	270	285 10	+ 0 04
855	Eridania-Beghin	852	858	880	+ 1 23
460	Essilor	416	415	415	- 0 24
220	Essil.Int.(DP)	209 50	203	203	- 3 10
795	Euro	780	778	777	- 0 38
1560	Eurafrance	1415	1413	1441	+ 1 84
700	Eurocom	680	680	698	+ 2 65
125	Eurodisneyland	112 40	112 10	113	+ 0 53
1080	Europe 1	1001	1000	995	- 0 60
36	Eurotunnel	34 15	34 75	35 10	+ 2 78
1400	Exor	1420	1400	1400	- 1 41
120	Finextel	121	119 70	119 70	- 1 07
405	Fives Lille	399	398 50	395	- 1 00
3080	Fromager. Bel	3300	3305	3310	+ 0 30
1960	Gal.Lafayette	2165	2180	2180	+ 0 69
1970	G.A.N.	1850	1845	1839	- 0 59
570	Gascogne (B)	545	545	550	+ 0 92
1460	Gaz et Eaux	1450	1455	1480	+ 2 07
635	Géophysique	708	709	710	+ 0 28
665	Gerland Ly.	665	665	665	....
780	Groupe André SA	728	727	727	- 0 14
530	Groupe Cité	541	540	550	+ 1 66
425	GTM-Entrep.	407 60	409 50	416 50	+ 2 18
1770	Guyenne-Gas.	1680	1694	1734	+ 3 21
140	Hachette	128 70	128 50	126 10	- 2 02
540	Havas	515	516	523	+ 1 55
310	Idia	310 50	310	310	- 0 16
345	Iméral	321 10	328	329	+ 2 46
148	Immob. Phénix	134	136	132	- 1 49
106	Ingénico	100 10	100 10	105	+ 4 90
6700	Inst. Mérieux	6560	6630	6630	+ 1 07
480	Interbail	463 50	466	464	+ 0 11
885	Intertechnique	835	832	832	- 0 36
980	J. Lefebvre	870	870	866	- 0 46
555	Klépierre	474	472	471 90	- 0 44
785	Labinal	767	767	767	....
395	Lafarge	337 70	339 50	343 20	+ 1 63
320	Labon	320	334	334	+ 4 38
4850	Legrand	4750	4755	4733	- 0 36
2650	Legrand (DP)	2641	2660	2660	+ 0 72
450	Legris Industries	444	447	447	+ 0 68

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
720	Locindus	740	740	738	- 0 27
4150	L.V.M.H.	3871	3910	3949	+ 2 01
585	Lyon.Eaux/Dumez	522	528	530	+ 1 53
115	Majorette Ly.	103 90	101	99	- 4 72
320	Mar. Wendel	316	311	313	- 0 95
184	Metra	185	185	186	+ 0 54
590	Merlin-Gerin	494 90	496 20	505	+ 2 04
98	Metaleurop	85	86	87	+ 2 35
38	Métrologie In.	35 20	35 65	34 80	- 1 14
220	Michelin	193 30	194	200 70	+ 3 83
158	Min. Salsig (Ny)	156 10	....	....	....
79	MMB	73 50	72 50	71 50	- 2 72
171	Moulinex	150	151	153 90	+ 2 60
1130	Navig. Mixte	1060	1050	1055	- 0 47
122	Nord-Est	123 40	122	121 10	- 1 86
295	Nordon (Ny)	261 10	255	255	- 2 34
580	Nouv Galeries	563	....	....	....
167	Olipar	147	147 50	145 50	- 1 02
900	Oréal	880	885	896	+ 1 82
415	Paribas	371	371 50	374	+ 0 81
205	Pechiney Int	182	193 90	185	+ 1 56
375	Pechiney (CIP)	336	335 10	343	+ 2 08
1560	Pernod Ricard	1580	1589	1603	+ 1 46
775	Peugeot	741	745	754	+ 1 75
375	Pinault	362 50	361 50	362 90	+ 0 11
840	Plastic-Omn.	770	765	775	+ 0 65
600	Poliet	583	584	590	+ 1 20
715	Primagaz	712	720	720	+ 1 12
820	Printemps	765	765	775	+ 1 31
3730	Promodès	3465	3465	3545	+ 2 31
610	Radiotechn.	545	553	555	+ 1 83
5700	Redoute (La)	5690	5690	5720	+ 0 53
185	Remy Cointreau	179	178	175 10	- 2 18
645	R. Poulenc CIP	614	618	621	+ 1 14
335	Robur France	310	310	310	....
68	Rochette(La)	82 60	83	83	+ 0 64
2120	Roussel Uclaf	2270	2250	2295	+ 1 10
3250	R. Impérial Ly *	3080	3080	3060	- 0 65
183	Sade (Ny)	182	182	178	- 2 20
2060	Sagem	2140	2170	2184	+ 2 06
586	Saint Gobain	547	565	565	+ 3 29
1330	Saint Louis	1276	1280	1310	+ 2 66
1480	Salomon Ly.	1341	1325	1325	- 1 19
330	Salvepar (Ny)	318 50	315	316	- 0 47
1420	S A T	1425	1390	1370	- 3 86
250	Saul. Chât.	246	242 50	247	+ 0 41
1150	Saupiquet (Ny)	1080	1071	1070	- 0 93
765	Schneider	627	638	644	+ 2 71
18 50	SCOA	14 80	15	15 10	+ 2 03
395	Scor s.a.	375	365	370	- 1 33
2230	S.E.B.	2090	2090	2090	....
450	Sefimeg	425	410	418 50	- 1 53
127	Selectibanque	125	125	125	....
240	Sextant A.	214 80	212	215	+ 0 09
790	S F I M	731	731	730	- 0 14
245	S.G.E.	217	220	215	- 0 92
435	Simco	429	430	423	- 1 40
710	St. Rossignol	648	628	628	- 3 09
590	Sligos	480	485	475	- 1 04

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
535	Société Géné.	503	505	513	+ 1 99
62	Sodexco(B)	58	56	54 10	- 6 72
129	Sodexco(Ny)	100	100	100	....
1020	Sodexho	1024	1020	1021	- 0 29
80	Sogenal(Ny)	70 10	71 10	70 10	....
430	Sogerap	412 20	425	420	+ 1 89
1500	Som-Allib.	1485	1485	1490	+ 0 34
405	SOPHIA	400	397	390	- 2 50
1700	Source Perrier	1700	1700	1700	...
875	Sovac	801	800	801	....
375	SPEP	311 50	313	312	+ 0 16
360	Spie-Batignol.	321 70	321 90	318	- 1 15
875	Stafor Facom	803	835	804	+ 0 12
335	Suez	300	300	303 80	+ 1 27
1170	Synthélabo	1045	1065	1068	+ 2 20
180	Thomson CSF	153	154 50	155 70	+ 1 76
250	Total	236 50	238	239 60	+ 1 27
186	- (certif.)	188 60	....	....	....
210	Trafilam Fic.	211	214	215	+ 1 90
540	U.A.P.	483	489	492 50	+ 1 97
340	U F B Locab.	305	300	300	- 1 64
735	U I C	653	649	650	- 0 46
450	U I F	460	450	450	...
800	U I S	730	....	....	....
525	Unibail	445	445	441	- 0 90
740	Valéo	759	765	767	+ 1 05
255	Vallourec	204	204	205 60	+ 0 78
310	Via Banque	280	284	284	+ 1 43
345	Worms et Cie	335	325	329	- 1 79
1280	Zodiac	1283	1241	1260	- 1 79
1070	Elf Gabon	1060	1070	1090	+ 2 83
113	Amax	118	113 50	111 40	- 5 59
135	Amer. Barrick	142 80	143 30	144	+ 0 84
124	Amer. Express	120 10	121 60	121 50	+ 1 17
235	A.T.T.	222 10	221 70	221 70	- 0 18
190	Anglo Amer.C.	179	178 20	177 60	- 0 78
325	Amgold	303	....	....	....
265	Banco Santander	238	236	236	- 0 84
830	B.A.S.F.	812	816	814	+ 0 25
980	Bayer	959	956	965	+ 0 63
54	Blenheim Plc	52 10	51	53 80	+ 3 26
38	Buffelsfont.	35 85	35	35	- 2 37
156	Chase Manh.	142	140 70	140 70	- 0 92
2730	Daimler Benz	2700	2700	2700	....
146	De Beers	129 30	127 70	127 60	- 1 31
2400 96	Deutsche Bank	2301	2326	2333	+ 1 39
1170	Dresdner Bank	1136	1140	1140	+ 0 35
64	Driefontein	62	62 70	63 20	+ 1 94
290	Du Pont-Nem.	271 20	268	268 80	- 0 88
220	Eastman Kodak	211	211 10	213 60	+ 1 23
14	East Rand	13 45	13 40	13 40	- 0 37
33	Echo Bay	32	31 60	31 90	- 0 31
260	Electrolux	240	228 10	228 10	- 4 96
134	Ericsson	129 10	130 50	133	+ 3 02
325	Exxon Corp.	322	323 70	323	+ 0 31
240	Ford Motor	243	240	241	- 0 82
47	Freegold	47 20	47 20	47 50	+ 0 64
20	Gencor	19	18 25	18 60	- 2 11
420	Gén. Elect.	406	404 10	406 80	+ 0 20

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
210	Gén. Motors	221	226	226 70	+ 2 58
360	Gén. Belgique	346 40	346 30	347 20	+ 0 23
50	Gd. Métropol.	46 40	47	47	+ 1 29
61	Guinness	58 50	56 35	57 50	+ 1 77
23	Hanson PLC	21 60	21 35	21 50	- 0 46
26	Harmony Gold	23 80	23 55	23 90	+ 0 42
405	Hewlett Packard	350	347	345	- 1 43
34	Hitachi	31	32 45	32 40	+ 4 52
880	Hoechst	863	869	870	+ 0 81
69	Homestake	70	69 95	69 30	- 1 00
132	I.C.I.	120 10	....	...	....
500	I.B.M.	497	500	500	+ 0 60
355	I.T.T.	335 30	339 20	339 20	+ 1 16
186	Ito Yokado	177 30	179 20	178 20	+ 0 51
58	Matsushita	52 80	53 40	53	+ 0 38
3 55	Maxwell	3 55	....	...	....
250	Mc Donald's	234 80	238 60	236 80	+ 0 85
259 07	Merck	255 20	253 50	254 50	- 0 27
515	Minnesota M.	506	....	....	..
44	Mitsubishi	37 80	37 65	37 40	- 1 06
335	Mobil corp.	347	342	343 20	- 1 10
310	Morgan J.P.	280	282 20	283 40	+ 1 21
37390	Nestlé	36500	36170	36320	- 0 49
143	Norsk Hydro	137	137 10	138 80	+ 1 31
106	OFSI.	101 40	102 40	102	+ 0 59
1860	Pétrofina	1690	1677	1677	- 0 77
415	Philip Morris	380 50	384 60	386 90	+ 1 68
115	Philips	91 90	92 10	95	+ 3 37
56	Placer Dome	57	56 90	55 80	- 2 11
555	Procter Gamble	495	488	490	- 1 01
210	Quilmès	195	195	191	- 2 05
25	Randfontein	22 85	23 35	23 30	+ 1 97
310	Rhone Poul. Rorer	288	284 70	286 40	- 0 56
450	Royal Dutch	464	465 50	462	- 0 43
63	R T Z	60 20	60 60	60	- 0 33
2 17	Saat.& Saatch.	1 70	1 74	1 72	+ 1 18
32	St Helena	29 40	29 50	29 50	+ 0 34
335	Schlumberger	355	347 80	347 50	- 2 11
49	Shell transp.	49 10	49 35	49 30	+ 0 41
2320	Siemens	2230	2250	2252	+ 0 99
400	Siemens Nixdorf	399	400	405	+ 1 50
182	Sony	168	173	173	+ 2 98
61	Sumitomo Bank	55 50	56 10	55 80	+ 0 54
183	T.D.K.	163	167 10	163	....
60	Telefonica	56 50	58 20	58	+ 2 65
27	Toshiba	25 15	25 30	25	- 0 60
555	Unilever	549	553	554	+ 0 91
290	Unit.Techn.	267 10	268	267 90	+ 0 30
290	Vaal Reefs	272	268	268	- 1 47
1340	Volkswagen	1368	1341	1341	- 1 97
400	Volvo	380	....	....	....
166	West. Deep	147 50	150	149	+ 1 02
390	Xerox Corp.	367	360 60	360 60	- 1 74
108	Yamanouchi	100 80	104 80	104 80	+ 3 77
4 20	Zambia Cop.	4 10	4 10	4 10	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
~~Emp.Etat 8,8% 77~~	~~129 60~~	~~7 40~~
Emp.Etat 9,8% 78	100 02	9 18
10,80% 79/94	101 30	8 52
Emp.Etat 13,4% 83	104 75	6 62
Emp.Etat 12,2% 84	100 52	8 50
10,26% mars 86	103	2 78
OAT 10% 5/2000	107 05	0 63
OAT 9,9% 12/1997	103 86	6 11
OAT 9,8% 1/1996	102 06	3 77
PTT 11,2% 85	104 85	5 70
CFF 10,30% 86	103 60	3 82
CFF 10,25% nov 90	108 30	2 69
CNA 10 % 1979	99 85	2 97
CNB Bques 5000F	98 37	4 17
CNB Paribas 5000F	98 10	4 17
CNB Suez 5000F	98 10	4 17
CNE 11,5% 85	101	10 32
CNI 1/82 5000F	98 20	4 17
CNT 9 % 86	100 49	1 62
CRH 10,90% déc.85	106	4 61
CHARB FCE 9% 100	....	....
CNCA	1026	....
Cerus	2176	....
Alcatel 6 % janv. 89	806	....
Ly. Eaux cv 6,5%	790	....
Thoms. cv 9,2% 86	820	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	800	800
Applications Hydr.	1540	1540
Arbel	515	515
Bains C.Monaco	1000	1000
B.Hypoth.Europ.	361	....
B.N.P. Intercont.	380	378
Beghin-Say (C I)	492	492
Bénédictine	2525	....
Bidermann Internat.	480	....
Blanzy Ouest	3055	....
B T P	63 20	63
Cambodge	1099	1090
Carbone Lorraine	492	487
Case Pochin	6 20	....
C.B.C.	349 90	345
C.E.G.F (Frigor.)	722	730
Centenaire Blanzy	360	369
Cerabati	63	....
Champex Ny	61	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
CIC (CIP)	216 10	217 50
C.I.M.	1425	1475
C.I.T.R.A.M. (B)	2738	....
Cogifi	340	339
Cémiphos	510	....
Cie Industrielle	5990	....
Cpt Lyon Alemand	365 10	355
Concorde	685	690
Constr.Méc.Prov.	20 40	20
Crédit Gén.Ind.	110	110
Cr Universel (Cie)	310	....
Darblay	700	....
Degremont	1955	1950
Delmas Vieljeux	2478	....
Didot Bottin	587	580
Eaux Bassin Vichy	2910	2901
Eaux Vittel	850	....
Ecia	390	390
Ent.Mag. Paris	4200	4200
Essex (ex Escaut)	2056	2001
Finalens	301 10	....
F.I.P.P.	97	....
F.N.A.C.	1801	1945
Foncière (Cie)	491	489
Fonc.Lyonnaise	615	619
Foncina	355	351
Fougerolle	906	890
France I.A.R.D.	612	....
France SA (Ly)	1902	1930
From. Paul-Renard	1744	....
Gaumont	487 90	468 20
Geneflim	332	336
Gévelot	498	....
G.F.C.	341 20	341 30
Groupe Victoire	1131	1101
G.T.I (Transport)	238	....
Immobail	328	328
Immobanque	626	620
Im.Marseillaise	5110	5090
Immofice	433	430
Invest.(Ste Cie.)	3200	....
Lambert Frères	291	....
Lille Bonnières	1022	....
Locafinancière	477 50	470 10
Louis Vuitton	705	705
Louvre	2875	2899
Lucia	881	900
Machines Bull	33 10	32 10
Mag.Uniprix	180 50	186
Magnant	553	....
Métal Déployé	455	....
Mors	70 50	70
Navigation (Nle)	200	200
Optorg	280	281
Oréal (CI)	470 80	479
Origny-Desvroise	730	751
Palais Nouveauté	1465	1445
Paluel Marmont	830	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	160	162
Paris France	220	218
Paris Orléans	220	220
Partners Invest.	271	280
Pathé Cinéma	1005	....
Piper Heidsieck	1130	....
Porcher	477	477
Promodis (CI)	1948	1949
Publicis	670	671
Rochefortaise	110	113
Rosario	164	166
Rougier	244	....
S.A.C.E.R.	430	....
S.A.F.A.A.	200	....
S.A.F.I.C Alcan	230	....
Saga	387	385
Saint Dominique (F.I.)	109 50	110
Salins du Midi	622	621
Savoisienne M.	161	....
S.C.A.C.	770	....
Senelle	422 10	422 10
S.Eaud.Parc. (M)	140	....
Sfiz	802	803
Simnin	132	....
S.I.P.H.	141	140
S.M.C.I.	100	....
Sofal	840	....
Soffo	327	322
Sofical	1100	1100
Sofitam (ex Satam)	79	....
Sofragi	2495	....
Soudure Autogène	822	835
Sovabail	400	....
Stemi	500	....
Taittinger	2700	2700
Testut-Aequitas	220	....
Tour Eiffel	211	....
Ufiner	1122	1122
Vicat	490	490
Viniprix	1365	1390
Virax	108	111
Maroc Sté Brasserie	300	....

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	670	....
Akzo Nv Sico	454	465
Alcan Aluminium	111	....
American Brands	235	....
Arbed	650	631
Asturienne Mines	95 10	95 10
Banco Popular Espa.	585	....
B.Reglements Int.	17500	18000
Can.Pacifique	77 05	79 30
Chrysler Corp.	108 10	....
C I R	6 65	....
Commerzbank	889	....
Dow Chemical	308	305
Fiat	23 95	22 85
GBL (Brux Lamb.)	518	520
Gevaert	1019	....
Glaxo Holdings Ltd	71 90	71 90
Goodyear Tire	350	350
Grace and Co (WR)	184	....
Honeywell Inc. Inc	384	373 50
Johannesburg	90 95	....
Koninklijke Pakhoed	132 30	....
Kubota	20 20	....
Midland Bank	36 60	41
Noranda Mines	78 50	....
Olivetti priv.	9 10	9 05
Pfizer Inc	358 30	380 40
Ricoh	19 20	19 20
Robeco	278 60	281 60
Rodamco NV	143 10	143 40
Rolinco	276 10	276 80
Saipem	6	....
Sema Group	24 60	....
SKF Aktiebolaget	106 50	106 10
Tenneco Inc	240	....
Thorn Electrical	80 50	....
Toray Ind.	23 20	....
West Rand Cons.	6 30	6

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sque Hydro Energie	290	....
Calciphos	102	....
C G H Cogemhor	11	....
Coparex	811	811
Drouot Assurances	339	....
Electro-Banque	288	....
Europ. Accum.	79	79
Europ Soutres Ind.	28	....
Gachot S.A.	61	60
Guy Degrenne	445	440
Locateurs du Monde	180	....
Nicolas	1090	....
Particip. Perrier	350	....
Quadrant	22	22
Rorento N.V.	218 30	218 40
St-Gobain-Emballage	1810	1801
S.E.P.R.	1697	1650
S.M.T. Goupil	2 10	0 40
S.P.R. act. B	280	....
Waterman	1100	....

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 300	5 298	5	5 5
Ecu	6 907	6 908	....	....
Allemagne (100 dm)	337 010	336 740	328	348
Belgique (100 F)	16 372	16 361	15 8	16 8
Pays-Bas (100 fl)	299 120	298 880	288	308
Italie (1000 lires)	4 449	4 450	4 2	4 7
Danemark (100 krd)	87 480	87 470	83	91
Gde Bretagne (1 L)	9 854	9 850	9 4	10 2
Grèce (100 drachmes)	2 758	2 770	2 4	3 1
Suisse (100 f)	373 800	372 850	360	390
Suède (100 krs)	93 290	93 250	89	97
Norvège (100 k)	86 150	86 100	82	90
Autriche (100 sch)	47 980	47 846	45 5	49 5
Espagne (100 pes)	5 350	5 352	5 1	5 8
Portugal (100 esc)	4 053	4 058	3 6	4 4
Canada (1 $ can)	4 424	4 420	4 2	4 6
Japon (100 yens)	4 174	4 171	4	4 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19/6
Or fin (kilo en barre)	58250	58600
Or fin (en lingot)	58250	58750
Napoléon (20f)	333	336
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	332	335
Pièce Latine (20 f)	335	335
Souverain	422	436
Pièce 20 dollars	2000	1920
Pièce 10 dollars	950	950
Pièce 5 dollars	680	.....
Pièce 50 pesos	2175	2170
Pièce 10 florins	341	348

SICAV (sélection) 18/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Action	200 47	195 10
Agepargne	794 83	771 49
Amérigan	6999 34	6730 13
Amplia	267281 42	267281 42•
Amplitude	628 32	610 02
Arbitrages Court.T.	7240 57	7240 57
Associc	1093 99	1093 98
Atout Futur	417 22	407 04
Atracic	1185 66	1151 13
Avenir Alizés	1703 21	1669 81•
Axa Capital	169 01	164 09
Axa Court Terme	7963 56	7963 56
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	910 37	883 85
Axa Europe	131 83	127 99
Axa Investiments	109 23	106 05
Axa NPI	122 36	118 80
Axa Ob.Fr.Exonera	139 42	135 36
Axa Prem.Ex.Agepre	113 98	110 66
Axa Sél.Ex.Dr.Sole	149 13	144 79
Axa Valeurs PER	121 91	118 36
Cadence 1	1049 33	1027 77
Cadence 2	1038 28	1017 92
Cadence 3	1029 81	1009 72
Capimonétaire	6319 37	6313 06
Capioblig	6401 46	6275 94
Capitacic	1308 06	1268 73
Cosmis	1317 48	1285 35
Comptavalor	3522 44	3517 16
Convertimmo	354 20	347 25
Creditor	454 34	441 11
Crédit Mutuel Capital	1282 54	1257 39
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	672 87	672 87
Cred.Mut.Ep.Indus.	96 64	94 05•
Cred.Mut.Ep.1	69785 53	69785 53
Cred.Mut.Ep.long.T.	192 43	187 28•
Créd.Mut.Ep.Monde	1147 61	1116 90•
Cred.Mut.Ep.Quatre	1085 61	1056 46
Diese	1332 25	1299 76
Drouot France	854 35	829 47
Drouot Sécurité	227 55	220 92
Ecocic	1078 20	1048 80
Ecupar	126 82	123 13
Ecureuil Capitalisation	2570 84	2545 39
Ecureuil Géovaleurs	2324 09	2256 40
Ecureuil Invest.	447 77	434 73
Ecureuil Monépremière	87254 40	87254 40
Ecureuil Monétaire	39561 04	39661 04
Ecureuil Trésorerie	2440 55	2440 55
Ecureuil Trimestr.	2005 64	1985 78
Elicash	2 803524	2 803524•
Energie	268 02	255 87
Eparcic	3612 12	3612 12
Eparcourt-Sicav	4326 56	4315 77
Epargne Associat.	25377 29	25088 34
Epargne Capital	10719 41	10613 28
Epargne Croissance	1710 74	1664 95
Epargne Obligat.	193 49	188 31
Epargne Première	14404 49	14297 26
Epargne-Unie	1273 27	1242 21
Epargne Valeurs	432 55	420 97
Ecu Cash capi	8385 65	8385 65•
Eulinvest capi	872 15	852 57•
Eurocic Leaders	1114 82	1082 35
Eurodyn	1216 91	1187 23
Euro Gan	6431 10	6183 76
Europe Nouvelle	563 80	538 23
Fonsicav	14458 88	14458 88
France-gan	9961 90	9578 75
France Garantie	258 93	258 41
France Index Sicav	111 59	108 33
France Obligations	466 69	462 07

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	493 08	468 96
Francic Pierre	104 65	101 60
Francic-Régions	1241 62	1205 46
Fruct-Associations	35 39	35 39
Fructi-Capi	41 88	41 26
Fructidor	235 64	232 16
Fructifrance action C	921 36	898 89
Fructifrance action D	900 55	878 59
Gestilion	14814	14740 30
Gest.Associations	168 45	164 74
Horizon	1231 46	1195 59
HLM Monétaire	13970 48	13970 48
Indust.Fse.Court.T.	1475 04	1475 04
Interépar.	103479 38	100465 42
Interoblig.	13815 37	13544 48
Intersélection Fce	533 63	523 17
Japacic	150 83	146 44
Jeunepargne	287 33	283 08
Latitude	2262 35	2258 96
Leumi C.T.	12594 20	12594 20
Leumi L.T.	8549 06	8358 31•
Lion Association	11291 20	11291 20
Lion Institution	29524 02	29450 39
Lionplus	974 82	955 80
Lion Trésor	2107 22	2086 36
Lion 20 000	26337 96	26337 96
Livret Bourse Inv.	563 16	546 76
Livret Portefeuil.	702 49	692 03
Méditerranée	177 43	172 26
Mensuel CIC	10144 95	10044 50
Monedor	68229 47	68229 47
Mone.J	72878 04	72878 04•
Monévalor	82298 74	82298 74
Mutualité dépôts	13476 75	13449 85
Mutuelle Unie Sél.	137 34	133 34
Natio Court Terme	285100 00	285100
Natio-Epargne	17685 81	17510 70
Natio-Ep. Ret	128 83	125 38
Natio Epargne Trésor	7795 12	7779 56
Natio-Imm.	1124	1093 92
Natio-Inter	1400 30	1362 82
Natio-Monétaire	25401 79	25401 79
Natio-Patrimoine	1353 57	1317 34
Natio-Placements	64346 66	64346 66
Natio-Revenu	1025 37	1015 22
Natio Sécurité	12108 75	12108 75
Natio-Valeurs	873 38	850
Nippon-Gan	4834 51	4648 57
Nord Sud Dévelop.	1583 92	1580 76
Obli-Associations	151 78	150 28
Oblicic-Mondial	2622 18	2583 41
Oblicic-Régions	1099 86	1083 61
Oblifutur	2837 72	2768 51
Oblig. mm cat.	176 28	173 68
Oblilion	1350 90	1337 52
Oblisécurité Sicav	12947 81	12947 81
Oraction	1008 66	985 03
Orvalor	6756 85	6624 36
Paribas Capitalisation	1491 43	1469 39
Paribas Opportunités	126 41	121 26
Paribas Patrimoine	571 29	549
Patrimoine Retraite	222 95	218 58
Pervalor	818 95	806 81
Placement A.	1447 34	1418 96
Placement J.	7255 43	7240 95
Placement M.	67206 14	67072
Placement Nord	967 40	948 43
Pléiade	133 11	129 55
Poste Croissance	21847 85	21825 82
Poste Gestion	89007 29	89007 29
Première Oblig.	10815 38	10604 76

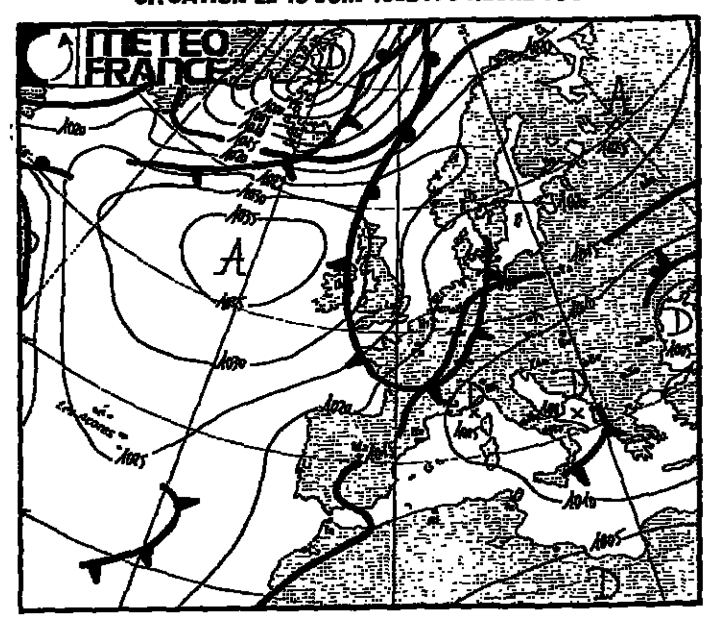
VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Prévoy. Ecureuil	110 09	109
Priv'Associations	29560	29560
Proficius	1009 86	985 23
Quartz	133 65	130 38
Réalvalor	786 49	771 07
Rentacic	160 81	158 53
Revenus Trimestr.	5290 13	5237 75
Revenu-Vert	1138 70	1119 90
St Honoré Bio-Alim.	986 60	942 05
St Honoré Bons du Tr.	11271 78	11215 70
St Honoré Global	225 83	215 59
St Honoré Invest.	781 55	746 11
St Honoré Pacifique	568 70	542 91
St Honoré PME	533 70	509 50
St Honoré Réel	15019 24	14969 40
Sécuricic	1749 55	1749 55
Sécuri-Gan	12830 68	12578 10
Sécuritaux	1397 36	1397 36
Sicaden	711 21	700 70
Sicav Associations	1851 80	1851 80
SFI-CNP Assur.	648 19	627 37
S.G. Fr. opportunités	1187 20	1163 92
Sicav 5.000	439 89	428 21
S.I. Est.	1307 34	1269 26
Slivafrance	708 38	689 40
Slivarn	389 93	379 49
Slivarente	223 66	219 27
Slivinter	427 24	415 81
S.N.I.	1117 82	1086 26
Sogenfrance	1112 42	1090 81
Sogépargne	315 73	309 54
Sogerar	1048 93	1029 34
Sogister	1271 84	1246 90
Soleil Investissements	575 08	552 96
Solstice	2211 22	2205 71
State Street Act. Eur.	10064 66	9724 31
State Street Act. Frce	10945 60	10626 80
St. Str. Act.Japon	9820 91	9488 80
State Street Emer. Mkt	12594 82	11989 30•
St.Street OAT Plus	10165 78	9986 45
Stratégie Actions	811 04	779 85
Stratégie Rendement	1402 95	1358 79
Technocic	1089 84	1058 10
Techno-Gan	5656 06	5439 52
Thesora	662 77	656 21
Trésor Plus	1282 32	1269 82
Trésor Trimestriel	1028 03	1017 85
Trésoricic	130259 23	130259 23
Trilion	5099 45	5034 01
UAP Investissement	429 43	413 91
UAP Actions France	586 83	565 62
UAP Act. Select	611 08	598 99
UAP Aedificandi	529 50	510 36
UAP Alizé	198 19	191 03
UAP Alto Sicav	155 38	149 78
UAP Moyen Terme	138 96	133 98
UAP Première Cat.	10721 18	10333 67
Uni-Associations	123 50	123 50•
Uni-Foncier	1207 94	1178 48
Unifrance	591 50	577 07
Uni-Garantie	1287	1261 74
Uni Régions	1401 01	1386 84
Univar	237 14	237 14•
Univers Actions	1246 13	1215 74
Univers Obligations	1791 72	1748 02
Valorg	2057 64	2055 58
Valrel	53462 95	53438 23

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

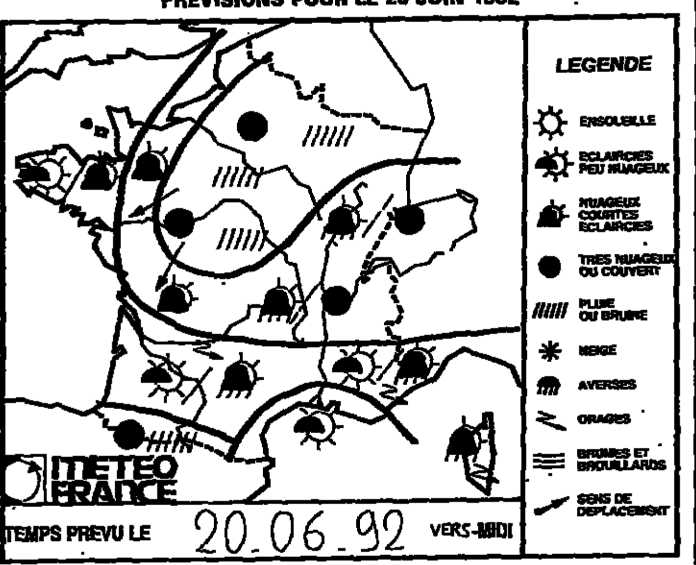
هكذا من الإهمال

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 20 JUIN 1992



Samedi : temps frais et maussade sur l'ensemble du pays. – Le mauvais temps pluvio-instable qui touchera le matin les régions de la Champagne-Ardenne à Rhône-Alpes et à l'Alsace gagnera en cours de journée vers l'Ouest. Le Nord, l'Ile-de-France, la Normandie, le Centre puis Poitou-Charentes et Limousin seront touchés à leur tour. Les Pyrénées auront un ciel couvert avec de la pluie et même de la neige au-dessus de 1 800 mètres.

Le Languedoc-Roussillon et la Provence auront du soleil grâce au vent de nord-ouest à ouest qui soufflera à 40/50 km/heure.

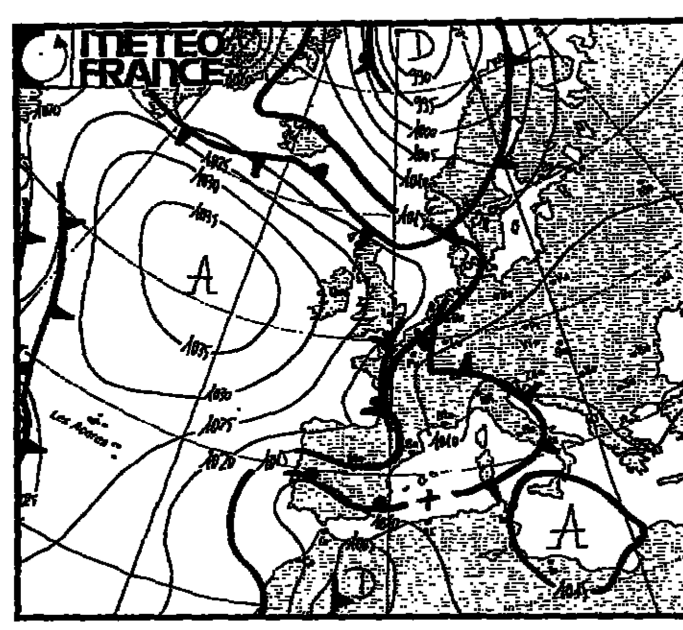
Partout ailleurs, les nuages seront présents. Quelques orages éclateront sur les Alpes du Sud.

Le vent de nord-est soufflera en Manche à 30/40 km/heure.

Les températures matinales seront de l'ordre de 8 à 10 degrés en général, localement 12 à 14 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales seront fraîches pour la saison : 15 à 18 degrés sur une grande moitié nord, 18 à 20 degrés dans le Sud-Ouest et 20 à 23 degrés près de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 21 JUIN 1992 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 19-6-92

Valeurs extrêmes relevées entre le 18-6-1992 à 18 heures TUC et le 19-6-1992 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	24	16	D
BIARRITZ	20	16	N
BORDEAUX	26	13	N
BOURGES	23	8	D
BREST	19	10	N
CAEN	16	9	N
CHERBOURG	18	9	D
CLERMONT-FER.	23	9	C
DIJON	24	9	D
GRENOBLE	22	14	C
LILLE	16	8	N
LIMOGES	22	9	C
LYON	24	11	C
MARSEILLE	28	17	N
NANCY	22	8	D
NANTES	23	10	D
NICE	26	–	D
PARIS-MONTS.	19	10	D
PAU	22	15	C
PERPIGNAN	27	19	C
POINTE-A-PITRE	32	24	N
RENNES	21	10	D
ST-ETIENNE	23	10	C
STRASBOURG	26	11	C
TOULOUSE	26	14	N
TOURS	23	7	D

ÉTRANGER

ALGER	25	14	D
AMSTERDAM	17	8	C
ATHÈNES	27	18	D
BANGKOK	35	26	C
BARCELONE	23	14	N
BELGRADE	23	16	B
BERLIN	23	14	D
BRUXELLES	15	8	C
COPENHAGUE	16	10	D
DAKAR	29	24	D
DJERBA	26	19	D
GENÈVE	23	13	C
HONGKONG	32	27	C
ISTANBUL	24	19	N
JÉRUSALEM	29	15	D
LE CAIRE	37	22	D
LISBONNE	28	16	D
LONDRES	19	8	D
LOS ANGELES	22	15	D
LUXEMBOURG	18	6	D
MADRID	26	11	D
MARRAKECH	31	16	D
MEXICO	23	15	D
MILAN	27	15	P
MONTRÉAL	27	18	A
MOSCOU	20	13	C
NAIROBI	20	14	C
NEW-DELHI	42	30	D
NEW-YORK	25	16	C
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ.	27	17	C
PÉKIN	33	20	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	25	18	O
SINGAPOUR	31	22	C
STOCKHOLM	21	14	C
SYDNEY	16	10	N
TOKYO	19	16	C
TUNIS	28	19	N
VARSOVIE	23	13	C
VENISE	27	18	N
VIENNE	23	–	–

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

HISTOIRE

Le corps d'Alain-Fournier a été identifié

Le corps d'Alain-Fournier, auteur du *Grand Meaulnes*, a été formellement identifié, parmi les restes de vingt et un soldats découverts en novembre 1991 à Saint-Rémy-la-Calonne, près de Verdun (*le Monde* du 7 décembre 1991).

Les galons de lieutenant aux manches de l'uniforme et les chiffres réglementaires en laiton du 288e régiment d'infanterie portés sur le col avaient été retrouvés. Mais ce sont surtout les études d'anthropométrie menées par l'archéologue Frédéric Adam qui ont levé le doute sur l'identité du squelette de l'écrivain tombé au combat le 22 septembre 1914.

Ces études ont aussi permis d'établir que l'officier Henri Alban Fournier avait succombé à ses blessures, bien que des traces d'« impacts sûrs » n'aient pas été relevées. Des signes ont accrédité les témoignages selon lesquels il avait été atteint sur le champ de bataille et non fusillé par les Allemands comme on l'a prétendu parfois.

PHILATÉLIE

L'homme de Tautavel

La Poste mettra en vente générale, le lundi 22 juin, *un timbre à 3,40 F, l'Homme de Tautavel*. Cette émission précède de quelques semaines l'inauguration du Musée de préhistoire, présenté comme le plus grand du monde, à Tautavel, un village situé à 20 kilomètres au nord-ouest de Perpignan.

C'est sur le territoire de cette commune que Marie-Antoinette et Henry de Lumley découvrirent, le 22 juillet 1971, les restes – en particulier la face et le frontal d'un crâne – d'un *Homo erectus* européen vieux d'environ 450 000 ans. Ils ont permis, avec d'autres restes mis au jour ultérieurement, d'en reconstituer un portrait-robot fidèle à 80 % : taille de 1,65 mètre, crâne bas, front fuyant, bourrelet au-dessus des orbites, capacité cérébrale de 1 160 cm^3, etc. Quelques incertitudes demeurent en ce qui



concerne la forme du nez, des lèvres (qui n'ont pas de support osseux), la couleur de la peau ou l'importance du système pileux.

Un premier musée vit le jour sur le site de la découverte, 300 m^2 inaugurés en 1979. Le nouveau musée décuple cette surface et fait appel aux techniques les plus modernes de la muséologie.

Le dessinateur du timbre, Raymond Moretti, signe là son quatorzième timbre en huit ans. L'homme de Tautavel est une vieille connaissance pour lui qui, ayant noué de solides liens d'amitié avec les de Lumley depuis vingt-cinq ans, a eu l'occasion, en particulier, de créer de nombreuses affiches le mettant en scène pour des expositions ou des congrès de paléontologie humaine. Il était donc logique que ce timbre lui revienne...

PIERRE JULLIEN

► **Vente anticipée à Tautavel (Pyrénées-Orientales), les 20 et 21 juin, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la salle des fêtes ; le 20 juin, de 8 h 30 à 11 h 30, au bureau de poste (boîte aux lettres spéciale).**

► **Souvenirs philatéliques : Amicale philatélique roussillonnaise, G. Périssé, 3, rue Vendémiaire, 66000 Perpignan.**

► **Dédicaces : Raymond Moretti et Henry de Lumley signeront sur place timbres et souvenirs philatéliques, le samedi 20 juin, de 10 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures, et le dimanche 21 juin, de 10 heures à 13 heures.**

► ***Le Monde des philatélistes* de juin présente un dossier de sept pages sur l'émission de ce timbre et une étude d'Henry de Lumley sur l'origine et l'évolution de l'homme, illustrée par les timbres (en vente en kiosques, 25 F).**

Rubrique réalisée
par la rédaction du mensuel
le Monde des philatélistes
1, place Hubert-Beuve-Méry
94852 Ivry-sur-Seine Cedex
Téléphone : (1) 49-60-33-28
Télécopie : (1) 49-60-33-29
Spécimen récent sur demande
contre 15 F en timbres.

En filigrane

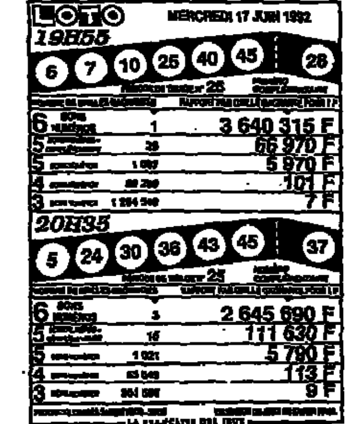
● **Ventes.** – Deux ventes sur offres Jamet (Jean-François Baudot, Paris, tél. : (1) 42-96-51-12), clôturées le mercredi 24 juin, et deux catalogues. Le premier concerne la quatrième partie des collections Dubus composées d'affranchissements pour les Amériques, d'un ensemble de la guerre de 1870-1871 (« papillons » de Metz, départ 5 000 F et 30 000 F et rubrique « prisonniers en Allemagne internés en Suisse ») ; de quatre-vingts lots du duché de Savoie. Le second commence par une sélection étonnante de « ballons montés » de la guerre de 1870-1871 (collection de 95 pièces plus une boule de Moulins, prix de départ 100 000 F ; *Gazette des absents* n° 10 du 23 novembre 1870, transportée par le *Jacquard*, 125 000 F). A noter aussi une collection de marques postales de la Réunion et des cartes postales d'aviation.

Vente à prix nets Rivoli Philatélie (Paris, tél. : (1) 42-60-15-12) du 23 juin : 563 lots dont 1 F carmin *Cérès* oblitéré (4 500 F), bloc n° 4 non émis de 1945 *Marianne* de Dulac (16 000 F), épreuves d'artiste des colonies.

● **Musée franco-omanais.** – La poste d'Oman a émis un timbre d'une valeur de 100 baizas sur le musée franco-omanais de Mascate représentant l'entrée du musée et les drapeaux noués des deux nations.

● **Œuvres sociales de la marine.** – La section philatélique de l'Association pour le développement des œuvres sociales de la marine (ADOSM) participera à « Brest 92 », exceptionnel rassemblement de voiliers, du 10 au 15 juillet (avec bureau de poste temporaire). Un document philatélique célébrant la cartographie maritime française, la première carte où figure le nom d'« Amérique » et la méthode cartographique de Beautemps-Beaupré, sera mis en vente au prix de 20 F. Commandes et règlements : ADOSM-Philatélie, 23, rue de la Bienfaisance, 75008 Paris (CCP 10451-71 L Paris). Joindre une enveloppe timbrée au format 19 x 25 cm pour la réponse.

● **Visite gratuite du Musée national du sport.** – Les collectionneurs pourront visiter gratuitement le Musée national du sport (24, rue du Commandant-Guilbaud, Paris 16e) à l'occasion de la vente anticipée « premier jour » de l'émission commune franco-espagnole *la France et l'Espagne, pays olympiques en 1992*, le 19 juin, de 14 heures à 17 heures, et le 20 juin, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.



CARNET DU Monde

Naissances

– Sejean et Dania AZZI

ont la joie d'annoncer la naissance de leurs jumelles

Aude et Joy,

le 13 juin 1992, à Paris.

Décès

– La famille et les amis de

Lucile BASCOURRET

ont la douleur de faire part de son rappel à Dieu, le 17 juin 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le 22 juin, à 14 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e.

De préférence aux fleurs, des offrandes pourront être faites au profit des œuvres qui lui tenaient à cœur.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Brest. Paris.

Nous avons la douleur de faire part du décès de

Mme Germaine BLEUNVEN,
fondatrice de la société Bleunven-Monot
et des établissements Télévog,

survenu à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

De la part de ses enfants,
M. et Mme Henri Monot,
Mlle Renée Monot,
De ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
De ses sœurs,
Et de toute la famille.

– Villeurbanne. Montréal. Kingston (Canada).

Annie Cerf,
Jacques Cerf,
Boris Castel,
Et leurs familles,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Assia,

leur mère et tante, le 15 juin 1992,

et rappellent le souvenir de

André CERF,
journaliste.

– Oran. Cannes.

Sa fille Alberte,
Les familles parentes et alliées,
ont le regret de faire part du décès de

Mme veuve Albert DEHAEN,
née Alice Grosjean,
officier de l'instruction publique,

à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité.

– Jean R. Diedisheim,
son mari,
Le docteur et Mme S. Felsovanyi,
son frère et sa belle-sœur,
et Consuelo,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Marie-Aline DIEDISHEIM,
née von Felsövanyi,

survenu à Neuilly, le 8 juin 1992.

Le service religieux a été célébré en l'église de Garches.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale, le 17 juin.

63, rue du 19-Janvier 1992,
92380 Garches.

Anniversaires

– Tous ceux qui ont aimé

Eve ALONSO

vivent avec son souvenir.

– Le 20 juin 1990,

Jean MOURGUÉS

quittait ce monde.

Ceux qui l'aiment se souviennent.

Sa compagne,
Marie Giletta.

– **François TOUTAIN**

partait le 20 juin 1988.

Nous pensons à *lui*.

Communications diverses

– Guy Georgy signera son livre « le Petit Soldat de l'Empire » (suite de *la Folle Avoine*), éditions Flammarion, le samedi 20 juin 1992, à partir de 16 heures, à la librairie Flammarion du Centre commercial Italie-II, place d'Italie, Paris-13e, tél. : 45-80-16-99.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	96 F
Abonnés et actionnaires	85 F
Communicat. diverses	100 F
Thèses étudiants	55 F

WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

Samedi 20 juin

Compiègne, 14 h : art populaire.

Dimanche 21 juin

Argenteuil, 14 h 30 : argenterie, bijoux ; **Corbeil**, 10 h et 14 h : flacons à parfum ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 30 : tableaux, sculptures modernes ; **Nogent-sur-Marne**, 14 h 30 : bijoux, tapis d'Orient ; **Provins**, 14 h : armes ; **Rambouillet**, 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 h : tableaux et sculptures modernes ; **Senlis**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Versailles** (Chevau-Légers), 14 h 30 : tapisserie, tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 20 juin

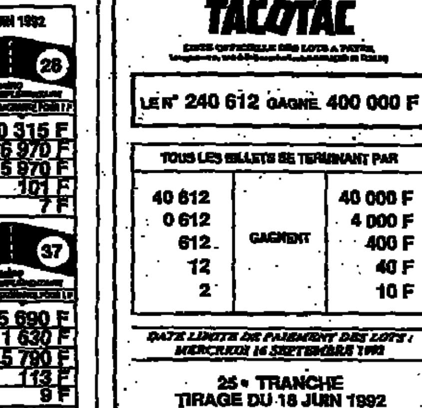
Agen, 10 h : bijoux, 14 h : mobilier, tableaux ; **Aix-en-Provence**, 14 h 30 : mobilier, argenterie ; **Autun**, 14 h 30 : livres, gravures ; **Bergerac**, 14 h : mobilier, argenterie ; **Cheverny**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **La Rochelle**, 14 h : livres ; **Marseille** (Prado), 14 h 30 : tableaux ; **Orléans**, 10 h : cartes postales ; **Rodez**, 14 h : livres ; **Saint-Etienne**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Tarbes**, 14 h 30 : livres ; **Vannes**, 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Vitry-le-François**, 14 h : livres.

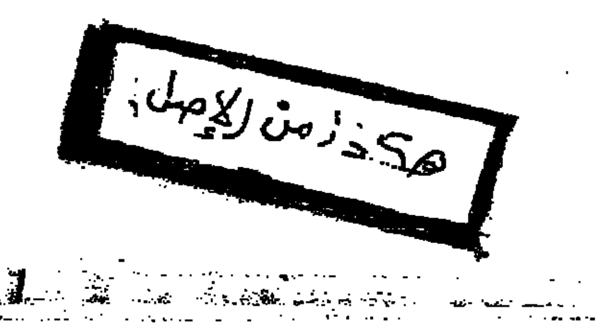
Dimanche 21 juin

Aubagne, 14 h 30 : argenterie, bijoux, ; **Bar-le-Duc**, 14 h : mobilier, linge ; **Calais**, 14 h 30 ; mobilier, objets d'art ; **Cheverny**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Davezieux-Annonay**, 14 h : mobilier d'un château ; **Dijon**, 14 h : mobilier, tapisserie ; **Evreux**, 14 h 15 : mobilier, tableaux ; **Gien**, 14 h : tableaux, argenterie ; **Honfleur**, 14 h 30 : tableaux, lithos ; **La Flèche**, 14 h : éventails, dentelles ; **Lille**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Limoges**, 14 h : tableaux modernes ; **Manosque**, 14 h : cartes postales, affiches ; **Montauban**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Montreuil-sur-Mer**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Reims**, 14 h : mobilier, tableaux ; **Rouen**, 14 h 15 : monnaie ; **Saint-Brieuc**, 14 h : livres sur la Bretagne ; **Saint-Dié**, 14 h : mobilier, objets d'art ; **Valence**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Paris (boulevard Blanqui), **Lyon-05**, **Bourg-Saint-Andréol**, **Aiguilles**, **Beaune**, **Le Croisic**, **Figeac**, **Woissel** (Seine-Maritime), **Marles-en-Brie**.





RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Batailles

AH tiens, un match ! Ah tiens, des buts ! Incroyable : des buts ! On avait oublié à quoi cela pouvait ressembler, l'échappée victorieuse d'une balle vers son destin. On avait tendance, depuis quelques jours, à prendre le football pour une continuation de la psychothérapie, ou du notariat, par d'autres moyens. Mais les Néerlandais, eux, se souvenaient d'une vérité assez sommaire : le football consiste, après une belle course, à envoyer un ballon dans les filets adverses. Ce ne fut pas un match : ce fut un ballet sur glace, qui nous rappela que le foot peut parfois être un vol d'hirondelles, un arc-en-ciel, un lâcher de pigeons, un matin de printemps, un soir d'été sous les platanes.

Tant pis pour les Allemands. Et tant pis pour les Papin, Fernandez, Amoros et autres, débusqués à Orly derrière des lunettes noires de veuves palermitaines. Platini fut parfait. Il ne se réfugia pas derrière la longueur du gazon, les Danois qui jouaient quasi sur leur terrain, le climat, la nourriture, les arbitres, et autres bouées commodes d'après pilée. On a été mauvais, dit-il et persista-t-il.

Le service public ayant décidé de nous offrir une soirée pour nous, les hommes (aux dames, il restait le commissaire Moulin sur TF 1, ou le tricot), on jeta un œil à « Envoyé spécial », où des messieurs jouaient à la guerre-vidéo avec des avions. Pour ses premières manœuvres nationales depuis la guerre du Golfe, l'armée de l'air recevait les caméras. La situation était grave. Reims était attaquée, Nice enfoncée, les frontières percées, le territoire survolé par des escadrilles ennemies : on se serait crus encore à Malmö. Qu'il est petit, l'Hexagone, sur les écrans de contrôle de l'état-major de l'armée de l'air ! Les pilotes couraient dans tous les sens, jaillissaient de partout. Il y avait un général, très calme, et son médecin personnel. Et des bunkers, et des boutons, tant de boutons !

Elle est télégénique, l'armée, et elle le sait. Elle exhibait là toute sa panoplie de *Top guns*, et aussi un certain amateurisme somme toute assez surprenant. Ainsi de ces deux malheureux guetteurs, saisis par les caméras sur un coin de colline alors qu'ils voyaient passer comme à Roland-Garros deux appareils ennemis. « C'était quel type d'avions ? » leur demandait le commandement. « On ne sait pas, ils sont passés trop vite ! » On ne sait trop pourquoi, le reporter n'avait de cesse de faire avouer aux officiers et aux pilotes qu'ils s'amusaient beaucoup. Quelle question ! Comme s'ils étaient là pour faire joujou !

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 19 juin

TF 1

20.45 Variétés : Tous à la Une. Emission présentée par Patrick Sabatier. Avec Michel Galabru, Michel Serrault, Mathilda May, Macaulay Culkin, Michel Sardou, Laurent Voulzy, Véronique Sanson, Annie Lennox, François Feldman.
22.40 Magazine : Si on se disait tout. Invités : Lio, Eddy Mitchell, Tom Novembre.
23.45 Divertissement : Arthur, émission impossible.

A 2

20.50 Jeu : La Piste de Xapatan. *Chasse au trésor au Mexique.*
22.10 Divertissement : Rire A 2. Les premiers pas nº 3, spécial chanteurs. Avec Sheila, Sylvie Vartan, Johnny Hallyday, Hervé Vilard, Michel Polnareff, Françoise Hardy, Jacques Dutronc, Barbara, France Gall.
23.05 Magazine : Lumière.
23.30 Cinéma : Meurtre dans un jardin anglais. ■■■ Film britannique de Peter Greenaway (1982) (v.o.).

FR 3

20.45 Magazine : Thalassa. Vertige de la mer, de Jean Loiseau et Guy Nevers.
21.40 Magazine : Caractères. Les Caractères du mois. Invités : Calixte Beyala (*le Petit Prince de Belleville*) ; Félicien Marceau (*les Ingénus*) ; Luis Sepulveda (*Le Vieux qui lisait des romans d'amour*).
22.45 Journal et Météo.
23.05 Magazine : Musicales. L'œil écoute… Rio-de-Janeiro, de Jean Lefait. *Visite de Rio, avec pour guide la musique de Villa-Lobos.*
▶ **0.05 Océaniques.** Georges Haldas ou l'état de poésie, de Guy Millard.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Chasse à l'homme en Californie. De Bruce Seth Green.
22.00 Documentaire : Madagascar, l'île aux fantômes. De Doug Allen et Paul Bennett.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Le Journal du cinéma.
23.00 Cinéma : Uranus. ■■ Film français de Claude Berri (1990).
0.35 Sport : Golf. L'Open des Etats-Unis. 2e journée à Peeble Beach.
1.55 Cinéma : La Loi criminelle. □ Film américain de Martin Campbell (1989) (v.o.).

M 6

20.40 Téléfilm : Jeux dangereux. De Frantz Peter Allen. *D'après un roman de Patricia Highsmith.*
22.35 Série : Mission impossible, vingt ans après.
23.25 Magazine : Emotions, charme et érotisme.
23.55 Capital.

ARTE

20.30 Spécial info. Reportage promo. Baalbek. « Le temple du Soleil » (Liban), d'Olivier Warin.
21.00 Téléfilm : Pierre qui roule. De Marion Vernoux. *Une jeune femme égarée s'accroche désespérément à un critique gastronomique quadragénaire.*
22.30 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier. Tom Zé, Kraftwerk, Tisuka, Kristen Nogues, Penfleps, Alan Stivell, Public Ennemy.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Une leçon de piano à la française. 5. Geneviève Ibanez.
20.30 Radio-archives. Arletty.
21.30 Musique : Black and Blue. La vie brève et fertile de Bob Gordon.
22.40 Les Nuits magnétiques. Caillou kanak. 5. Le cyclone.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. *Cesaria Evoria (5).*

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 mai au nouveau Gewandhaus de Leipzig) : Ouverture d'Obéron, de Weber ; Concerto pour violon et orchestre en ré majeur op. 35, de Tchaïkovski ; Danses symphoniques pour orchestre op. 45, de Rachmaninov, par l'Orchestre symphonique de la Mitteldeutscherundfunk, dir. : Victor Fedotov ; sol. : Maxim Fedotov.
23.10 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Duc des Lombards à Paris : le Quintette du trompettiste François Chassagnite.
1.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraïeb. Œuvres de Donizetti, Mozart, Chabrier, Wagner.

Samedi 20 juin

TF 1

13.20 Magazine : Reportages.
13.50 Jeu : Millionnaire.
14.10 La Une est à vous.
17.25 Divertissement : Vidéo gag.
17.55 Magazine : Trente millions d'amis.
18.20 Jeu : Une famille en or.
18.45 Divertissement : Les Roucasseries.
19.15 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.40).
20.00 Journal, Tapis vert, Météo, Trafic infos et Tiercé.
20.50 Variétés : Surprise sur prise. Avec Francis Perrin, Martine Saint-Clair, Charlotte de Turckheim, Plastic Bertrand, Lio, Gérard Holtz.
22.30 Série : Columbo.
0.10 Formule sport.

A 2

13.20 Magazine : Si ça vous change…
14.05 Magazine : Animalia.
15.00 Magazine : Sport passion.
15.15 Tiercé, en direct de Vincennes.
18.05 Série : Léo et Léa.
18.30 INC.
18.35 Série : ENG.
19.25 Série : Sylvie et compagnie.
19.50 Trois minutes pour faire lire.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Magazine : La Nuit des héros. Présenté par Laurent Cabrol.
22.40 Magazine : Double jeu. Présenté par Thierry Ardisson. Invité : Frédéric Dard.
23.55 Journal des courses, Journal et Météo.
0.15 Bal populaire. Présenté par Pascal Sevran. En direct de la place de la Bastille, à l'occasion du dixième anniversaire de la Fête de la musique.

FR 3

14.00 Variétés : Eurotop.
14.30 Magazine : Mondo Sono.
15.00 Téléfilm : Passions envolées. De Martyn Friend, avec Wendy Hiller, Harry Andrews (2e partie).
15.55 Documentaire : Le Patrimoine français vu du ciel.
16.00 Traverses.
16.55 Série : Les Aventures de Sherlock Holmes.
17.50 Magazine : Montagne.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.10 Divertissement : Yacapa. Présenté par Vincent Lagaf'.
20.45 Feuilleton : Edouard et ses filles. De Michel Lang, avec Pierre Mondy, Sydne Rome.
21.40 Soirée spéciale : Samedi en fête. Présentée par Alain Duault et Vincent Perrot. Dix voix pour une décennie, à l'occasion du dixième anniversaire de la Fête de la musique. Avec Luciano Pavarotti, Ruggero Raimondi, Julia Migenes, Placido Domingo, Barbara Hendricks, Roch Voisine, Charles Trenet, Patricia Kaas, Mory Kante, Patrick Bruel.
22.40 Journal et Météo.
23.00 Traverses. Vietnam à l'extrême, de Philippe Franchini, Georges Condominas et Serge Duval.
23.55 Magazine : L'Heure du golf.

CANAL PLUS

13.30 Magazine : L'Œil du cyclone.
14.00 Le Journal du cinéma.
14.05 Téléfilm : Meurtre par amnésie. De Bradford May.
15.35 Concert : Elton John.
16.30 Sport : Boxe. Les meilleurs moments de la Réunion de Las Vegas.
17.05 Les Superstars du catch.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 Décode pas Bunny.
19.05 Dessin animé : Les Simpson.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Le Top.
▶ **20.30 Téléfilm : Les Taupes niveaux.** De Jean-Luc Trotignon, avec Zabou, Martin Lamotte.
21.55 Flash d'informations.
22.00 Sport : Boxe américaine. Championnat du monde de kickboxing, en direct de Levallois. Rob Kaman (Pays-Bas)-Jean-Yves Theriault (Canada).
23.30 Sport : Athlétisme. Sélections olympiques américaines à La Nouvelle-Orléans, en direct. Spécial 100 m.
0.00 Le Journal du cinéma.
0.05 Cinéma : Placard de l'angoisse (Cameron's Closet). ■ Film américain d'Armand Mastroianni (1987). Avec Cotter Smith, Mel Harris, Scott Curtis.

M 6

13.00 Série : Equalizer.
13.55 Série : Supercopter.
14.50 Série : Brigade de nuit.
15.40 Série : Les Espions.
16.35 Série : Vegas.
17.25 Série : Amicalement vôtre.
18.20 Série : Les Têtes brûlées.
19.15 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Papa Schultz.
20.35 Surprise-partie.
20.38 Météo des plages.
20.40 Téléfilm : Preuves à l'appui. De Rod Holcomb.
22.15 Téléfilm : Surfin'USA, les Beach Boys. De Michael Switzer.
23.55 Six minutes d'informations.
0.00 Musique : Le Concert de Wembley. *Hommage à Freddie Mercury.* Avec Queen, Elton John, David Bowie, George Michael, Guns'n'Roses, Extreme, Lisa Stanfield, Liza Minnelli, Paul Young, U2, Seal, Robert Plant, Zucchero, Roger Daltrey, Joe Eliott, Mango Groove, Bob Geldof, Montserrat Caballé.

ARTE

19.00 Documentaire : Histoire parallèle 147. Actualités américaines et soviétiques de la semaine du 20 juin 1942.
20.00 Musique : Concert. Symphonie en ut majeur, de Bizet, par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus ; sol. : Montserrat Caballé, Gérard Garino, Boris Martinovic.
20.30 Magazine : Premières Vues. 1. Injustice et arbitraire. De Claude Massot, Catherine Arnaud et Claire Doutrieux.
22.15 Cinéma d'animation : Home on the Rail. De Paul Driessen.
22.25 Cinéma d'animation : Au bout du fil. De Paul Driessen.
22.35 Documentaire : Tango mio. De Jana Bokova.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Temps de la danse. Avec Jorge Donn et Patrick Dupond.
20.30 Photo-portrait. René Barzilay, directeur de la revue *Cimaise.*
20.45 Nouveau répertoire dramatique. L'Eveil des ténèbres, *de Joseph Danan.*
22.35 Musique : Opus. Stevie Wonder.
0.05 Rencontre au clair de la nuit. Genoux écorchés.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (en direct de Stuttgart) : La Rondine, opéra en trois actes, de Puccini, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gianluigi Gelmetti ; sol. : Nelly Miricioiu, Alberto Cupido, Martina Musacchio, Peter Riberi.
0.08 Les Bruits du siècle. Par Christian Zanesi. L'Art du paysage : Knud Viktor.

Dimanche 21 juin

TF 1

12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.53 Météo et Journal.
13.20 Série : Hooker.
14.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Série : Columbo.
16.35 Disney Parade.
18.05 Magazine : Téléfoot. Spécial Euro 92 : en direct de Stockholm.
18.35 Magazine : 7 sur 7. Invité : Jacques Delors.
19.30 Journal.
20.00 Sport : Football (et à 21.15). Euro 92 : Demi-finale, en direct de Stockholm.
21.00 Mi-temps, Météo et Tiercé.
22.15 Tapis vert.
22.20 Magazine : Ciné dimanche.
22.25 Cinéma : L'Homme aux yeux d'argent. □ Film français de Pierre Granier-Deferre (1985). Avec Alain Souchon, Tanya Lopert, Jean-Louis Trintignant.
0.05 Journal et Météo.

A 2

12.00 Magazine : L'Heure de vérité. Invité : François Léotard.
12.59 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.45 Dimanche Martin (suite).
17.20 Documentaire : L'Equipe Cousteau à la redécouverte du monde.
18.10 1. 2. 3. Théâtre.
18.20 Magazine : Stade 2. Football : Euro 92 en Suède ; Résultats de la semaine ; Rugby ; Cyclisme ; Basket-ball ; Canoë-kayak ; Athlétisme ; Tennis ; Handball ; Golf.
19.30 Série : Coup de foudre.
19.59 Journal, Météo, et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Pacific Palisades. □ Film français de Bernard Schmitt (1989). Avec Sophie Marceau, Adam Coleman Howard, Anne Curry.
22.25 Magazine : Bouillon de culture. Présenté par Bernard Pivot. Invitée : Françoise Chandernagor.
23.45 Journal et Météo.
0.10 Documentaire : Itinéraire d'un ciné-fils. De Régis Debray, Pierre-André Boutang et Dominique Rabourdin (1re partie). Hommage à Serge Daney.

FR 3

▶ **11.00 Magazine : Mascarines.** Tamara et les autres, de Brigitte Olivier.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Expression directe.
13.20 Magazine : D'un soleil à l'autre.
13.50 Documentaire : La Loutre.
14.45 Magazine : Sports 3 dimanche. Cyclisme : 44e Grand Prix du *Midi Libre*, 5e étape en direct : Font-Romeu-Gérone ; Hippisme : Tiercé, en direct d'Auteuil ; Golf : Open de Lyon ; Basket-ball : portrait de l'équipe de France avant les J. O. ; Escrime : portrait de Jean-François Lamour après le championnat de France de sabre.
17.15 C'est Lulo !
18.15 Magazine : A vos amours.
19.00 Le 19-20 de l'information. Grand témoin : Stéphane Eicher.
20.05 Série : Benny Hill.
20.35 Cinéma : La Symphonie des héros. ■ Film américain de Ralph Nelson (1967). Avec Charlton Heston, Maximilien Schell.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Comédie Musicale : Black Ballad. De Franck Cassenti et Christian Gauffre. Musique d'Archie Shepp. Avec La Velle, Archie Shepp, Youval Micenmacher, le Ballet Nimba. En direct du parvis de la Défense.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : Mon zénith à moi.
13.30 Concert : R. E. M.
14.00 Téléfilm : La Guerre de la drogue. De Brian Gibson, avec Steven Bauer, Elisabeth Pena.
16.00 Documentaire : Dragons d'aujourd'hui. De Nigel Marven.
16.25 Sport : Handball. France-Suède. Tournoi préolympique, en direct de Castelnau-le-Lez.
18.00 Cinéma : Gross Anatomy. ■ Film américain de Thom Eberhardt (1990). Avec Matthew Modine, Daphne Zuniga.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

19.45 Flash d'informations.
19.50 Ça cartoon.
20.20 Magazine : Dis Jérôme ?
20.25 Magazine : L'Equipe du dimanche. Présentation du sommaire.
20.30 Cinéma : Madame Bovary. ■■■ Film français de Claude Chabrol (1991). Avec Isabelle Huppert, Jean-François Balmer, Christophe Malavoy.
22.45 Flash d'informations.
22.50 L'Equipe du dimanche. Présenté par Pierre Sled. Volley-ball : France-Corée du Sud ; Boxe : sélections olympiques américaines à Worcester (Massachusetts) ; Athlétisme : sélections olympiques américaines ; Golf : 4e journée de l'Open des Etats-Unis.

M 6

8.30 Magazine : Fréquenstar.
9.30 Magazine : Nouba.
10.00 Musique : Flashback.
10.20 Magazine : Ciné 6.
10.50 Magazine : E = M 6.
11.15 Magazine : Turbo (rediff.).
12.00 Série : Les Années coup de cœur.
12.25 Série : Papa Schultz.
13.00 Série : Equalizer.
13.50 Série : L'Incroyable Hulk.
14.40 Surprise-partie. Spécial Fête de la musique.
16.10 Série : Clair de lune.
17.05 Série : Le Saint.
18.00 Série : Espion modèle.
19.00 Série : Les Routes du paradis.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Sport 6.
20.38 Météo des plages.
20.40 Variétés : Les Starclips. Avec Patrick Bruel, les Inconnus, Guesh Patti, Renaud, Indochine, M. C. Solaar, Carole Laure, Jean-Louis Foulquier, Marc Lavoine. *Distribution de prix aux clips de l'année.*
22.05 Magazine : Culture pub.
22.35 Cinéma : La Clé. □ Film italien de Tinto Brass (1983). Avec Stefania Sandrelli, Franck Finlay, Franco Branciaroli.
0.25 Six minutes d'informations.

ARTE

19.00 Soirée thématique. La Nuit.
19.05 Magazine : La Nuit de la grande ville ; grande ville, la nuit.
19.25 Court métrage : *Asile de nuit.*
19.30 Court métrage : Mad Night. De Jean-Pierre Pozzi.
19.40 Le Magazine du sommeil.
20.25 Court métrage : Pas de cercueil pour les pantins. De Michel Dufourd.
20.45 Court métrage : Pour quelques « Je ne t'aime plus ». De Marc Adiali.
20.55 Cinéma : Toute une nuit. ■■ Film franco-belge de Chantal Akerman (1982). Avec Aurore Clément, Natalia Akerman, Angelo Abazoglou.
22.30 Documentaire : Equipes de nuit. D'Antonia Lerch.
23.30 Spectacle : Second European Jazz.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Julien Blaine, poète.
22.35 Musique : Le Concert (donné au Centre culturel basque d'Ustaritz) : Faites de la musique : concert d'amateurs au Pays basque.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 23 avril, lors du Printemps des Arts de Monte-Carlo) : Quatuor à cordes en sol majeur, de Haydn ; Quatuor à cordes nº 8 en ut mineur, de Chostakovitch ; Quatuor à cordes nº 1 en fa majeur, de Beethoven, par le Philharmonia Quartett de Berlin.
22.15 Fête de la musique. Bilan, présenté par Ariale Butaux et François Castang.
23.35 Mère obscure, père ambigu et fils accompli. Par René Koering. Per Aspera *ad astra, de Moszkowski* ; Poem pour flûte et piano, de Griffes ; Voice in the Wilderness, de Bloch.

Le Monde

La coordination rurale veut bloquer les accès de Paris dans la nuit du 22 au 23 juin

La coordination rurale a décidé de *« bloquer les accès de Paris »* dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 juin, a annoncé vendredi 19 juin son porte-parole, M. Dominique Rougeaut. Cette décision a été prise par un collectif de la coordination, réuni à Ecublé, près de Chartres (Eure-et-Loir), où un *« quartier général »* a été installé.

La Coordination rurale, qui attend le renfort de délégations régionales, affirme que des tracteurs agricoles, amenés par des agriculteurs de la *« grande couronne »*, formeront des barrages à une cinquantaine de kilomètres de la capitale afin d'exiger le *retrait* de la réforme de la politique agricole commune décidée par la Communauté européenne.

Loïck Peyron remporte la Transat anglaise

Loïck Peyron, sur Fujicolor-II, a remporté, jeudi 18 juin, à Newport la neuvième transat anglaise en solitaire. Le Français a parcouru les 2 810 milles (5 000 kilomètres environ) qui séparent Plymouth (Angleterre) de Newport (Etats-Unis) en onze jours, une heure et trente-cinq minutes de mer.

A trente-deux ans, le skipper breton grave son nom au *palmarès* d'une grande classique en solitaire, celle qui avait consacré Eric Tabarly, Alain Colas ou Philippe Poupon, vainqueur en 1988.

Deuxième de la course autour du monde en solitaire derrière Titouan Lamazou en 1990, célèbre pour y avoir porté secours à Philippe Poupon en détresse, Loïck Peyron a longtemps pensé que la victoire en solitaire lui était interdite.

Avec *Fujicolor-II*, il s'est promis d'être raisonnable, forçant un peu sa nature. Navigateur pressé, à l'instinct de *régatier*, il est parti doucement, laissant filer Laurent Bourgnon, Paul Vatine et Francis Joyon qui, comme lui, avaient choisi l'option Nord quand Florence Arthaud tentait l'impossible au Sud. Samedi, enfin, le skipper a lancé l'offensive et a pris la tête lundi pour ne plus être rattrapé.

B. M.

Dans leur rapport remis au gouvernement

Les autorités de sûreté recommandent de ne pas faire fonctionner Superphénix à plus de 30 % de sa puissance

La décision du gouvernement de faire redémarrer ou non Superphénix, le surgénérateur de Creys-Malville (Isère), était attendue pour ce week-end ou *le début de la semaine prochaine*. Depuis le mardi 16 juin, le gouvernement dispose, en effet, du rapport des autorités de sûreté qui recommande de limiter une remise en route éventuelle du réacteur à 30 % de sa puissance nominale, et ce pour une période limitée, sans doute, à cinq mois. Le temps, dit un expert, « d'améliorer la première ligne de défense en profondeur de l'installation ».

La plupart des parties intéressées avaient exprimé assez clairement leur position sur Superphénix lors des auditions publiques organisées le 19 mai par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (*le Monde* du 21 mai). On s'attendait donc à ce que M. Michel Lavérie, patron de la Direction de la sûreté des installations nucléaires (DSIN), remette très vite ses recommandations à ses ministres de tutelle (de l'industrie et de l'environnement), et à ce qu'une décision rapide soit prise. Mais M. Lavérie a pris son temps, et son choix va donc au-delà de ce qu'il avait retenu dans la première ébauche de son rapport. Il avait alors recommandé un éventuel fonctionnement de l'installation *« limité à 50 % de la puissance nominale »*, ce qui de toute façon s'imposait en raison de l'indisponibilité de l'un des deux turbo-alternateurs abîmés, en décembre 1990, lors de l'effondrement du toit de la salle des machines sous le poids de la neige.

« Mais, ajoutait-il dans son pré-rapport, *cette limitation* [dans le fonctionnement] *pourrait être prolongée au-delà du délai nécessaire à la reconstruction de la partie de la salle des machines actuellement indisponible. »*

Le ministère de l'industrie lui ayant demandé d'être *« plus clair »* dans ses recommandations, M. Lavérie a donc choisi, dans son rapport définitif rendu mardi 16 juin à ses ministres de tutelle, une voie *« plus dure. »*. Il estime que sur une installation de ce type *« il faut, dès qu'un paramètre sort des limites de l'épure, arrêter l'installation et regarder ce qui se passe. Or, à 30 % de la puissance, il est facile*, dit-il, *d'évacuer la chaleur résiduelle du réacteur »* et l'on peut donc faire face à la plupart des situations *« sans pénalisation du point de vue de la sûreté »*.

Nombre d'incertitudes pèsent encore sur le fonctionnement de cette installation qui font que Superphénix ne pourrait, en tout état de cause, fonctionner dans ces conditions au-delà de deux ans. Conséquence, il a fallu resserrer les boulons et *« rebalayer les règles d'exploitation de Superphénix*, comme l'expliquait en avril M. Pierre Franck Chevet, responsable des réacteurs de puissance à la DSIN (*le Monde* du 15 avril 1992). Mais cela ne suffit pas.

Les autorités de sûreté de la DSIN souhaitent que des compléments d'enquête et des travaux soient menés pour améliorer la sûreté de l'installation. D'abord sur les incidents de réactivité qui, à quatre reprises (trois fois en 1989 et une fois en 1990), ont conduit à l'arrêt automatique du réacteur Phénix, dont Superphénix est dérivé. Ensuite sur les dangers des feux de sodium, notamment les « feux pulvérisés », qui ont ravagé la centrale solaire d'Almeria.

La vigilance pour le redémarrage de cette installation sera donc la règle, d'autant que M. Lavérie s'est étonné que, lors des précédents incidents qui ont affecté le réacteur, l'exploitant ait mis *« trop longtemps »* à *« réagir à un certain nombre d'alarmes. »*

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et JEAN-PAUL DUFOUR

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Approfondissements

ILS sont débordés, mes copains du service de l'éducation. Ils ne savent plus où donner de l'explication aux collègues qui accourent, affolés, en brandissant une lettre de l'établissement fréquenté par leurs gamins. Ça veut dire quoi, ça ? Elle va où là, ma fille ?

– Montre voir ! Prénom : Lucie. Né (e) : le 29-12-84. Classe suivie : CE1. Avis du conseil des maîtres du cycle des apprentissages premiers, des apprentissages fondamentaux, des approfondissements : après avoir examiné les documents établissant le bilan des acquisitions de l'année scolaire écoulée, a prononcé le passage dans le cycle des approfondissements. Je ne comprends pas ce que tu ne comprends pas, c'est très clair. Elle va passer dans le troisième cycle du primaire.

Alors moi : Attends, attends, dans le premier, qu'est-ce qu'on leur apprend ?

– Ce qu'on apprend à trois, quatre ans, en petite et en moyenne section. Tiens, c'est marqué, là, dans les directives du ministère : Au cours d'explorations d'espaces de plus en plus étendus et nombreux dans des durées diversifiées, l'enfant doit se situer dans un espace donné, se donner des repères et des codes, repérer des déroulements chronologiques différents, situer les événements de la vie quotidienne les uns par rapport aux autres, exprimer le temps et l'espace.

– Traduction ?

– *Apprendre* qu'on ne baisse pas culotte en classe. Qu'il y a un petit endroit pour ça. Qu'il est à *gauche au fond du couloir*. Qu'il vaut mieux tirer la chaîne. Qu'on attend l'heure des repas pour *manger sa pâte à modeler* et qu'on ne rentre pas à la maison avant d'être allé à l'école.

– *Et dans le deuxième cycle ?*

– Là, il traduit les notions qu'il a commencé à rencontrer au cours des apprentissages premiers. Il se situe dans *le passé-proche*, le futur proche et progressivement par rapport à un passé et à un futur plus lointains.

– *Mais encore ?*

– Avec un peu de chance, il devrait être capable d'expliquer à son débile de père en quoi consiste l'avis du conseil des maîtres.

EN BREF

□ **La Yougoslavie interdite de compétition par la Fédération internationale d'athlétisme.** – La Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) a décidé, jeudi 18 juin, d'interdire aux athlètes yougoslaves de participer aux compétitions sous sa responsabilité. Cette décision, qui respecte la résolution 757 prévoyant un embargo total à l'encontre de la Serbie et du Monténégro, votée le 30 mai par le Conseil de sécurité des Nations unies, compromet encore les chances de voir la Yougoslavie participer aux Jeux olympiques de Barcelone. La Fédération espagnole de basket-ball avait déjà annoncé, le 16 juin, que l'équipe yougoslave de basket ne serait pas aux Jeux.

□ **La direction d'IBM-France assignée en justice par la CFDT.** – La CFDT a annoncé, jeudi *18* juin, qu'elle avait assigné en justice le PDG d'IBM-France, M. Pierre Barazer. *Le syndicat conteste les* mesures de suppressions d'emplois annoncées par la société (*le Monde* du 9 octobre 1991). *« IBM est-il au-dessus des lois ? »*, s'interroge la CFDT dans un communiqué. *« Comment une entreprise qui fait des bénéfices (...) a-t-elle pu éliminer 7,3 % de son personnel en 6 mois ? Et ceci sans s'embarrasser d'un plan social comme la loi lui en donne l'obligation »*. M. Barazer devra se présenter vendredi 26 juin devant la 31e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris.

Pour la livraison d'avions à Northwest

Boeing accuse Airbus de vouloir obtenir des garanties bancaires à l'exportation

Boeing reproche au consortium Airbus Industrie de vouloir obtenir une garantie à l'exportation pour la livraison d'Airbus-A 320 à la compagnie Northwest Airlines. *« Nous avons appris, il y a quelques semaines, que les organismes de garantie bancaire français, anglais et allemand, étudiaient actuellement la possibilité de fournir une garantie bancaire à Northwest Airlines, qui éprouve des difficultés financières, pour la livraison d'Airbus-A 320 »*, a expliqué M. Ray Waldmann, directeur des affaires gouvernementales de Boeing Commercial Airplanes.

La compagnie aérienne américaine a passé en 1986 une commande de cent Airbus, dont 32 ont déjà été livrés et vingt autres doivent l'être en 1992. Selon Boeing, cette assurance des organismes financiers européens est contraire à l'accord de 1985 qui réglemente les conditions de crédit entre les pays producteurs d'avions gros porteurs de l'OCDE et pourrait représenter un obstacle à la ratification par les Etats-Unis de l'accord sur le plafonnement des subventions au développement des programmes aéronautiques. De source officielle française, on précise que les organismes de crédit à l'exportation étudient bien une possibilité de garantir la livraison de cinq A 320 en 1992 mais qu'aucune décision n'a encore été prise. Toutefois, cette éventuelle garantie ne va pas à l'encontre de l'accord de 1985, estime la France.

M. La.

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 19 juin 1992 a été tiré à 502 713 exemplaires.

M. Jean-Louis Bianco invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement, des transports et du logement, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 21 juin, de 18 h 30 à 19 h 30.

M. Bianco, ancien secrétaire général de la présidence de la République, élu en mars dernier conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur sur *les listes de M. Tapie, dans les* Alpes-de-Haute-Provence, répondra aux questions d'Alain *Faujas et d'André Passeron du Monde*, et de Richard Arzt et de Philippe Bollard, de RTL, le *débat étant dirigé par Henri* Marque.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : des régions françaises à Séville

Les sept régions françaises officiellement présentes ne resteront à Expo' 92, à Séville, qu'une ou deux semaines. Contraintes financières et électorales obligent.

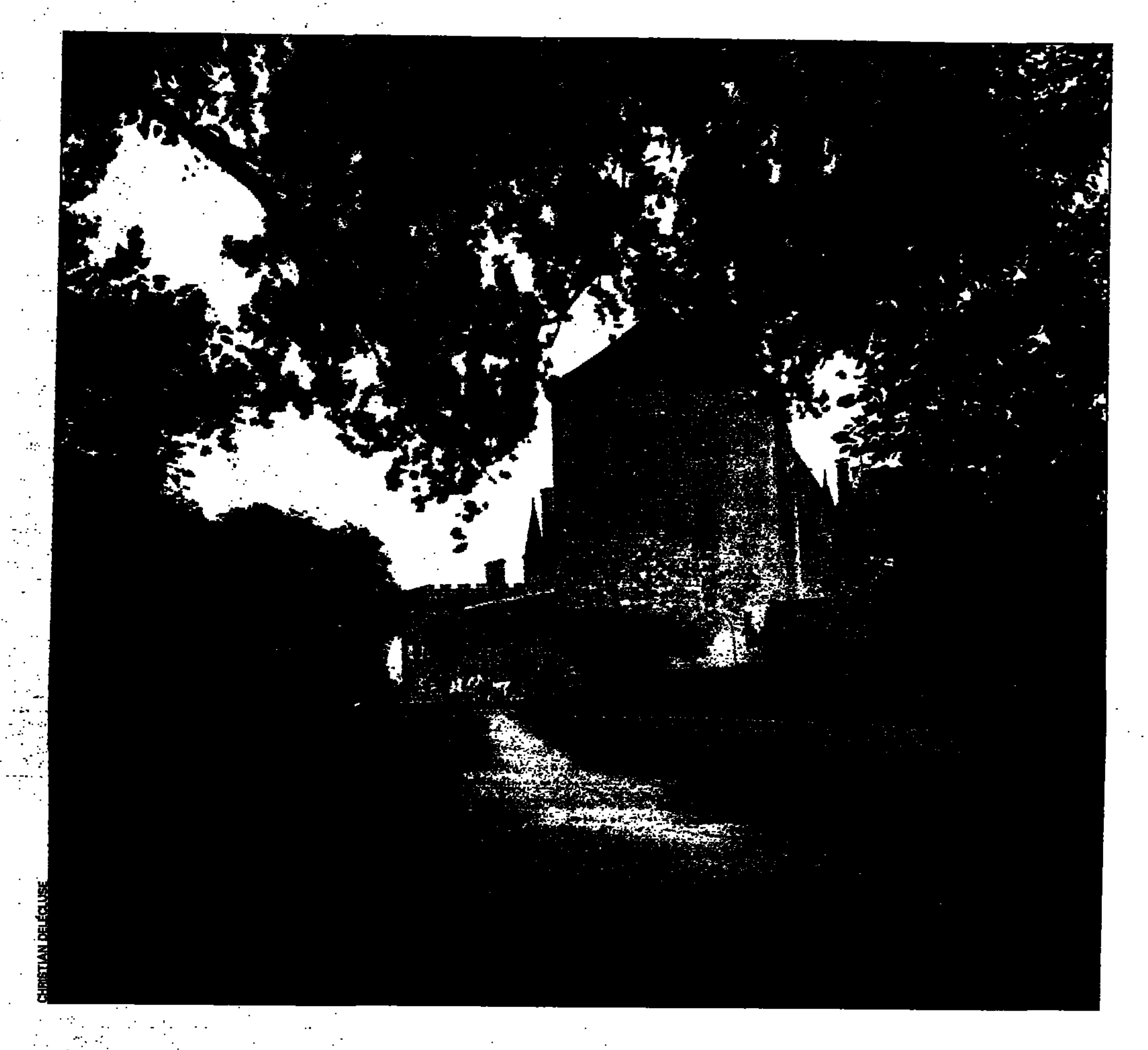
Arts : l'exposition « Manifeste » à Beaubourg

Pour son quinzième anniversaire, le Centre Georges-Pompidou présente 1 300 œuvres des trente dernières années.

Le Monde

SANS • VISA

Montaigne en « librairie »



CHRISTIAN DELÉCLUSE

Du château de Montaigne à Saint-Michel, en Périgord, il ne reste que la tour qui abritait sa « librairie ». Là il écrivit son livre. Dans ce « retrait de sa retraite », il venait s'abriter des fureurs de la guerre civile. Loin des piqûres domestiques, il se livrait à lui-même et méditait. Aujourd'hui, alors qu'on s'apprête à célébrer, en septembre prochain, le 400e anniversaire de la mort de l'écrivain, la tour, grand alambic des *Essais*, est devenue le monument de leur gloire.

UN conquérant passe, l'herbe porte la marque de son pied. Un saint se couche et meurt, il ouvre un pèlerinage. Les penseurs pèsent d'un poids plus léger sur le monde, l'ombre des philosophes est plus fuyante et pâle. La tour de Montaigne a perdu ses ivoires, sa « librairie » n'est fortifiée que par le souvenirs des *Essais*; le lit n'est pas son lit, la table n'est pas sa table, ses mille ouvrages ont disparu.

Montaigne, sans fils, se moquait de l'avenir de ses armes et de son château. Il savait que sa femme pourvoirait à sa gloire de gentilhomme, qu'il irait gésir en armure à Bordeaux, et, pour son autre survivance, il n'attendait pas les secours d'une biographie. Il s'était bien assez livré pour qu'on vienne encore gratter sous l'écorce châtain de sa barbe et lui chercher des poux. Il n'eût pas aimé qu'on remît de face ce qu'il avait offert de profil. Les anecdotes privées lui servaient d'exemple; il en puisait tout autant chez les anciens. Mais, à tout prendre, il était mieux assuré de ses propres histoires que de l'Histoire, son *« gibier »*. Le meilleur des hommes pour l'étude de l'Homme, c'était lui. Il s'était assez montré *« vain, divers, ondoyant »*, il avait assez annoncé ses couleurs changeantes, sans qu'on aille l'alourdir des nouveaux détails d'une croustillante érudition et l'affadir. Mais les morts ne sont plus maîtres du logis, les génies pas davantage que le commun des mortels.

La lecture des *Essais* ne suffit plus, l'immense confession n'en dit pas assez. Comme pour se défaire d'une trop pesante admiration et pour se rassurer, il faut encore se rapprocher de Montaigne, lui trouver deux jambes et deux bras, fouiller dans son champ. Le berceau, le fauteuil, son encre et ses plumes, manquent à l'appel des fervents. Que sait-on du vrai Montaigne qu'on ne savait déjà, qu'on ignore, quel trait a échappé de son *« pourctrait »* ?

Montaigne *« ne remarque ny lune plaine, ny basse, ny l'automne du printemps »*, il n'a jamais décrit son paysage natal. Au nord, les ruines du château de Gurson, au-delà de la forêt de Bretanor où le futur Henri IV chassa le cerf. A l'ouest, Mattecoulom, la demeure du frère. En bas, le vallon de la Lidoire, les pierres de ses anciens moulins, le hameau de Papessus où il fut mis en nourrice. Au sud, l'église de Saint-Michel où son cœur fut déposé, l'allée de cèdres jadis tracée par son aïeul, le jardin sous la tour... Peu de choses, une idée des distances, des repères...

Il faut encore enfourcher les *Essais*. C'est donc par là, *« dans la tourbe rustique d'hommes impolis »*, qu'il but son lait *« bien empérigourdiné »*. Par là, il s'est donc rendu chez le marquis de Trans qui le fit chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Tout autour, il vit mourir ses paysans de la peste, certains qui creusaient eux-mêmes leur tombe et s'y couchaient encore vivants. A ces confins, il erra plus de six mois avec sa mère, sa femme et son enfant, pour échapper au fléau. Par ici passaient les reîtres et les *« picoreurs »*. De ce côté, il partit pour l'Allemagne et l'Italie. De cet autre, il se rendait à son Parlement de Bordeaux. C'est dans ces bois qu'il fit un jour l'heureuse chute dont il tira des pages admirables sur l'approche de la mort. C'est donc là, par ces chemins et ces guérets, le cul sur la selle, qu'il pensait à bien vivre et à bien mourir sans effroi. Là, et ailleurs.

Le château fut incendié en 1885. Il ne reste de l'ancienne demeure, courte et trapue, que deux tours et un mur d'enceinte. L'une abritait la « librairie » de Montaigne. On dit que l'autre servait d'appartement à sa femme, Françoise de la Chassaigne, et que, par le chemin de ronde, ils allaient et venaient se faire des enfants qui leur mouraient en bas âge. Peut-être. Il ne reste rien de la grande salle où Montaigne, personnage important, reçut deux fois le roi Henri, si amical et confiant qu'il ne voulut pas se servir de ses couverts personnels. Rien, ou presque, dans les *Essais*, de ces jours où le seigneur sortait sa vaisselle d'argent, ni du branle-bas des courtisans qui ne dînaient pas, on s'en doute, *« de la fumée d'un rost »*.

Mais, en détruisant le château qui a vu naître les Eyquem, le sort a restauré l'autorité de Montaigne sur son « mesnage ». Il ne souhaitait pas qu'on en sache plus qu'il n'avait écrit, qu'on soulève à sa place les tapis et les tentures, qui sait ? qu'on aille voir sous les lits. Guide de son ouvrage, jusqu'au feu inclusivement, il ne livre plus au lecteur que l'image d'un père qui, ayant embelli la demeure, le jarret encore souple dans un âge avancé, montait quatre à quatre les marches du grand escalier et faisait sur le pouce le tour d'une table. Lui, la matière de son livre, se décrit traversant sa cour pour prendre en retard ses repas, lamper son clairet coupé d'eau, manger avec ses doigts, se les mordre d'impatience et salir ses serviettes.

Sa maison garantissait son indépendance, calmait ses doutes, l'éloignait des malheurs du temps. Peut-être piquait-il des colères, Antoinette de Louppes, sa mère, lui faisait-elle des scènes à l'espagnole, mais il était libre sous son toit de prendre ses observations d'économie domestique, comme Aristote avant lui. Là, il pouvait considérer son mariage avec « philosophie » – plus jeune il *« n'eû(t) pas même épousé la Sagesse si elle eût voulu de lui »*. – savourer tout le charme des leçons d'Epicure, du renoncement sublimé, boire la douce fatalité de la vie *« composée comme l'harmonie du monde, de choses contraires, aussi de divers tons, doulx et aspres, aigus et plats, mols et graves »*. Il vivait là en seigneur de village, honnête et juste, s'emportant contre un valet, mouchant un page, surveillant ses vignes et ses joualles, se promenant sur ses terres, donnant des *« bonnetades »*), parlant aux paysans... De cet ordinaire des jours, il tirait *« cuisse ou aile »*, mais tout ne passait pas aussi bien que sa gravelle au tamis des *Essais*.

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

Lire la suite page 29

AU SOMMAIRE

COUP D'ŒIL

Thaïlandisation

D'ABORD un peu de néologie, cette science à laquelle la très conservatrice oreille française est particulièrement rebelle par les temps qui courent. Mac Orlan, Carco, Cendrars et d'autres ont, de longue date, transcrit l'anglais *business* en «bizness», ainsi qu'il doit se prononcer et afin qu'il s'insère dans le français sans y provoquer de grumeaux.

Agirent de la sorte, en bons cuisiniers de la langue, leurs prédécesseurs qui firent «édredon» du rèche allemand *Eiderdaun* ou «paquebot» du doublé anglais *packet-boat*. En revanche, sauf dans l'assez heureuse expression «show-bizness», ou encore mieux «show-biz», nos plumes publiques continuent de calligraphier *business* avec, pour certaines peut-être, le *secret plaisir* élitiste de savoir que le pékin prononcera «bêtement» ce mot tel qu'il s'écrit. *Un* adulte français sur cent seulement maîtrise aujourd'hui l'idiome d'Elizabeth II et de Walt Disney.

Les Tunisiens, auxquels le terme *business* a été transmis par les Français *via* le langage parlé, en ont fait, eux, d'emblée, *bezness*. C'est même le titre du troisième long métrage du cinéaste Nouri Bouzid dont les *affiches – une première pour* un film arabe – arborent deux paires de seins, européens il est vrai. Le réalisateur «scandaleux» (*le Monde* du 8 janvier 1990) de *l'Homme de cendres* (1986, tableau de la jeunesse tunisienne montrant notamment un patron abusant de son apprenti) et des *Sabots d'or* (1989, calvaire d'un intello de gauche arabe face à l'islamisme) s'est attaqué cette fois au gigolisme, à la prostitution des jeunes Tunisiens, phénomène nouveau, en tout cas quant à son ampleur, suscité par l'invasion touristique européenne, en particulier allemande.

C'est donc d'«affaires de sexe» que traite ce réalisateur à part, ancien trotskiste n'ayant jamais renié son islamité, fils putatif d'Ingmar Bergman et de Youssef *Chahine* (et de surcroît «*filleul*» de Georges Perec, un de ses profs du secondaire, à Sfax), décoré puis censuré par l'ambigu *général-président* Ben Ali. Gageons d'ailleurs que *Bezness* – pour être absolument clair Nouri Bouzid *aurait dû orthographier son* œuvre *Baiseness*, à l'instar de *Tout est Show-Baise*, spectacle parisien actuellement *affiché sur* les murs de Paris, en même temps que le film tunisien – rencontrera bien des difficultés pour *être diffusé dans* l'espace arabophone où pudeur et pudibonderie ne manqueront pas de se liguer pour empêcher l'exposition d'une plaie douloureuse.

ON peut certes discuter des vertus artistiques et techniques de *Bezness (le Monde* du 12 juin), on ne peut lui dénier son caractère inédit, pionnier, casseur de tabous. Un autre Tunisien, Rida Behi, dans *Soleil des hyènes*, avait, dès 1977, «*posé violemment la première interrogation filmée, structurée, idéologique sur le tourisme occidental dans les pays du Sud et ses ravages*» (Yves Thoraval, coauteur du *Guide des films*, collection «Bouquins», Robert Laffont, 1990). Il n'était pas allé jusqu'à étudier la sexualité vénale «touristique», qui n'avait d'ailleurs pas encore pris les proportions constatées à présent en *Tunisie, mais également* au Maroc, en Egypte, en Thaïlande, en Malaisie, aux Philippines, en Côte-d'Ivoire, au Brésil, à Porto-Rico, en Haïti, et dans maints autres territoires du «voyagisme».



Au sein des sociétés non musulmanes comme la Thaïlande ou les Philippines, plusieurs *reportages télévisés l'ont prouvé*, il s'agit plutôt d'une prostitution organisée, à majorité féminine, parfois enfantine. En dehors de quelques bordels populaires comme au Maroc ou au Soudan ou des poules de luxe du Caire et de Beyrouth, *les musulmanes* sont protégées des situations «thaïlandaises» par leur statut social même qui les place toujours *sous la garde ou la surveillance* d'un mâle de la famille, fût-il un garçonnet (1).

En revanche, ce sont bien des fois lesdits adolescents gardiens du gynécée – le film de Nouri Bouzid *le* démontre amplement – qui, *profitant* de leur liberté, se livrent à un «commerce», lequel, à leurs yeux, ne s'apparente en rien à racolage, gigolisme ou prostitution dès lors que leur rôle sexuel demeure actif et qu'ils reçoivent argent ou cadeaux de leurs partenaires. Pauvreté, chômage, fins de mois difficiles justifient amplement, de leur point de vue, ce monnayage de leur *virilité à des hommes ou à* des femmes mûrs venus d'outre-mer. *Bezness*, là aussi, décrit fort bien, et sans démonstrations excessives, *cette absence totale* de sentiment de culpabilité, parfois même cette fierté d'être un *bezness-tayara* qui réussit ses coups vite et bien (*tayara* = avion en arabe).

Ceux qui connaissent la littérature érotique orientale – par exemple celle, précisément, du Tunisien Tifachi, catalogue *médiéval d'amours de barbons* avec filles et garçons – ou tout simplement des auteurs modernes comme Gide (version ostentatoire, vécue et écrite, de la pédérastie appliquée au Maghreb), ou Montherlant (version *discrète et littérairement* transposée), hausseront les épaules devant le travail de Bouzid. Et ils ne manqueront pas d'ajouter que Jacques Berque lui-même signalait prostitution et homosexualité aux temps coloniaux (2); c'est exact mais le grand arabologue, comme nos écrivains, a bien cerné le caractère de ces phénomènes, limité «*aux franges sacrifiées de l'isolement ethnique*».

L'ANNEXION progressive par le tourisme international, depuis deux décennies, de vastes contrées du sud de la planète, où vivent des populations jeunes, *démunies et, sauf exception*, nullement protégées par leurs dirigeants politiques des tentations que véhiculent les voyageurs nantis du Nord, a fait passer des usages anciens comme l'humanité du stade «artisanal», local, voire *pourrait-on dire, en certains cas*, «familial» ou «amical» à un échelon mécanique, commercial, quasi industriel. Avec les effets délétères inhérents sur les sociétés, les familles, bien sûr la santé et également les rapports entre *cultures différentes : «Avant, j'aimais les Français pour eux-mêmes, maintenant je les aime par métier»*, confiera au cinéaste l'un des jeunes modèles tunisiens dont il s'est inspiré pour ses personnages (3).

N'ayant pas de solution à proposer – la renonciation au tourisme de masse ferait perdre des devises jugées indispensables à l'économie d'un Etat comme la *Tunisie*, – le metteur en scène a voulu néanmoins terminer son long-métrage par un signe d'espoir, imaginant l'«*émancipation*» volontariste de la fiancée d'un gigolo, par contrecoup au choc qu'elle éprouve en découvrant la vie clandestine de son *promis*. Nouri Bouzid fait jouer là, a-t-il indiqué, l'antique précepte islamique – repris un jour par de Gaulle lui-même auquel on *dénonçait* la vie peu bourgeoise d'un de ses diplomates sous les tropiques : «*Si vous pratiquez un vice, faites-le en secret !*» Et s'il y a étalage, donc scandale pour autrui, attendez-vous à de fortes réactions...

Oui, mais le scandale causé par l'homme peut, en Islam, «libérer» la femme, induit le cinéaste. Sans se douter apparemment qu'une telle «libération» pourrait se traduire aussi par une extension à la gent féminine des pratiques d'amour vénal proposées aux touristes occidentaux sur les plages tunisiennes...

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) La mentalité sexuelle musulmane *est décrite notamment par* Georges-Henri Bousquet in *l'Ethique sexuelle de l'Islam* (Desclée de Brouwer), par le Tunisien Abdelwahab Bouhdiba in *la Sexualité en Islam* (PUF) et par l'Algérien Malek Chebel in *le Corps dans la tradition au Maghreb* (PUF) et *l'Esprit de sérail* (Lieu commun).

(2) *Le Maghreb entre deux guerres*, Seuil.

(3) Déclaration à *Politis* du 11 juin.

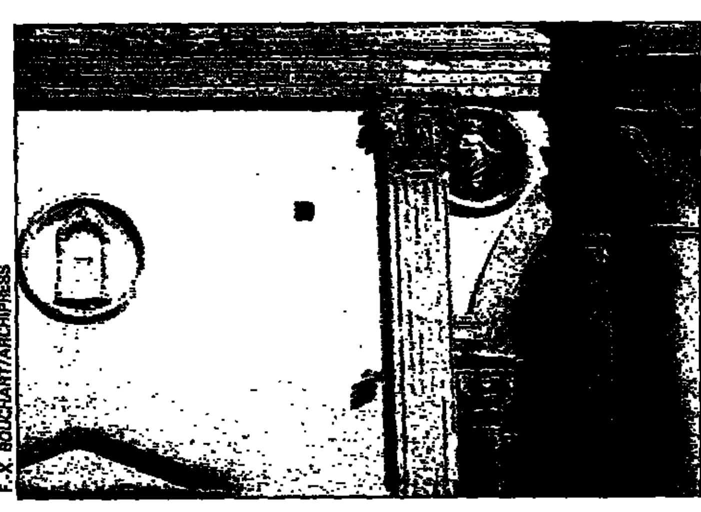
ESCALES

Renaître à Florence

Quelle que soit l'heure à laquelle on arrive, il se passe toujours quelque chose à Florence.
Regarder l'architecture mais ne pas oublier les vitrines où les Italiens expriment *leur goût inné* pour l'art, la mode ou la maison.
Suivre les rues : ce sont des guides bienveillants. Tôt ou tard, elles conduisent au cœur de Florence, vers la place du Dôme, celle de la Signoria ou de la Santissima Annunziata. Tourner autour de la géométrie blanche, rose et verte du Dôme, du baptistère et du campanile.

A quelques mètres commence l'étroite, bruyante et très florentine via dei Servi. Marcher lentement. Dès qu'une porte y invite, pénétrer sous le porche. Au 14, braver l'interdiction d'entrer. L'extérieur est attirant, la plaque encourageante : palazzo Montaut Niccolini. Construit en 1550, sur un dessin de Domenico de Baccio d'Agnolo, il abrite le ministère des travaux publics. Bureaux aux plafonds peints à fresques. Au 51, *le palazzo Budini Cattaia*, siège de la région Toscane. Admirer le très bel escalier et le jardin délicieux, à l'*abandon*.

Florence – et le monde – seraient plus pauvres sans Brunelleschi. La place de la *Santissima* Annunziata, si pure, si dépouillée, a les plus jolies arcades de la ville. *On y rend hommage* à Brunelleschi pour l'architecture et à Andrea della Robbia pour les *médaillons* au célèbre fond bleu, en terre cuite émaillée. San Marco est à gauche, à quelques pas. Les *cellules* du monastère se visitent une à une, en silence, de préférence à l'ouverture (9 heures). Sur les murs, Fra Angelico a peint son âme et, en même temps, *les épisodes* de la vie du Christ. Place de la Signoria, les statues sont revenues : des originaux ou des copies, selon que les Florentins les apprécient ou non. Dans l'affirmative, ils mettent l'œuvre des maîtres à l'abri, et l'on s'extasie devant des imitations très parfaites. Dans le *cas contraire, ils laissent la* pollution faire son travail.


F.-X. BOUCHART/ARCHIPRESS
Place de la Santissima Annunziata.

Tout est admirable dans la ville des Médicis : palais, églises, villas, jardins. On peut donc la parcourir en toutes saisons mais surtout en ces jours où la ville célèbre le cinq centième centenaire de la mort de Laurent le Magnifique.
L'exposition la plus fascinante, aux Offices, a pour thème «Le dessin florentin à l'âge de Laurent le Magnifique». Cinq sections : l'étude du corps humain, du visage, les grotesques, le paysage et la perspective mathématique, le dessin scientifique. Ils sont pratiquement tous là : les Antonio del Pollaiolo, Andrea del Verrocchio, Sandro Botticelli, Benozzo Gozzoli, Filippo Lippi et son fils Filippino, Domenico Ghirlandaio, Michel-Ange et Leonardo da Vinci. Tous protégés par les Médicis, hommes de qualité eux aussi, que l'on pense à Cosme l'Ancien, Pierre le Goutteux, Laurent ou Cosme Ier, rejetons illustres d'une famille de banquiers qui, en deux branches, «régna» sur la République puis sur le grand-duché de Florence pendant au moins deux siècles, pour ne s'en tenir qu'à la période fastueuse. Une exposition exceptionnelle, à voir d'urgence, avant sa fermeture, le 8 juillet. Certes, il restera le catalogue (en italien, 350 F environ), mais rien *ne remplace le contact direct* avec les œuvres. Par exemple, cette épure de jeune femme versant de l'eau, de *Ghirlandaio*, que l'on retrouve, habillée de couleurs, sur la grande fresque de Santa Maria Novella. *De grands sujets* – la vie de la Vierge, celle de saint Jean-Baptiste – traités en scènes familières. Ghirlandaio s'attache à peindre le peuple. Témoignage précieux de la vie quotidienne à Florence au *temps des Médicis*. Une approche que l'on retrouve dans une autre exposition *présentée, jusqu'au 30 août*, au palais Medicis Riccardi : «Le temps revient». On y voit *notamment des tableaux ronds*, des coffres de mariés en bois peints illustrant les fêtes et *réjouissances laurentiennes*.

Avec l'Officina Profumo Farmaceutica de Santa Maria Novella (16, via della Scala), on ne quitte pas l'art. Ce Guerlain florentin a conservé de vieilles recettes. Mais son plus grand titre de gloire est d'occuper l'officine grand-ducale du XVIIe, aujourd'hui propriété de la ville.
Admirer murs et plafonds, acheter éventuellement crème, savonnette au lait d'amande et autres onguents, et, surtout, demander à visiter musée *ET* sacristie.
Fresques, tableaux de famille, anges en bois doré, pots à pharmacie, alambics et tous les *instruments d'une aimable* pharmacopée agrémentent les deux salles du musée. Leurs fenêtres *ouvrent sur le cloître* de Santa Maria Novella occupé par les élèves officiers de gendarmerie. La petite sacristie, entièrement reconverte de fresques sur la Passion du Christ, attribuées à Mariotto de Nardo, est tout simplement admirable. Le Grand Hôtel Minerva (tél. : 284-555), un quatre-étoiles, présente l'avantage de jouxter l'église Santa Maria Novella et de ne pas être bruyant, et l'inconvénient de faire payer 100 F un *petit déjeuner ordinaire*. Grand moment culturel au restaurant Il Latini (via dei Palchetti, 6, *tél.* : (055) 21-09-16) : un défilé de plats authentiquement toscans, un *festin campagnard pour* 250 F environ. A l'opposé, la cuisine raffinée du restaurant La Reggia (*via San Francesco, 18, tél.* : (05)-59-134), sur les hauteurs de Fiesole. Repas Renaissance, le *jeudi, au Teatro* (47, *via degli* Alfani).

On gagne très rapidement Florence grâce à Méridiana (9, bd de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 42-61-61-50), une petite compagnie rachetée par l'Aga Khan en septembre 1991. Excellent service à bord et, à l'arrivée, les bagages sortent aussi vite que les passagers. Elle est la seule à rallier en une heure et cinquante minutes le petit aéroport de Florence, lui-même à un quart d'heure de la ville. Vol quotidien Paris-Florence à partir de 2 490 F A/R. *Pour se* renseigner : Office italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68. Sur place : APT, 16, via Manzoni, tél. : 23-320.

D. T.

La Haute-Loire à cheval

Au cœur du Massif Central, au sud de l'Auvergne. Tout en haut, *il y a des* rochers plantés dans les prairies, des croix et des abreuvoirs de granit, des hameaux *battus*, l'hiver, par des tourmentes de neige – la burle, – mais solides comme des rocs. Dans ces pays-là, *les légendes ne meurent jamais* tout à fait et le pas des chevaux attise les souvenirs. Sûr que la «Bête», *qui terrorisa le Gévaudan* voici deux siècles, danse encore avec les loups, avide de femmes et d'*enfants, les soirs de pleine* lune...

La veille, on était dans la vallée. Au bord de la Sénouire. Les chevaux s'étaient sagement mis au repos, le temps d'une visite à Lavaudieu. Tout, là-bas, respirait la sérénité. On se trouvait, comme le rappelle l'étymologie, dans «la *vallée de Dieu*». *Quelques pas* jusqu'à l'abbaye, fondée en 1066 par saint Robert. Un peu de fraîcheur dans le cloître roman (le seul d'Auvergne) et le regard se perdait sur le moutonnement paisible des prés. *Pour un peu*, on aurait manqué *la Danse des morts*, fresque peinte sur un mur de la chapelle, *qui préfigure pourtant* celle, plus connue, de La Chaise-Dieu, célèbre pour son abbatiale et son Festival de musique, et point de départ et d'arrivée d'un périple qui sillonne une partie du Parc naturel régional Livradois-Forez.

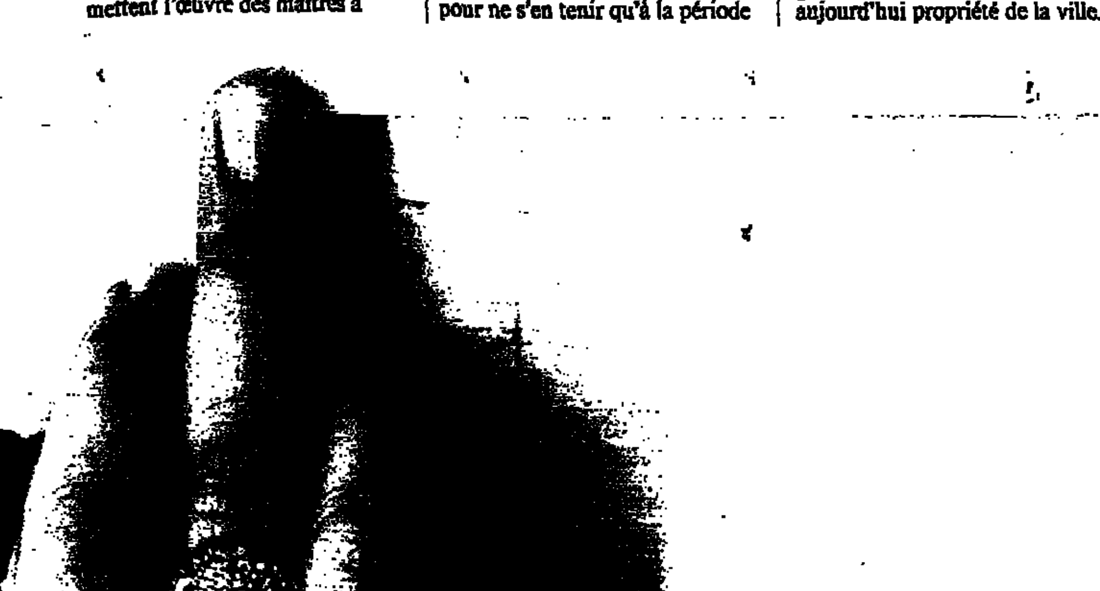
Inaugurée en mai dernier, la «Caracolade», *circuit équestre* ouvert toute l'année et balisé sur 200 kilomètres, a été mis au point par *six professionnels* du tourisme équestre spécialistes des problèmes d'organisation et de logistique, regroupés pour accueillir, chaleureusement, les cavaliers «débrouillés» (il faut être à l'aise aux trois allures), les accompagner et leur faire partager leur passion pour cette région de la Haute-Loire. La «Caracolade» fait ainsi étape dans six localités : Fontannes, Aubazat, Saugues, Chastenuel-Jax, Saint-Paulien et *La Chaise-Dieu*.

Deux *formules au choix pour* parcourir ce circuit en boucle de six jours. «Parfum d'aventures» pour les cavaliers indépendants *propriétaires de leurs chevaux* : 1 100 F par personne en demi-pension, hébergement en dortoir et hébergement du cheval. «Soleil couchant» (3 300 F par personne en pension complète, hébergement en gîte équipé de *sanitaire et d'un dortoir*, encadrement et cheval) qui permet de trouver sur place des montures calmes et robustes, et de bénéficier des services d'un guide. Non compris, l'acheminement du domicile au point d'accueil.

Au fil de l'itinéraire, de pas en *galops*, le long de *chemins qui* ignorent, la plupart du temps, les routes goudronnées, le cavalier sera *surpris* par la diversité des paysages. En quelques heures de chevauchée se succèdent des *landes* de genêts, des forêts de sapins et de pins, des massifs de chênes et de frênes, des orgues basaltiques et des gorges *volcaniques, sauvages et* déchiquetées, surplombant l'Allier aux eaux plutôt paisibles. Il passera par d'anciennes capitales redevenues d'humbles villages, visitera un élevage de poneys Connemara, prendra le temps de se baigner dans un lac de cratère, avant que le martèlement des sabots ne réveille un bourg où *quelques vieux, nostalgiques* du temps où les chevaux étaient aux champs, paient une tournée de rouge, pour saluer le passage d'une «Caracolade» qui plonge aux racines de ce coin oublié d'Auvergne.

Réservation auprès des services Loisirs Accueil de Haute-Loire (tél. : 71-09-26-05), 12, boulevard Philippe-Jourde, 43000 Le Puy-en-Velay, siège du comité départemental de tourisme (tél. : 71-09-66-66).

J.-L. A.



Montaigne en « librairie »



ROGER-VIOLLET

Gravure par Chéreau-Lejeune. Bibliothèque nationale.

Suite de la page 27

Au château, stoïque ou pyrrhonien, taciturne ou prolixe, à son gré, il devait éprouver sa méthode, surveiller sa moyenne, entre l'ange et la bête : il n'était là ni à la cour du roi, ni aux bordels de Venise. Prenait-il Léonor, sa fille unique, par la main pour l'emmener au *« fleuriste »*, son jardin? En son fief, tout humain qu'il était, ne débraillait-il pas un peu son égoïsme et l'orgueil de sa lignée? Des biographes l'assurent, les *Essais* n'en disent rien. Certes, il avait recouvert ses murs de colliers de saint Michel – c'était la mode d'emblasonner les maisons, – mais lui-même, au sérieux de son livre, prenait avec humour ses vanités. Puis, songeait-il qu'on voudrait un jour regarder par-dessus ses toits et ses girouettes?

Dans sa *« fricassée »*, ses *« farcesques cogitations »*, son ouvrage, il avait mâché, ruminé, le travail des curieux. Le concernant, il avait admis le meilleur comme le pire. L'honnête Montaigne avait livré, jugé, condamné et pardonné Michel. Il s'était accroché des faiblesses, des paresses, chargeant même le coche, se poussant au noir pour mieux contraster sa pensée, mieux se prouver, peut-être, qu'il portait en lui *« la forme entière de l'humaine condition »*. Dans sa «librairie», son laboratoire, il avait séparé le bon grain sans profit de l'ivraie fertile, retenu parmi ses actes, ses humeurs, les plus utiles à *« la pertinence de sa description »*. Au lecteur, son ami, il avait écrit d'une plume ronde et nette, alors qu'il était nerveux de tempérament : *« Les imperfections qui sont en moy ordinaires et constantes, ce serait trahison de les ôter. »* Il lui avait donné un livre de bonne foi, comme *« un enfant charnel »*.

Dans sa tour magique, lui, sans mémoire au point d'en oublier ses mots de passe, se ressouvenait des discours de l'Antiquité, des mille citations qui devaient appuyer ses *« songes »*. A l'ombre de sa « librairie », il voyait mieux l'originalité de son œuvre. *« C'est le seul livre au monde de son espèce »*, disait-il. Il s'abritait ici des cruautés de son temps, comme il posait d'habitude un verre sur les pages blanches pour atténuer leur éclat. Là, il ne se laissait plus *« rouler dans le roulement de la voûte celeste »*, il était moins douloureux, malheureux, moins enfrissonné de jouissances, car il se savait *« envieilli mais, assagi, pas d'un pouce »*. Là, il se plaisait à guerroyer avec les mots – *« Partout ailleurs je n'ai qu'une autorité verbale : en essence, confuse »*, – à se divertir de l'horreur des guerres civiles, de l'absurdité de l'existence, et d'une idée fixe de la mort. *« Mon livre,* écrivait-il, *c'est la meilleure munition que j'aie trouvée à cet humain voyage. »* Il lisait, il feuilletait *« à pièces décousues »*, il rêvait, il griffonnait sur des brevets, il dictait à son secrétaire les bribes de ses fantaisies. Il se levait et marchait. *« Mes pensées dorment si je les assis. »*

Partout l'écho du livre résonnait dans sa tour : les ouvrages, les solives brodées de grec et de latin, l'arrondi de la « librairie » que, Montaigne, en son centre, embrassait d'un seul regard. Des velins qui tendaient leur dos, leurs dorures brillant au soleil, il faisait le miel de ses pensées. Il se servait des mêmes sentences, peintes au plafond, pour soutenir ses écrits. Au chapitre *« De l'amitié »*, il comparait ses *« Essais, fantasques, étranges et variés »*, aux tableaux mythologiques, héroïques ou licencieux, encadrés de grotesques, ornant ses murs. De ses fenêtres qui donnaient sur la campagne, le jardin, la basse-cour, il guettait, caché par la muraille, comme il observait le monde, avec, sous l'armure, son indépendance et sa liberté. Il descendait réciter des paters dans sa chapelle, et, *« heureusement puisque c'était naturellement »*, il remontait à ses idées profanes. Une cloche au sommet sonnait si régulièrement l'ave maria qu'à force il ne l'entendait plus. Il en parlait dans son livre au sujet de l'*« accoustumance »*.

Pendant plus de vingt ans, *« passant là la plupart des jours de sa vie, et la plupart des heures du jour »*, la tour où il mourut, fut comme le frontispice de l'œuvre. Elle devint son mausolée. Là, Montaigne avait connu les joies les plus pures, quand, travaillant aux éditions futures des *Essais*, portant des additions, des corrections de style, il forgeait des métaphores extraordinaires, la matière concrète d'une pensée où vont ensemble, *« à sauts et à gambades »*, la raison et les émotions, le *« supercéleste »* et le *« sousterrain »*, les jeux de l'âme et du corps. La tour avait abrité un poète.

Ici vécut Michel de Montaigne, né à Saint-Michel, décoré de l'ordre de Saint-Michel. Ici, sous l'épaisse et bienveillante protection de ses murs, il écrivit son grand livre moderne, laïc et universel, son esprit vagabonda et perça des vérités profondes. Il *« verdit encore et fleurit comme le gui sur l'arbre mort »*.



CHRISTIAN DELÉCLUSE

De notre envoyé spécial
Christian Colombani

► **A Lire :** ***Montaigne, la manière et la matière,*** **de Géralde Nakam, éd. Klincksieck, 334 p., 320 F.**
Montaigne, **de Hugo Friedrich, éd. Gallimard, 441 p., 49 F.**
Le Château de Montaigne, **de Léonie Gardeau et Jacques de Feytaud, éd. Société des amis de Montaigne, 62 p., 80 F.**
La Jeunesse de Montaigne, **de Robert Trinquet, éd. A.G. Nizet, 684 p., 140 F.**
Montaigne, **de Joseph Neyrac, éd. Slatkine, 338 p., 70 FS.**
Visite : château de Montaigne, à Saint-Michel-de-Montaigne (Dordogne). Visite de la « librairie » tous les jours, sauf les lundi et mardi. S'adresser au guide, tél. 53-58-63-93.

COURRIER

Théodolite et niveau

L'une des photographies qui illustrait l'article intitulé « Coups d'œil américains » dans « le Monde sans visa » du 23 mai, à propos de la construction de l'Empire State Building à New-York, était légendée : « Ingénieur visant au théodolite » sur la foi du catalogue édité par le Musée Carnavalet à l'occasion d'une exposition des œuvres de Lewis Hine. M. Paul Bonnetain, de Vincennes, nous fait remarquer que l'instrument représenté sur la photo est un niveau, et non un théodolite, et qu'il en avait fait la remarque, à l'époque, aux responsables du musée parisien.

Rio, samba et bossa-nova

M. Eduardo R. Fairbairn, de Saint-Germain-en-Laye, a trouvé « passionnel » *le portrait de Rio tracé par Slimane Zeghidour (« le Monde sans visa » du 30 mai) :*

Parce que Rio, comme tant d'autres villes du Sud, est une ville passionnelle. Elle ne sait pas se comporter comme certaines villes du Nord, plus calmes, plus contenues. Il faut que Rio se sente aimée pour qu'elle aime aussi, *estime-t-il notamment*. Mais je ne sais quelle méchanceté Rio lui a faite qu'il ait voulu s'attaquer à l'âme même de son peuple (...).

La musique brésilienne, l'une des expériences culturelles les plus riches de l'Occident, en constante évolution, a su cohabiter depuis longtemps avec les influences venues du Nord ou du Sud, sans pourtant perdre ses caractéristiques. (...) En fait, l'auteur de l'article parle surtout de la bossa-nova, car c'est justement cette branche de la samba qui a été le plus internationalisée. Là, finalement, on est d'accord, la « bossa » est vraiment finie, au moins la phase la plus créatrice de ce mouvement (...), mais il y a trente ans : la bossa-nova, mouvement responsable d'une vraie révolution dans la musique brésilienne, a vécu sa phase d'or entre 1958 et 1962. Née d'une génération brillante de musiciens de la classe moyenne de Rio et de l'invention géniale d'une *batida* (rythme à la guitare) par un Bahiano (Joao Gilberto), la bossa-nova, comme plusieurs autres mouvements musicaux qui l'ont suivie, a eu une apparition météorique dans la vie culturelle brésilienne. L'héritage qu'elle a laissé a pourtant profondément marqué tout le panorama musical du Brésil (...). La dictature militaire au Brésil en 1964 entraîne une politisation de la musique et les Jobim, Gilberto, Lyra, Sergio Mendes et tant d'autres, partent aux Etats-Unis où ils étaient déjà reconnus comme des musiciens de première ligne. Pour que les lecteurs du *Monde* n'attendent pas encore trente ans pour savoir ce qui s'est passé après, il faudrait leur expliquer que toute une autre génération de musiciens, sous l'influence de la bossa, se sont chargés de pousser en avant la dynamique de la musique brésilienne. Pour en citer quelques-uns : Chico Buarque de Hollanda, Gilberto Gil, Caetano Velloso, Egberto Gismonti, Milton Nascimento, etc. (...).

Les grands de la bossa-nova ont gagné le monde et le monde les a gagnés (Vinicius de Moraes et d'autres comme Newton Mendonça ont sûrement gagné le ciel). Tous continuent à faire de la musique de première ligne et leurs compositions font partie de n'importe quel répertoire des grands musiciens dans le monde.

Mais... et la samba ? La base. La samba qui est derrière tout cela, qui emprunte à la musique du Nordeste, au *baiao*, au *xaxado* sa personnalité... la samba de Pixinguinha, Cartola, Nelson Cavaquinho, la samba de Candeia ? (...) La samba est là où elle a toujours été. La *no morro* dans les collines, là où M. Zeghidour n'a su voir que des voyous, des assassins, des misérables ; là, dans les banlieues où il ne croit voir que des cadavres fétides, habitent aussi des honnêtes gens, des travailleurs, des pauvres (...) qui savent sourire, aimer et créer cette expression culturelle merveilleuse qu'est la samba (...) Là, dans une *feijoada* à Mangueira, dans une *pagode* de Portela, une *roda de samba* à Nilopolis. (...) Cela fait quand même drôle pour n'importe quel *carioca* (habitant de Rio), de voir constater la mort de la samba juste à la *Gafiera Estudantina*. Endroit certes très agréable, mais depuis quelque temps assez touristique, où l'on peut même danser... la lambada.

Tourterelles

Après la parution dans « le Monde sans visa » du 30 mai de l'article intitulé « La tourterelle sur les armes du Médoc », nous avons reçu de M. Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, une lettre dont nous publions les passages suivants :

Si l'oiseau conserve sa stature, le milieu qu'il survole s'est considérablement bouleversé. De l'Afrique au nord de l'Europe, la tourterelle se voit désormais confrontée à des déserts croissants, des littorals aménagés, des espaces habillés de lotissements, des paysages défigurés et remembrés. Son périple n'en est que plus méritoire et hasardeux. Les conséquences de ces bouleversements n'ont échappé ni aux scientifiques ni à certains chasseurs. En Casamance espagnole, les porteurs de fusil ont pris l'initiative d'un moratoire de deux ans au bénéfice des tourterelles. Est-ce un hasard ? Même démarche au Maroc, où les périodes de chasse et les quotas ont été sensiblement réduits. En Angleterre, haut lieu de nidification des tourterelles, la population a chuté de 60 % au cours de ces dix dernières années. Constat tout aussi alarmant en Belgique.

Les braconniers du Médoc coupent leur blé en herbe. Pas un chasseur digne des règles cynégétiques élémentaires ne peut en admettre le principe. L'histoire, pas si éloignée, du pigeon migrateur américain, devrait pourtant servir de leçon. Voilà un oiseau tellement abondant que ses vols massifs obscurcissaient le ciel. Naïfs, les chasseurs l'ont abattu sans compter. En moins de vingt ans, l'espèce s'est éteinte (en 1914). On ne savait probablement pas qu'un seuil minimum de population restait indispensable pour qu'une espèce survive.

Aujourd'hui, on sait. Et on n'a plus le droit de jouer ou de feindre l'ignorance. Les études menées sur les migrations de tourterelles en pointe de Grave révèlent, cette année, un passage d'environ 13 700 oiseaux. Soit la plus forte chute enregistrée depuis que le programme scientifique a été lancé en 1983.

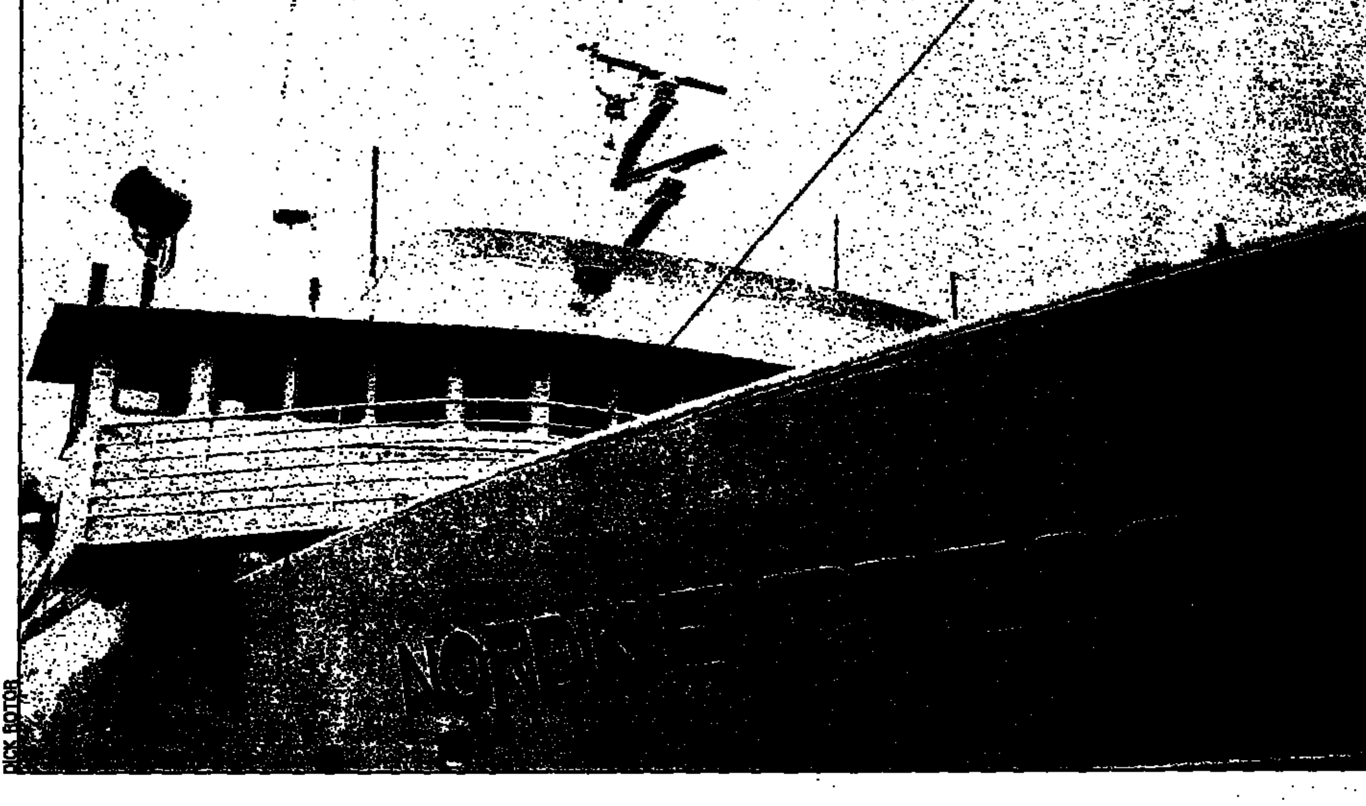
Au moment où les décideurs de la planète s'interrogent à Rio sur la concrétisation d'une solidarité internationale en faveur de l'environnement, quelques braconniers font la loi en Médoc, au mépris d'une décence qui s'impose.

Collioure

Dans l'article intitulé « Fauves de Collioure » (« le Monde sans visa » du 13 juin), un mastic a déformé le sens d'une citation. Il fallait lire : *« Collioure, c'est la couleur, la mer, la figuration ; Céret, la non-couleur, la terre, l'abstraction. »* Des coquilles ont déformé deux noms propres, celui de Victor Crastre et celui de la maison Rousette (qui s'écrit avec un seul « s »).

Saint-Laurent : l'omnibus du golfe

Au départ de Rimouski, dans le Bas Saint-Laurent, un petit cargo mixte, le *Nordik-Express*, ravitaille et transporte chaque semaine les habitants d'une vingtaine de villages blancs francophones ou anglophones et indiens montagnais, éparpillés au-delà de toute route terrestre sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent jusqu'à l'extrême est de la province du Québec (région de Duplessis). Un voyage aller de mille milles nautiques (1 852 kilomètres) que l'on n'entreprend pas sans entendre Gilles Vigneault, le conteur de Natashquan. Le chanteur vit maintenant la plupart du temps à Saint-Placide, à 50 kilomètres de Montréal.


DICK ROTOR

100 km
DUPLESSIS
Blanc-Sablon
Vieux-Fort
Saint-Augustin
La Tabatière
Tête-à-la-Baleine
Baie-Johan-Beetz
Natashquan
Kegaska
La Romaine
Harrington Harbour
Terre-Neuve
Sept-Iles
Havre-Saint-Pierre
Parc national de l'archipel de Mingan
Port-Menier
Ile d'Anticosti
Golfe du Saint-Laurent
Rimouski

Lundi 25 mai. Saint-Placide.
«Pour les gens de Natashquan aujourd'hui, le Nordik Express *est d'abord un caboteur qui leur apporte les marchandises,* dit Gilles Vigneault. *Ils le prennent encore mais le trouvent trop lent et préfèrent l'avion qui atterrit plusieurs fois par jour, alors que le bateau ne passe qu'une fois par semaine. Patienter si longtemps leur est devenu plus difficile. Mais le* Nordik Express *reste de tradition : on est sur le quai quand il arrive pour accueillir parents et amis et regarder les touristes qui débarquent. Il y a des blasés, mais ça reste un événement.*

» Quand j'étais petit garçon on allait tous à l'appontement. Chaque quinzaine, on guettait la sirène au loin. A l'époque, il n'existait pas de route. On faisait le kilomètre et demi à pied. On venait aussi en chaloupe, à la rame ou à moteur. On se faisait des peurs : c'était à qui passerait le plus près de la vague qui paraissait énorme à nos yeux d'enfants. Le bateau apportait le courrier, et, l'hiver, quand il ne pouvait pas aller jusqu'en bas (à Blanc-Sablon), il livrait à Natashquan et quelqu'un descendait en traîneau à chiens.

» Jusqu'à chez nous, la côte est francophone, après, elle devient majoritairement anglophone. Les petits villages semés comme au gré du vent qui vivaient essentiellement de la pêche tiennent maintenant beaucoup par l'assurance-chômage et les prestations sociales. Il y a énormément de chômeurs. Pas de route : pas d'industries. Mais la misère ne se voit pas. Chacun a un toit au-dessus de sa tête, chacun est à peu près assuré de manger quelque chose le lendemain. Il n'y a pas d'errants.

» A Natashquan, comme dans bien des villages de la côte, il y a le sable, la mer et la forêt à perpétuité. On a de l'espace, du temps. Voilà deux données essentielles. De l'eau propre, de l'air propre, des étoiles, et plein de choses de ce genre, gratuites, que les gens de la ville doivent payer très cher quand ils veulent les retrouver. Alors on est des milliardaires qui s'ignorent. Nous vivons dans un royaume entourés des biens les plus précieux sur terre. Du bois pour construire un toit et se chauffer, du poisson, des bêtes de toutes sortes. Et les gens se croient pauvres! En fait, ils sont bien, mais n'en sont pas toujours certains. Alors, pour s'en assurer, ils vont faire un tour en ville.

» Les villageois sont fiers et hospitaliers, comme dans les îles. Car chaque village représente toujours une île. Je souhaite que la route arrive rapidement à Natashquan (1). Il n'y a pas de médecin, pas d'hôpital, rien pour les loisirs, pas grand-chose pour l'éducation : il faut envoyer les enfants ailleurs dès qu'ils ont dépassé la sixième. Les gens veulent la route. Ils savent ce qu'elle leur apportera, ce qu'elle ne leur apportera pas et ce qu'elle leur prendra. Mais ils la veulent. Quand il y a une possibilité de chemin vers l'autre, il faut se la donner. C'est le moyen de l'accueillir.

» On n'est pas sur le Saint-Laurent, on est sur la mer. L'île d'Anticosti, au milieu du fleuve, est aussi grande que la Corse. Elle est à 80 kilomètres de chez nous. Quand vous avez 80 kilomètres d'eau en face de vous, c'est la mer, surtout si elle est salée. C'est à s'y méprendre. Elle est d'ailleurs plus dangereuse dans le fleuve que sur l'océan. Si on regarde en face de Natashquan, on a la pointe de l'île d'Anticosti, plus loin le cap Breton, puis l'océan : on a vue sur la France. On ne la voit pas, surtout par temps de brume, mais on a vue sur la France, alors on est sur la mer. Et elle n'a pas changé de goût. Le poisson, lui, a commencé à changer. Quand j'étais petit garçon, les foies de morue, on pouvait en sauver neuf sur dix. Ils étaient beaux, frais, blancs, propres. Aujourd'hui un sur dix.

» La côte nord a été colonisée. Nos ancêtres ont quitté le Poitou pour l'Acadie, puis, vers 1755, ils ont été déportés vers les îles de la Madeleine. Fin 1855, ils se sont déportés eux-mêmes, car il y avait un seigneur Goffin, qui exigeait d'eux des droits censitaires épouvantables, et ils étaient en train de crever de faim. Alors ils sont allés sur la côte nord, à Natashquan, lieu où ils avaient l'habitude de pêcher. Ils n'y ont pas été accueillis, mais pas repoussés non plus. Il y avait déjà là les Indiens montagnais et, depuis 1680, un poste de traite de la Hudson-Bay.

» Jacques Cartier s'est arrêté chez nous à son premier voyage en 1534. Et il a baptisé la pointe Natashquan cap Thiennot en l'honneur du capitaine Thiennot qui était devenu un Indien. Il avait été recueilli par des Montagnais et connaissait suffisamment de choses pour être devenu leur chef. J'ai toujours imaginé avec un sourire la tête de Jacques Cartier quand il découvre un Indien qui lui demande : «Au fait, vous n'auriez pas un petit coup de rouge?» *Les pêcheurs malouins venaient là quatre fois par an bien avant lui. Eux ne découvraient pas, ne baptisaient pas, ne tuaient personne. Ils pêchaient et retournaient chez eux. Ce n'étaient pas des découvreurs. Cartier était payé pour cela. Il découvrait et baptisait. Curieux non?*

» Les Indiens de Natashquan s'entendent très bien avec les Blancs. Il n'y a pas de communication. Quelques Blancs ont appris leur langue : des marchands et des curés surtout (sans doute ont-ils, eux aussi, quelque chose à vendre). La plupart des Montagnais parlent un peu français. Les Blancs ne vont pas dans leur réserve, et en principe n'en ont pas le droit. Ce sont des existences parallèles, pas des vies imbriquées. Il n'y a guère eu que deux ou trois mariages mixtes depuis 1960. Avant, jamais. Les Indiens aiment bien la chanson Jack Monoloy *(2). Il y a beaucoup plus de liens entre les Blancs et les Indiens d'un village qu'entre Indiens et Blancs d'une ville.*

» La côte nord est une région difficile à habiter que Cartier avait surnommée «la terre de Caïn», une appellation que nous n'aimons pas. La récolte n'y est pas facile parce qu'il fait froid, mais il y a beaucoup de fruits sauvages, des animaux, une mer généreuse. Ce n'est ni une mer, ni une terre de Caïn. Elle est rude à cause de l'isolement et du manque de transports. C'est une côte où les gens ont plus de mérite à vivre qu'à proximité des villes. Ils n'ont pas les services, ils subissent les mêmes taxes, sont soumis aux mêmes règlements que le reste de la province. Alors qu'ils habitent un territoire qui ne serait qu'un territoire s'ils n'étaient pas là car ce sont eux qui en font un pays. Ce sont les gens dont le mérite est le moins bien reconnu.

» Ce sont les gens qui font un pays, comme partout dans la province de Québec. Et dès qu'elle sera indépendante, il faudra se demander de qui, et pour qui. Il faut d'abord qu'elle soit indépendante pour se poser la question. C'est un consensus secret entre les gens qui habitent un territoire qui en fait un pays qui, peut-être, à la fin est dans les gènes des gens... Voilà, je vous aurai averti, le voyage par le Nordik-Express *est long. Mais c'est la meilleure manière d'aller sur la côte nord.»*

Mardi. Rimouski.
Dans l'avion qui rejoint Mont-Joli (aéroport de Rimouski et siège durant la seconde guerre mondiale d'une école de bombardement), trois experts examinent d'épais rapports sur les causes de raréfaction de la morue. Depuis deux ans, y lit-on, les glaces apparaissent plus tôt et disparaissent plus tard au Labrador, amenant les eaux autour de Terre-Neuve à des températures de 4 degrés au-dessous des normales.

«Il y a eu jusqu'à sept mètres de glace chez nous cet hiver, déplore Pierre Pelletier, le maire de Rimouski. *Même le traversier a été bloqué quinze jours. Et votre côte nord est plus loin encore, loin de tout. Il faut des raisons bien particulières pour y aller. C'est un pays intrigant. J'aimerais aller voir ces gens, chasseurs et pêcheurs, vivre avec eux. Ils sont si différents de nous. Une mentalité définitivement autre... Le commerce avec la côte nord est tout de même une affaire de vingt millions de dollars* (3).»

Le *Nordik-Express* est un petit râblé (70 mètres) qui porte éclatantes (coque rouge et superstructures blanches) les couleurs du drapeau canadien. Il n'apporte plus le courrier, son guichet de banque s'est clos définitivement l'an passé, mais il continue, d'avril à janvier, de faire le marché hebdomadaire des villages isolés, moitié caddie géant, moitié omnibus ramenant trois fois l'an les collégiens à la maison et son lot de touristes assoiffés de lenteur l'été. Au demeurant d'une autonomie farouche, ne laissant à personne d'autre qu'à son équipage le soin d'embarquer et de débarquer les marchandises. Et pointilleux sur l'horaire : il n'est pas là pour flâner. Chaque mardi, c'est à 18 heures précises qu'il se jette dans le courant du Saint-Laurent.

«Notre premier voyage en avril dans la neige est féerique, on a l'impression que personne n'est passé là auparavant, dit Robert Landry, le troisième officier, tandis que la rive sud plonge dans la nuit et le fleuve dans l'océan. *Paradoxalement, l'isolement est peut-être plus sensible en été. L'hiver, la banquise est le plus merveilleux des boulevards, les habitants se visitent sans cesse. Surtout durant le carnaval. Chaque village est profondément différent : certains sont au chômage, d'autres fort dynamiques. On le perçoit à la quantité de matériaux débarqués. L'esprit communautaire semble indestructible. Quand on voit ces gens-là capables de tout mettre de côté pour partir en chaloupe, ça ne bâtit pas une civilisation, mais cela fait envie. La Gaspésie devait être ainsi il y a cent ans, lorsqu'il fallait prendre le bateau pour aller à Montréal.»*

Mercredi. Sept-Iles.
Dernière ville (26 000 habitants) où l'on peut faire du livre (comme un navire *fait* de l'eau) pour les jours à venir, l'observatoire installé au-dessus de la timonerie du *Nordik-Express* s'étant révélé une invite à la lecture. Agrandissements du «Monde des livres» aux murs et nouveautés parisiennes sur les tables, Côte-Nord est l'ultime librairie au nord-est du continent américain. Sa «présidente», Janine Belzile, n'a pas compris pourquoi ce poète de passage (4) a cru bon de se moquer de ce nom choisi précisément pour manifester son attachement à sa région et à ses habitants. *D'ailleurs, elle a vérifié auprès du* chauffeur du bus dans lequel l'homme avait écrit avoir bu un carton de bières avec des Indiens allant à un mariage : *«C'est faux, c'est totalement impossible, il a tout inventé. Alors...»*

Port-Menier (île d'Anticosti).
L'arrivée du bateau sonne le rappel des pick-up accourus dans un panache de poussière comme de bons animaux familiers à l'heure du repas. Avec ses deux cent soixante-huit habitants pour cent cinquante mille cerfs de Virginie, qu'accompagne, selon le mot des îliens, *«un renard par patte»*, Anticosti a vécu un bref conte de fée au début du siècle, transformé ensuite en long cauchemar, avant de s'éveiller difficilement il y a quinze ans lors de son rachat par la province du Québec qui l'a progressivement rendue à elle-même, immense réserve (8 000 km²) dédiée à la chasse, à la pêche et à la promenade.

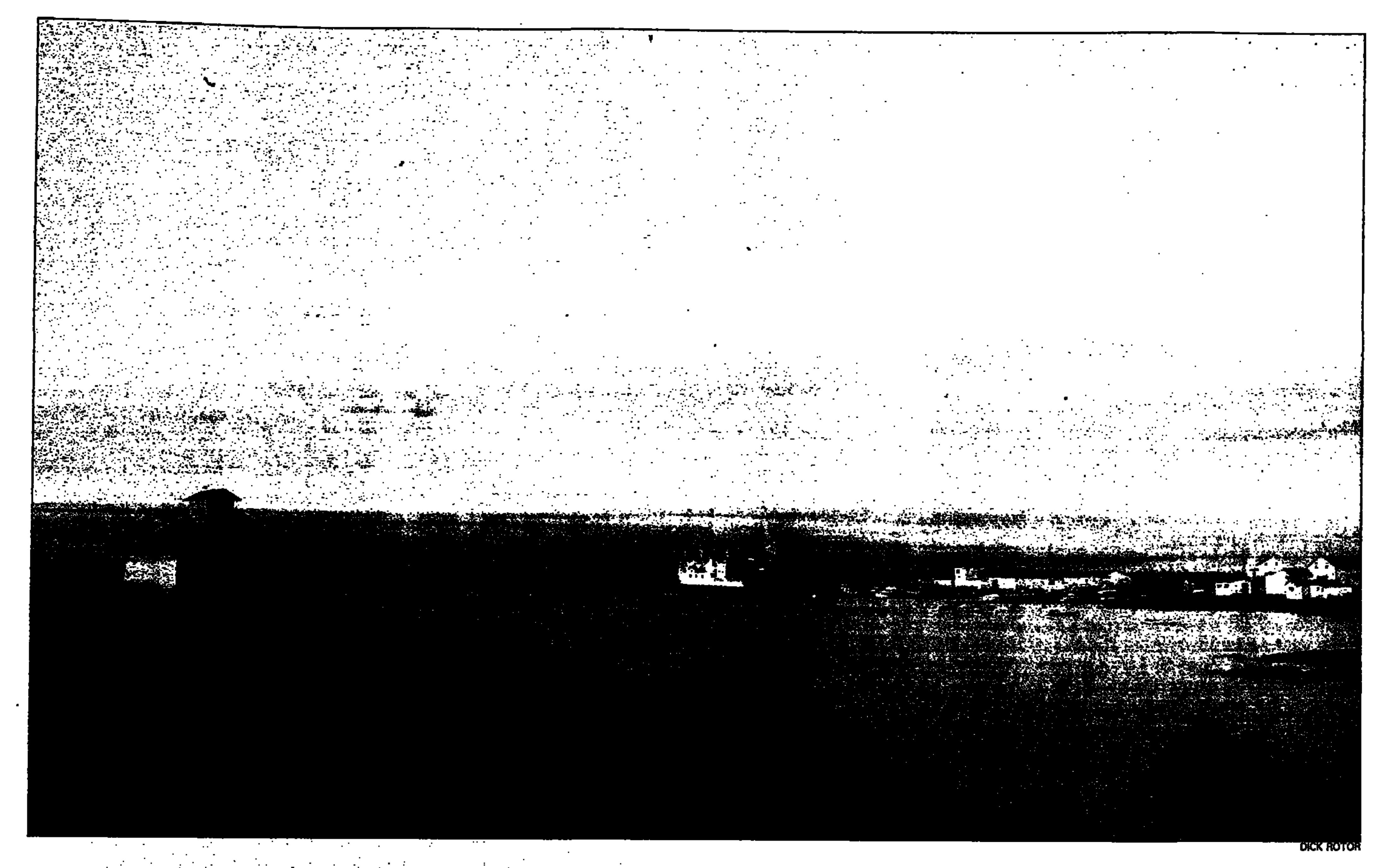
François Légaré, l'un des animateurs de la pourvoirie (5) du lac Geneviève, est de ceux qui célèbrent la première période, lorsque l'île était propriété du moderniste chocolatier français Menier, et dénoncent l'atmosphère pénitentiaire qui sévit ensuite de 1926 à 1974 sous l'égide du trust Consol-Bathurst. Ils ont, dit-il, *«bûché l'île comme un crâne chauve»*, et terrorisé ses habitants *«pire qu'en Sibérie»*. Au point que récemment encore, devenus propriétaires des maisons de l'ère Menier, il a fallu les convaincre qu'ils étaient libres de les peindre comme ils le souhaitaient. Leurs teintes pastel s'harmonisent maintenant avec celles de tous les fronts de Saint-Laurent.

Jeudi. Havre-Saint-Pierre.
La nouvelle est montée jusqu'à la passerelle : le capelan arrive! Demain, ou après-demain, les familles sortiront leurs haveneaux et leurs seaux pour aller ramasser sous la lune ce petit poisson argenté qui vient rouler par milliers au bord des plages avant de plonger frais dans la friture. Des bancs de poissons plus conséquents suivront. Et les phoques et les baleines viendront s'installer dans les eaux du parc national de l'archipel de Mingan, en invités les plus choyés de l'été, que l'on visite à bord de pneumatiques, le cœur battant.

Baie-Johann-Beetz.
Chemises de laine écossaises, chaussures montantes, casquettes, les hommes sont venus observer silencieusement le déchargement du *Nordik-Express*, tandis que les enfants sirotent une *rootbeer*. Soleil en caisse. Sunkiss, Sunworld. Floride, Californie. Oranges, bananes, citrons. Pommes du Canada, oignons, raves. Lait. Papier, grillages, poutres. D'un conteneur sort *précautionneusement* une Le Baron turbo noire qui file aussitôt reconnaître son territoire (90 kilomètres). *«Une heure pour Natashquan, dépend comment on chauffe sur la gravelle»*, commente Pierre dont la *blonde* fait infirmière chez les Montagnais (*«la paie est meilleure»*). Le bateau – l'été – l'impatiente. *«En skidoo (6) je mets deux heures pour rejoindre Natashquan du Havre-Saint-Pierre»*.

Natashquan.
Au bout de la plage de sable tiède, les «galets», ces cabanes de pêche chantées par Gilles Vigneault, ont été repeints façon monuments historiques. Des enfants y tournoient sur leurs vélos tout-terrain. L'école leur a donné congé : on enterre une de leurs concitoyennes. Tout le village stationne devant et dans l'église. Seule, la Le Baron turbo noire passe et repasse devant le portail, un pilote nouveau à chaque tour. Dans la vitrine du dépanneur

VOYAGE



DICK ROTOR

(supérette), cette affichette : *« Nouveau service. Ambiance soleil, salon de bronzage. Pourquoi résister à la tentation ? »*. Sur un toit, la découpe d'une morue indique la direction du vent.

Kegaska.
Quatre jeunes Indiens montagnais (de 23 à 29 ans) s'en retournent dans leur réserve à La Romaine. HydroQuébec leur a proposé un contrat de monteurs en lignes électriques. Mais ils sont opposés à la construction du barrage. Que faire : refuser le chômage ou le barrage ? Ils vont réfléchir et insistent sur le fait qu'ils prendront leur décision individuellement. *« La méthode indienne a du bon, la méthode blanche aussi,* dit Nicolas Lalo. *Comment choisir ? Depuis la crise c'est plus difficile encore de trouver un job. Plus difficile d'être Indien à Québec. Essaie d'entrer dans un bar de Sept-Iles. Partout l'hostilité. A Montréal au moins c'est ethnique, les Chinois vont t'aider.*

» C'est la faute aux missionnaires qui nous ont enlevé nos pouvoirs. Et l'école par-là dessus. J'en connais qui sont allés dans les bois pour lui échapper. On ne sait plus la magie. Quelques anciens encore. Mais il est trop tard pour apprendre. Il faudrait devenir un exceptionnel chasseur et rester un an dans la forêt. D'accord, Dieu a marché sur l'eau. Mais nous aussi on avait un très grand chaman : mon arrière-grand-père l'a vu marcher sur le lac et disparaître avec sa famille. Il nous reste la médecine, la coutume et la chasse. Le gouvernement peut payer l'avion pour que le village aille trois mois et demi chaque hiver sur notre territoire de chasse, c'est notre gouvernement à nous qu'on veut. Sinon on ne fera rien. On restera pas chanceux. Avec rien que la chasse ou la boisson. Depuis qu'on nous a pris le Canada qui est un mot à nous, Canada, on n'a jamais été en paix. »



Gilles Vigneault un été à Natashquan.

La Romaine.
Dans la nuit, les pick-up font la ronde sous le phare du *Nordik-Express*, tandis que débarquent les caisses de bière qui anéantiront demain, comme chaque vendredi soir, le village montagnais. Les passagers se sont endormis, sachant tout de leurs voisins, lorsque le navire passe les refuges de l'Ile-à-la-brume et de la Baie-des-loups, et oblique vers le nord-est.

Vendredi. Harrington-Harbour.
« Nice morning ! » lance ce pêcheur dont la famille est venue il y a cent cinquante ans de Terre-Neuve, comme chacune ici. Le soleil incendie le pack, rehaussant les couleurs de maisons repeintes du mois et aussi briquées que les chalutiers. Le plus homogène des villages, le seul qui soit une île, avec ses ruelles de planches interrompues de lisses pierres roses sur lesquelles pétaradent les trois roues bas comme des jouets, s'éveille sans précipitation aucune.

Au sommet, quelques blocs sommairement assemblés et une phrase d'énoncé aussi glacé que le vent : *« Commémoration de l'accostage de Jacques Cartier à Harrington-Harbour en 1534. Plaque érigée pour le quatre cent cinquantième anniversaire du Canada. »* Mais c'est le souvenir de la morue que craint de célébrer le pêcheur : *« Les glaces n'ont pas encore permis de sortir comme il faut. Déjà, l'été dernier, elles sont descendues jusqu'en juillet. Et en août, l'eau était tellement froide qu'à deux cent pieds on a pêché de la morue gelée. Vous entendez : gelée ! »*

Tête-à-la-Baleine.
Désormais, le *Nordik-Express* progresse à petite vitesse. Chaque plaque de glace qui paraît venir paisiblement à sa rencontre se révèle un frein brutal susceptible de déchirer la coque. Penché à l'avant, John guette dans les rochers tannés dont les rides de neige viennent souligner l'âge, la massive silhouette de baleine qui annonce le quai de son village. Il revient y construire une école. Il montre ses mains : *« Nous autres, on a de la misère à rester en ville. Quelque chose nous retient sur la côte, c'est dans le sang comme une maladie. Même les gens de l'extérieur, une fois rendus ici, ça ne les tente plus de s'en aller. »*

La Tabatière.
René Randy ne dit pas autre chose. L'œil incessamment en chasse, il repère du plus loin un couple d'eiders qui filent au ras de l'eau, les loups marins (phoques) qui se glissent sous les glaces à l'annonce du bateau. Il jubile quand il évoque l'hiver, le lièvre et la perdrix, et le canard aussi. Il rentre d'une consultation des quinze villages de la Basse-Côte pour le syndicat des pêcheurs. *« Ils vivent – devraient vivre – à 80 % de la pêche. Mais avec la surpêche étrangère sur la ligne des 200 milles, la morue ne vient plus sur nos côtes. On est là où étaient les agriculteurs il y a trente-cinq ans. Ils se sont pris en main. Nous, on commence. Vous sentez ? Le vent de mai se lève. C'est lui qui chasse les glaces et fait rentrer le poisson à terre. »*

Saint-Augustin.
Le *Nordik-Express* néglige la baie des Ha ! Ha ! pour s'enfoncer dans le Petit-Rigolet. Pilotage au millimètre dans d'étroits passages où les appellations indiennes se mêlent aux noms français et anglais. Les ramifications les plus reculées abritent des *chalets*, ces maisons miniatures dont pas un villageois ne saurait se passer. Comme si chacun cherchait à s'isoler plus profondément encore au cœur même de l'isolement. Avec l'hiver (et le skidoo), assurent-ils, la mer devient sol, le pêcheur chasseur, le charpentier bûcheron. Dans la forêt, le bois coupé autour du chalet servira à construire les chaloupes et les maisons au printemps. Ainsi le travail n'arrête jamais. Chacun, en tout, tient à demeurer son propre maître.

Vieux-Fort.
L'aigle pêcheur qui tournoyait à tribord plonge et s'enlève, alourdi d'un saumon, vers la forêt d'épinette qui, dans cette zone protégée du vent du large, s'enhardit jusqu'à la côte. Puis, devant l'horizon marin retrouvé, dégagé, le *Nordik-Express* accélère et met le cap sur le bout de la nuit, là où un autre fragment de route pourra prendre sa relève.

Samedi. Blanc-Sablon.
Dès quatre heures, le soleil salue son arrivée. L'autre rive de la baie, plus réaliste, indique 5 h 30 : le Québec laisse au Labrador le soin d'y donner l'heure. D'un côté comme de l'autre, les anglophones sont majoritaires. *« Quelle importance ? Le mariage était mal vu il y a vingt ans. Maintenant on se fréquente sans frontière. Les anglicans viennent à la messe chez les catholiques. Le curé a perdu beaucoup de ses pouvoirs. »* Bruce Dumas, dix-neuf ans, n'a pas dormi cette nuit. Il a fêté avec ses *chums* (copains) la fin des examens et le retour au pays pour la saison de pêche.

La veille, Bruce s'est glissé en chaloupe avec son oncle entre les glaces jusqu'aux abords de Terre-Neuve et a tué quelques loups marins. Il mettra la viande en pots pour envoyer à son grand-père. De sa vie il n'a vu autant de loups marins. Des milliers. Brigitte Bardot n'a-t-elle pas fait le voyage jusqu'ici par hélicoptère spécial ! Sans doute est-ce pour cela que la morue disparaît. Il s'inquiète : y a-t-il des chasseurs et des pêcheurs à Paris ? Sinon, comment font donc les gens pour vivre ?

Dans l'écume solidifiée, oscillant parfois imperceptiblement, le *Nordik-Express* s'en retourne vers le sud-ouest à petite vitesse. Sous les hautes lumières, sa silhouette allégée se dissout dans les reflets des glaces. Seul le bruit du moteur résonne encore jusqu'à la grève. Un cliquetis sourd et joyeux, entêtant comme ce *Ti de li dam tidelam didelou/Ti de li dam tidelam dame lit doux...* qui vous tient depuis Saint-Placide, et qui resurgira encore lorsqu'on croit que le silence a emporté la partie.

De notre envoyé spécial
Jean-Louis Perrier

(1) Il reste une trentaine de kilomètres à construire pour relier Havre-Saint-Pierre (et, au-delà, Québec ou Montréal) à Natashquan.

(2) Chanson de Gilles Vigneault contant les amours impossibles d'un Indien (John Maloney, qui construisit au début du siècle l'église amérindienne de Mingan) et d'une Blanche.

(3) Le dollar canadien vaut environ 5 francs.

(4) Kenneth White, dans *la Route bleue* (Grasset, 224 p. 59 francs.)

(5) Concession de chasse et pêche. Celle-ci couvre 730 km².

(6) Motoneige.

Guide

● Les réservations à bord du *Nordik-Express* se font généralement un mois à l'avance. Le mieux est d'embarquer à Sept-Iles si l'on vient par avion (Air Alliance notamment, le transporteur régional d'Air Canada, assure plusieurs vols quotidiens Montréal-Québec-Sept-Iles), ou au bout de la route, à Havre-Saint-Pierre, si l'on vient par voiture ou par bus. Cela permet de passer une journée dans l'archipel des Mingan ou dans l'île d'Anticosti qui est reliée à Havre-Saint-Pierre par de petits avions à des prix abordables. A titre indicatif, un aller simple Havre-Saint-Pierre-Blanc-Sablon par le *Nordik-Express* coûte environ 100 dollars.

Les escales dans chaque village durant d'une heure à trois heures, et certains étant distants de 7 kilomètres du quai, il est recommandé de louer une bicyclette. Havre-Saint-Pierre et Blanc-Sablon offrent des hôtels, ailleurs on trouve des gîtes ou des chambres chez l'habitant. La plupart des villages sont reliés par avion, hydravion ou hélicoptère à Havre-Saint-Pierre ou Sept-Iles.

Renseignements complémentaires : Ambassade du Canada, division du tourisme, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : (1) 47-23-01-01, Minitel : 3615 OTCAN. Office du tourisme du Québec, 4, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris, tél. : (1) 45-00-95-55, Minitel : 3615 QUEBEC. Air Canada, 31, rue Falguière, 75725 Paris Cedex 15, tél. : (1) 43-20-12-00. Relais Nordik à Rimouski, tél : (19-1-418) 723-87-87, et à Sept-Iles, tél : (19-1-418) 968-47-07. ●



Bridge

nº 1489

LA DONNE PRÉPARÉE DE KANTAR

Quand cette donne «préparée» *par Kantar a été jouée dans* un championnat universitaire en Amérique, un seul concurrent a fait «une de mieux». Ensuite, quand le même coup a été utilisé dans un concours de bridge en France, les trois quarts des participants ont trouvé la bonne ligne de jeu car ils étaient sur leurs gardes et ils savaient qu'il fallait faire onze levées.

Nord : ♠ A D 6 2 / ♥ 3 2 / ♦ A R / ♣ D 8 4 3 2

Ouest : ♠ 10 3 / ♥ A 10 7 4 / ♦ V 10 8 7 6 / ♣ 10 5

Est : ♠ V 4 / ♥ D V 9 5 / ♦ D 9 5 4 / ♣ R 9 7

Sud : ♠ R 9 8 7 5 / ♥ R 8 6 / ♦ 3 2 / ♣ A V 6

Ann. : N. Don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
–	1 ♣	passe	1 ♠
passe	2 ♠	passe	4 ♠...

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau, *le déclarant a pris* avec le Roi et il a tiré le Roi de Pique et la Dame de Pique (sur lesquels les deux adversaires ont fourni) ; ensuite il a joué le 2 de Trèfle pour le 7, le Valet de sa main et le 5 de Trèfle d'Ouest. *Comment Kantar propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE PIQUES avec une levée de mieux contre toute défense ?

Réponse :

Si l'As de Cœur est en Ouest, il semble que la seule chance de faire onze levées soit de trouver maintenant le Roi de Trèfle sec. Or il y a mieux à faire que de tirer l'As de Trèfle et de se rabattre ensuite sur l'impasse à Cœur. Voici la ligne de jeu proposée par Kantar : le déclarant monte au mort par l'As de Carreau et joue le 3 de Trèfle. Alors, *si Est met le 9 de Trèfle, Sud doit fournir le 6,* et Ouest prendra avec le 10 de Trèfle, mais il sera obligé de jouer Cœur lui-même ou Carreau dans coupe et défausse, livrant ainsi la onzième levée.

On voit que la petite précaution qui consiste à *éliminer les Carreaux* et à rejouer le 3 de Trèfle du mort, pour une éventuelle mise en main, était une précaution gratuite pour se protéger contre le placement défavorable de l'As de Cœur quand Ouest a *encore le 10 de Trèfle.*

RIXI MARKUS

Rixi Markus, la plus célèbre championne, nous a quittés à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle avait remporté plusieurs titres mondiaux avec pour partenaire Fritzi Gordon, décédée *quelques mois plus tôt.* A quatre ans, elle savait jouer aux cartes et, en 1935, elle *était déjà* membre de l'équipe autrichienne féminine qui allait gagner le championnat du monde à Budapest en 1937. En 1938, elle se réfugia en Angleterre et, en 1975, elle reçut la médaille de l'Empire britannique.

Ses annonces simples et directes et son talent dans le jeu de la carte faisaient merveille. Voici par exemple un chelem qu'elle a déclaré et réussi dans l'Open par paires du Festival de la Costa del Sol en 1975.

Nord : ♠ A R 10 7 5 / ♥ A R 9 / ♦ A 6 5 / ♣ A 7

Ouest : ♠ D 9 8 6 4 3 / ♥ 8 4 / ♦ D 8 7 / ♣ 5 2

Est : ♠ V 2 / ♥ D V 10 6 3 / ♦ 10 9 3 / ♣ 9 4 3

Sud : ♠ — / ♥ 7 5 2 / ♦ R V 4 2 / ♣ R D V 10 8 6

Ann. : O. Don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
X	F. Gordon	Y	R. Markus
passe	2 ♣	passe	2 SA
passe	3 ♣...	passe	4 ♣
passe	4 SA	passe	6 ♣
passe	6 SA	passe	passe...

Est ayant entamé (hors tour) la Dame de Cœur, Rixi Markus, *conformément* au code, accepta cette entame. Elle fournit donc le 2 de Cœur et le mort prit avec le Roi. *Comment Rixi en Sud a-t-elle fait une de mieux* (treize levées) à SIX SANS ATOUT contre toute défense?

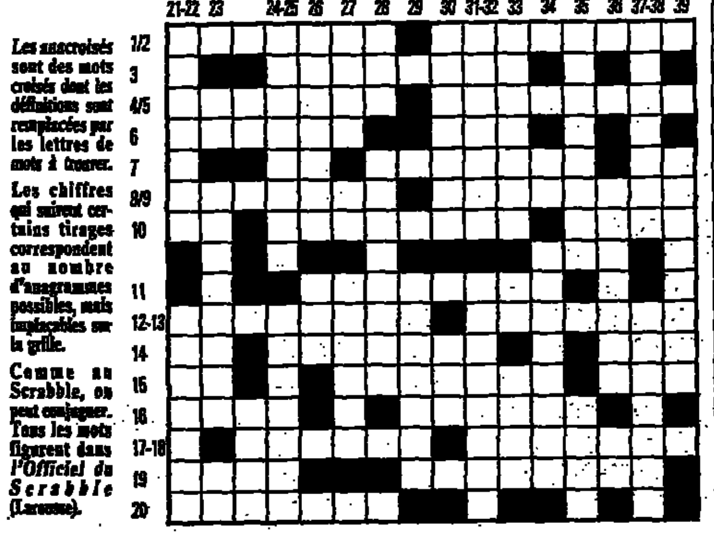
Note sur les enchères

La réponse de «2 SA» promettait au moins 8 points sans As. Les enchères ensuite étaient naturelles, et le saut à «6 Trèfles» était le moyen logique de montrer que la couleur à Trèfle était affranchie.

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)

nº 720



Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. ACDIORR. – 2. EEEHNOST. – 3. AEIMNNSU. – 4. EFIINOT (+ 1). – 5. ABERTTUY. – 6. CEMNOR. – 7. ABNOSTU (+ 2). – 8. DEIILTU. – 9. EEGIMNOT (+ 1). – 10. EEEEILNS. – 11. ABBDEMOR. – 12. ADEIORRS (+ 5). – 13. AEEILRU. – 14. CEILLU (+ 1). – 15. EEIMOSS (+ 1). – 16. IMOOST. – 17. INOOPS. – 18. EEENTTT (+ 1). – 19. EEINSSUU. – 20. ENOSSST.

VERTICALEMENT

21. AACCELN. – 22. ABDLOTU. – 23. CEEINPST (+ 1). – 24. EEINRSUU (+ 1). – 25. ACCCORS. – 26. DEFINNO. – 27. EMORSU (+ 4). – 28. AEEIMORT. – 29. BIILNOS. – 30. BEIMOTU. – 31. EEEHKTU. – 32. AEINNORS (+ 2). – 33. EEMOOST. – 34. EEIORSST (+ 2). – 35. EINORSTY. – 36. EGGILNT. – 37. EEENRTX. – 38. EEIILST. – 39. AAEERRTU.

SOLUTION DU Nº 719

1. OFFENSA. – 2. DECALENT (DECELANT DELACENT). – 3. EGALISER (LIEGERAS...). – 4. SACRISTI (CRISSAIT). – 5. SAHRAOUI. – 6. ENLIERAI (LAINERIE LAINIERE, LINEAIRE). – 7. ESPACEES. – 8. EMIETTAI. – 9. NAZISME. – 10. CROISSEZ (CROSSIEZ). – 11. CATARRHE (CHATRERA). – 12. USUELLES. – 13. TESSELLE, élément de base d'une mosaïque. – 14. CRAINTE (CERTAIN). – 15. TREVIREE. – 16. CHATAIN (TACHINA AICHANT CHAINAT CHANTAI). – 17. SASSEE. – 18. TATAIS (ATTISA). – 19. OBSCENE. – 20. COUTATES. – 21. NUMERISE (MEUNIERS...). – 22. FECULAI. – 23. ONUSIENS. – 24. INEDITES (TINEIDES). – 25. NUISETTES. – 26. LESINE (ENSILE...). – 27. SELLERIE (SERIELLE). – 28. ALTHAEA. – 29. IRISIEZ. – 30. SELECT (CELTES). – 31. EGROTANT (ERGOTANT GATERONT). – 32. ACCEDAT. – 33. ALLIIEZ (AILLIEZ). – 34. ADAPTAI. – 35. CEINDRAI (ACRIDIEN CNIDAIRE INDICERA ACRIDINE). – 36. ESQUISSA. – 37. MICHETON (CHEMINOT). – 38. TRACERET (RETERÇAT RETRACTE). – 39. ETESIEN

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Dames

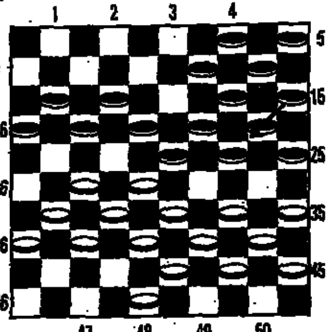
nº 433

LE COIN DU DÉBUTANT

● Le coup central. La rafle finale se termine au centre du damier.

● Exemple de schéma :

I.

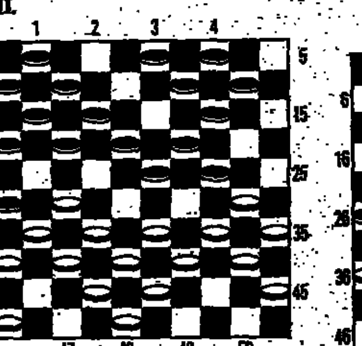


Les Blancs jouent et gagnent.

● SOLUTION : 28-22! (17×28) 33×13 (9×18) 27-21 (16×27) 31×13 (19×8) 34-30 (25×34) 39×28!, + 2 et +.

● Exemple d'application :

II.

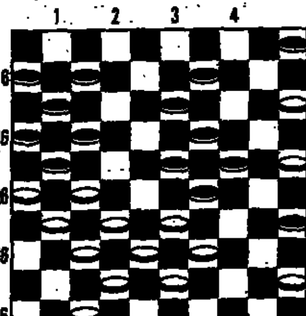


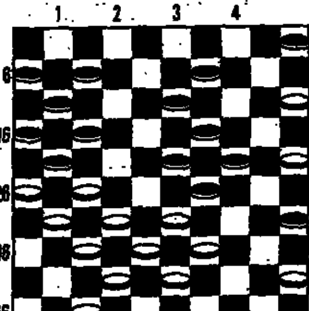
Les Blancs jouent et gagnent le pion.

● SOLUTION : 27-21 (16×27) 31×13 (9×18) 37-31 (26×28) 33×13 (19×8) 30×28, + 1.

L'UNIVERS MAGIQUE

Combinaison en onze temps exécutée en jouant par l'ancien maître DEVAUCHELLE, au damier amiénois, en 1956.





Les Blancs jouent et gagnent en onze temps.

● SOLUTION : 27-22! (17×2 26×17! (11×22) 31-27 [l'arme l'envoi à dame] (22×31) 37× (28×48) 26-21 (16×27) 33-28 [ouve ture chirurgicale pour damer à... (23×32) 39-34 [mécanisme s'app rentant au coup normand vu dans chronique 428] (48×30) 25×3! dame (32×43) 45-40 (35×44) 15-1 (5×14) attention au bon parcours d la dame dans la rafle finale 3×1!!, +

SOLUTION DU PROBLÈME nº 432

A. CALZONA (1965)

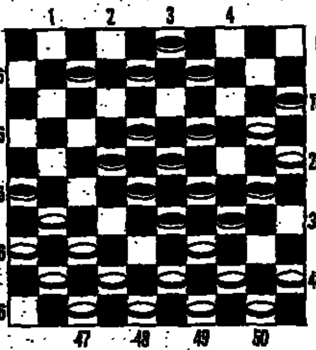
Blancs : pions à 15, 25, 31, 33, 34 38, 41, 43, 47, 49.

Noirs : pions à 4, 10, 13, 17, 18, 22 23, 27, 30, 32, 36.

34-29! (23 x 34) 41-37 (32×41) 38-32 (27×29) 47-42 [temps de repos] (36×27) 42-37 (41×32) 43-39 (34×43) suit un enchaînement de deux vastes rafles ponctuées par un coup de dame à 4 : 25×21!! (27×16) 49×9! (4×13) 15×4! (13-19) 4-27!, etc., +.

PROBLÈME

M. POUGHON (Dakar) 1992



Les Blancs jouent et gagnent.

M. POUGHON est au nombre des onze lecteurs non-membres de la Fédération française du jeu de dames qui ont décelé la solution du problème de *P. GARLOPEAU proposé dans la* chronique nº 428. M. POUGHON nous a également transmis deux de ses compositions, que les nouveaux amateurs et les initiés apprécieront. La seconde de ces compositions, paraîtra dans la chronique nº 434.

● Les lecteurs qui trouveront la solution peuvent, dans les dix jours, adresser directement la marche de gain à Jean CHAZE, 6, rue Ampère, 07000 PRIVAS.

SOLUTION DANS LA PROCHAINE CHRONIQUE

● *Les problémistes peuvent,* pour publication dans *le Monde,* adresser leurs problèmes inédits (ou supposés tels) directement à Jean CHAZE.

Jean Chaze

Mots croisés

nº 719

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Il s'occupe des naturalisations. – II. A *adopté le style bébête.* Préposition. – III. On ne peut être plus urbain. Servent assez rarement à franchir les océans. – IV. Dans l'auxiliaire. Répondrai en Normand. – V. Sur la bosse. Fait une collection. Pronom. – VI. Travail à façon. La grande illusion. – VII. S'ils n'ont subi que des mots... – VIII. Pas toujours retenu. Conjonction. Garda bien caché. – IX. Dieu. Culotte de peau. Abréviation ressemblante. – X. Respectée mais maltraitée. Papale. – XI. Dianes.

VERTICALEMENT

1. Cherche à se faire oublier. – 2. Aventures. Etat dans l'état. – 3. Prunier. Fit partir. – 4. Fait partir. *Il y en a de faux.* – 5. *Tout à fait.* Grand, il est toujours apprécié. Au cœur d'un défunt empire. – 6. Fait la vitrine. Fait des miracles. – 7. Pris en considération. Européenne. – 8. De pleines barriques. *Produit des* fanatiques. – 9. Ne peuvent pas se voir dans la glace. – 10. Conjonction. Leste. Carte. – 11. Possédait. Dieu intime. – 12. Mises à l'abri.

SOLUTION DU Nº 718

Horizontalement

I. Pentecôtistes. – II. Eparses. Moule. – III. Levas. Apprend. – IV. Epicéa. Rot. Eu. – V. Riga. Drelin. – VI. Inassouvi. Ifs. – VII. Net. Erié. Hera. – VIII. Etrenne. Mon. – IX. Goura. Augment. – X. Enrichissante.

Verticalement

1. Pélerinage. – 2. Epépine. On. – 3. Navigateur. – 4. Tracas. Tri. – 5. Esse. Sérac. – 6. Ce. Adoré. – 7. Osa. Ruinai. – 8. Prévenus. – 9. Impoli. Egs. – 10. Sorti. Ma. – 11. Tue. Niemen. – 12. Elne. Front. – 13. Séduisante.

François Dorlet

Echecs

nº 1492

TOURNOI DES GRANDS MAITRES SKA-MEPHISTO

Munich, 1992.
Blancs : R. Hübner (Allemagne).
Noirs : M. Gurevitch (Belgique).
Gambit-D.

1. é4	d5	12. Fg5 !	f6 (g)
2. ç4	ç6	13. Fd3 ! (h)	g6 (i)
3. Cç3	Cf6	14. Fh6	f5 (j)
4. Cf3	é6 (a)	15. Fxf8	Rxf8
5. é3	Cb-d7	16. Dé3	é4 (k)
6. Dç2 (b)	Fd6 (ç)	17. ç5 !! (l)	Cxç5 (m)
7. Fé2 (d)	0-0	18. dxç5	Fxç5
8. 0-0	Dé7 (é)	19. Dç1 !! (n)	Fé6
9. é4	dxé4	20. Fç4	éxf3 (o)
10. Cxé4	Cxé4	21. Fxé6	abandon.
11. Dxé4	é5 (f)		

NOTES

a) Délaissant la «défense slave» (4..., dxç4) pour le «système de Méran» (4..., é6 ; 5. é3, Cb-d7 ; 6. Fd3, dç4 ; 7. Fxç4, b5).

b) Mais les Blancs ne veulent pas s'engager dans cette voie et ont recours à une autre méthode de développement chère à Najdorf et à Taimanov.

ç) Afin de contrôler la case é5. Après 6..., Fé7 ; 7. b3, 0-0 ; 8. Fb2, b6 ; 9. Fd3, Fb7 ; 10. Cé5, g6 ; 11. f4, Cé8 ; 12. 0-0-0, les Blancs ont déjà obtenu de belles perspectives d'attaque (Najdorf-Gudmundsson, Amsterdam, 1950).

d) Taimanov préfère la suite 7. *Fd2, 0-0 ; 8. 0-0-0,* mais d'autres continuations sont possibles ; par exemple, *7. b3,* 0-0 ; 8. Fé2, Té8 ; 9. 0-0, dxç4 ; 10. bxç4, é5 ; 11. Fb2, Dé7 ; 12. Tf-é1, é4 ; 13. Cd2, Cf8 ; 14. f3, éxf3 ; 15. Fxf3, Cg4 ; 16. Cf1, Dg5 ; 17. é4 (Portisch-Van der Wiel, 1988) ou 7. *é4, dxé4 ; 8. Cxé4, Cxé4,* 9. Dxé4, é5.

é) Ou... *8..., é5 ;* 9. çxd5, cxd5 ; 10. Cb5, Fb8 ; 12. dxé5, Cxé5 ; 13. Fd2, Cé4 (ou 12..., a6 ou 12..., Fg4) ; 13. Fé1, Db6 ; 14. Cxé5, Fxé5 ; 15. Td1 (Am. Rodriguez-Alonso, Cuba, 1988) ou 8..., Té8 ; Td1, Dé7 ; 10. b3 *(10. é4) ou bien 8..., Té8* ; 9. b3, dxç4 ; 10. bxç4, é5 ; 11. Fb2, éxd4 ; 12. éxd4, Cf8 ; 13. Ta-d1, Dç7 ou bien *8..., dxç4 ;* 9. Fxç4, b5 ; 10. Fé2, Fb7.

f) 11..., f5 semble meilleur même si après 12. Dç2, é5 ; 13. ç5, Fç7 ; 14. Fg5 (après 14. dxé5, Cxé5 ; 15. Cxé5, Dxé5 ; 16. g3, f4 ; 17. Fxf4, Txf4 ; 18. gxf4, Df6 rien n'est clair), Dé8 ; 15. dxé5 ; *Cxé5 ; 16. Tf-é1* les Blancs sont mieux (Garcia-Palermo-Novikov, *1987).*

g) Le grand maître belge, qui remporta cet important tournoi de Munich, commet ici une faute dont il vaut la peine de se souvenir, *à ce stade de l'ouverture,* une faute d'inattention pour lui car il est connu que la seule réponse est ici 12..., Dé6 ! comme dans la partie Vilela-Lugo (*La Havane,* 1988) : 13. ç5, Fç7 ; 14. Fd3, Dg6 ; 15. Dé3, éxd4 ! ; 16. Dxd4, Dh5 avec égalité (ou 15. Dxg6, hxg6 ; 16. Tf-é1, éxd4 (il y a sûrement meilleur coup) ; 17. Fé7, Té8 ; 18. Fç4 ! (Farago-Sehner, *Budapest,* 1991).

h) La réfutation.

i) Si 13..., fxg5 ? ; 14. Dxh7 +, Rf7 ; 15. Dh5 + !.

j) Si 14..., Tf7 ? ; 15. ç5. Il est vrai que 14..., Té8 valait mieux que cette perte sèche de la qualité, même si, après 15. ç5, Fç7 ; 16. Fç4 +, Rh8 ; 17. Tf-é1, les Blancs conservaient un énorme avantage mais les Noirs ont aperçu le fantôme d'une contre combinaison fondée sur la fourchette é5-é4.

k) Et voilà. F et C blancs sont attaqués. La D noire est défendue par le R.

l) Les Blancs démontrent maintenant de façon parfaite l'illusion de leur adversaire.

m) Si 17..., Fç7 ; 18. Tf-é1 !, Df6 (Dé6 ou Df7) ; 19. Cg5 ! ou 18..., Dg7 ; 19. Fç4, éxf3 ? ; 20. Dé8 mat ou 18..., Fd8 ; 19. Fç4, éxf3 ? ; 20. Dh6 +, Dg7 ; 21. Té8 +. D'où ce sacrifice qui gagne deux pions pour la T en maintenant la fourchette.

n) Le plus précis. Si A) 19..., éxf3 ; 20. Té1, Dd6 ; 21. Dh6 +, Rf7 ; 22. Dxh7 + et les Blancs gagnent. 19..., éxd3 ; 20. Té1, Dd6 ; 21. Dh6+, Rg8 ; 22. Cg5 ! avec gain. Dans toutes les variantes, l'entrée en jeu de la T sur la colonne é est décisive. Par exemple, 19..., Fb6 ; 20. Té1, *Dg7* ; 21. Fç4, éxf3 ; 22, *Df4,* Fç7 ; 23. Dé3 !

o) Si 20..., Fxç4 ; 21. Dxç4, éxf3 ; 22. Tf-é1, Dd6 ; 23. Ta-d1, etc.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1491

A. MAXIMOVSKY (1975)

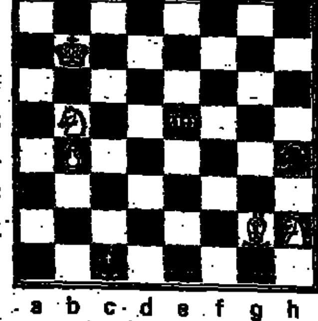
(Blancs : Ré1, Tf1, Pé2, g2, f5, g6. Noirs : Ra4, Té4 et h2, Pç6.).

1. Tf4 est une fausse bonne idée : 1..., Txf4 ; 2. g7, Th1 + ; 3. Rd2, Td4 + et 4..., Td8 avec gain des Noirs.

1. g7, Txé2 + ! ; 2. Rd1 !, Td2 + ; 3. Rç1 !, Tç2 + ; 4. Rb1, Tb2 + ; 5. Rxb2 !, Txg2 + ; 6. Tf2 !!, Txg5 ; 7. Tf4 +, Rb5 ; 8. Tf5×, Txf5 ; 9. g8=D, et les Blancs gagnent.

ÉTUDE Nº 1492

A.S. GOURVITCH (1929)

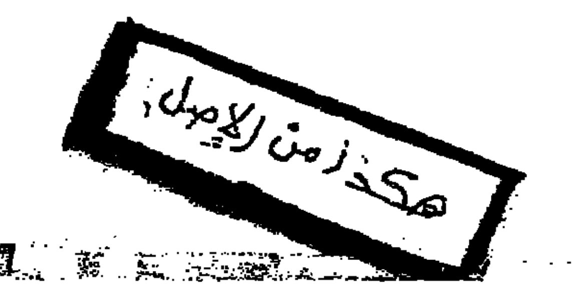


Blancs (5) : Rb7, Fg2, Cb5 et h2, Pb4.

Noirs (3) : Ré5, Fç1, Ch4.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine



Dames

SANS ◆ VISA

TABLE

Cucina italiana

UN lecteur me reproche de sembler ignorer les restaurants italiens de Paris. C'est peut-être qu'ils sont trop! Plus d'un millier, sans compter les trop souvent minables pizzerias. C'est aussi, à mon goût, que trop sont d'une cuisine italienne quelque peu déformée par la tentation d'une nouvelle cuisine (comme si l'on n'avait pas assez de la nôtre!). Et que le consommateur ne sait pas bien juger, une fois pris dans l'ambiance aimable mais «empâtée», de la qualité du produit : qui saurait distinguer la mozarella de bufflonne (la vraie) de celle au lait de vache souvent utilisée?

D'autre part, quelques restaurants italiens de Paris ont pour chef *(et/ou patron) un Français. C'est le* cas d'un des meilleurs (Sormani, 4, rue du Général-Lanrezac, tél. : 43-80-13-91. Conti, 72, rue Lauriston, tél. : 47-27-74-67. Villa Vinci, 23, rue Paul-Valéry, tél. : 45-01-68-18. Le Chateaubriand, 23, rue de Chabrol, tél. : 48-24-58-94.

Mais revenons à l'éventail des bonnes adresses, aux plats classiques que connaissent les Français, pasticciata diverses et leurs sauces (bolognese, carbonara, etc.), scampi fritti, osso buco et autres saltimbocca, piccata, fegato alla venitienne avant le tiramisu et les glaces. Alors qu'il y en a bien d'autres, d'un régionalisme plus alléchant.

Il y a les grands, en tête le carpaccio du Royal Monceau (37, avenue Hoche, tél. : 45-62-76-87), supervisé par un «grand» de là-bas, Angelo Paracucchi et avec au «piano» un chef de Bergame, Mario Chiametti.

Vous pourrez noter aussi Paolo Petrini, récemment installé au Paris-Parme (9, rue d'Argenteuil, tél. 42-60-56-22), dont on vante notamment les charcuteries et le filet à la pizzaïola ; le Beato (8, rue *Malar, tél. : 47-05-94-27, où j'allais* déjeuner avec mon cher Raymond Oliver, qui appréciait singulièrement la mosaïque de poissons grillés) ; le Florence (22, rue du Champs-de-Mars, tél. : 45-51-52-69, de patron et chef français mais bien «adaptés» et dont le menu «déjeuner-express» à 89 F est une occasion), le Sipario (69, rue de Charenton, tél. ; 43-45-70-26, très classique), Bellini (28, rue Le Sueur, *tél. : 45-00-54-20, où j'ai apprécié le* carpaccio aux artichauts crus et dont la cave est renommée); Bice enfin (6, rue Balzac, tél. : 42-89-86-34) qui, après quelques balbutiements, peut séduire autant par sa cuisine que par l'élégance de sa salle.

Avec enfin à noter le changement de direction de La Fontana (17, rue *de Ponthieu, tél. : 42-25-14-72, et* sa ravissante terrasse estivale toute murmurante de la cascade voisine. Bonne cuisine et bons produits signés Cl. Sammarone. Importante carte de vins italiens à découvrir).

Les vins d'Italie sont plus variés que l'on pourrait penser. J'ai toujours regretté de ne pas trouver sur les cartes ce vin «moustillant» du haut Adige, mais notez que vous pourrez toujours faire confiance aux vins signés Antinori. Et parler vins me fait penser à la carte établie par régions et presque complète du cher Livio Bassano (La Main à la Pâte, 35, rue Saint-Honoré, *tél.* : 45-08-85-73), complétant la divine cuisine de la «mamma» Anita Bassano. C'est ici qu'il convient de venir s'initier à la cuisine italienne «vraie», sans clins d'œil à la «nouvelle cuisine», sans époustoufle, dépouillée et sincère. *Pour moi,* c'est «le meilleur» italien de Paris.

Ce qui ne me fait point oublier lorsque je passe par là le modeste Appennino (61, rue de l'Amiral-Mouchez, tél. : 45-89-08-15), à la cuisine «paysanne», comme dit Henri Gault dans son Guide Dolmo des restaurants italiens de Paris (*J.-P. Taillandier édit.*). Un ouvrage utile, puisqu'il me fait *noter que j'oubliais de vous citer un* dernier venu : Il Ristorante (22, rue Fourcroy, tél. : 47-54-91-48). Un patron cuisinier, Rocco Anfuso, qui a le culte des bons produits, ce n'est pas si commun!

La Reynière

Semaine gourmande

Yves Quintard

On se demande parfois comment *les guides «cherchent» les* restaurants? En dehors du Michelin (qui ne lui alloue que deux modestes fourchettes alors qu'il mériterait l'étoile de tant d'autres!) et du Bottin gourmand, aucun représentant du Gault-Millau, de Claude Lebey, de Pudlowski, n'a eu l'idée d'entrer dans cet élégant petit restaurant caché du quinzième arrondissement et d'y découvrir une cuisine *sagement méditée,* de la terrine de foie gras à la vieille prune au parfait de ris de veau aux morilles, cerfeuil, sauce crémée accompagné de pâtes fraîches; du chausson de morilles fraîches et langoustines au *coulis de crustacés* au *foie* de veau «minute» au miel d'acacia et pommes Darphin; de la paupiette de haddock aux coquillages à la tarte fine de fromage blanc à la civette et carpaccio de bœuf... J'en passe, avec d'excellents desserts, une cave honnête, une patronne charmante, un service correct et (avec un menu à 150 F) des prix raisonnables (compter 250-300 F pour un bon repas.

► ***Yves Quintard, 99, rue Blomet* (15e). Tél. : 42-50-22-27. Fermé dimanche soir et lundi midi. Parking : mairie du quinzième. Carte bleue. Chiens acceptés.**

Les Trois Marches, à Versailles

Mais oui, c'est toujours l'enseigne, mais transférée dans le tout neuf décor de cette «historique» demeure qu'est le Trianon Palace! Une verrière face au parc royal et un décor luxueux pour une cuisine inchangée, sinon en mieux encore. Alors qu'importe au vrai gourmet que l'on nous promette bientôt, voisin, un restaurant japonais, qu'importent piscine et hammam, l'espace Givenchy et les petits déjeuners, dîners, accompagnés de 30 grammes de pain, pas plus, du centre biologique. Tout cela est merveilleux, certes. Mais il y a d'abord les Trois Marches. Les «trouvailles» de Gérard Vié, du merlan de ligne rôti à la plaque au poulet fermier vivarois au basilic et romarin, de l'assiette de foie gras *à la croque au sel au turbot* au jus de viande. Desserts signés J.-P. Weiss, splendide cave proposée par Noël Bajor, accueil princier du directeur Robert Deviras. Gérard Vié me semble arrivé au sommet, tout en sachant «raison garder». *Compter 550-650 F pour* cette découverte.

► ***Les Trois Marches (Trianon* Palace), 1, bd de la Reine, à Versailles. Tél. : 39-50-13-21. *Fermé dimanche et lundi. Salons.* A.E.-D.C.-C.B. Voiturier.**

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Alsace

68590 SAINT-HIPPOLYTE

HOSTELLERIE MUNSCH***
« Aux Ducs de Lorraine »
pied du Haut-Kœnigsbourg
séjour agréable, promenade, 1/2 pension.
Tél. 89-73-00-69 - FAX. 89-73-05-46.

Côte d'Azur

06500 MENTON

HÔTEL VILLA NEW-YORK**NN
FORFAIT SOLEIL 7 J/7 nuits en 1/2 pens.
Grand confort, TV couleur, climatisé, tél. Vue panoramique, jardin exotique.
Parking clos. La TRANQUILLITÉ à 100 m des plages.
Tél. : 93-35-78-69. Doc. Fax : 93-28-55-07.

NICE

HÔTEL VICTORIA***
33, boulevard Victor-Hugo
06000 NICE - Tél. : 93-88-39-60.
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur, câble.
Téléphone direct, minibar.

Côte basque

64600 ANGLET

HÔTEL DE CHIBERTA ET DU GOLF
(3 km de Biarritz)
A 300 m de l'océan, piscine, tél. direct, TV couleur, vue lac, jardin et golf. Tout confort et calme de la forêt. Quelques dispo. en juillet et fin août : locations en appart.-hôtel (studios-2 pièces-3 pièces) de 2 à 6 personnes. Prix à la semaine pour 2 pers. à partir de 3 080 F.
Poss. de forfaits golf et thalasso.
Tél. : 59-52-15-16. Fax : 59-52-11-23.

Montagne

SAVOIE

Saint-Jean-d'Arves
Accueil, authenticité, plein du soleil d'été à 1 600 m. Randonnées, tir à l'arc, équitation, tennis, mini-golf.
Plaisir des traditions agricoles : fromage à l'alpage – Fêtes du village, animation quotidienne, journées enfants. Nombreux chalets, appartements, studios, en location.

Chambres d'hôtes, Hôtel**NN
Tous renseignements : Office de tourisme
73530 Saint-Jean-d'Arves
Tél. & Fax. 79-59-72-97.

Hôtel de l'OULE ROUGE**NN
Logis de France (guide *Auto-Journal*).
Cuisine et vins savoyards
où les disciples d'Epicure se retrouvent.
« Famille Surrier », tél. : 79-59-70-99.

05350 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, parc rég. du Queyras)
2 040 m, site classé du XVIIIe siècle.
Eté-hiver, plus haute comm. d'Europe.
2 hôtels 2 étoiles
Logis de France
Ski de fond, piste, promenade.
Meublés, chambres studios, chambres,
1/2 pens., pens. complète, séj. libres.
HÔTEL LE VILLARD, tél. : 92-45-82-08
et l'HÔTEL LE BEAUREGARD
tél. : 92-45-82-62. FAX : 92-45-80-10.

Paris

SORBONNE

HÔTEL DIANA**
73, rue Saint-Jacques.
Chambres avec bains, w.-c.
Tél. direct. TV couleur. De 300 F à 450 F
Fax : 46-34-24-30.
Tél. : 43-54-92-55.

PORTE DES LILAS

*HÔTEL LILAS GAMBETTA***
223, avenue Gambetta
Tél. : 43-62-85-60
Télex : 211838. Fax : 43-61-72-27
Chambres insonorisées (310 F à 360 F)
Petit déjeuner à 25 F
TV couleur. Tél. direct, minibar.

Sud-Ouest

PÉRIGORD-DORDOGNE

AUBERGE LA CLÉ DES CHAMPS
**NN LOGIS DE FRANCE
TENNIS - PISCINE CHAUFFÉE
24550 VILLEFRANCHE-DU-PÉRIGORD.
Tél. : 53-29-95-94 - Fax : 53-28-42-96.

Grenadines

CANOUAN

Ile préservée
Le rêve des mers du Sud,
le sable blanc, les cocotiers,
le bleu turquoise, le soleil
ROBINSON TOUT CONFORT
CANOUAN BEACH HOTEL
Minitel : 3615 CBH
Tél. : 16 (1) 34-86-41-02

Espagne

MADRID CENTRE

HÔTEL MAYORAZGO ****
Affaires et tourisme.
Flor Baja 3 : 28013 Madrid - Gar. privé gardé. Tél. : 247 26 00 et 241 94 75. Fax : 541 24 85. Télex : 45647-MZGO.
Salons pour réunions, séminaires, colloques.
Grill-restaurant de classe.
Calme et proche du centre d'affaires et secteur culturel, historique, musées.
Directeur : F.-J. de la Peña.

Italie

VENISE

Hôtel LA FENICE
ET DES ARTISTES***
San Marco N. 1936
Tél. : (41) 52-32-333 Fax. 52-03-721
et son restaurant
nouvelle ambiance « bohème »
Taverna LA FENICE
Tél. : (41) 52-23-856 Fax. 52-37-866.

Suisse

SILS-MARIA (Engadine)

HÔTEL EDELWEISS ****
L'hôtel aux 4 étoiles.
Pour vos vacances d'été ou d'hiver.
NOUVEAU : Grand Whirlpool avec cascade et environnement aquatique.
Bain de vapeur, Sauna, Solarium, etc.
Tous les sports.
Tél. : 1941-82-4 52 22 Fax. 4-55-22
Hôtel et maison d'appartements
Edelweiss/Alvetern CH-7514 Sils-Maria

CH-6903 LUGANO

*L'HÔTEL WASHINGTON ****
Situation calme près gare et centre-ville – Grand parc et parking
1/2 pension : FS. 82 à 89 par pers.
Tél. : (1941) 91/56-41-36.

TOURISME

CANADA en ONTARIO
Stage cours d'anglais et golf
14 à 18 ans - 9 au 31 juillet
Excursions, hébergement en famille.
Encadrement et cours par professionnels.
GOLF ÉVASIONS, 6, rue de Solférino, 75007 Paris. Tél. : (1) 47-53-89-21.

VENISE
à LOUER
APPARTEMENTS aménagés sur GRAND CANAL et Central
pour long week-end, semaine et plus
2/4 pers. – *transport/séjours/hôtels*
Vivre à Venise
6, rue de Solférino, 75007 Paris
Tél. : (1) 47-53-89-21.



RICHARD DAVIES

Air Londres

Le dix-neuvième siècle avait su, avec des gares monumentales, exalter sa foi dans le progrès technique et ouvrir l'ère des communications rapides. Blasé, le vingtième siècle a souvent négligé ces espaces symboliques. Sauf exceptions : la première aérogare de Roissy avait marqué son époque ; le nouvel aéroport de Londres-Stansted, construit par l'auteur de la fameuse Banque de Hongkong, l'architecte *Norman Foster*, veut rendre au voyageur les émotions visuelles des premiers temps de l'aviation. En plus grand.

UN hangar en bout de piste, et *une route pour y aller*. Comment retrouver la figure idéale de l'aéroport, *la simplicité*, l'*accès* direct ? Autant le train laisse au voyageur, jusqu'au moment *exact* du départ, sa liberté, autant l'avion lui fait payer la supposée brièveté du déplacement par une approche lente et entravée, bardée d'interdictions, de contrôles, une succession de sas et couloirs opaques, moquettes ternes, faux plafonds, éclairages fluorescents, musique au kilomètre : rien n'est plus oppressant qu'un grand aéroport, surtout quand il s'est développé dans le désordre des besoins successifs. Mais les architectes pensent aux voyageurs : sur les planches à dessin des meilleurs d'entre eux, se prépare une nouvelle génération de grands édifices. Clairs et spectaculaires.

Ricardo Bofill, déjà, avec le généreux espace d'accueil offert à Barcelone, à l'occasion des Jeux olympiques ; Renzo Piano, *bientôt*, à *Osaka*, Richard Rogers pour Heathrow-4 et Marseille, Paul Andreu et l'équipe d'Aéroports de Paris qui préparent l'arrivée du TGV *dans une nouvelle* et grandiose extension de Roissy : tous réfléchissent à ces retrouvailles avec le ciel, dont Stansted représente une avant-garde.

L'aérogare vaut le voyage... Sitôt posé, sitôt à terre, le passager est emporté par un train électrique et automatique, glissant vivement dans un bref tunnel, jusqu'au bâtiment principal. Là, tout est simplissime, linéaire : il entre, il avance, il passe, il sort. Sans cesser d'être attiré par le « ciel » de cette grande halle carrée, ces dômes blancs, losangés, supportés par une charpente puissante à sa base, mais immédiatement arborescente. Ce toit semble flotter, comme une grande collection de parachutes rassemblés à 15 mètres au-dessus du sol ; et d'ailleurs *les éléments de la structure*, ces trente-six colonnes d'*acier avec leur silhouette à la* fois puissante et minimaliste, parfaitement calculée, et parfaitement dessinée, prennent naturellement la position des suspentes et semblent retenir de l'envol cet immense abri, grand comme Trafalgar Square, qu'en fait ils supportent.

L'originalité fonctionnelle de cette aérogare est d'être organisée sur un seul niveau, départs et arrivées traités en parallèle. Juste en dessous, construite en même temps, c'est la gare du chemin de fer direct pour Londres : quarante minutes après un départ *dans une campagne* entièrement verte, ce sera l'arrivée au centre *de Londres (48 kilomètres)*, dans une de ses belles gares du dix-*neuvième siècle, repeinte de couleurs* vives, celle de Liverpool Street, proche de la *City*.

Nul doute que les architectes aient voulu rivaliser avec ces grandes halles métalliques qui, au siècle dernier, ont fait la gloire des Britanniques en particulier : si on a démoli le Crystal Palace de Paxton, son image hante les mémoires. Le fer et le verre demeurent les instruments favoris des bâtisseurs pour piéger et domestiquer la lumière, modeler les grands espaces et Stansted en offre une nouvelle démonstration. L'originalité esthétique, le caractère architectural de l'œuvre, c'est encore dans cette charpente et cette toiture qu'ils résident. Harmonie en gris et blanc, grandes façades vitrées en verre transparent ou verre sablé, étude acharnée des détails et des finitions, organisation claire de la signalisation, rassemblement autoritaire des informations pratiques, regroupement dans un enclos des inévitables boutiques et cafétérias, les architectes ont tout fait pour rendre le toit visible pratiquement dans son entier de n'importe quel point de la gare, pour libérer le regard et aérer l'esprit.

Si Stansted est forcément « hi-tech », *au sens où la technologie* est mise au service de la qualité la *plus fine, il s'écarte complètement* de cette grande famille de *bâtiments de l' « école Beaubourg »* qui prenaient plaisir à *montrer de quoi ils étaient faits* et comment ils respiraient. Ici, *c'est tout le contraire : le toit est* libre, pas de spots, pas de canali-*sations, pas de tubes, ni de* rampes, ni de coffrages, rien. La *mécanique* est au-sous-sol, elle répartit ses effets par l'intermédiaire des trente-six piliers de la charpente, conçus comme autant de petites usines. Ce sont eux aussi qui diffusent, le soir venu, cet éclairage puissant mais indirect, dont les sources cachées envoient vers le blanc du toit une lumière qui transfigure l'édifice.

Sobre, retenue, laconique, l'architecture de Norman Foster l'est autant que son auteur, qui manie plus volontiers le crayon que les mots et répond aux questions par des croquis. Dans son agence à Londres, près du pont de Battersea, assis à la grande table ronde d'où il peut voir, à travers l'immense verrière, le paysage de la Tamise, mais aussi l'ensemble de ce vaste atelier-monastère où travaillent et dessinent une centaine de collaborateurs, il confirme ce que ses plus récentes œuvres affirment : *« L'architecture est une affaire d'espace ; c'est la lumière qui modèle l'espace et nous travaillons beaucoup à maîtriser la lumière. »* L'espace, la lumière, et une prodigieuse capacité à insérer les apports les plus modernes dans les environnements les plus contraignants, comme Foster et ses associés en avaient tenté la périlleuse démonstration en créant, à l'intérieur de la Royal Academy, un accès pour des galeries nouvelles (1) dont la réussite fait l'unanimité.

Sir Norman est un as. *Pilote* depuis vingt ans, il connaît bien *les avions, embarque plans et* maquettes en se rendant à ses rendez-vous *sur le continent aux* commandes de son propre jet, et on se souvient à Stansted de ses arrivées en hélicoptère sur le chantier. C'est pourtant comme simple mécano qu'il avait fait son service dans la Royal Air Force. La passion se déclencha plus tard, *devant une démonstration de planeurs*, les *« objets les plus beaux au monde »*, qu'il apprit à manier. Mais Norman Foster est surtout *un as de l'architecture, aujourd'hui* reconnu et salué comme tel *non seulement au Japon, en* France, en Espagne, mais – plus *difficile – dans son propre pays*, la Grande-Bretagne.

On ne pourra plus dire en effet que l'Angleterre méprise toute architecture moderne et ignore ses *« héros »*, les plus brillants de son *« corps d'élite »*, comme disent les journaux. L'énorme succès qu'a rencontré dans la presse – et pas seulement dans les revues spécialisées – puis auprès du public, la nouvelle aérogare de Stansted, depuis son ouverture il y a un an, a coïncidé avec plusieurs événements, médailles, récompenses, qui confirment la maturité d'une œuvre architecturale et sa reconnaissance. L'accomplissement d'un style qui, sans rien renier de ses principes, de ses matériaux, des options d'une modernité sans réticence, parvient à une sérénité, arrive à son âge classique. 1992 verra l'ouverture de la Century Tower à Tokyo, l'inauguration de la tour de télécommunications de Barcelone pour les Jeux olympiques et peut-être la fin du chantier de la médiathèque de Nîmes. 1991, déjà, était une année faste *at home* : inauguration par la reine Elizabeth de l'aéroport de Stansted, puis des galeries d'exposition de la Royal Academy, à Londres ; ouverture d'une extension du centre Sainsbury à l'université de Norwich ; enfin, classement du plus « jeune » monument historique du pays, l'immeuble de bureaux construit par Foster dans les années 60 pour Willis Faber à Ipswich, qui était menacé de transformation abusive : un immeuble dont la façade sinueuse en verre avait fait sensation à l'époque tout en respectant l'échelle médiévale de la petite ville.

Premier bâtiment public de Norman Foster, l'aéroport de Stansted, avec les routes et les accès *qu'il a nécessités*, est un « grand chantier » (4 milliards de francs, *dont 97 millions pour la seule* aérogare, moins chère, affirme-t-on, que ses *semblables*), « le » grand chantier de la décennie dans un pays où les pouvoirs publics n'investissent plus et où l'essentiel des grands réseaux datent du siècle dernier. Après vingt années d'hésitations, le site avait été choisi en 1985 comme troisième porte d'entrée aérienne avec Heathrow à l'ouest, qui ne cesse de s'agrandir, et Gatwick au sud de l'agglomération londonienne. L'agence de Foster a travaillé dès 1981 sur ce projet et l'a fait admettre notamment en étudiant l'insertion d'un bâtiment bas dans l'environnement. Base militaire construite par les Américains en 1942 pour les bombardiers (la piste de 3 000 mètres reste l'une des plus longues du pays), le développement de cet aéroport situé en pleine campagne était fortement contesté par les riverains : il a pu être *finalement réalisé (on a compté* 258 journées d'enquête publi-*que...) en l'accompagnant* d'un aménagement paysager avec des *milliers d'arbres replantés*, et même une réserve de faune et de flore protégée.

A ceux qui voudraient, à partir de Stansted, se livrer, comme les Japonais, les Californiens ou les Allemands, au tourisme architectural et faire connaissance avec l'œuvre de Foster, une destination s'impose : l'université de Norwich et le centre d'art Sainsbury, construit en 1978 pour abriter la collection privée d'arts primitifs et d'art moderne de Sir Robert et Lady Sainsbury. Comparé par ses détracteurs à un « hangar d'aviation » (les mêmes trouveraient peut-être que Stansted est un splendide musée !), c'est un manifeste d'austérité, posé subtilement dans le paysage, avec les proportions d'un temple et les manières d'une usine à piéger la lumière, qui révèle un intérieur fait de douceur et de nuances : les sculptures d'Henry Moore et d'Epstein, les toiles de Bacon répondent aux masques africains et aux pièces d'art oriental, comme elles peuvent le faire dans une collection privée réunie, à partir des années 1930, selon une orientation précise, mais avec l'exigence de qualité qu'aurait une institution publique. Dans sa neutralité raffinée, l'endroit convient à toutes les manifestations artistiques, comme le montre en ce moment l'exposition temporaire des œuvres du Français Olivier Mourgue : mobiles, sculptures, objets, installations, et *petits théâtres*.

Les groupes de recherche, les ateliers de restauration, la bibliothèque en liaison avec l'université, ont assuré le développement du centre qui a eu besoin de s'agrandir. Les mêmes architectes, Foster et ses associés, sont retournés à la planche à dessin : ils ont imaginé une extension



souterraine, creusée en prolongement du bâtiment principal, sous la pelouse ininterrompue, et qui se termine par un front courbe, vitré, lumineux, une sorte de corniche semi-enterrée, un corridor de lumière qui dessert des bureaux, une autre galerie d'exposition, des réserves accessibles au public et des ateliers qui manquaient au bâtiment principal.

Domestiquer la lumière, quand *il y en a trop, la conduire là où* elle ne vient pas spontanément, la modeler et la maîtriser : à Londres, les galeries Sackler de la Royal Academy, à Stansted, l'aérogare, à Norwich, le centre Sainsbury, sont pour les architectes autant de laboratoires d'essai. Et de réussite.

De notre envoyée spéciale
Michèle Champenois

(1) « Le Monde sans visa » du 14 septembre 1991.

▶ L'aéroport de Londres-Stansted, à 48 kilomètres au nord-est de la capitale, est desservi, au départ de Paris (cinq fois par jour) et de Nice (une fois par jour) par une seule compagnie, *Air UK*. Renseignements et tarifs chez KLM au (1) 44-56-18-18, à Paris. Le train Stansted Express dessert en *quarante minutes* le centre de Londres, gare de Liverpool Street, dans la City. Départ toutes les demi-heures.

▶ Le Sainsbury Centre for Visual arts est situé sur le campus de l'University of East Anglia, à Norwich, à deux heures de train de Londres (gare de Liverpool Street), ou bien à deux heures de voiture de l'aéroport de Stansted. Ouvert au public de 12 heures à 17 heures tous les jours, sauf le lundi, il *présente* jusqu'au 30 août, outre les collections permanentes, une exposition d'Olivier Mourgue intitulée « Jardins imaginaires et petits théâtres ». Renseignements : 19-44-603-560-60.